PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Tome 2 - Annexe 2 Patrimoines et Paysages

VERSION APPROBATION : 16 FÉVRIER 2026

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AI 0044 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : rue du Champ de Foire des Champs

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

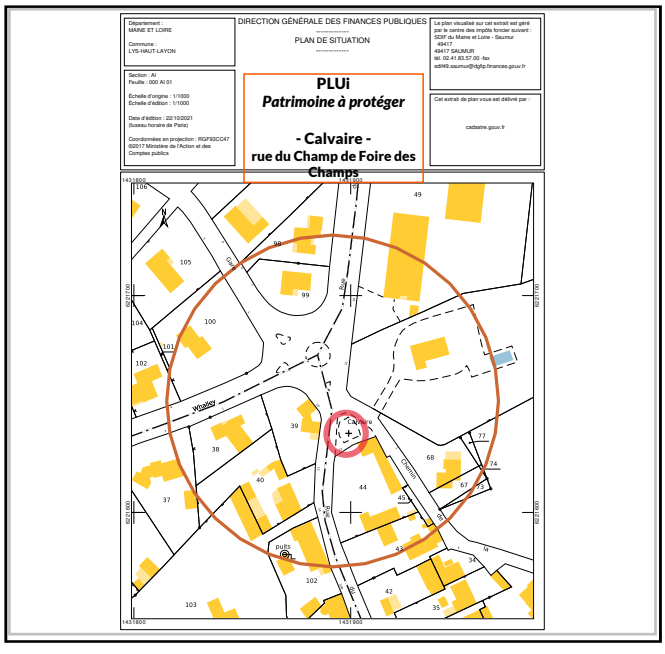
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 20ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052422

Calvaire et statues en falun, pierre de taille et plâtre.
Christ en croix ; saint Jean l'Evangéliste ; saint Marc ; Mise au tombeau ; saint Joseph ; Vierge de Pitié

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AI 0029

Nom du lieu - dit : 46 rue du Comte de Champagny

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

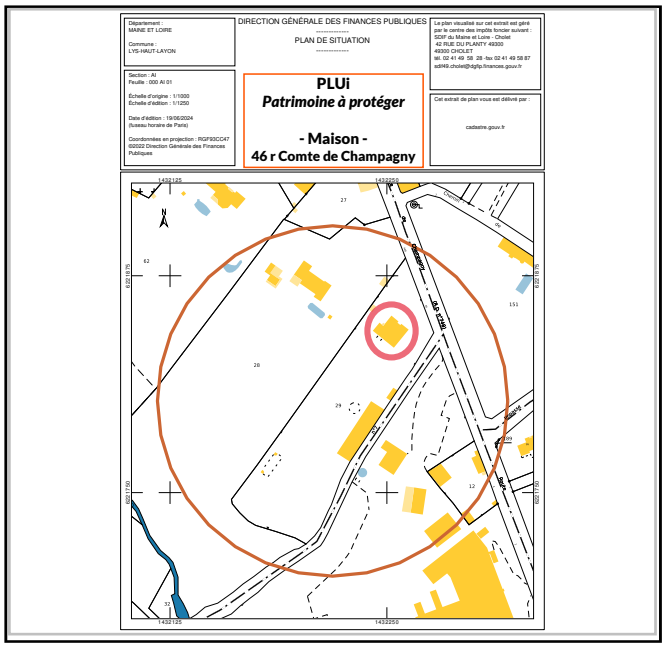
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1900

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes en tuffeau.
Encadrement d'ouvertures en pierre de taille.

Porte d'entrée ouvragée à préserver.
Mu de clôture, piliers d'entrée et ferronnerie à préserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AI 0012

Nom du lieu - dit : 13 rue Poisson Valentin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

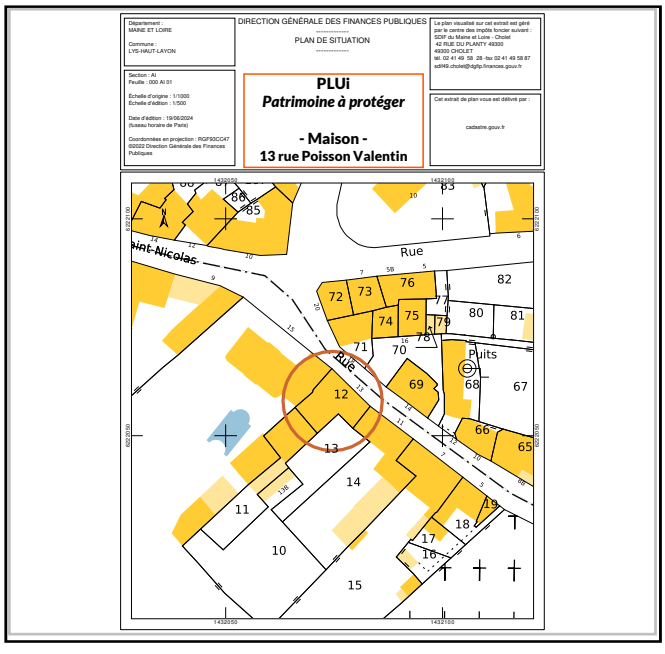
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1890

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes.
Encadrement d'ouvertures en tuffeau
Porche

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AI 0009

Nom du lieu - dit : 15 rue Poisson Valentin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

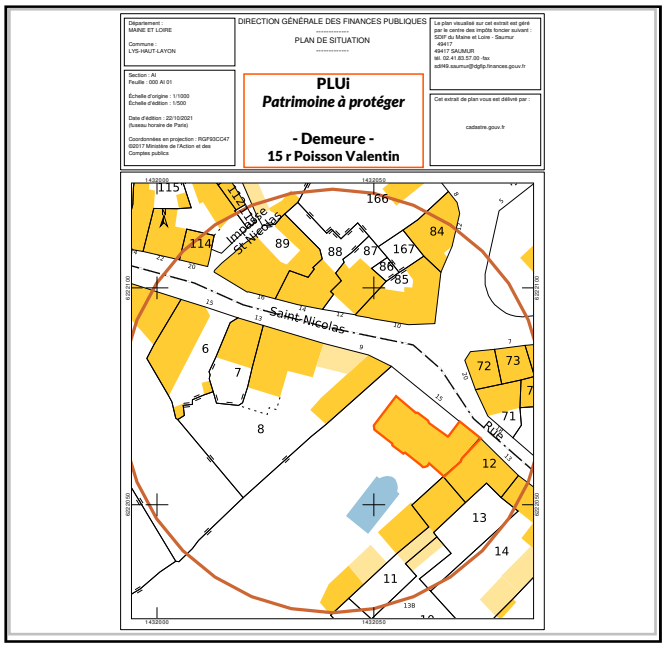
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1870

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052418

Maison de la 2e moitié du 19e siècle ; portail d'entrée fait de pierre de réemploi du 16e siècle

Lucarnes, cheminées, toitures ardoises, Pierres de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Maison

Désignation

Dénomination de l'édifice :
Maison

Titre courant :
Maison

Localisation

Localisation :
Pays de la Loire ; Maine-et-Loire (49) ; Vihiers ; 15 rue Poisson Valentin

Aire d'étude pour le domaine Inventaire :
Vihiers

Adresse de l'édifice :
Poisson Valentin (rue) 15

Références cadastrales :
1978 AC 321

Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire :
En ville

Partie constituante non étudiée :
Cour, jardin

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :
2e moitié 19e siècle

Siècle de campagne secondaire de consctruction :
16e siècle

Auteur de l'édifice :
maître d'oeuvre inconnu

Description historique :
Maison de la 2e moitié du 19e siècle ; portail d'entrée fait de pierre de réemploi du 16e siècle

Description

Matériaux du gros-œuvre :
Brique, tufeau, pierre de taille, appareil mixte, bossage

Matériaux de la couverture :
Ardoise

Description de l'élévation intérieure :
1 étage carré, étage de comble

Partie d'élévation extérieure :

À propos de la notice

Référence de la notice :
IA00052418

Nom de la base :
Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :
1989-06-09

Copyright de la notice :
© Inventaire général

Contactez-nous :
Doc.patrimoine@paysdelaloire.fr

Élévation à travées

Typologie de couverture :
Toit à longs pans, croupe, pignon couvert

Emplacement, forme et structure de l’escalier :
Escalier intérieur

Protection

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :
Propriété privée

Références documentaires

Date de l'enquête ou du dernier récolement :
1984

Copyright de la notice :
© Inventaire général

Date de rédaction de la notice :
1987 AVANT

Cadre de l'étude :
Inventaire topographique

Typologie du dossier :
Dossier individuel

Adresse du dossier Inventaire :
Région Pays de la Loire - Centre de ressources
1, rue de la Loire - 44966 Nantes cedex 09 - 02.28.20.54.70

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AI 0004

Nom du lieu - dit : 19 rue Saint-Nicolas

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

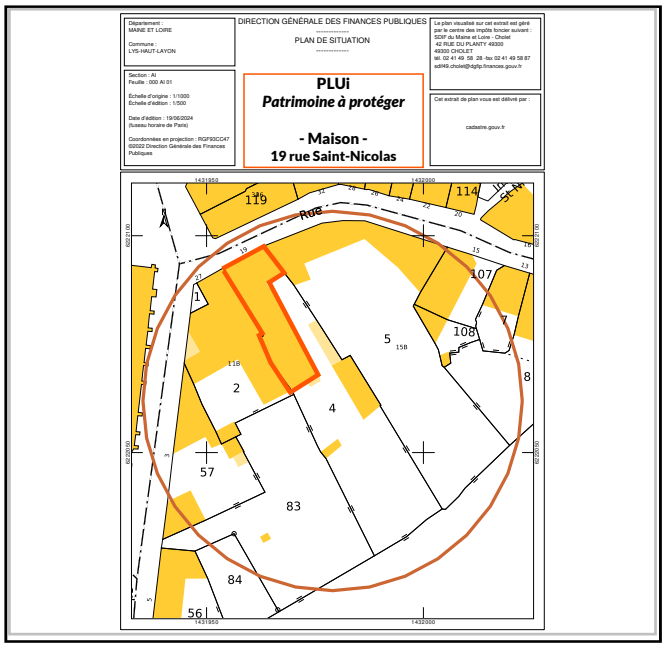
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1870

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes en tuffeau.
Encadrement d'ouvertures en pierre de taille.

Porte d'entrée ouvragée à préserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AA 0227

Nom du lieu - dit : 1370 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

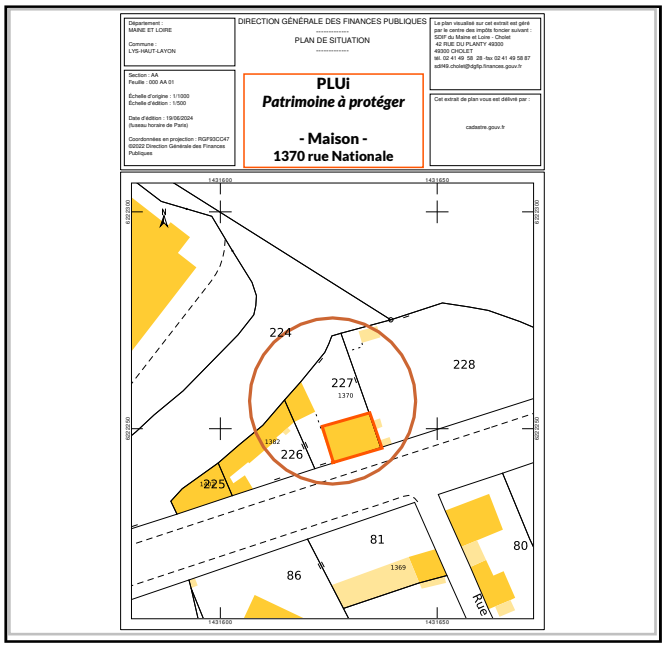
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes.
encadrement d'ouvertures en tuffeau
Balcon en ferronnerie - Mur et ferronneries à préserver

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Demeure

Désignation

Dénomination de l'édifice :
Demeure

Titre courant :
Demeure

Localisation

Localisation :
Pays de la Loire ; Maine-et-Loire (49) ; Vihiers

Aire d'étude pour le domaine Inventaire :
Vihiers

Lieu-dit :
La Corné de Cerf

Références cadastrales :
1978 AD 154

Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire :
En écart

Partie constituante non étudiée :
Cour, étable, remise

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :
1ère moitié 16e siècle, 19e siècle

Auteur de l'édifice :
maître d'oeuvre inconnu

Description historique :
Demeure de la 1ère moitié du 16e siècle avec escalier et cheminées encore en place ; agrandi de parties agricoles au 19e siècle ; remaniements de façade 20e siècle

Description

Matériaux du gros-œuvre :
Falun, schiste, moellon, appareil mixte, enduit

Matériaux de la couverture :
Tuile creuse

Description de l'élévation intérieure :
1 étage carré

Partie d'élévation extérieure :
Élévation à travées

À propos de la notice

Référence de la notice :
IA00052412

Nom de la base :
Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :
1989-06-09

Copyright de la notice :
© Inventaire général

Contactez-nous :
Doc.patrimoine@paysdelaloire.fr

Typologie de couverture :
Toit à longs pans, appentis, pignon couvert

Emplacement, forme et structure de l’escalier :
Escalier demi-hors-oeuvre, escalier en vis, escalier tournant à retours sans jour

Protection

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :
Propriété privée

Références documentaires

Date de l'enquête ou du dernier récolement :
1984

Copyright de la notice :
© Inventaire général

Date de rédaction de la notice :
1987 AVANT

Cadre de l'étude :
Inventaire topographique

Typologie du dossier :
Dossier individuel

Adresse du dossier Inventaire :
Région Pays de la Loire - Centre de ressources
1, rue de la Loire - 44966 Nantes cedex 09 - 02.28.20.54.70

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AH 0042

Nom du lieu - dit : 16 rue du Champ de Foire des Champs

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

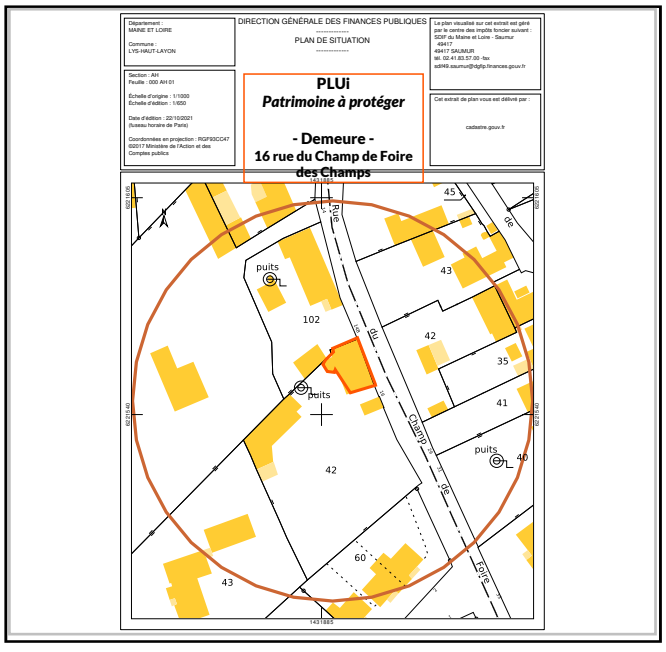
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1550

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052412

Demeure de la 1ère moitié du 16e siècle avec escalier et cheminées encore en place ; agrandi de parties agricoles au 19e siècle ; remaniements de façade 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AE 0065

Nom du lieu - dit : 1 rue de l'Echelle

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

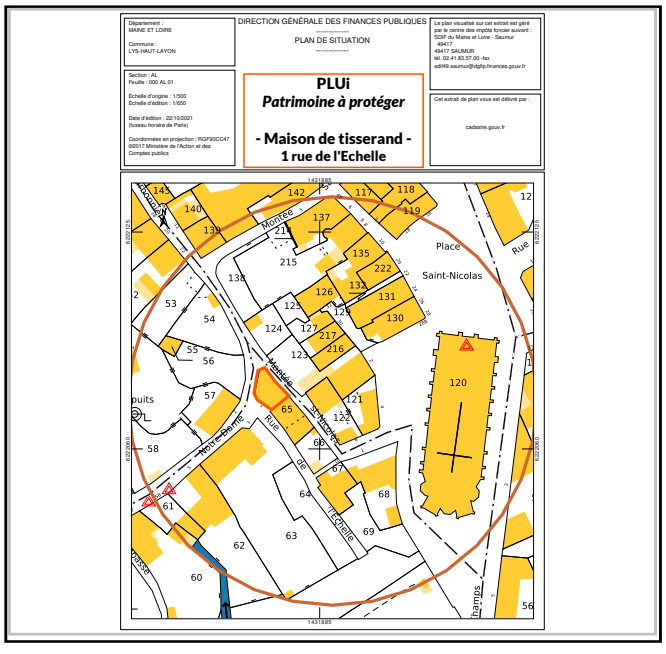
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison de tisserand

Typologie du bâti : Habitation / Activités

Repères historiques (date) : 18ème / 20ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052417

Maison avec atelier de tisserand du 18e siècle ; remaniée au 20e siècle détail

Toiture tuiles creuses, entourages en pierres de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AE 0044

Nom du lieu - dit : 58 rue de la Cure Notre-Dame

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

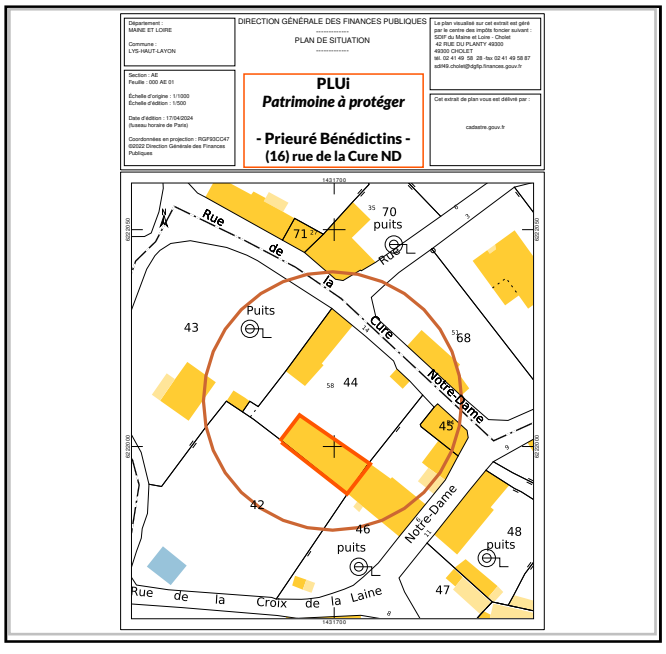
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Prieuré de Bénédictins Notre-Dame, Saint-Jouin

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1681

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Sectionnale (HLM/Commune)

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne / En village / En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AE 0001

Nom du lieu - dit : 179 chemin du Moulin Saint-Martin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

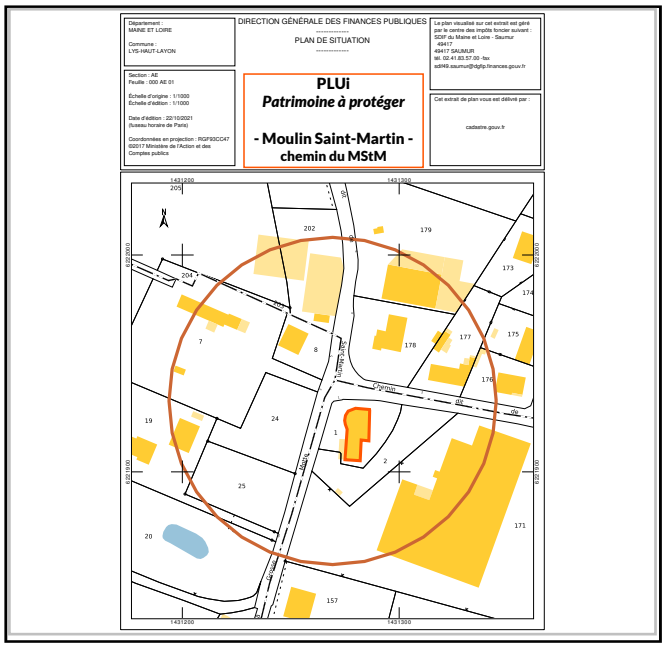
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin de Saint-Martin

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : Limite 18e siècle 19e siècle, 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052419

Moulin à vent cavier de la limite 18e siècle 19e siècle ;
Logement, accolé à la façade antérieure du moulin, 2e moitié 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AA 0230

Nom du lieu - dit : 1436 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

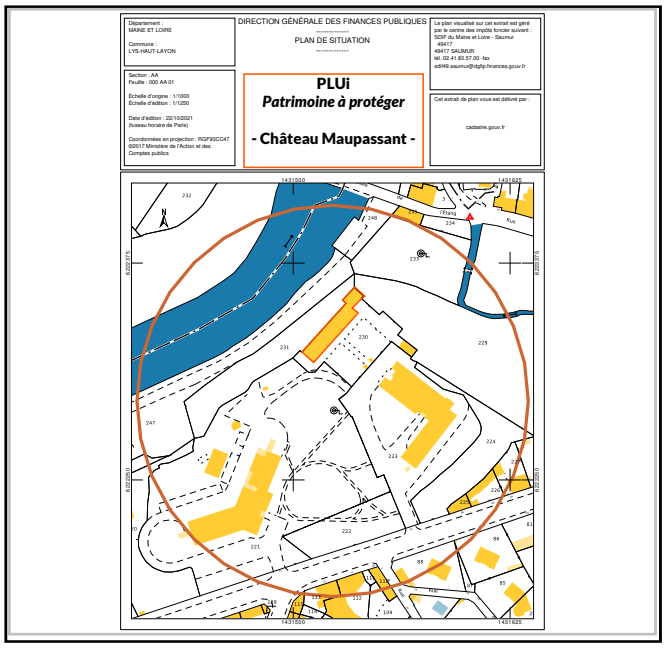
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Maupassant

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1er quart 11e siècle, 1ère moitié 11e siècle (détruit), 14e siècle (?), 15e siècle, 18e siècle, 19e siècle (1862)

Auteur(s) : BIBARD Auguste

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052413

Château fort construit par Foulques Nerra vers 1010-1016, dont il reste la motte.
Eglise du château devenue église paroissiale Saint-Hilaire construite dans la 1ère moitié 11e siècle détruite. Reconstruction d'un château plus à l'ouest au 14e siècle. Tour carrée et tour d'enceinte située à l'ouest du 15e siècle. Reconstruction d'un logis au 18e siècle.
Remanié au 19e siècle par l'architecte A. Bibard, pour devenir après adjudication du 10 juillet 1862, une fondation hospitalière dite hospice Maupassant

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AA 0200

Nom du lieu - dit : Chemin du Moulin Saint-Martin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

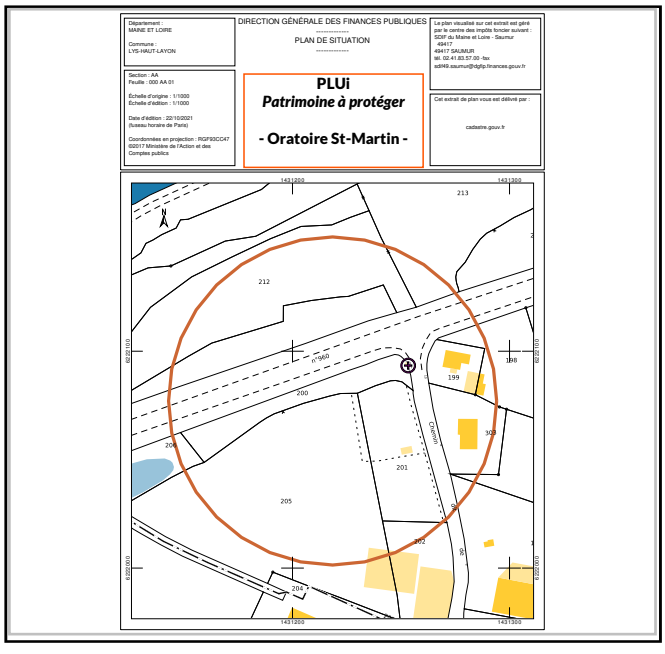
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Oratoire Saint-Martin

Typologie du bâti : Edifices religieux

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052405 + Statuette classée Mérimée IM49001228

Chapelle en tuffeau et moellon, toiture tuile plate

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS/ST-HILAIRE)

N° de parcelle : 286 AS 0042, 286 AS 57

Nom du lieu - dit : 5 chemin de la Maillée

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

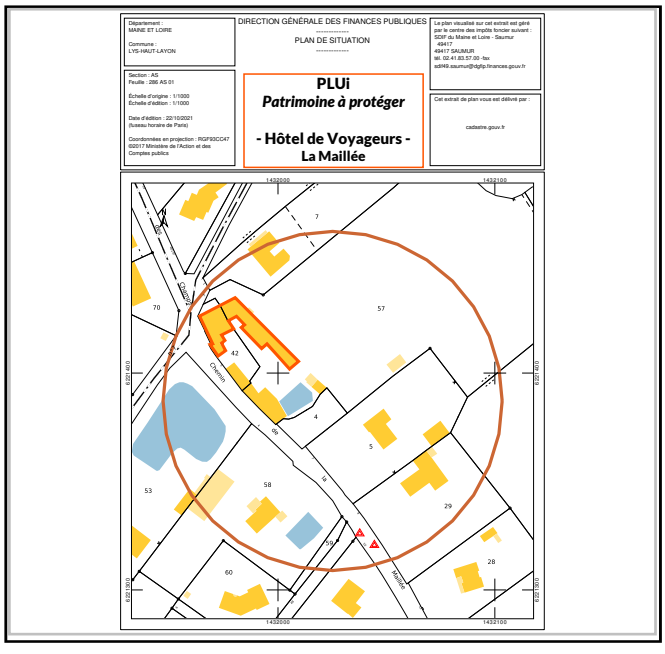
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Hôtel de voyageurs

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1720

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00041438

Hôtel de voyageurs du 15e siècle ? ; remanié 16e siècle ; et remaniement de détail au 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0191

Nom du lieu - dit : 4 rue du Voide

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

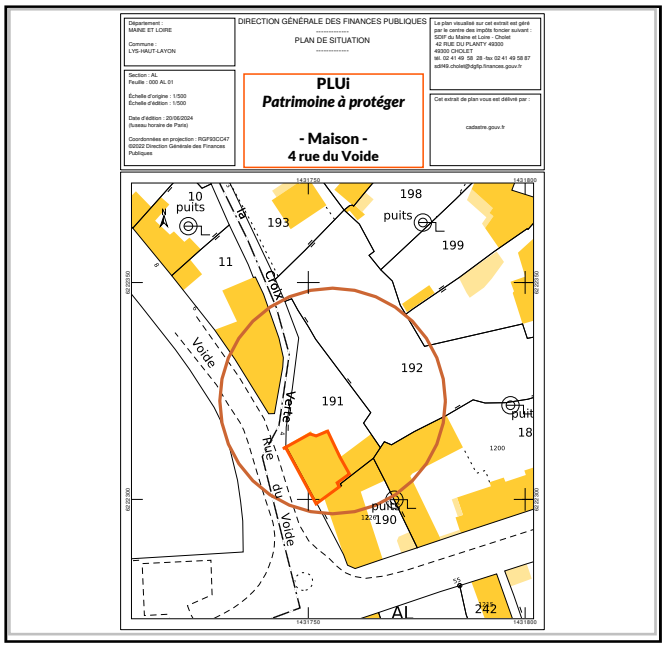
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1878

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison en pierre de taille.
Toitures en ardoises, cheminées briques, corniches.

Ouvertures ordonnancées avec entourages en tuffeau.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0189

Nom du lieu - dit : 1200 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

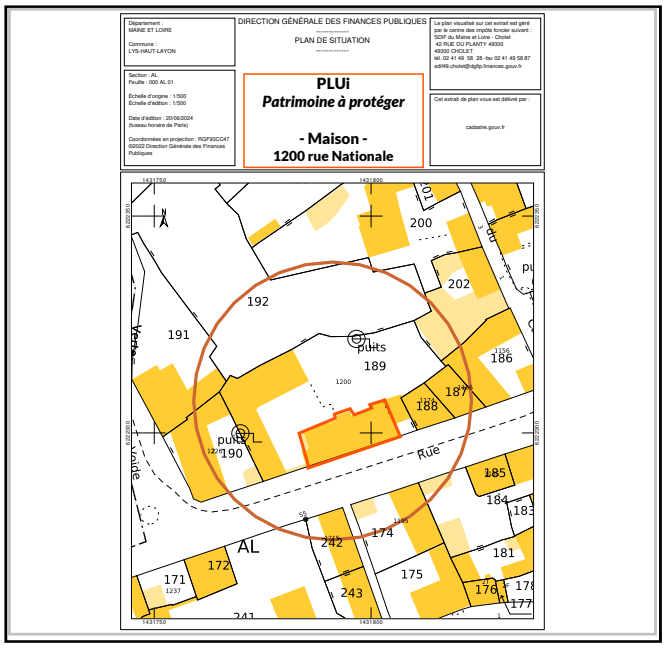
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1898

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison en pierre de taille.
Toitures en ardoises, cheminées briques, corniches.

Ouvertures ordonnancées avec entourages en tuffeau.
Balcon en ferronnerie
Porte d'entrée à préserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0184

Nom du lieu - dit : 2 rue Lenepveu

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

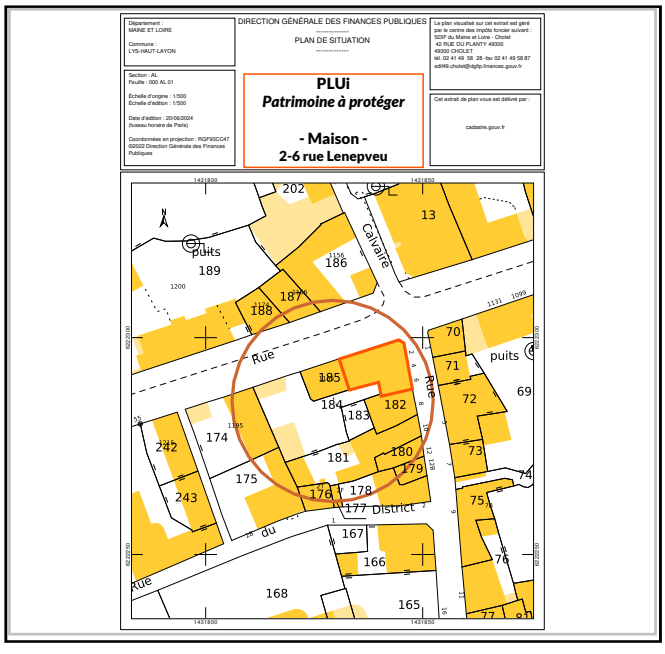
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1880

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison ancienne
Toitures en ardoises.

Ouvertures ordonnancées avec entourages.
Enseigne ancienne en peinture.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général, façade en mauvais état

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0160

Nom du lieu - dit : 24 rue de l'École

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

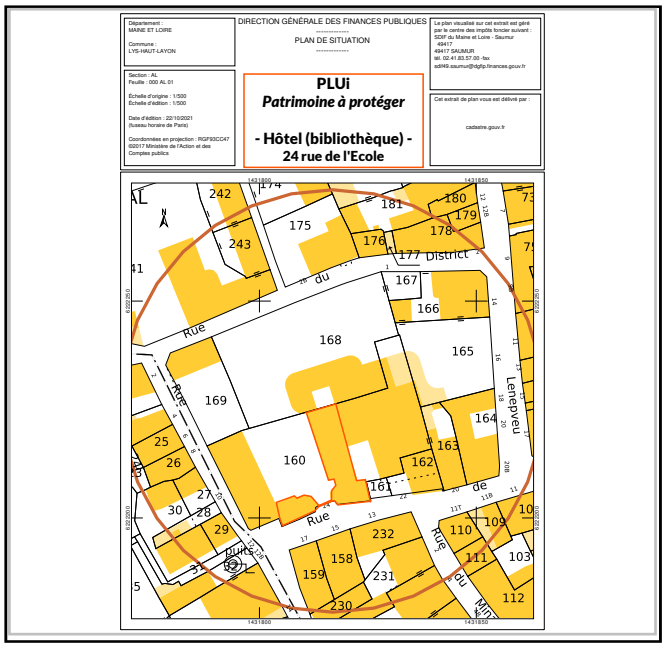
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Hôtel puis Bibliothèque

Typologie du bâti : Bâtimetns publics

Repères historiques (date) : Limite 16e siècle 17e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : BIBARD Auguste

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052410

Réemploi d'un linteau du 15e siècle dans le gros-oeuvre rue Charbonnière ; fondations, gros-oeuvre, portail limite du 16e siècle 17e siècle ;
Reprise générale du bâti au 18e siècle ; remaniements et agrandissements par l'architecte A. Bibard en 1878, à l'occasion de l'aménagement de l'hôtel en mairie école ;
peinture sur cheminée du 1er étage du 19e siècle ; intérieur remanié 20e siècle

Extension et réaménagement en 2020 pour l'aménagement d'une médiathèque.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0141 à 143

Nom du lieu - dit : 12-18 place du Minage

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

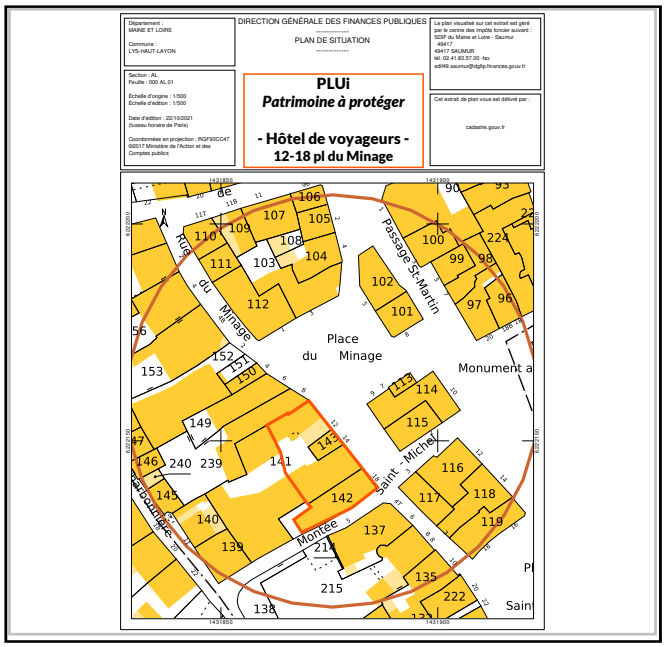
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Hôtel de Voyageurs

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 16e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052414

Hôtel de voyageurs du 16e siècle avec blason sur portail d'entrée place du minage aux armes non identifiées ; remaniements 18e siècle et 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0120

Nom du lieu - dit : Place Saint-Nicolas

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

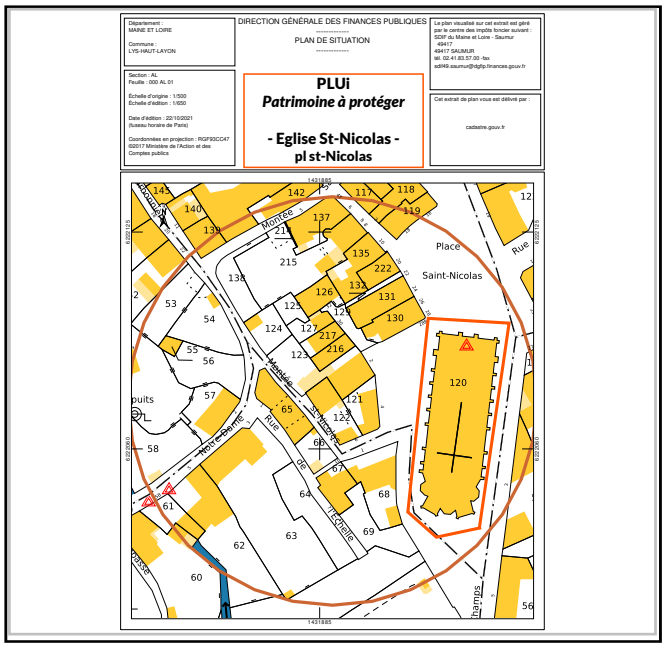
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église paroissiale Sait-Nicolas

Typologie du bâti : Édifices religieux

Repères historiques (date) : 1125, 1874

Auteur(s) : TESSIER Alfred

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052403 + IM49001227, IM49001226

Eglise Saint-Nicolas édifiée en 1125, fille de l'église mère Notre-Dame et Saint-Jouin, incendiée pendant la révolution, puis détruite reconstruction d'une église paroissiale Saint-Nicolas orientée sud par Alfred Tessier en 1874.
Ensemble de 11 vitraux situés dans la nef sur l'histoire de Vihiers de .Jean Clamens de 1900 et 1901. Vitrail de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de A. Desjardins de 1930

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0105

Nom du lieu - dit : 2 passage Saint-Martin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

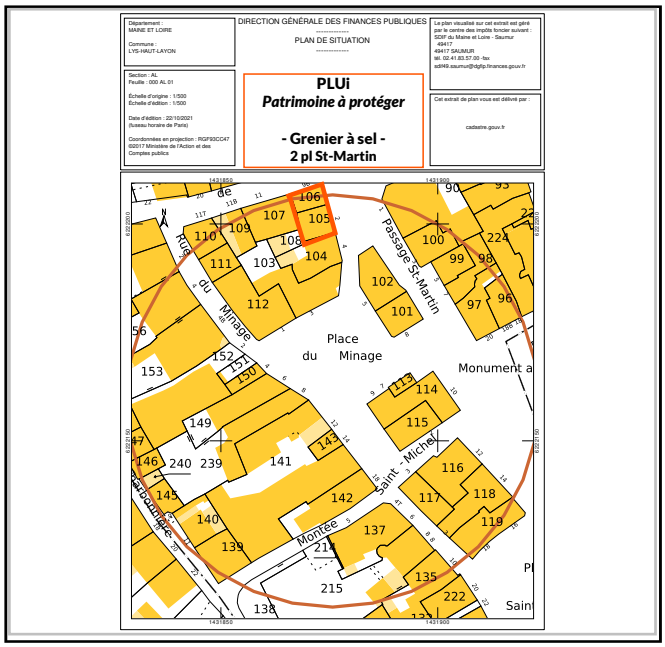
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien grenier à sel

Typologie du bâti : Activités puis habitation

Repères historiques (date) : 1800

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052420

Édifice du 16ème siècle entièrement remanié au 20ème siècle
Schiste moellon, entourages en pierre de taille ; toiture ardoises

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0069

Nom du lieu - dit : 1131 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

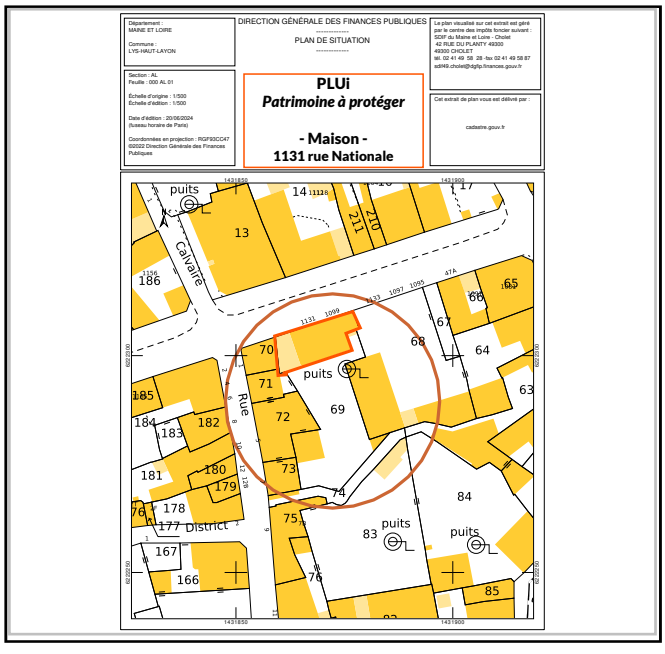
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises.

Encadrement d'ouvertures.
Porche d'entrée

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0065

Nom du lieu - dit : 2 rue Monnaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

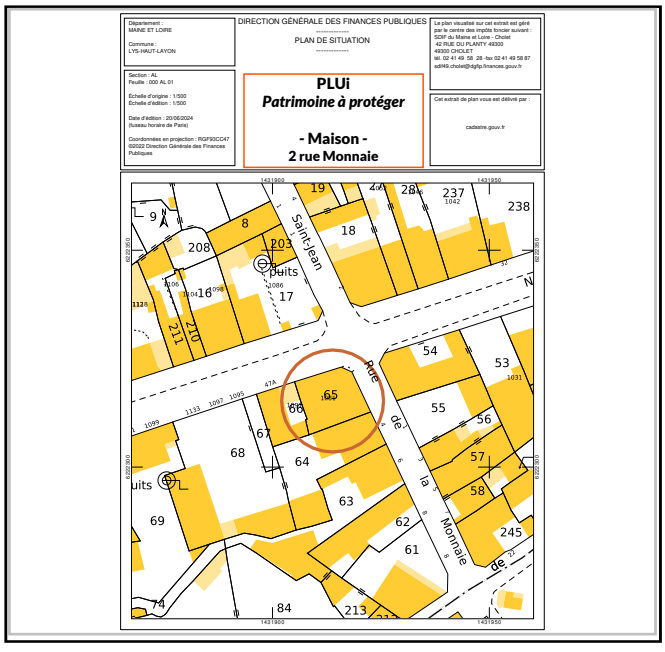
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches.

Encadrement d'ouvertures en tuffeau.
Balcon en ferronnerie.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état de la façade (en cours de rénovation)

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0048, AL 0050

Nom du lieu - dit : 1025 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

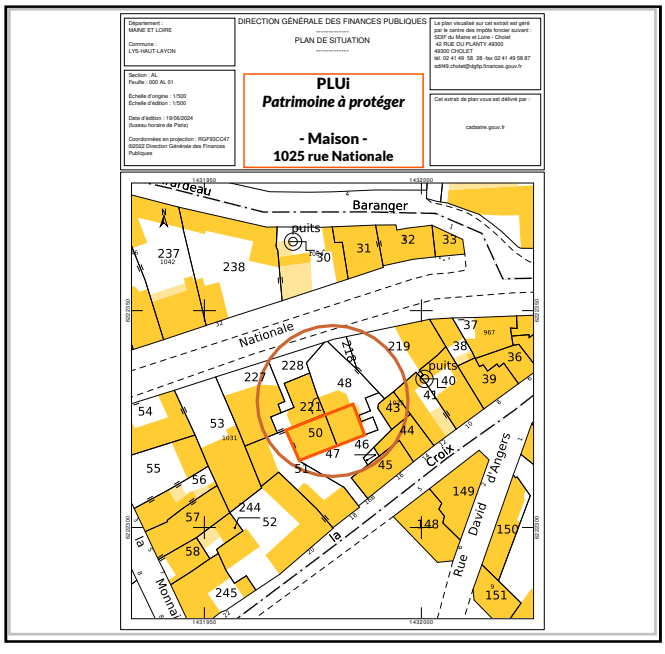
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1830

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches
Encadrement d'ouvertures en tuffeau

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0147

Nom du lieu - dit : 14 rue Monnaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

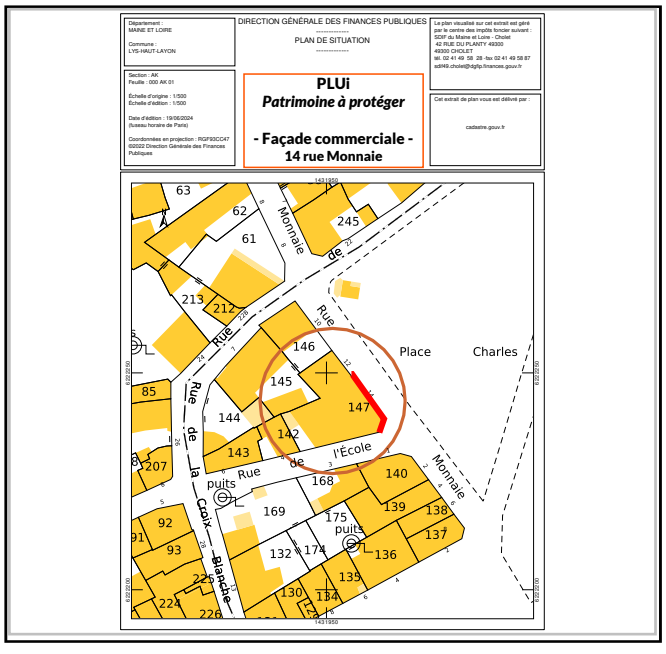
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Façade traditionnelle en bois, remarquable par sa rareté

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Façade commerciale

Typologie du bâti : Commerces

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Façade commerciale traditionnelle en bois.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0136

Nom du lieu - dit : 4 rue Beaurepaire

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

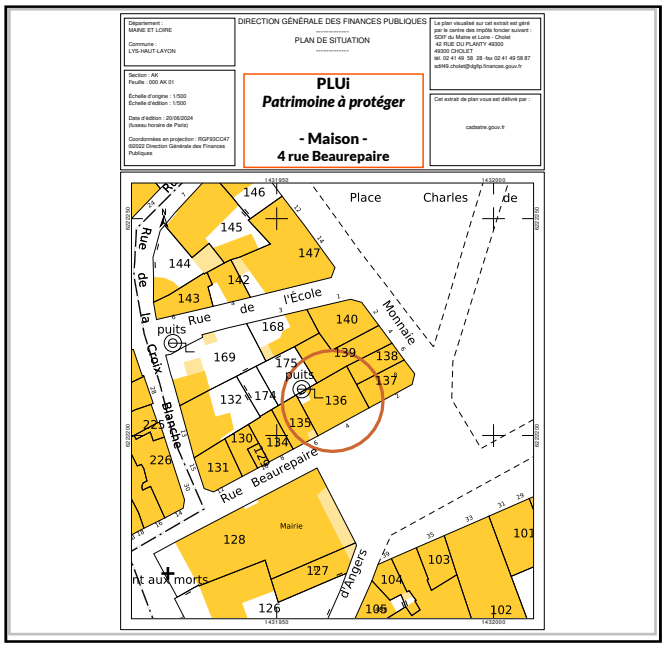
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1880

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille (transformée en cabinet médical, puis local artisanal).
Toitures en ardoises, corniches
Encadrement d'ouvertures ouvragés en tuffeau

Porte d'entrée à préserver

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AL 0101

Nom du lieu - dit : 5 BIS place du Minage

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

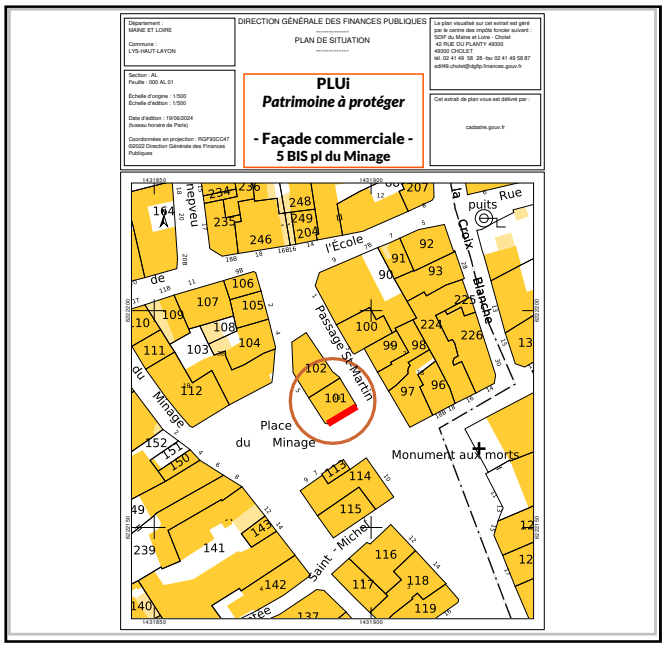
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Façade traditionnelle en bois, remarquable par sa rareté

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Façade commerciale

Typologie du bâti : Commerces

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Façade commerciale traditionnelle en bois.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0096

Nom du lieu - dit : 4 rue du Marquis de Contades

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

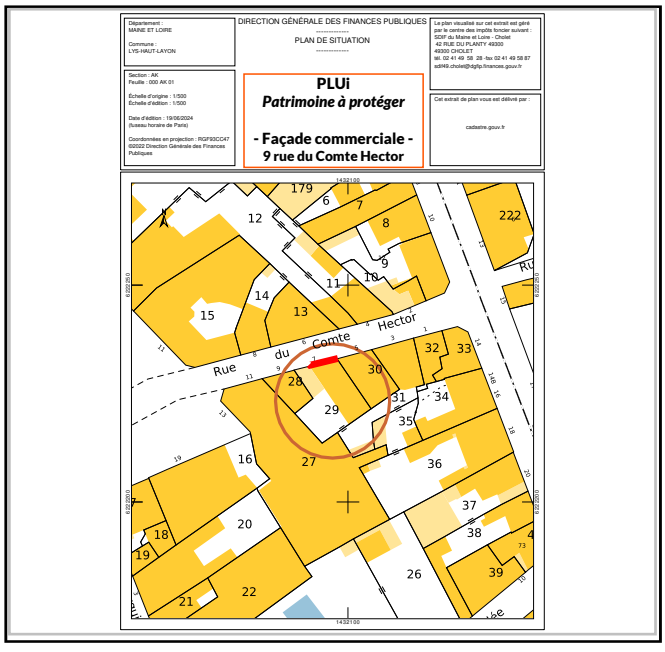
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Façade traditionnelle en bois, remarquable par sa rareté

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Façade commerciale

Typologie du bâti : Commerces

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Façade commerciale traditionnelle en bois.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AO 0291

Nom du lieu - dit : chemin de la Dauphinerie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

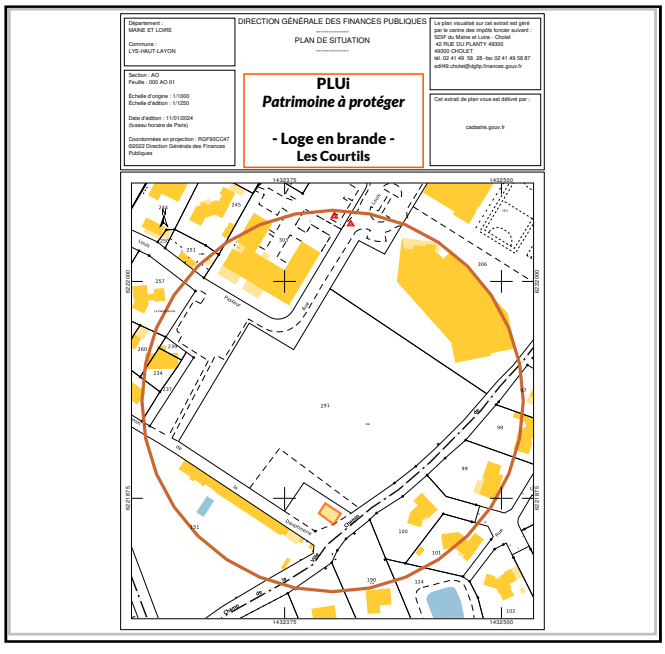
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Loge en brande

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0195

Nom du lieu - dit : 868 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

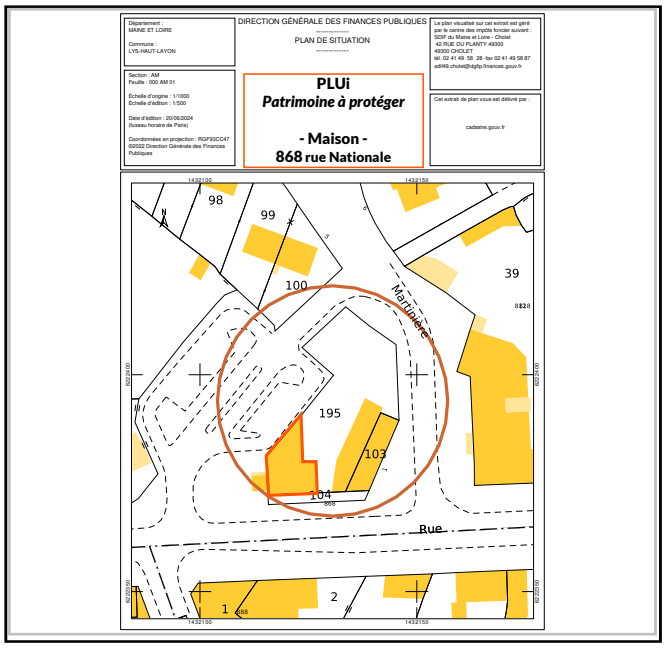
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1870

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison en pierre de taille.
Toitures en ardoises, lucarnes et corniches en tuffeau.
Ouvertures ordonnancées avec entourages ouvragés en tuffeau.
Balcon en ferronnerie
Porche d'accès à préserver

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0194

Nom du lieu - dit : Place Saint Jean

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

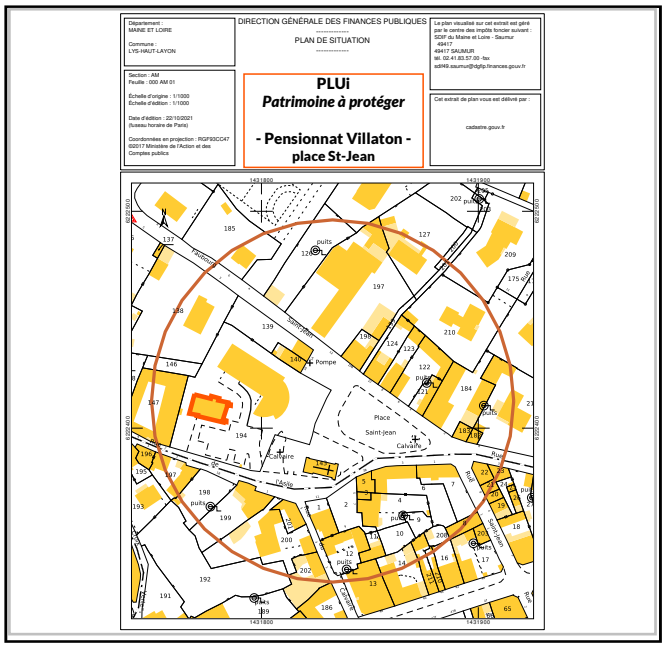
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Pensionnat Villaton dit Villa Saint-Jean

Typologie du bâti : Bâtiments publics

Repères historiques (date) : 1862, 1881

Auteur(s) : BIBARD Auguste

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052409

Pensionnat Villaton du 19e siècle. Aménagé en salle d'asile en 1862 par l'architecte A. Bibard.
Agrandi et aménagé en école de filles en 1881 par le même architecte.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0143

Nom du lieu - dit : Place Saint-Jean

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

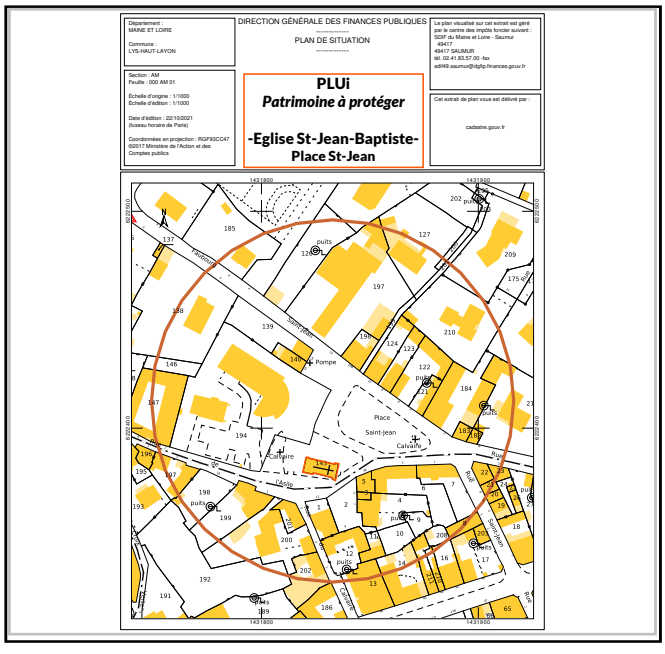
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église Saint-Jean-Baptiste dit Chapelle saint-Jean

Typologie du bâti : Édifices religieux

Repères historiques (date) : 1er quart 12e siècle, 15e siècle, 4e quart 18e siècle / 1780

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052404 + IM49001225 (tabernacle)

Eglise saint Jean-Baptiste dédicacée par l'évêque Pierre II entre 1110 1115, et fillette de l'église mère dédiée à Notre-Dame ;
Vestige du choeur du 1er quart 12e siècle ; remanié au 15e siècle ; puis 4e quart 18e siècle, clocheton porte la date 1780 ; remaniement 20e siècle détail, intérieur

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

État structurel général passable

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0112, 0111

Nom du lieu - dit : 950 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

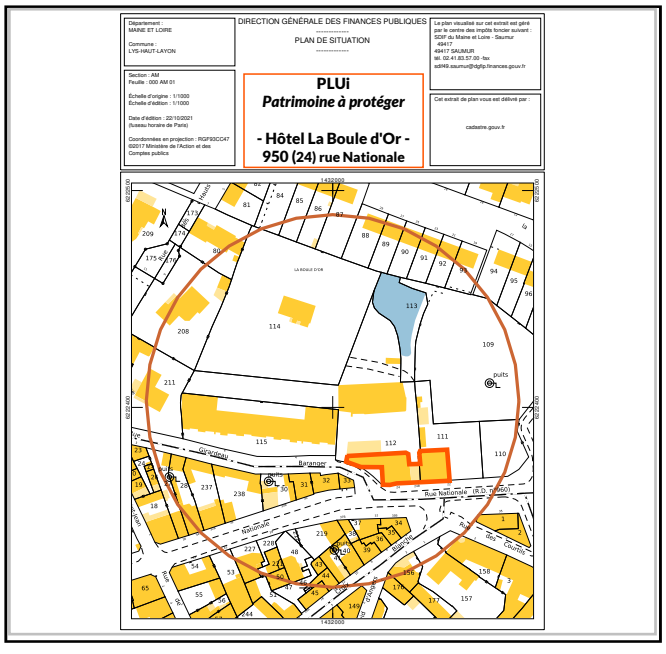
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti emblématique et représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Hôtel La Boule d'Or

Typologie du bâti : Habitation / Commerce

Repères historiques (date) : 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052415

Hôtel de voyageurs / relais de diligences, avec porche d'entrée.
Schiste et moellon, entourage d'ouvertures en pierre de taille.
Toiture ardoises, lucarnes, corniches.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire et de l'ordonnancement des façades et des ouvertures

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Une moitié rénovée, l'autre en mauvais état

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0039

Nom du lieu - dit : 812-818 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

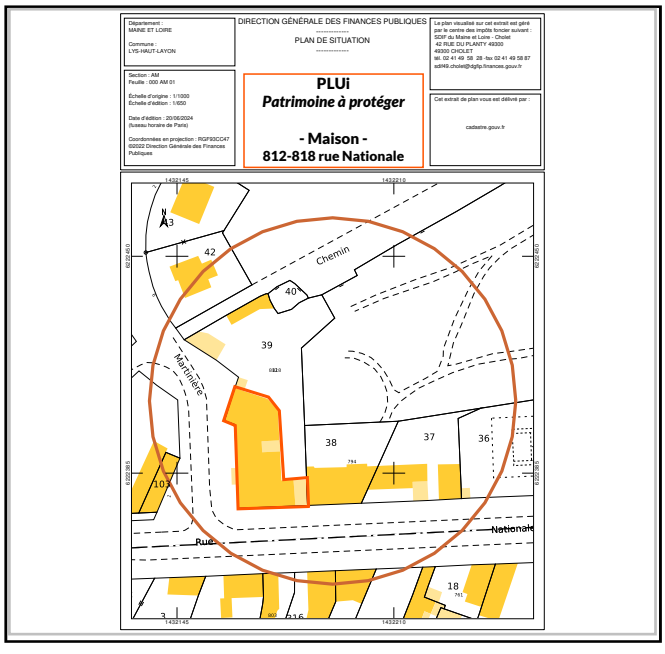
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1840

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison en pierre de taille.
Toitures en ardoises, lucarnes, corniches.
Ouvertures ordonnancées avec entourages en briques.
Porche d'entrée

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0038

Nom du lieu - dit : 794 rue Nationale

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

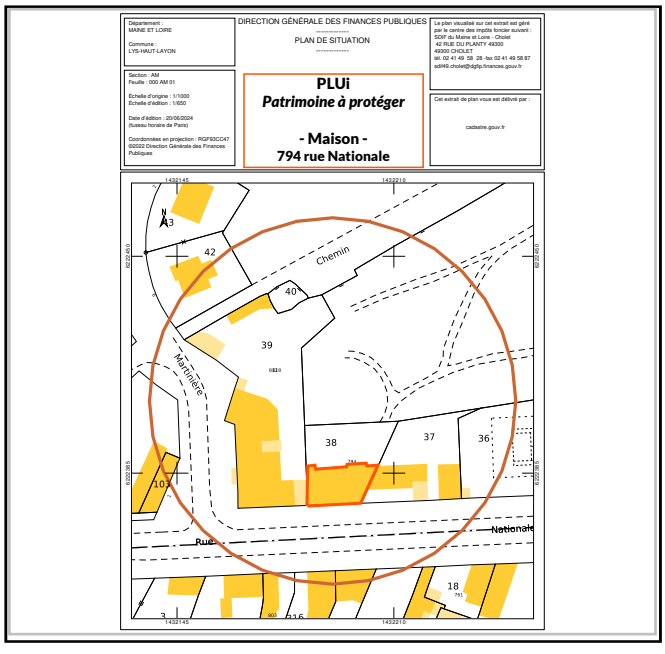
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1840

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison en pierre de taille.
Toitures en ardoises, cheminées, lucarnes, corniches.
Ouvertures ordonnancées avec entourages ouvragés en tuffeau.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AM 0028

Nom du lieu - dit : 5 avenue de Verdun

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

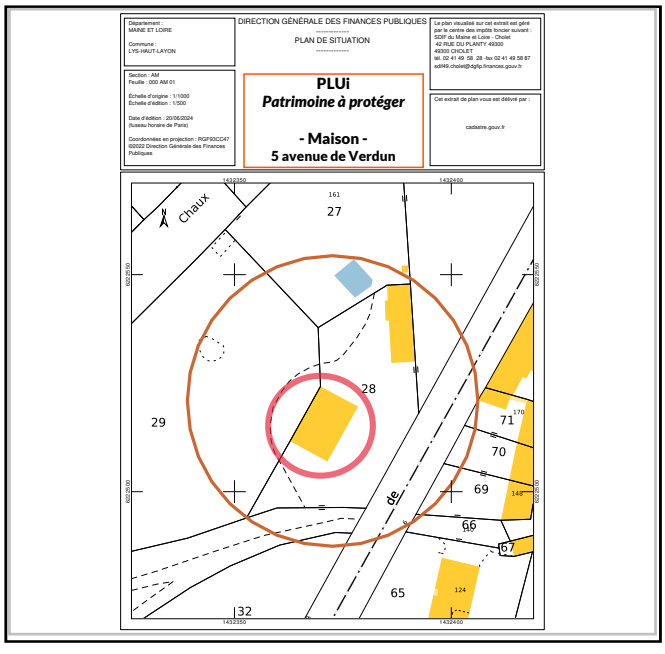
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1885

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison en pierre de taille.
Toitures en ardoises, cheminées et lucarnes en tuffeau, corniches.
Ouvertures ordonnancées avec entourages ouvragés en tuffeau.

Porte d'entrée à conserver.
Mur d'enceinte, piliers et ferronneries à préserver

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 I 321

Nom du lieu - dit : Le Coudray-Montbault

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* Monuments Historiques
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

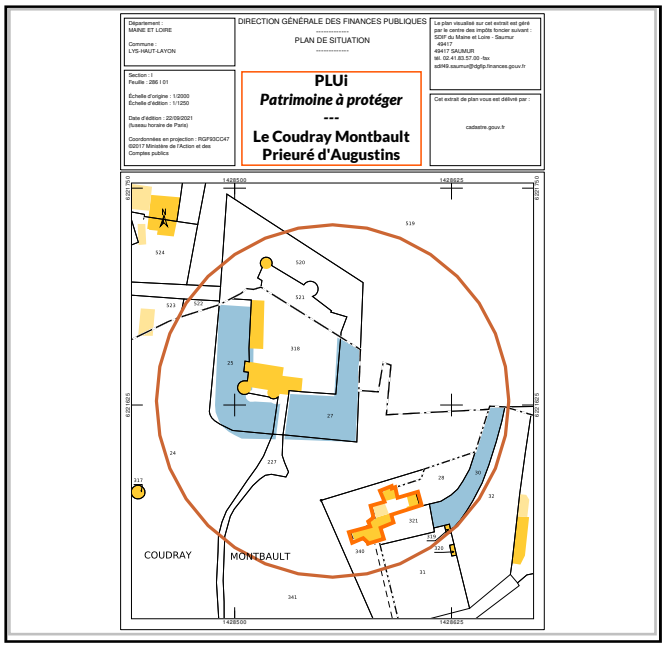
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Prieuré d'Augustins

Typologie du bâti : Manoirs & Châteaux

Repères historiques (date) : Milieu 12e siècle, 15e siècle, 16e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Prieuré fondé en 1146 par Geoffroy du Pontail pour l'abbaye Notre-Dame du Réau, Vienne
L'église Saint-Jacques conserve des vestiges du milieu du 12e siècle 3 pans de la nef;
Choeur du 15e siècle et une chapelle latérale Saint-Fort du 16e siècle;
Logis prioral remanié au 18e siècle: Ensemble repris au 19e siècle

Des éléments mobiliers font également l'objet d'une identification

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZH 0001

Nom du lieu - dit : La Boutinière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

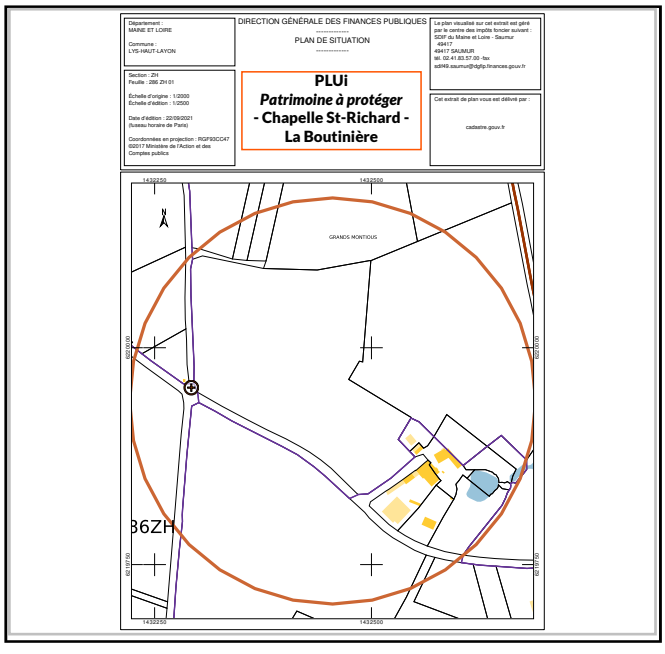
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle St-Richard

Typologie du bâti : Croix & Calvaires / Ediifices religieux

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052426

Chapelle en schiste et moellon, toiture ardoise

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

État menaçant

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : PASSAVANT / LAYON

N° de parcelle : 49236 B 0017 + B 0018

Nom du lieu - dit : 557 Le Chatelier Chapelle St Martin

Date de la demande : 30/05/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☒ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :* Zone 500 m site classé
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Calvaire → Pique nique à l'abri
Chapelle → accueillant

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Par mail

Date de la prise de vue : 3/06/2024

Photographe : L. Blanc

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage


Chapelle St Martin
557





ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : PASSAVANT / LAYON

N° de parcelle : 49236 ZB 0009

Nom du lieu - dit : Chemin de la Prée

Date de la demande : 30/05/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☒ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :* zone 500m Batiment de France
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : Terrain arboré en bordure de la rivière du Layon / Terrain de loisir / pâturage

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

par mail

Date de la prise de vue : 3/06/2024

Photographe : Libraire

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :




FAUCHAGE TARDIF
Pour préserver la biodiversité et
sauvegarder les espèces végétales



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : PASSAVANT / LAYON

N° de parcelle : 49236 A 250 + 49236 A 574

Nom du lieu - dit : Chapelle du Puits

Date de la demande : 30 / 09 / 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :* Zone 500 mètre classé
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : Jardin arboré Chapelle pour méditation " "

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Par mail

Date de la prise de vue : 30/06/2024

Photographe : Le Maire

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :






Chapelle de Pitié

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : AZ53

Nom du lieu - dit : Place du Breuil Lambert

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — Préciser :
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — Préciser :
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — Préciser :
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — Préciser :
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — Préciser :
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

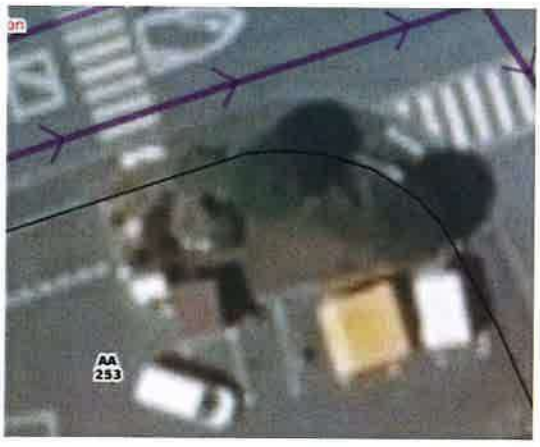
☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/24

Photographe : Commune.

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Puit du Beuil Lambert

Typologie du bâti : Puit

Repères historiques (date) : /

Auteur(s) : /

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Puit maçonné en pierre de champ, toiture en tuile tige de botte, entourage en briquette.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gite pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : B 52

Nom du lieu - dit : La Croix Noire

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☒ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :* A proximité du massif Boreshier (ZNIEFF).
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Commune.

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire de la Croix Noire

Typologie du bâti : Calvaire

Repères historiques (date) : Construction en 1850

Auteur(s) : Commune

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Edifice construit en l'honneur des Guerres de Vendée.
Proche de massacre (historique) au Grand-village.

Construit entièrement en granit.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : AA57

Nom du lieu - dit : Rue Abbé Pierre CHUPIN

Date de la demande : 05 / 04 / 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/03/2024

Photographe : Commune

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Porte de l'entrée du cimetière

Typologie du bâti : Cimetière

Repères historiques (date) : —

Auteur(s) : —

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Porte en fer forgé avec deux piliers en granit surmonté d'une croix également en granit.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diamètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : AD 13

Nom du lieu - dit : Chemin de Montbault

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

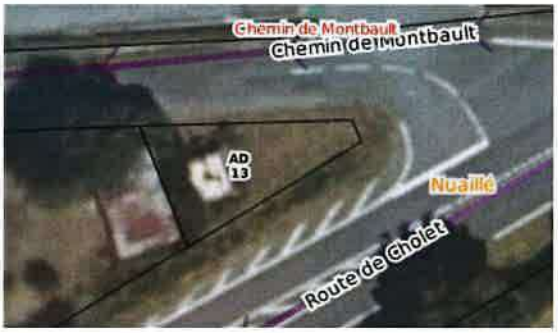
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Commune.

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire de Montbault

Typologie du bâti : Calvaire

Repères historiques (date) : Construit en 1939

Auteur(s) : Commune

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Calvaire construit en 1939, rénové en 1975 et 2015.

Socle construit en pierres naturelles, Croix en bois.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diamètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : -

Nom du lieu - dit : La Gilbertière

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Commune.

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle de Notre-Dame du Réconfort.

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : Construite 1850, Rebatie en 1862

Auteur(s) : Commune

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Batiment reconstruit avec les anciens matériaux de la Chapelle seigneuriale du XVIIème siècle.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : A13

Nom du lieu - dit : Rue de la Libération

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Commune

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle

Typologie du bâti : Chapelle

Repères historiques (date) : 1858

Auteur(s) : Commune.

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Chapelle construit avec des matériaux nobles pierres de tuffe, briquettes, tomettes en terre cuite ...

Elle comporte de nombreuses statues dont celle du Sacré-Coeur installée au dessus de l'entrée principale.

Elle fût renovée en 2018.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diâmètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : A 13

Nom du lieu - dit : Rue de la Libération

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Commune.

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Serre du jardin de l'ancien presbytère.

Typologie du bâti : Serre métallique en verre.

Repères historiques (date) : Fin du XIXème (≈1874)

Auteur(s) : Commune

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale.

Descriptif du bien :

Serre en structure métallique reposant sur un muret en pierre enduit à la chaux.
Entièrement rénovée en 2018 à l'identique.
Son toit cintré possède des verres en "tuile" ainsi qu'une frise très décorative.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diamètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : B 88

Nom du lieu - dit : Le Grand Village

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Cammure.

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Puit du Grand-Village.

Typologie du bâti : Puit d'une cour de ferme

Repères historiques (date) : —

Auteur(s) : —

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privé

Descriptif du bien :

Puit maçonné en pierre de champ avec une toiture en tuile (tige de botte).

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Nuaillé

N° de parcelle : A 345

Nom du lieu - dit : La Verrerie Route de Mazières-en-Mauges

Date de la demande : 05 /06/ 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☒ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 30/05/2024

Photographe : Commune

Patrimoine

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : Escalier de la Verrerie.

Typologie du bâti : Ancienne ferme

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien escalier en pierre, menant au grenier d'une ancienne ferme.
On retrouve les matériaux typiques de la région à savoir ; briquettes, tuiles et enduits à la chaux.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gite pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAULÉVRIER

N° de parcelle : AN 287, AN 288 - AN 252 - AN 212 - AN 258.

Nom du lieu - dit : La Potironnière - Rue du Cormier, Rue du Chemin Vert

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est-il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

❑ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

❑ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

❑ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

❑ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Historique ❑ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : arbres remarquables

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé : centenaire

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

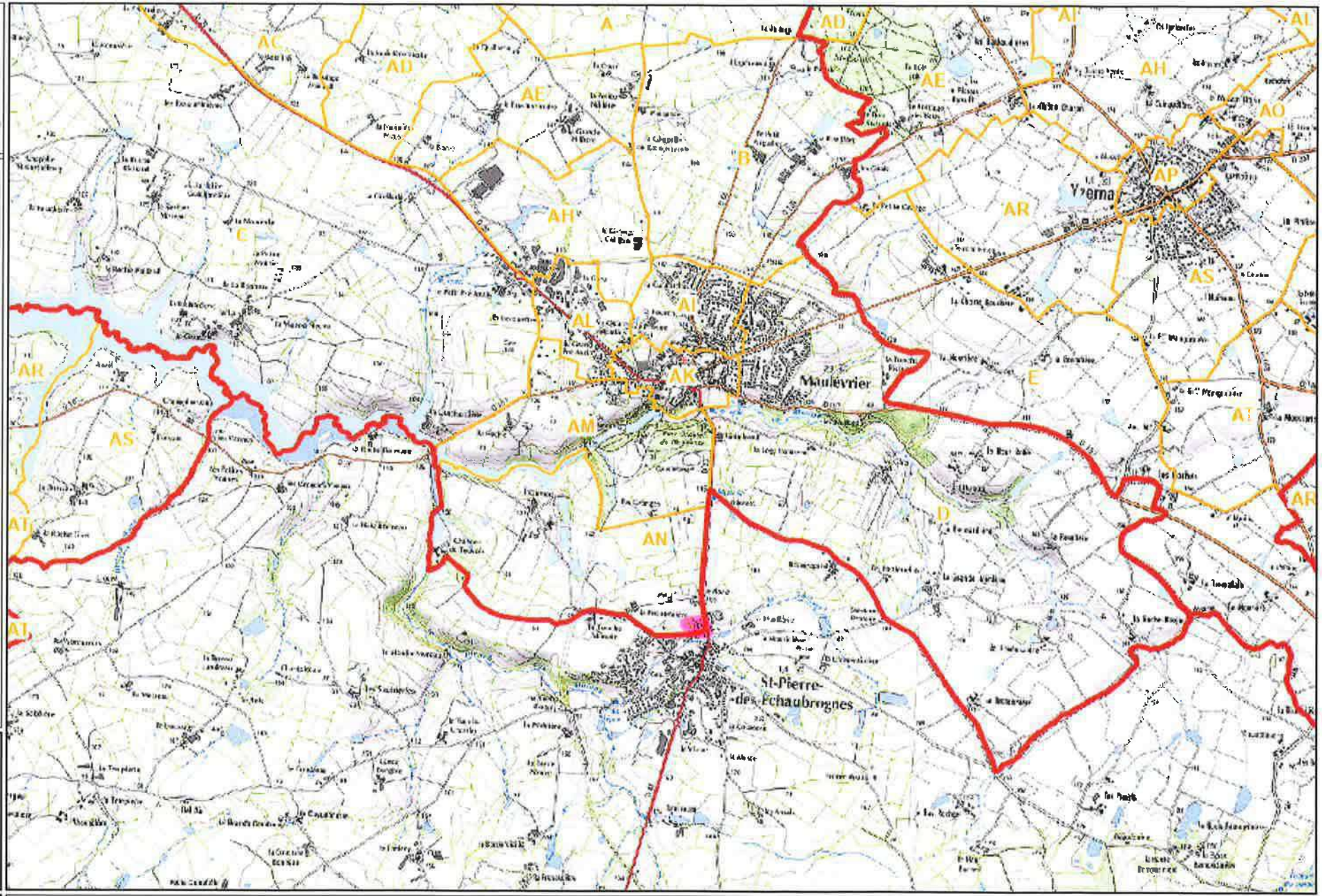
État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Le Choletais
L'audace pour réussir

Plans d'eau
Section
Commune



N
0 610
m

1:36 567

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

06/06/2024

Google Maps



Images ©2024 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2024 Google 20 m

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :	Statut de la demande :
	Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAULÉVRIER

N° de parcelle : AE 0049

Nom du lieu - dit : Chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance

Typologie du bâti : Chapelle

Repères historiques (date) : 17ème siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Chapelle reconstruite en 1860
Calvaire datant de 1921.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage



les écarts de la commune



Index

Aigail (r.) F2
Aiguillier (Le Petit) I4
Anaudonnière (r.) B3
Barbu (Le) F4
Bel Air H2
Bellevue G2
Benardière (Le) D4
Besnardière (La) I7
Bois Joly (Le) E4
Bordage (Le) L2
Bordage Moreau (Le) E4
Brardière (La) E2
Bretonnière (La) K9
Brosse (La) F3
Cassine (La) B2
Champ des Iles (Le) D4
Charpilles (Les) D4
Chevrière (La) D8
Chiron (Le) C2
Colline (La) C4
Côteau (Le) B3
Cour (La) H4
Ecarts (Les) G6
Espérance (L') I4
Fontenelles (Les) I8
Foucherie (La) D5
Fradonnière (La) K8
Fragerie (Grand) E2
Fragerie (Petite) E2
Fragerie (La) F2
Fromentinière (La) G4
Gagnerie (La) F3
Gâts (Les) I7
Geais (Les) I4
Geslière (La) C6
Gouchaud I7
Grange (La Petite) J4
Granges (Les) H7
Grellière (La) F5
Gruie (La) E6
Gruie (La Petite) E6
Guichardière (La) F7
Guillon (Le Grand) H5
Guyonnières (Les) I3
Haie de Reze (La) D2
Herboutière (La) C2
Humeau (L') K7
Jahandières (Les Grand) B3
Jahandières (Les) C3
Jaunière (La Vieille) F4
Jaunière Neuve (La) F4
Justices (Les) I6
Lac (Le) D6
Lais E6
Lais Bonnica (Les) E6
Lais Maudéon E6
Lais Tisseau E6
Luge Bonneau (La) E7
Maison Neuve (La) E6
Ménacdières (Les) G2
Mer Rouge (La) C3
Métairie (La Grande) J8
Mornie (La Grande) B5
Mornie (La Petite) E6
Nollière (La Grande) G4
Nollière (La Petite) H4
Nonneaie (La) E5
Ourmois (L') G7
Palombière (La) J8
Pâtis de l'Arceau (Le) B3
Petite Guichardière (La) D5
Plaissance H4
Plessis (Le) I4
Poitronnière (La Petite) H6
Poitronnière (La) H8
Quillerie (La) G4
Reinaudonnières (Les) E4
Renaudière (La) D4
Richardière (La) D8
Robé (Le Haut) K7
Robé (Le Bas) K6
Roche (La) G7
Roche Bouju (La) L8
Roche Caillard (La) D6
Roche Richard (La) D5
Roche Moreau (La) D5
Rones (Les) E6
Roullère de Robé (La) K7
Roullière (La) I4
Roullière aux Geais (La) I4
Ruffelle (La) E3
Saint-Hélière (La) B3
Terrain (Le) C2
Tilleul (Le) L7
Touche Richard (La) J6
Touvois G6
Touvois (Chemin de) G8
Tuilerie (La) I3
Valoleres (Les) C5
Vieillère (La) C4

Google Maps Maulevrier, Pays de la Loire

CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-RECOUVRANCE



Date de l'image : sept. 2022 © 2024 Google



CHAPELLE NOTRE DAME DE RECOUVRANCE



SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Située route de Toutlemonde, à l'embranchement de la route qui mène à « *La Grande Nillière* ».

RÉFÉRENCE PLAN COMMUNAL
H 4

RÉFÉRENCE CADASTRALE
AE 0049

VISIBLE DU DOMAINE PUBLIC
OUI

PROPRIÉTAIRE
Commune de Maulévrier

HISTORIQUE
Chapelle datant du 17 siècle
Calvaire élevé lors d'une mission en 1921
Origine de la chapelle : un homme avait promis d'édifier une chapelle si les membres de sa famille revenaient vivants des guerres de religion
Chapelle reconstruite en 1860

DESCRIPTIF
Dimension : 6m10
Toit en ardoises
Porte en bois de style gothique
Tympan de la porte orné d'un œil de bœuf en forme de trèfle à 4 feuilles
Au-dessus de la porte, œil de bœuf en forme de trèfle à 4 feuilles
2 fenêtres grillagées de style gothique de chaque coté
Ouverture et angles bordés de blocs de granit taillés
Sommet surmonté d'un clocheton blanc contenant une cloche
Clocheton surmonté d'une croix ferronnée

A l'intérieur : sol carrelé moderne, vitraux aux fenêtres, deux rangées de bancs , autel en marche orné séparé de la nef par une petite grille en fer. Au-dessus de l'autel niche de style gothique contenant deux statues (une représentant une femme et l'autre un enfant). De chaque côté de l'autel, une statue posée sur un socle apposé au mur en hauteur (une représente une femme et une enfant, l'autre un homme)

Devant la chapelle : calvaire constitué de deux rouleaux superposés surmontés d'un petit socle circulaire supportant une croix (tubes) avec un Christ en métal argenté, le tout est en granit, sur le petit rouleau il y a un emplacement vide destiné a une plaque

ÉTAT DES LIEUX
Bon état, sauf murs intérieurs décrépis
Site aménagé : allées gravillonnée bordée de parterre et limité par cinq poteaux de chaque coté reliés par une chaîne
Chapelle entretenue par des bénévoles : les voisins et les hospitaliers de Lourdes

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAULÉVRIER

N° de parcelle : AK 0428 et AK 0463

Nom du lieu - dit : Chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aides

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☒ Risques et nuisances — *Préciser :* Nuisances sonores
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine bâti

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aides

Typologie du bâti : Chapelle

Repères historiques (date) : 1874

Auteur(s) : Architecte TESSIER

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Le Choletais
L'audace pour réussir

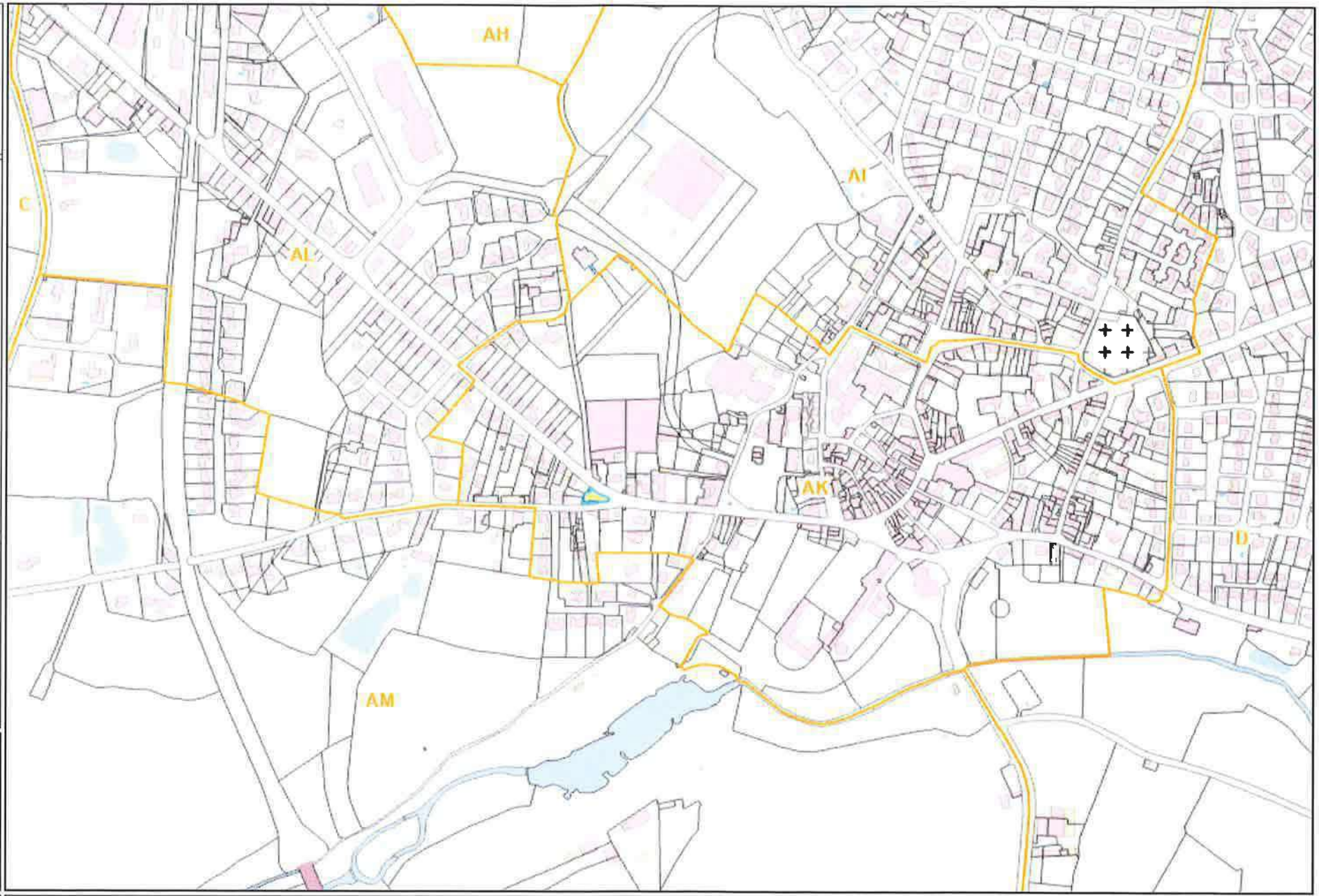
Plans d'eau

Habillages surfaciques

- Parapet
- Etang, Lac
- Cimetière
- Cimetière israélite
- Cimetière musulman
- Piscine
- Cours d'eau
- Voie Privée

Bâtiments

- Bâtiments
- Bâtiments Légers



N

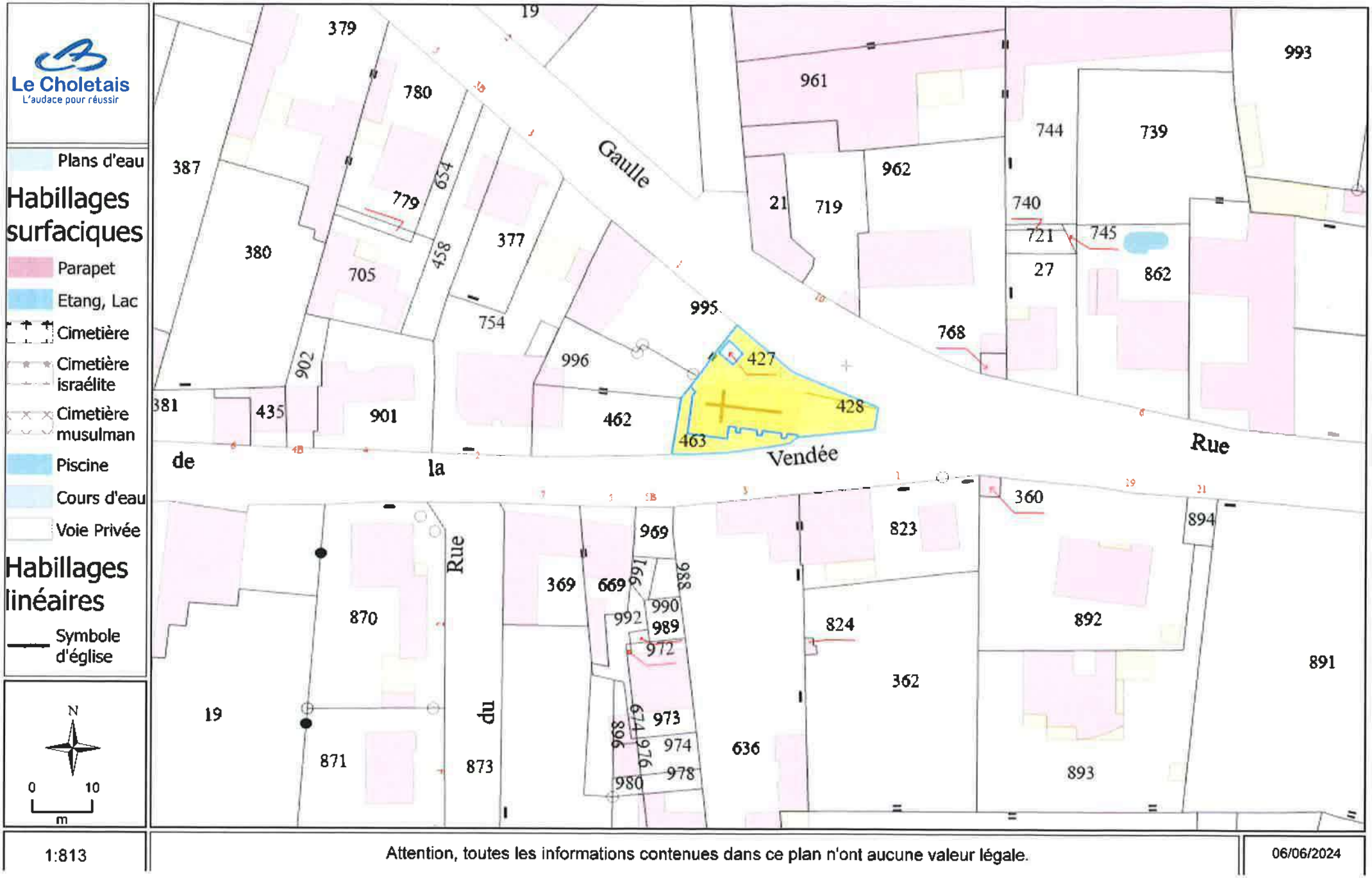
0 110

m

1:6 502

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

06/06/2024



1:813

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

06/06/2024

CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-AIDES





SITUATION GEÉGRAPHIQUE Patte d'oie entre la rue de la Vendée et la rue du Général de Gaulle

RÉFÉRENCE PLAN COMMUNAL F 8

RÉFÉRENCE CADASTRALE AK 0428

VISIBLE DU DOMAINE PUBLIC OUI

PROPRIÉTAIRE Commune de Maulévrier

HISTORIQUE A l'intérieur deux plaques de granite gravées expliquent que "*Cette chapelle fut par charité bâtie pour obtenir secours de la Vierge Marie. IHS 1874* ".
C'est l'architecte TESSIER qui s'en chargea. Mais elle existait déjà en 1647.

DESCRIPTIF Un calvaire est installé sur le gâble du portail d'entrée, et la statue d'une Piéta est assise devant le tympan du même portail.
La chapelle ne possède qu'une nef unique. Un tableau au-dessus de la porte d'entrée montre deux anges agenouillés tenant un ostensoir. Il met un peu de couleur dans cet intérieur peint en blanc. On apprend que ce tableau provient de l'Eglise de Maulévrier et que les Bleus en 1793 s'en servirent de cible. On y voit encore des impacts de balles.

ÉTAT DES LIEUX

Google Maps

1 Rue de la Vendée

CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-AIDES



Date de l'image : sept. 2022 © 2024 Google



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :	Statut de la demande : Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAULÉVRIER

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit : Parc Oriental

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« inventaire » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : Murs d'enceinte du PARC ORIENTAL

Typologie du bâti : murs en pierre

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Google Maps



Images ©2024 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2024 Google 100 m

Google Maps

4 Chem. du Grand Pont

MURS D'ENCEINTE DU PARC ORIENTAL



Date de l'image : avr. 2013 © 2024 Google



Google Maps

D20

MURS D'ENCEINTE DU PARC ORIENTAL



Date de l'image : sept. 2022 © 2024 Google



Google Maps

D20

MURS D'ENCEINTE DU PARC ORIENTAL

Maulevrier, Pays de la Loire

Google Street View

sept. 2022 Voir plus de dates



Date de l'image : sept. 2022 © 2024 Google



Google Maps

Le Goucheau

MURS D'ENCEINTE DU PARC ORIENTAL



Date de l'image : sept. 2022 © 2024 Google



Google Maps

Le Goucheau

MURS D'ENCEINTE DU PARC ORIENTAL



Date de l'image : sept. 2022 © 2024 Google



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir por les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :	Statut de la demande :
	Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAULÉVRIER

N° de parcelle : 30631

Nom du lieu - dit : Terrain de boules Rue Jean de la Fontaine

Date de la demande : 05/08/2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

❑ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

❑ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

❑ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

❑ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Historique ❑ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : Arbres remarquables

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé : centenaire

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

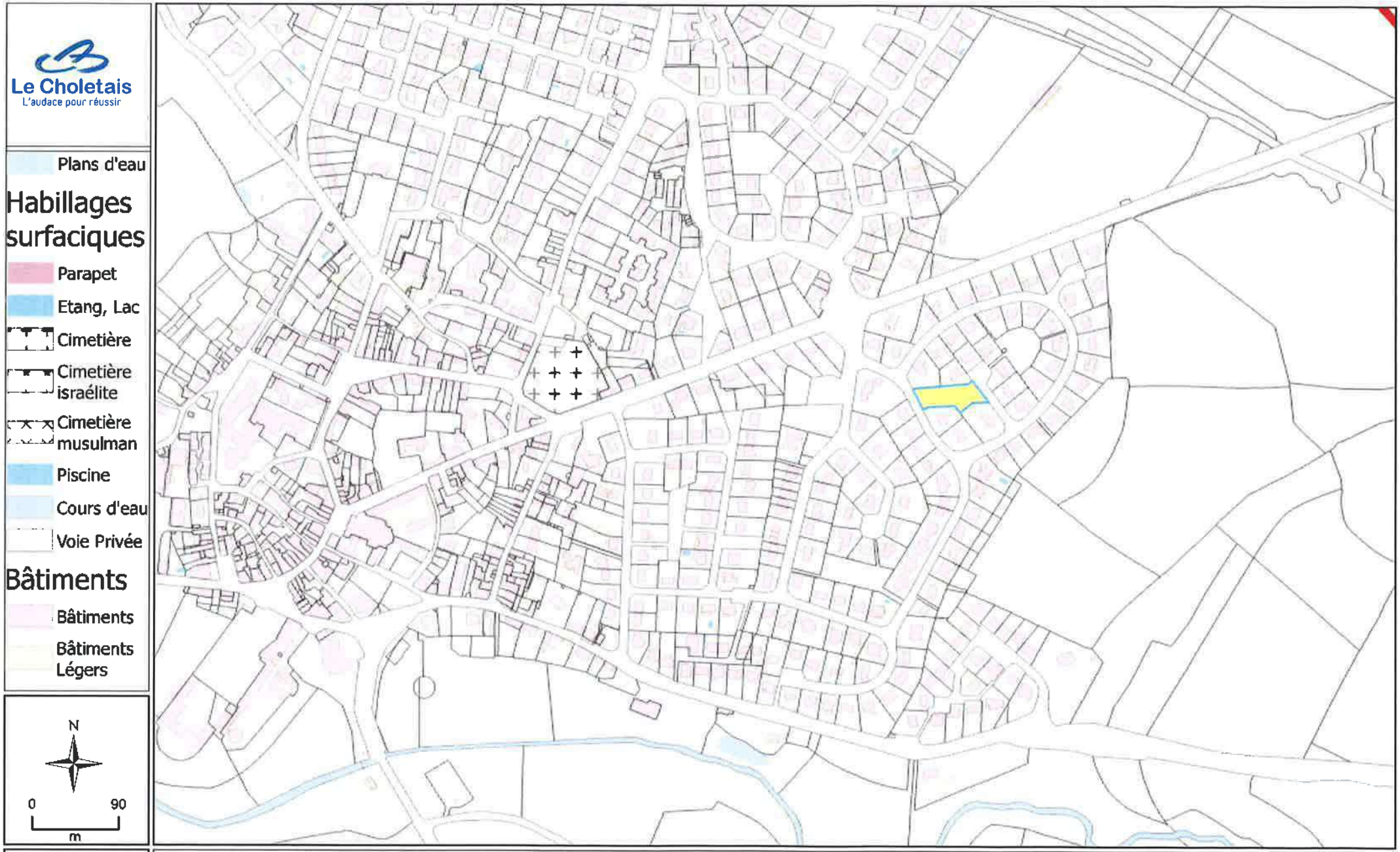
Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage



1:5 212

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

06/06/2024

Google Maps

39 Rue la Fontaine

Terrain de pétanque - Rue Jean de la Fontaine



Date de l'image : avr. 2013 © 2024 Google



FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAULÉVRIER

N° de parcelle : D 1086 " Le Champ de la Croix "

Nom du lieu - dit : Derrière la rue Boileau

Date de la demande : 05/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« inventaire » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : arbre remarquable

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

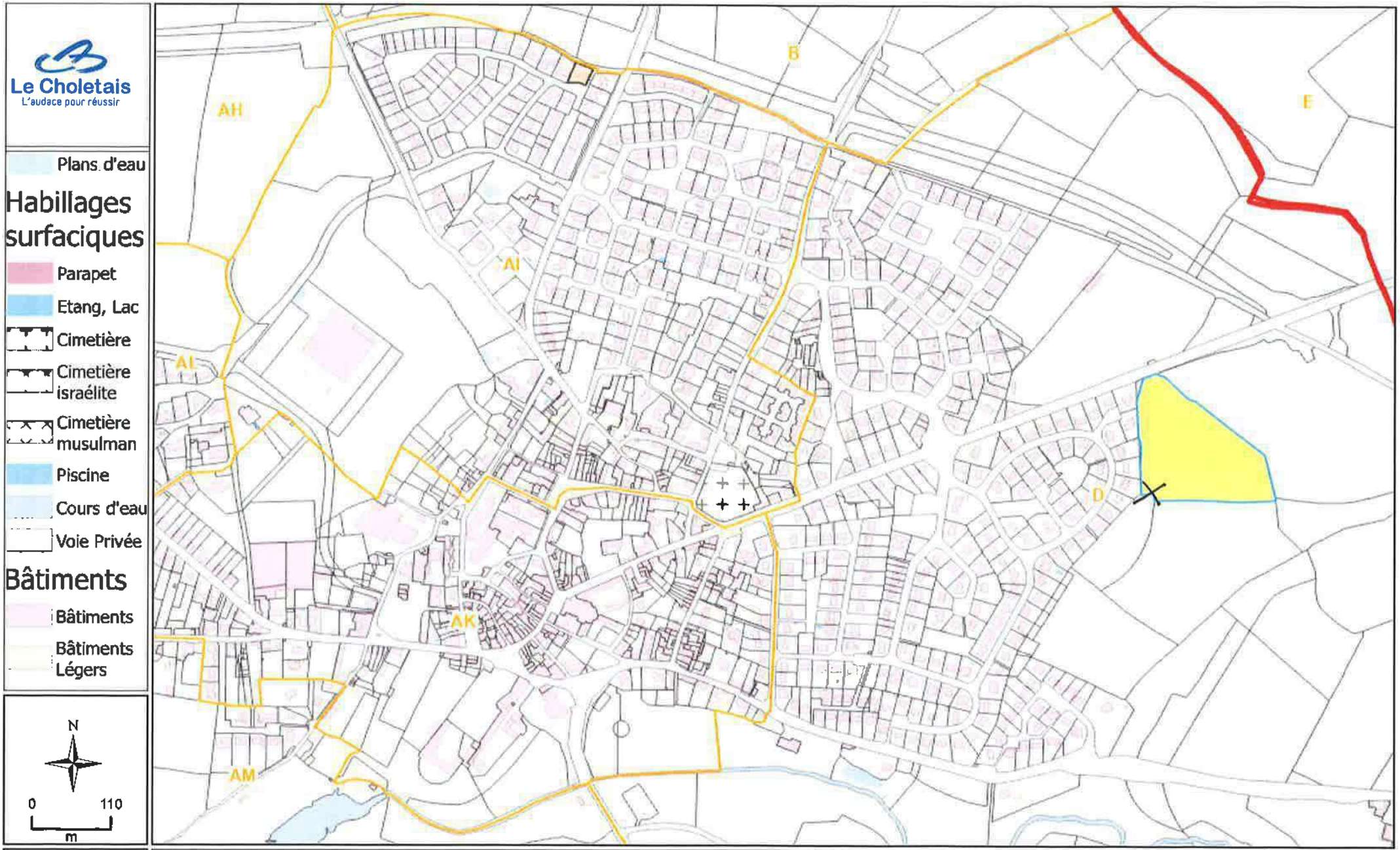
Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage



1:6 888

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

06/06/2024

Google Maps



Images ©2024 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2024 20 m

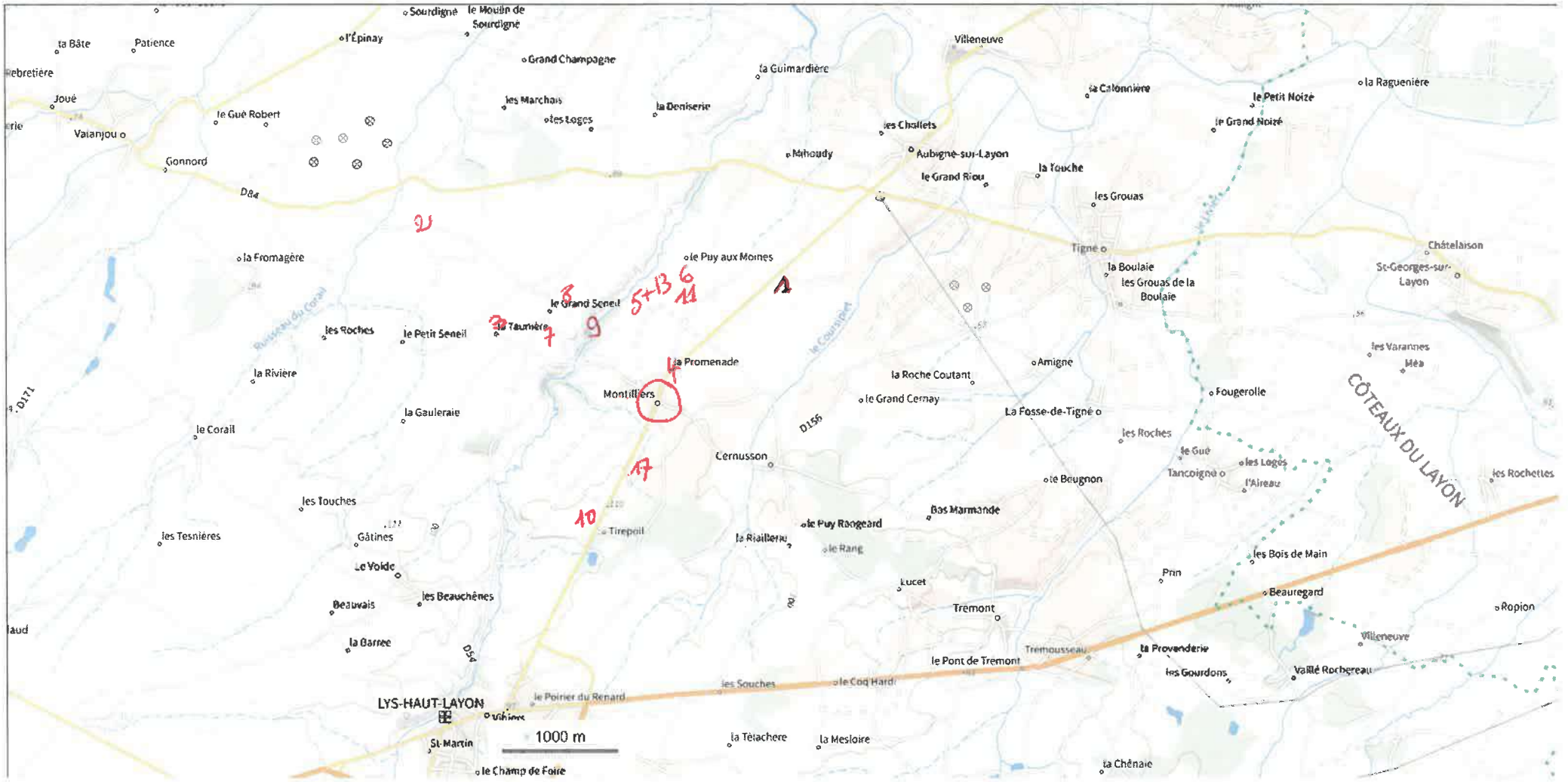
commune	adresse	N° parcelle	type de bâtiment	inventaire du patrimoine bâti
Vezins	RD 960	ZL 10	Calvaire	
Vezins	59 rue Nationale	AE 62	Maison	
Vezins	Rue Nationale	-	Statue	
Vezins	Rue Nationale	AE 39	Croix au cimetière	
Vezins	rue des Landes	AL 211	Calvaire	
Vezins	7 rue des Landes	AL 189	Lavoir	
Vezins	Rue de l'Epiletterie	AC 331	Calvaire	
Vezins	Le Bourg	AB 324	L'Eglise Saint Pierre	
Vezins	La Gare	C 126	Bâtiment	

Vezins	La Garenne	AC 69	Puit	
Vezins	2 rue Nationale	AB 983	Château situé dans le centre bourg	
Vezins	rue Nationale	AB 99	Les douves du Château	 
Vezins	27 rue Nationale	AB 770	Bâtiment (Boule de Fort)	
VEZINS	17 rue Nationale	AB 320	Bâtiment (ancien Prieuré)	
Vezins	2 Impasse du Couvent	AB 551	Ancien Couvent	
Vezins	Rue Traversière	AB 247	Têtes sculptées	 
Vezins	Impasse de la Justice	AB 249	Ancien palais de justice	
Vezins	Route des Poteries	AB 95	Chapelle	

Vezins	rue de Cheneveau	AB 830	Statue (au Canal)	
Vezins	30 Rue de Cheneveau	AI 30	Maison tisserand	
Vezins	38 Rue de Cheneveau	AI 37	Maison	
Vezins	Route de la Tourlandry	Sur RD 65	Calvaire	
Vezins	Le Chiron Breteau	ZH 56	Moulin	
Vezins	Régnier	ZH 81	Four à pain	
Vezins	Régnier	ZE 42	Moulin	
Vezins	La Limonière	D 189	Calvaire	
Vezins	4 rue du Fief Gaudy	E377	Four	

Vezins	La Blanchirie	AD 260	Bâtiment	
Vezins	Les Poteries	E 167	Lavoir	
Vezins	L'Espéronnière	A 633	Château de l'Espéronnière	
Vezins	L'Espéronnière	A 666 - A 633	Bâtiments	 

géoportail

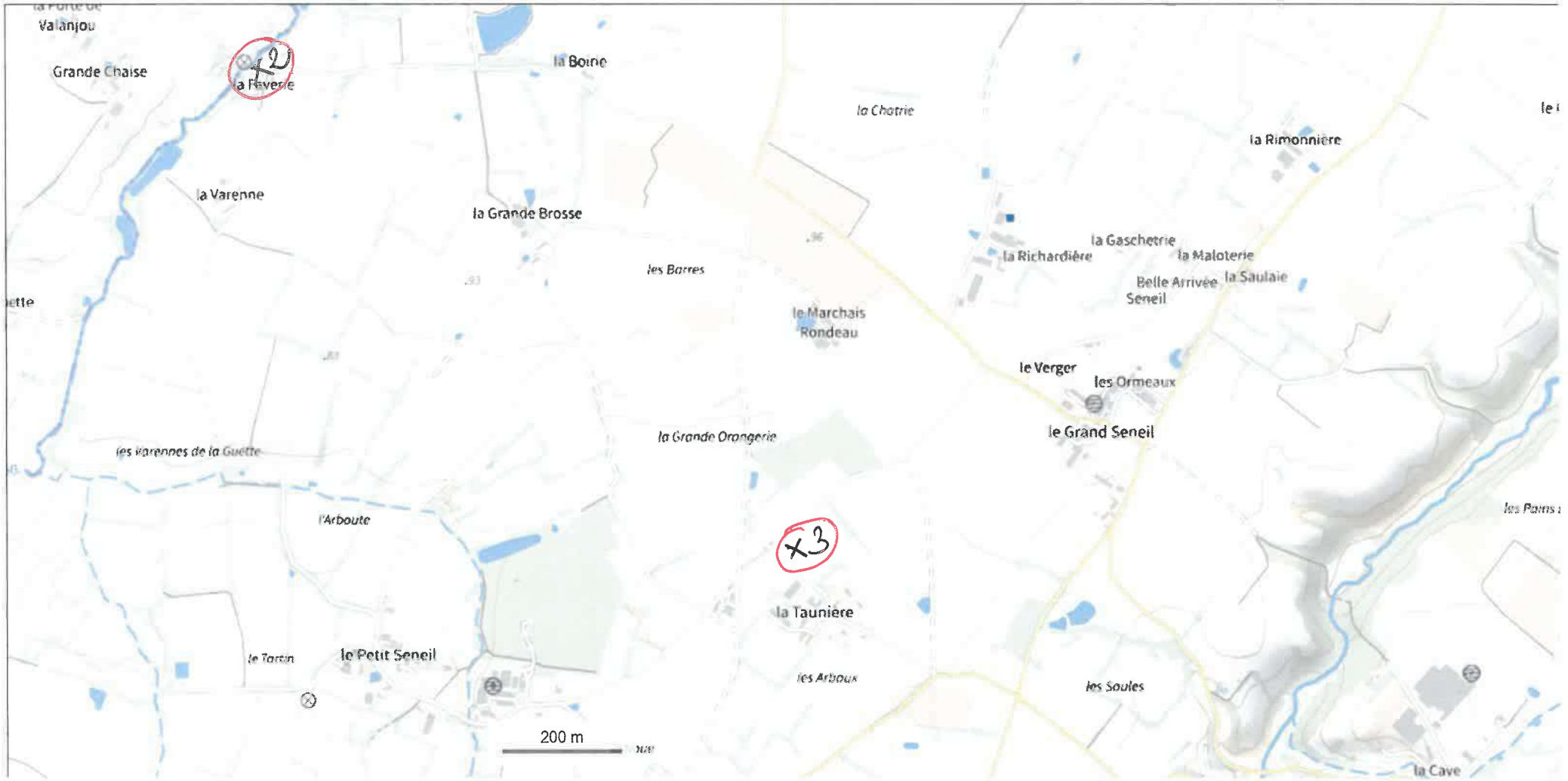


© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 27' 03" W
Latitude : 47° 11' 03" N

Montfilliers

géoportail



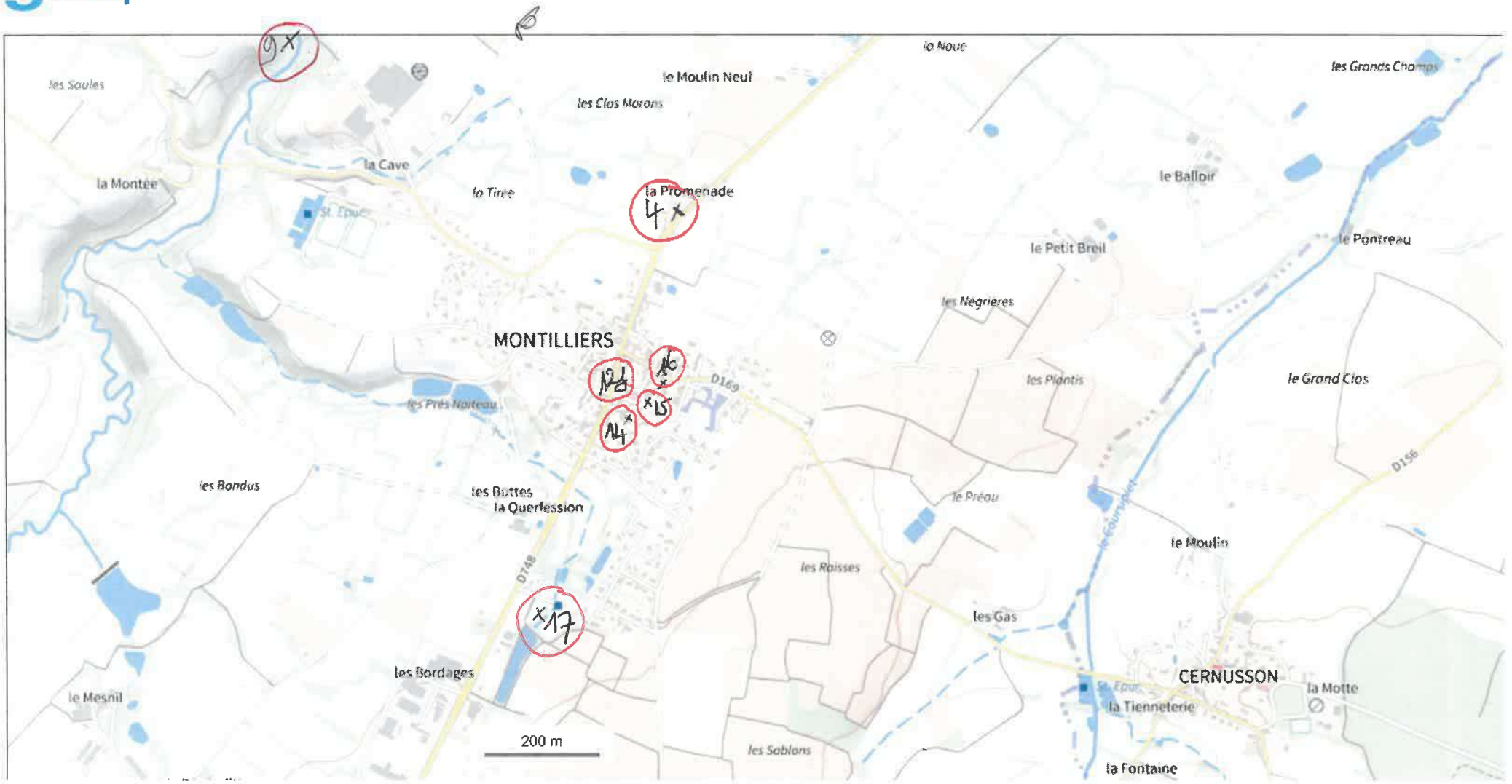
© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 31' 41" W
Latitude : 47° 11' 46" N

Montilliers

2 Statue de la Vierge à la Faverie
3 Calvaire la Petite Tauniere

géoportail



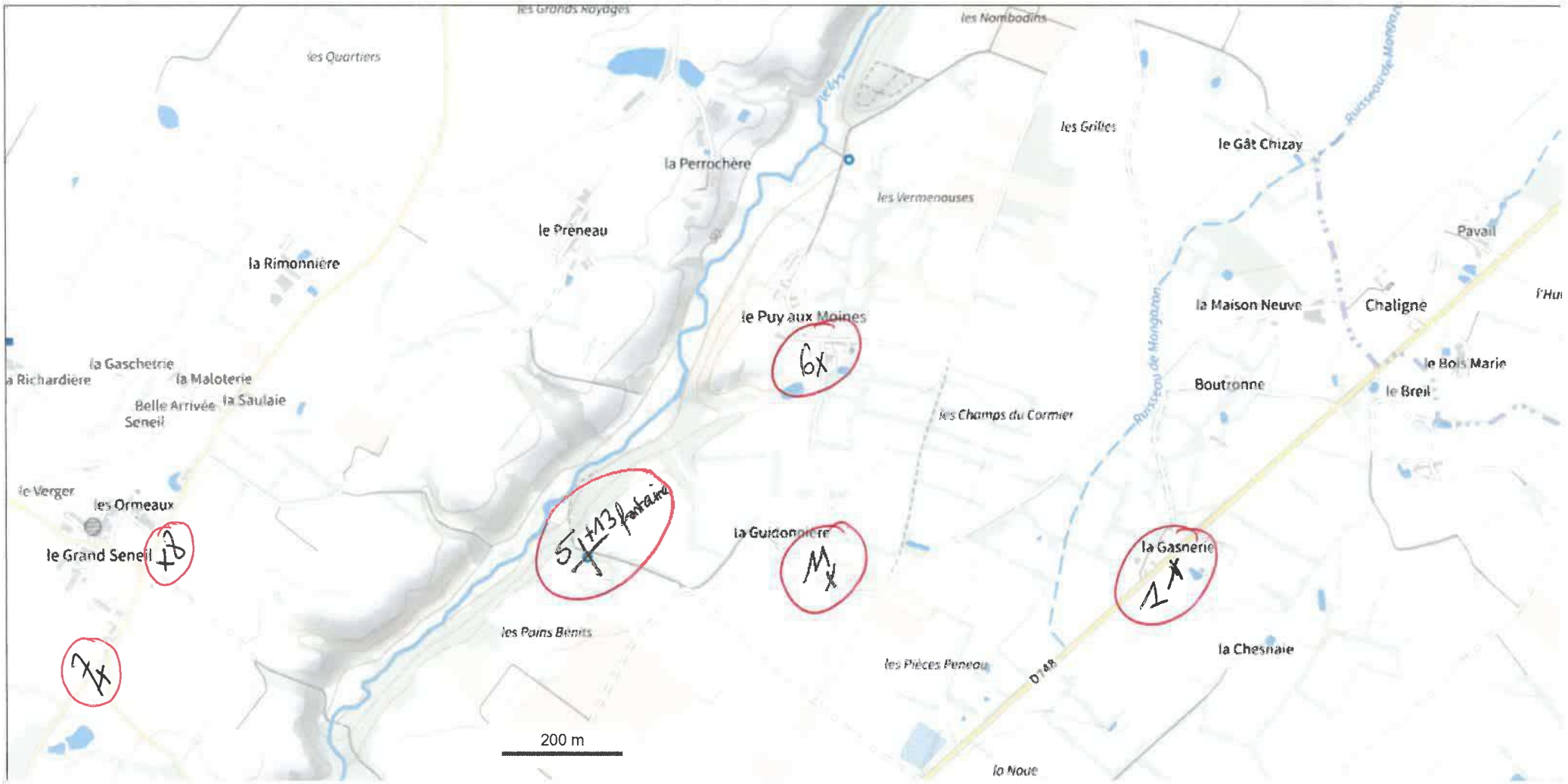
© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 29' 37" W
Latitude : 47° 10' 55" N

Montilliers

4 Calvaire de la Promenade
9 Notre Dame du Lys
12 Notre Dame de la Paix, Monument aux Morts
14 Four à pain 1 place Marie Leroy
15 Four à métaux 4 rue du Puits du Four
16 Pompe de puits rue du Puits du Four
17 Le Lavoir de la Fontaine

géoportail



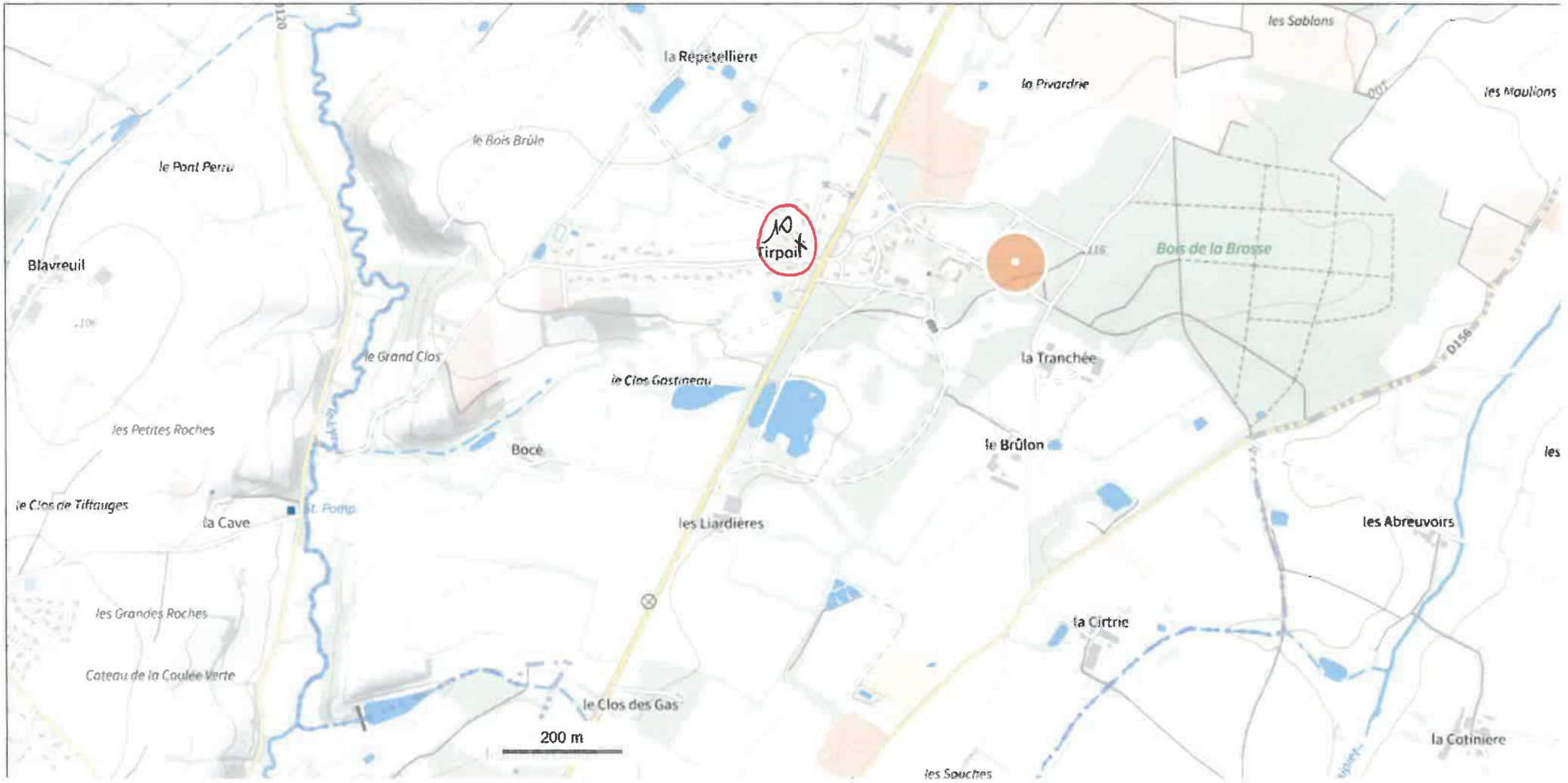
© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 29' 41" W
Latitude : 47° 11' 56" N

Montilliers

1 Statue du Sacré Coeur la Gasnerie
5 Croix à la Croix des Martyrs
13 fontaine à la Croix des Martyrs
6 Statue de la Vierge - le Puy aux Moines
7 Calvaire le Grand Seneil
8 Croix les Ormeaux

géoportail



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 30' 36" W
Latitude : 47° 09' 56" N

Montilliers 10 Croix Saint Marc - Chemin des Bordages

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : Non delimité

Nom du lieu - dit : Rue du Commerce

Date de la demande : 10/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue : 15/06/2024

Photographe : Sylvie BARBATO

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix.

Typologie du bâti : en Granit.

Repères historiques (date) : 1800.

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale.

Descriptif du bien :

Croix en granit dans espace paysagé, en bordure de chemin communal.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

bien culturel.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

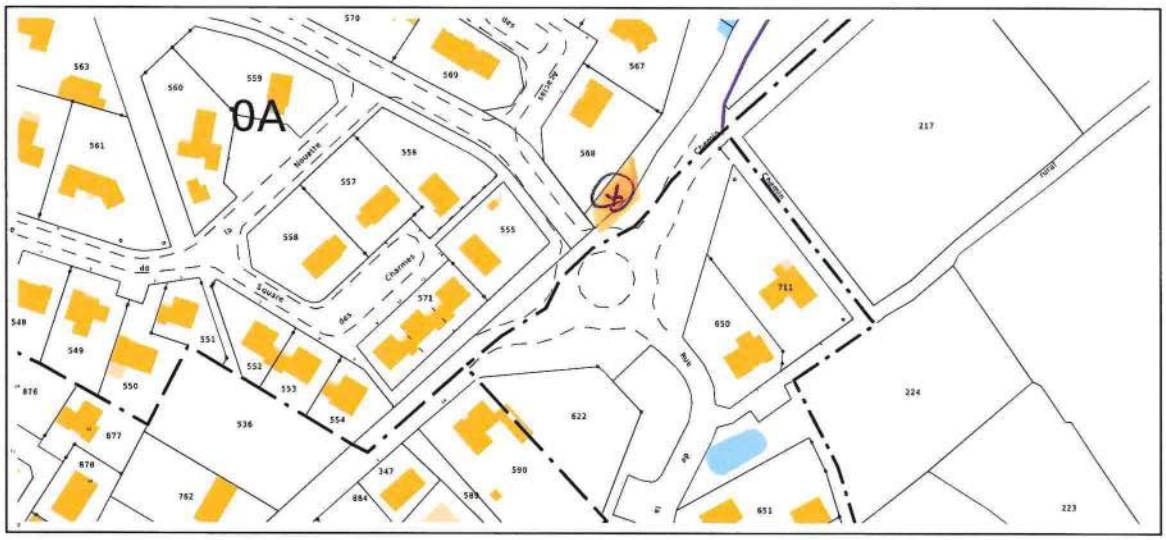
B. etat

Descriptif des abords :

Paysagé.



cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

VISA : AR 09/04/2024
HD

-PLUi 16/10/24

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint-Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : domaine public
Nom du lieu - dit : La Rivière
Date de la demande : 20/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☒ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :* exploitation agricole à proximité
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47,173036 -0,900189

Photographie :

Date de la prise de vue : 20/06/2024 (jointe)

Photographe : Marie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : calvaire

Typologie du bâti : croix scellée sur un socle de pierre

Repères historiques (date) : 1886

Auteur(s) : Rimbault ~ Plumeau ? (inscription gravée)

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

croix en granit scellée sur un socle en granit

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire ou de la déplacer sans autorisation communale

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

très bon état ~ calvaire repositionné lors de la création de la déviation RD 15 (2020)

Descriptif des abords :

abords très bien entretenus
dessservis par l'ancienne RD 15


JUBILE

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : AB707

Nom du lieu - dit : rue des Mauges

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Fontaine/puits en briques et pierre de forme hexagonale

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle AB707
32 rue des Mauges

Photographie :

cf photo ci-jointe

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : fontaine de la rue des Mauges

Typologie du bâti : construction hexagonale le long de la rue des Mauges

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété privée (M.Barras et Mme Collard)

Descriptif du bien :

Fontaine/puits en briques et pierres de forme hexagonale

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Fontaine rue des Mauges



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES EN MAUGES

N° de parcelle : AD 47

Nom du lieu - dit : .....

Date de la demande : 31 05 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

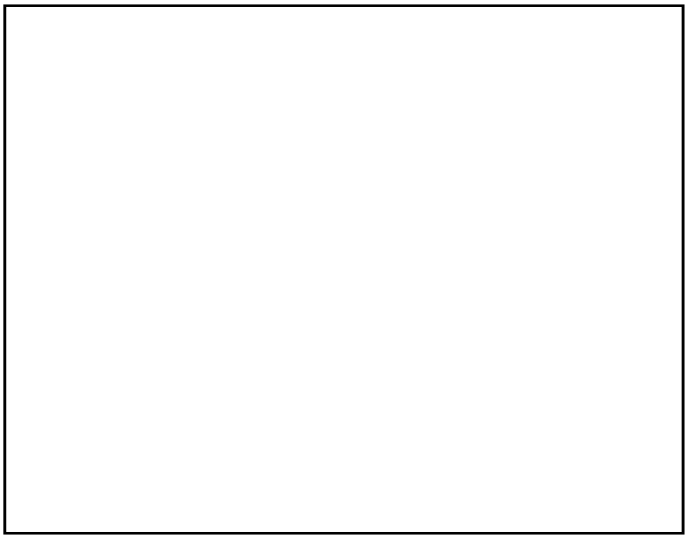
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

47.0480018,-0.8143214

Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : lavoir

Typologie du bâti : pierres

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : communale

Descriptif du bien :

LE LAVOIR
Bâtiment d'environ 40 m² en pierres.

Les femmes aimaient à se retrouver, à genoux dans un petit caisson en bois qu'on appelait « le garde-genoux », autour du lavoir pour laver le linge bien sûr mais aussi pour échanger les nouvelles des uns et des autres, rire...
Le lavoir était une retenue d'eau installée sur une source, un ruisseau, comme en témoigne le puits à côté, avec le courant d'eau le linge était toujours lavé dans une eau propre.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : AB 690

Nom du lieu - dit : la Croix de Chêtz

Date de la demande : 10 /06/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

❑ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

❑ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

❑ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix.

Typologie du bâti : Croix en Granit

Repères historiques (date) : 1933

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privé.

Descriptif du bien :

Croix en Granit sur parcelle privée dans un carrefour.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Bien cultuel.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

B. Etat

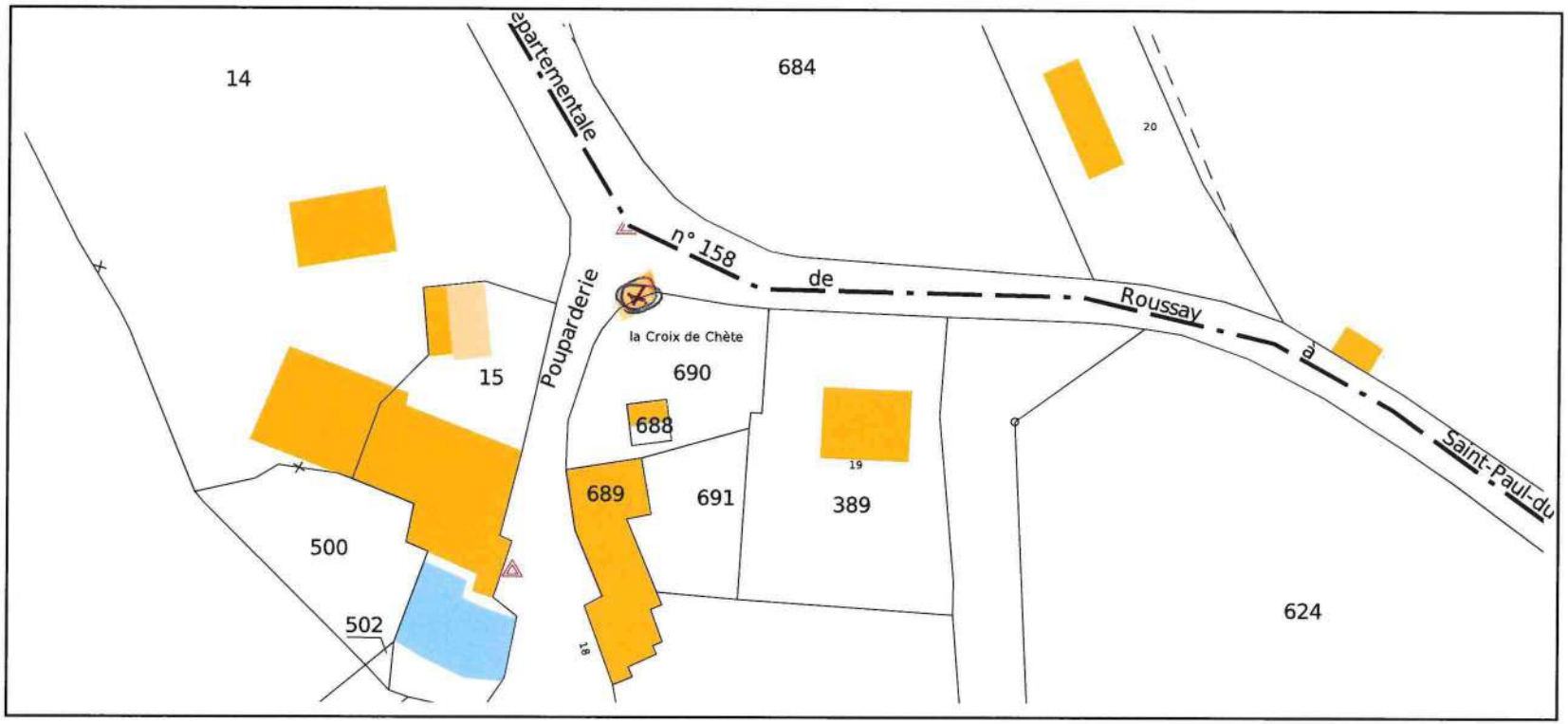
Descriptif des abords :

Habitation.

Départementale. N° 158.


La Cro
1933

cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

VISA : AR 09/04/2024
HD

→ PLUi 16/10/24

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Bégrolles-en-Mauges / Saint-Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : parcelle de Bégrolles
Nom du lieu - dit : la Guignardière (Saint Léger)
Date de la demande : 28/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☒ Activités agricoles — *Préciser :* à proximité de champs cultivés
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47,115379 -0,921303

Photographie :

Date de la prise de vue : 20/06/2024 (jointe)
Photographe : mairie St Léger

Patrimoine

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : pont en pierre de la Guignardière

Typologie du bâti : pont en pierre

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

pont en pierre de schiste très ancien, recouvert d'une dalle de béton

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire ou de le déplacer sans autorisation communale

Paysage

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

dégradé

Descriptif des abords :

abords non entretenus

desservi par un chemin agricole et piétonnier appartenant à la commune de Saint Léger



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : AB395

Nom du lieu - dit : 81 rue du Général de Gaulle

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Maison en pierres de tuffeau, elle appartient la famile Cassin, famille de notables

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle AB395
face à la rue des Mauges

Photographie :

cf photo ci-jointe

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison Cassin

Typologie du bâti : Ancienne maison bourgeoise au centre du bourg

Repères historiques (date) : avant la Révolution

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété privée (Hubert Cassin)

Descriptif du bien :

Maison en pierres de tuffeau, elle appartient à la famile Cassin, famille de notables

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Maison Cassin 81 rue de Général de Gaulle



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES EN MAUGES

N° de parcelle : .....

Nom du lieu - dit : Noisy

Date de la demande : 21 /06/ 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Vierge de Noisy

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

statue de la Vierge Marie au carrefour entre la RD 200 (route de Nuaillé) et la VC2 (route de Noisy)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : Non défini

Nom du lieu - dit : Chemin de la Fredonnière

Date de la demande : 10/06/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue : 15 juin 2024

Photographe : Sylvie BARBARIN

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix.

Typologie du bâti : en granit

Repères historiques (date) : 1900.

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en Granit.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Bien cultuel.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

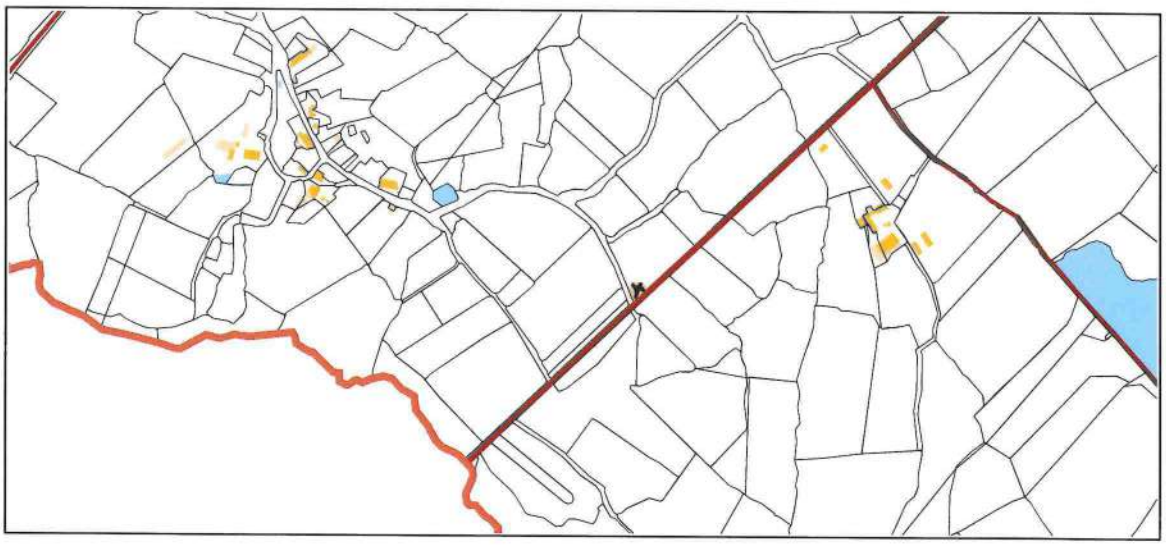
B. Etat.

Descriptif des abords :

A proximité d'une route départementale. RD 25



cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : AB356

Nom du lieu - dit : place Abbé Thuillier

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Lieu de culte toujours utilisé, le clocher est en cours de restauration

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle AB356

Photographie :

Cf photo jointe

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église Notre Dame de l'Assomption

Typologie du bâti : Toiture représentant une croix, tour du clocher à l'entrée principale

Repères historiques (date) : 1853, ajoût du clocher 1863

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété communale

Descriptif du bien :

Lieu de culte toujours utilisé, le clocher est en cours de restauration

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Eglise



VISA : AR 09/04/2024
HD

→ PLUi 16/04/24

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint-Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : ZA11
Nom du lieu - dit : Le Pas Montagnais
Date de la demande : 20/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☒ Activités agricoles — *Préciser :* bord d'un champ cultivé
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

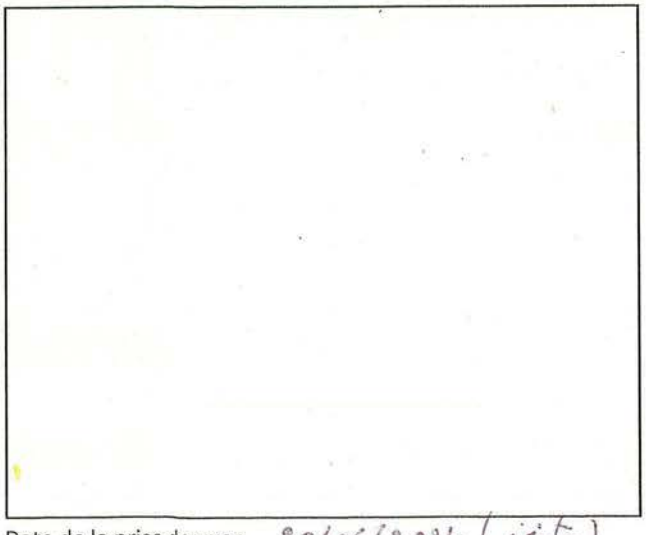
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Coordonnées GPS :
47,113596 - 0,922134

Photographie :



Date de la prise de vue : 20/06/2024 (jointe)

Photographe : mairie

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : statue de la Vierge

Typologie du bâti : statue sur socle de pierre

Repères historiques (date) : 1938

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

statue de la Vierge Marie de Lourdes, érigée sur un socle de pierre en 1938, lors d'un jubilé marial

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire ou de la déplacer sans autorisation communale

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

Etat du bien / Etat de l'arbre :

bon état.

Descriptif des abords :

desservie par la VC 101 et la VC 6

abords bien entretenus


JUBILÉ MARIAL
1938

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : B 365

Nom du lieu - dit : la Nongille

Date de la demande : 10 / 06 / 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue : 15 / 06 / 2024

Photographe : Sylvie BARBAUD

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix

Typologie du bâti : Cultuel

Repères historiques (date) : 1800

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en granit surelevée d'un socle en Pierre et Brique

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Edifice Cultuel.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

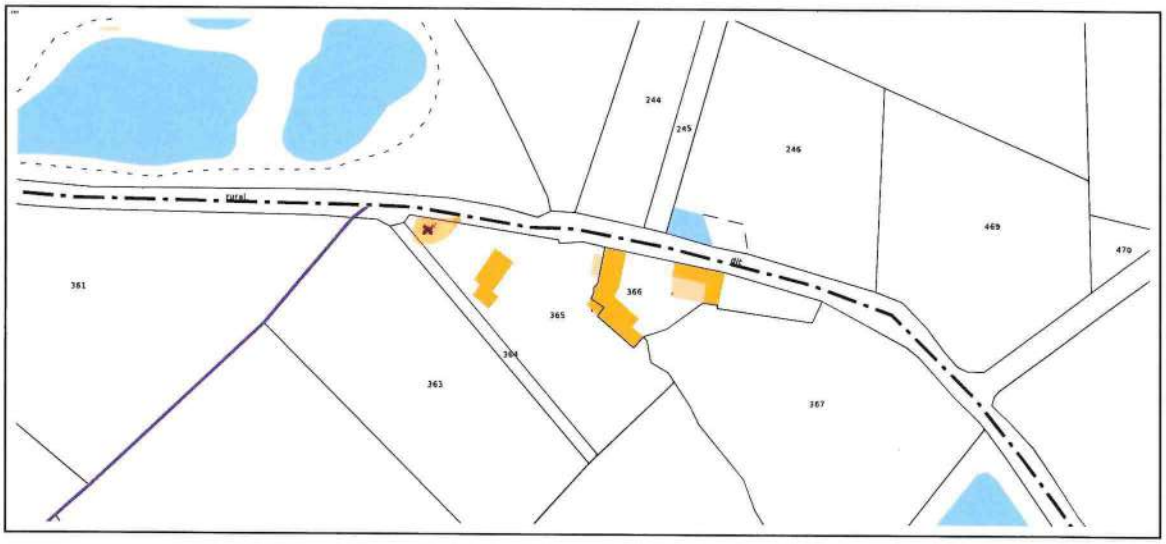
T. B état.

Descriptif des abords :

Habitations

Patrimoine et Paysage

cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES-EN-MAUGES

N° de parcelle : .....

Nom du lieu - dit : Carrefour entre la rue de la Forêt et la rue du parc

Date de la demande : 21 / 06/ 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : calvaire

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :


D 200
LA TESSOUALLE
MAULÉVRIER
D 300
CHOLET

VISA : AR 09/04/2024
HD

PLUi INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint-Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : domaine public
Nom du lieu - dit : rond point RD752 / rue de Bretagne
Date de la demande : 09/04/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☒ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :* proximité RD752 voies
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.092481, -0.915821

Photographie :

if 2 photographies

Date de la prise de vue : 5/07/2024

Photographe : commune St-Léger-sous-Cholet

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : croix en pierre

Typologie du bâti : calvaire

Repères historiques (date) : inscription "jubilé 1037"

Auteur(s) : inconnu

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Calvaire en granit (croix et socle) avec plaque "jubilé 1037"

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

autorisation communale pour intervenir

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

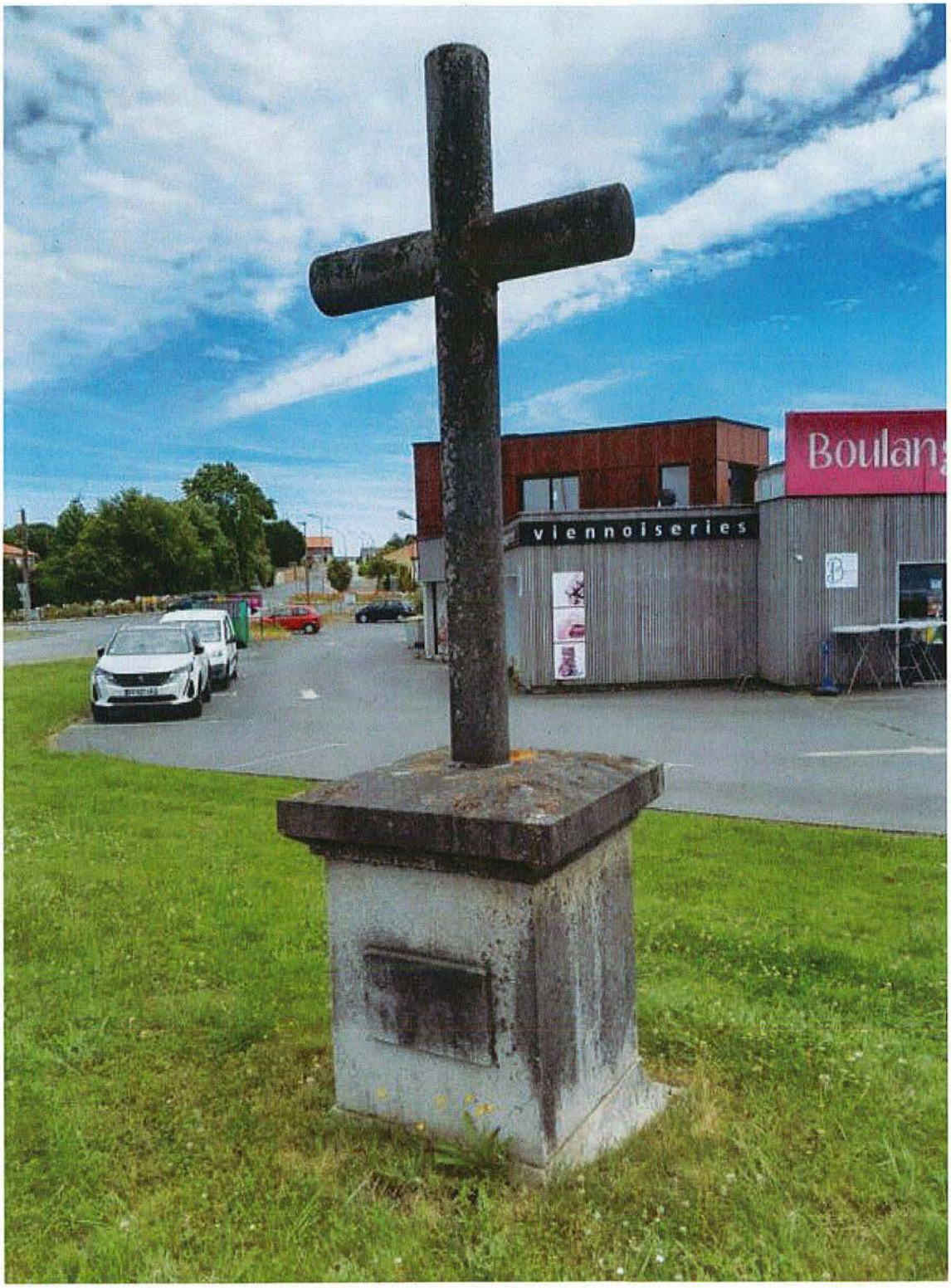
Patrimoine et Paysage

Etat du bien / Etat de l'arbre :

bon état.

Descriptif des abords :

très bien entretenus. Proximité de la 2x2 voies RD 752.


viennoiseries



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : AK94

Nom du lieu - dit : la Gare

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Maison ancienne et dépendance en pierres et briques

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle AK94
sur la D147 (route du May sur Èvre)

Photographie :

Cf photo jointe

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison et dépendance de la Gare

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété privée (M. Rézeau et Mme Fradin)

Descriptif du bien :

Maison ancienne et dépendance en pierres et briques

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Maison ancienne à la Gare



Dépendance maison de la Gare



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : non delimité

Nom du lieu - dit : Rue de la Fraisie

Date de la demande : 10 / 06 / 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☒ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix.

Typologie du bâti : en granit.

Repères historiques (date) : 1900.

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée.

Descriptif du bien :

Croix entourée de Galle.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Bien entretenu.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

B. Etat.

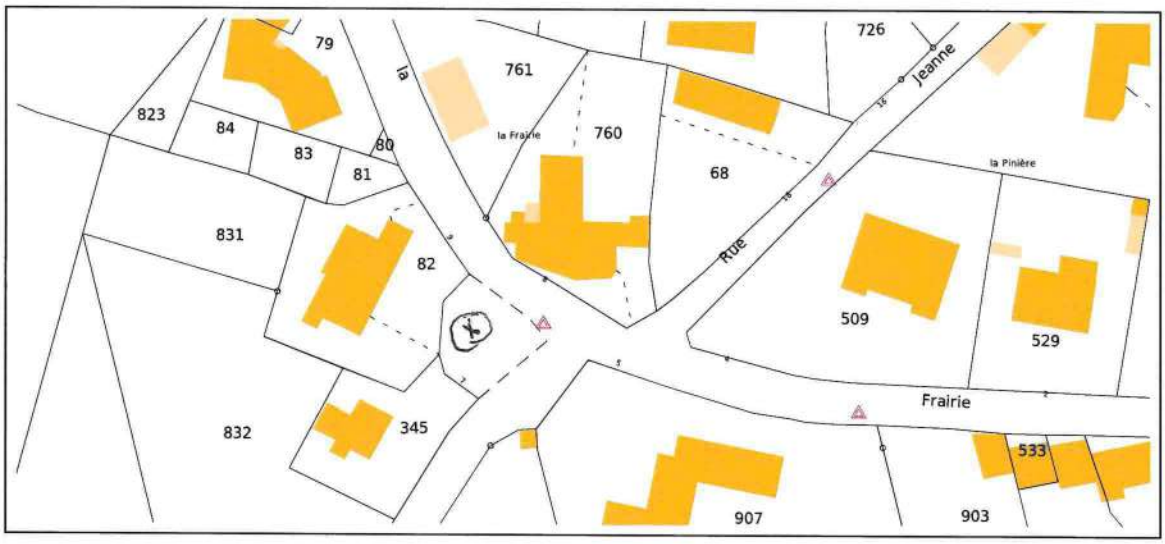
Descriptif des abords :

Habitation

Rue communale.

Patrimoine et Paysage

cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : ZR65 et ZR94

Nom du lieu - dit : la Guilbauderie

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Une des plus anciennes fermes de Trémentines

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelles ZR65 et ZR94
sur la VC4

Photographie :

Cf photo ci-joint

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : la Guilbauderie

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1470

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriétés privées (M.et Mme Vitré/M.Humeau)

Descriptif du bien :

L'une des plus anciennes fermes de Trémentines (2 bâtiments)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

La Guilbauderie



VISA : AR 09/04/2024
HD

PLU INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint-Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : domaine public
Nom du lieu - dit : rond point central
Date de la demande : 20/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☒ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Coordonnés GPS :
47,092846 -0,910506

Photographie :

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : mairie

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : croix au rond point central

Typologie du bâti : calvaire

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : communale

Descriptif du bien :

calvaire en granit

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé : _____

Taille Hauteur : _____ Diâmètre : _____

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre : _____

Justifier : _____

Etat du bien / Etat de l'arbre :

bon état

Descriptif des abords :

abords très bien entretenus

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage


DRIVE
Intermarché
à 5 minutes
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DRIVE
amazon hub

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : DOMAINE PUBLIC

Nom du lieu - dit : Rue du commerce.

Date de la demande : 09/07/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan.

Photographie :

Voir Photo

Date de la prise de vue : 09/07/2024.

Photographe : Sylvie BARBAUD

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LA PLAINE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 09/07/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

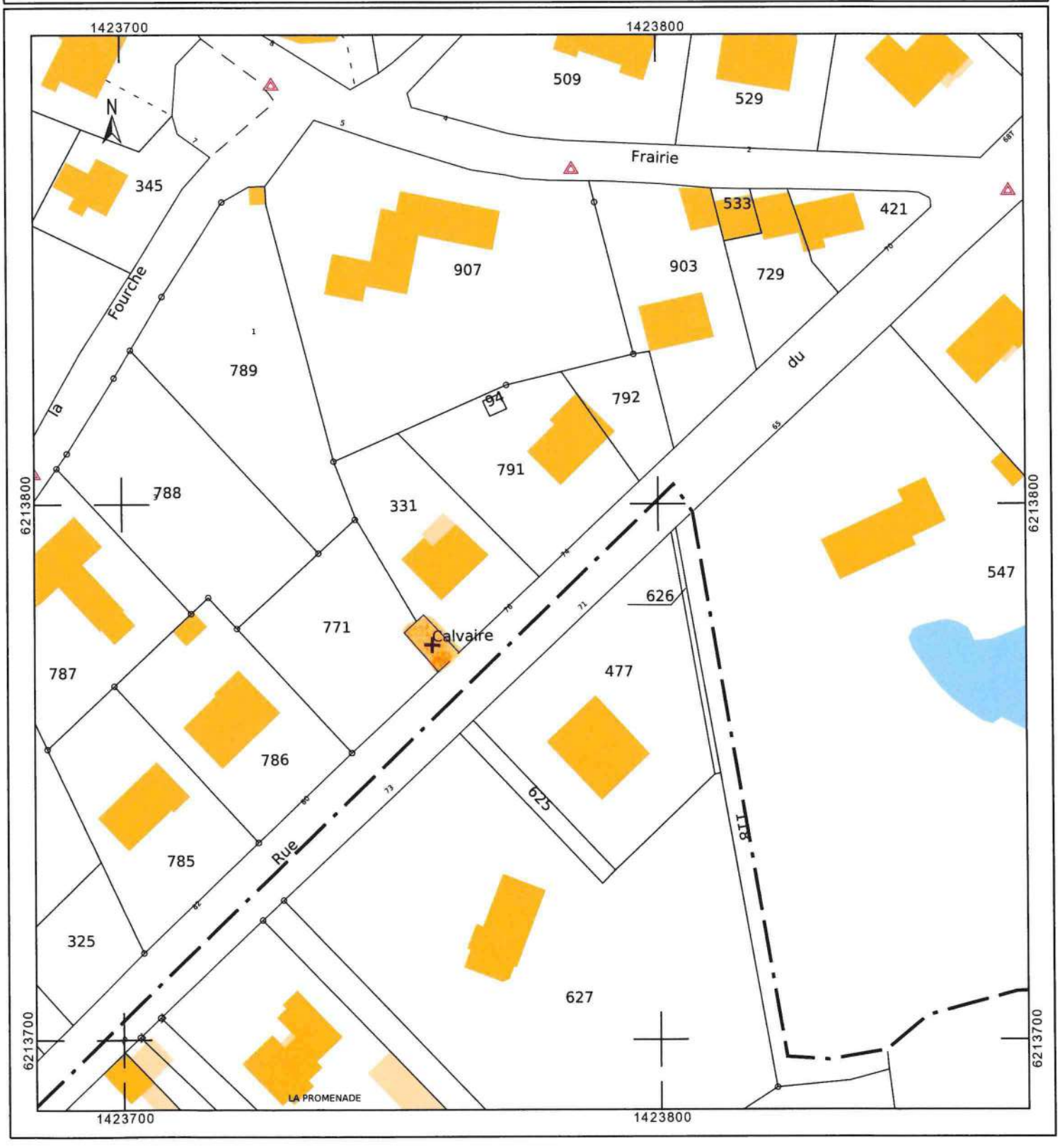
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Cholet
42 RUE DU PLANTY 49300
49300 CHOLET
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87
sdif49.cholet@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : ZE86, ZE85, ZE76, ZE77

Nom du lieu - dit : la Florancière

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Ancienne ferme fortifiée, entrée arc en plein cintre

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle ZE86, ZE85, ZE76, ZE77
à proximité de la voie ferrée

Photographie :

Cf photo jointe

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : la Florancière

Typologie du bâti : Bâtiments en pierre

Repères historiques (date) : XVIIIème siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété privée (M.et Mme Duflot/ M.et Mme Rio M.et Mme Séchet)

Descriptif du bien :

Ancienne ferme fortifiée, entrée arc en plein cintre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

La Florancière



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : C453, C454, C459

Nom du lieu - dit : la Boulaye

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Ancien château, entrée en anse de panier

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle C453, C454, C459
sur la D160E (route de Nuaillé)

Photographie :

Cf photo jointe

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : la Boulaye

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : XVIème siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété privée (M.Raby et Mme Tricoire)

Descriptif du bien :

Ancien château, entrée en anse de panier

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

La Boulaye



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : E 644.

Nom du lieu - dit : la Chapelle des Places.

Date de la demande : 10/06/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☒ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle des Places.

Typologie du bâti : Petite Chapelle.

Repères historiques (date) : 1800.

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privee.

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Chapelle representant une legende.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

T. B état.

Descriptif des abords :

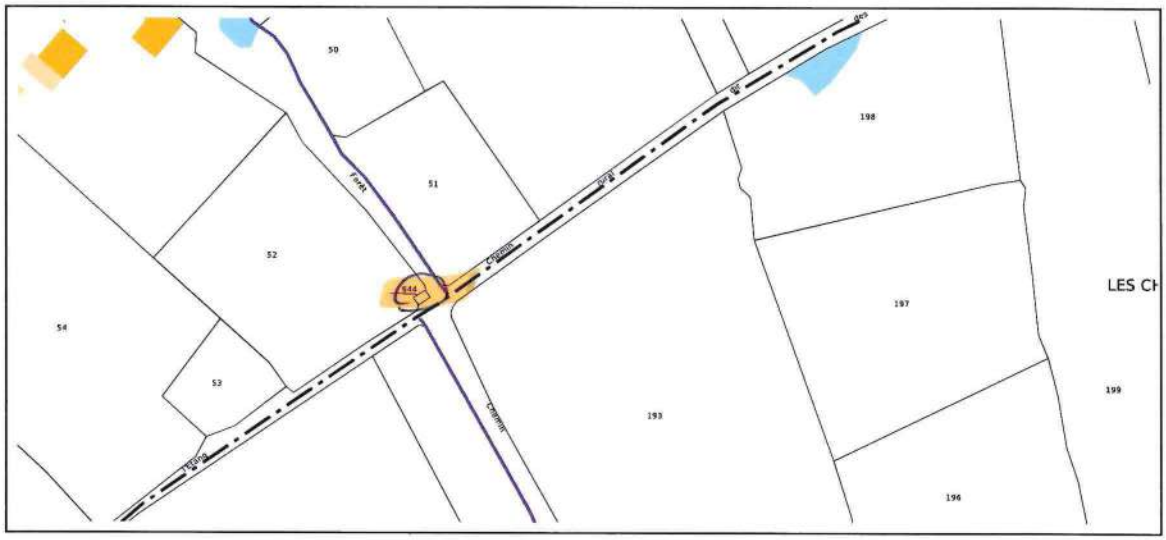
Route Communale. Parcelle Privee en bordure de Route.

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral


Les

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : NON DÉLIMITÉ

Nom du lieu - dit : Les Menards

Date de la demande : 10/06/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Vierge

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1800

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Vierge sur socle à la bordure de la Forêt des Menuds

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Bien utile.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

B. Etat.

Descriptif des abords :

Forêt des Menuds

Patrimoine et Paysage

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LA PLAINE

Section : C
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 24/06/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

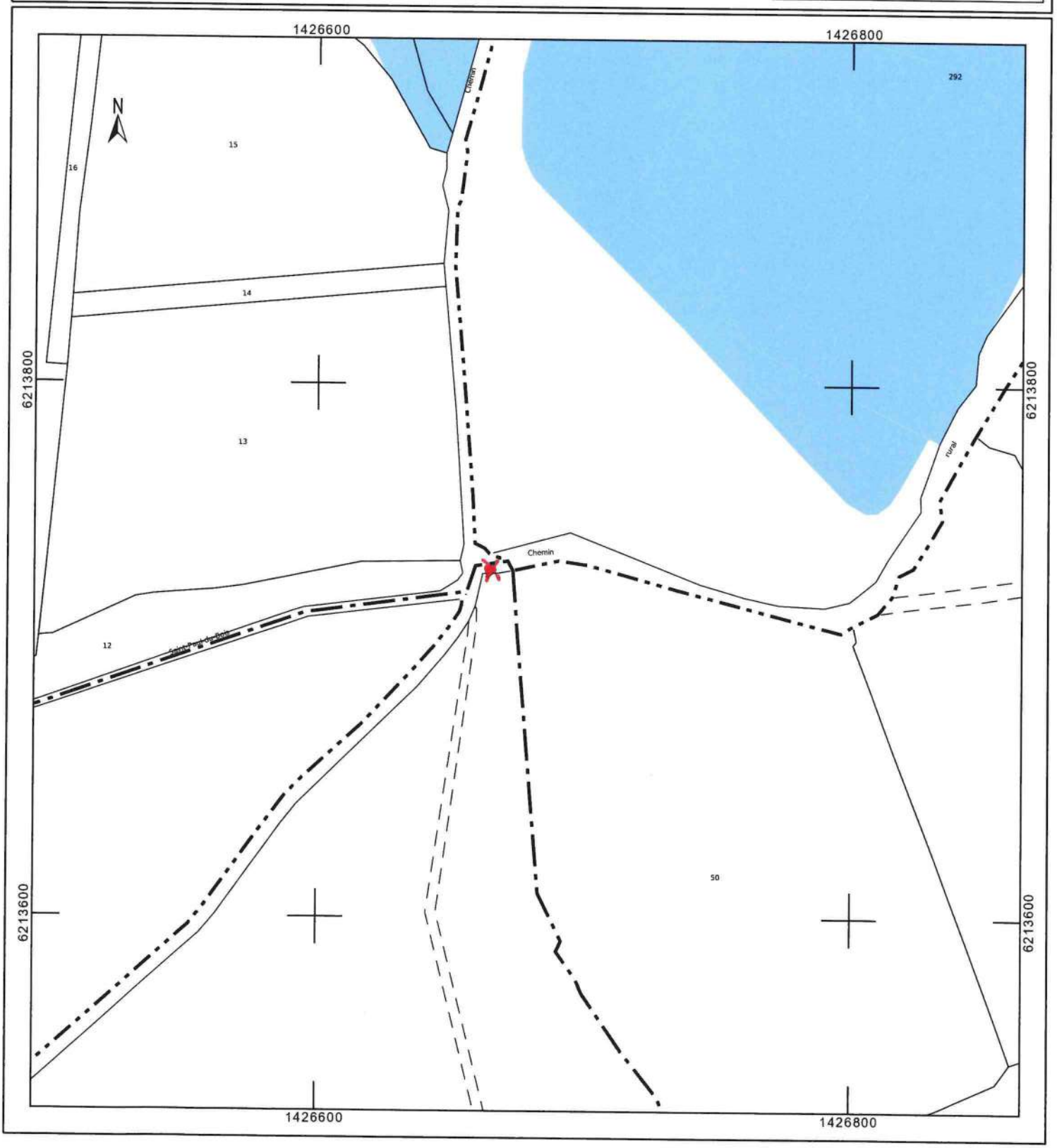
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

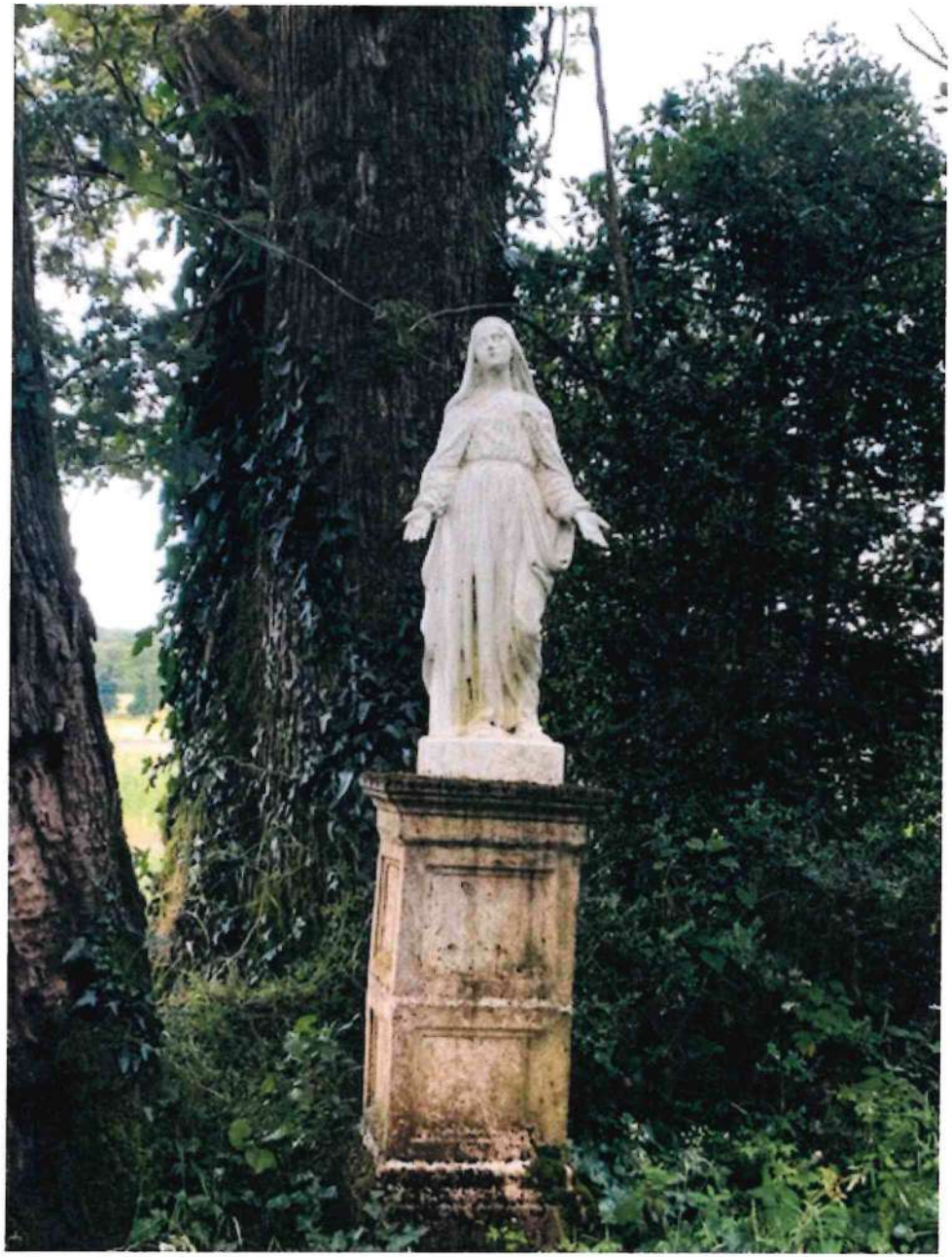
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Cholet
42 RUE DU PLANTY 49300
49300 CHOLET
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87
sdif49.cholet@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : ZV21, ZV22

Nom du lieu - dit : le Vieux Château

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Ruines de château, pont dormant avec 2 arches en ogive en pierrre de granit, douves, cour hexagonale avec traces de huit tours

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle ZV21, ZV22
sur la VC9

Photographie :

Cf photo jointe

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : le Vieux Château

Typologie du bâti : Ruines

Repères historiques (date) : XIème siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriétés privées (Mme Provost/ Mme Favreau)

Descriptif du bien :

Ruines de château, pont dormant avec 2 arches en ogive en pierre de granit, douves, cour hexagonale avec traces de huit tours

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

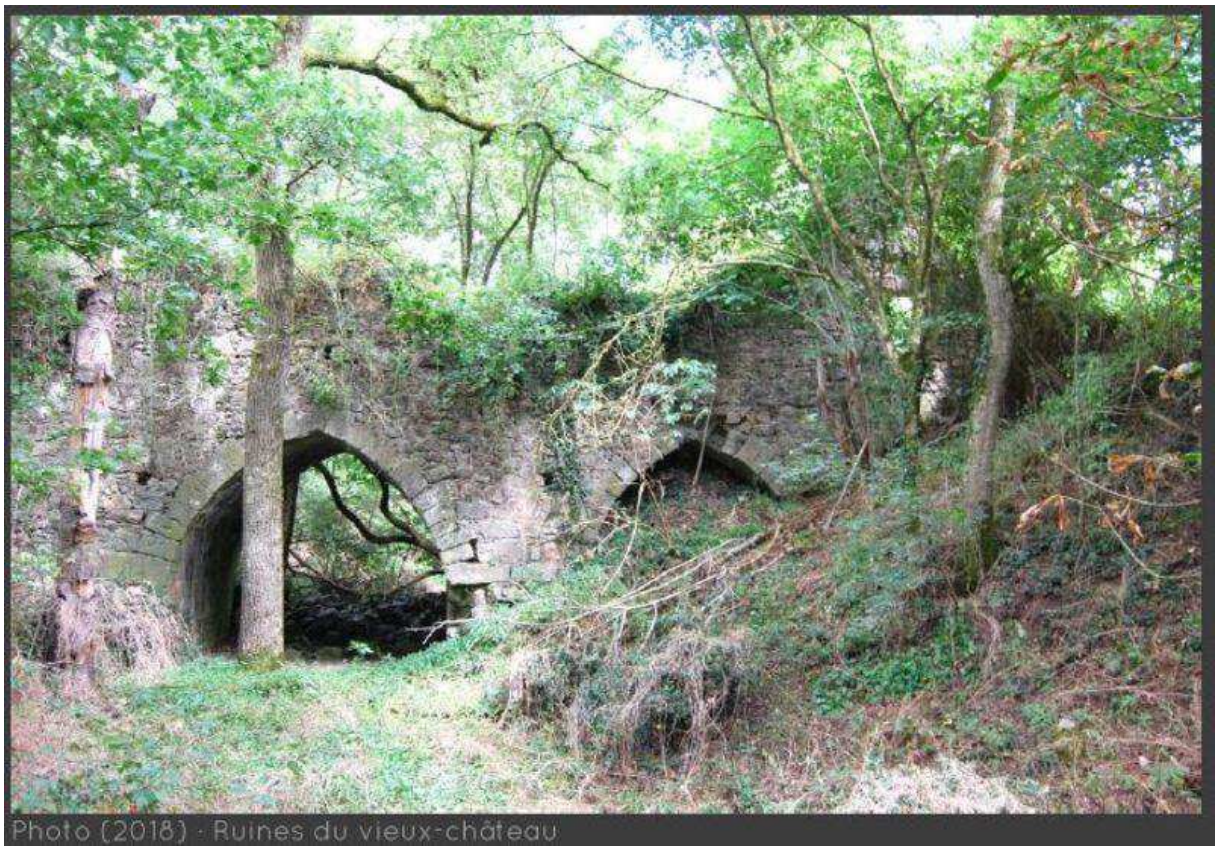
Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Le Vieux Château


Photo (2018) - Ruines du vieux-château

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : Non delimité

Nom du lieu - dit : Rue des Roses

Date de la demande : 10 / 06 / 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☑ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo

Date de la prise de vue : 05 / 06 / 2024.

Photographe : Sylvie BARBAUD

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Vierge

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1970

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Vierge sur un pilier

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Edifice Religieux et Culturel

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

T. B état

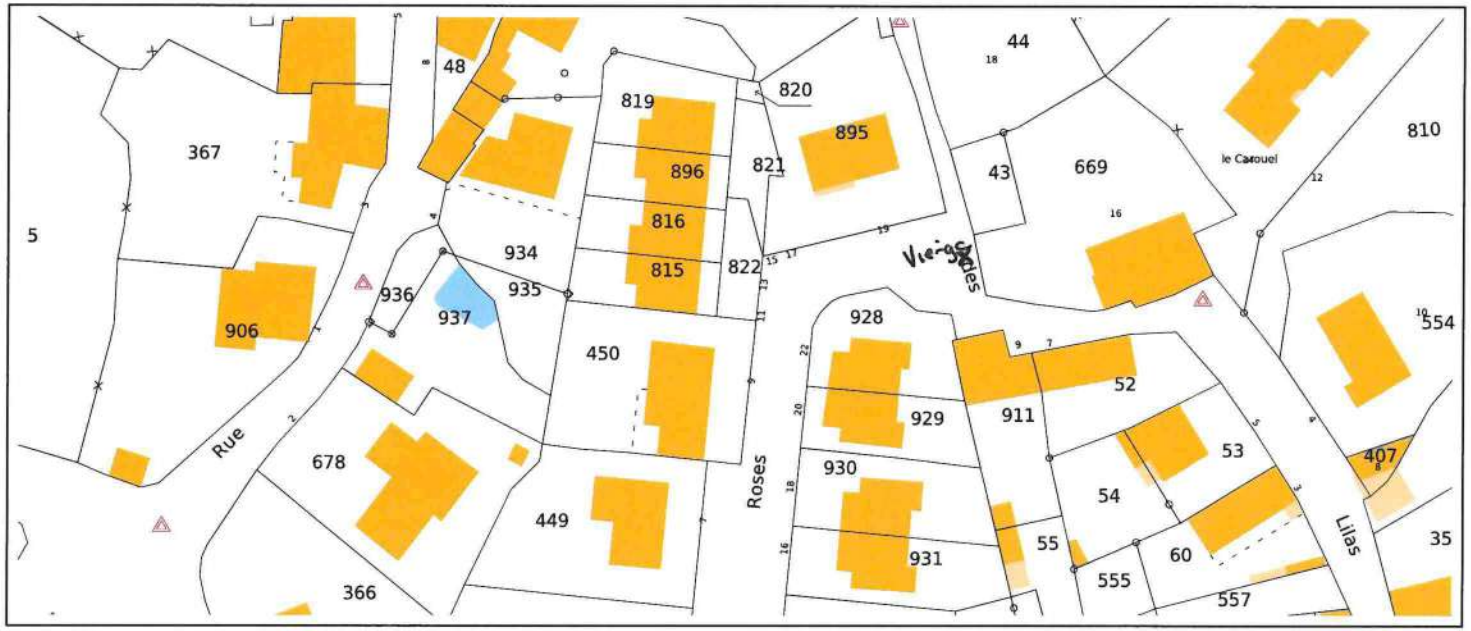
Descriptif des abords :

Aménagement Paysager

Patrimoine et Paysage



cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : AC87 et rue du Vieux Pont

Nom du lieu - dit : rue du Vieux Pont

Date de la demande : 11 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Pont enjambant l'Èvre, 2 voutes en arc brisé

Selon l'histoire, il séparait l'Anjou du Poitou

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle AC87/lit de l'Èvre
rue du Vieux Pont

Photographie :

Cf photo ci-jointe

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Vieux Pont

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : Avant 1300

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété communale

Descriptif du bien :

Vieux pont enjambant l'Èvre, en 2 voutes en arc brisé

Selon l'histoire, il séparait l'Anjou du Poitou

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Le Vieux Pont



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : ZX40

Nom du lieu - dit : rue Pasteur

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Calvaire construit suite à une mission paroissiale

Assemblage de 20 rouleaux de granit en 5 piliers surmontés d'un globe et d'une croix, le tout est entouré d'une clôture de rouleaux

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle ZX40
à l'intersection de la rue Pasteur et la VC3
à l'entrée du parking de la salle Azura 2000

Photographie :

Cf photo ci-jointe

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire des Rouleaux

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1934

Auteur(s) : M. Laurentin, architecte et M. Onillon, entrepreneur

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété communale

Descriptif du bien :

Calvaire construit suite à une mission paroissiale

Assemblage de 20 rouleaux de granit en 5 piliers surmontés d'un globe et d'une croix, le tout est entouré d'une clôture de rouleaux

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

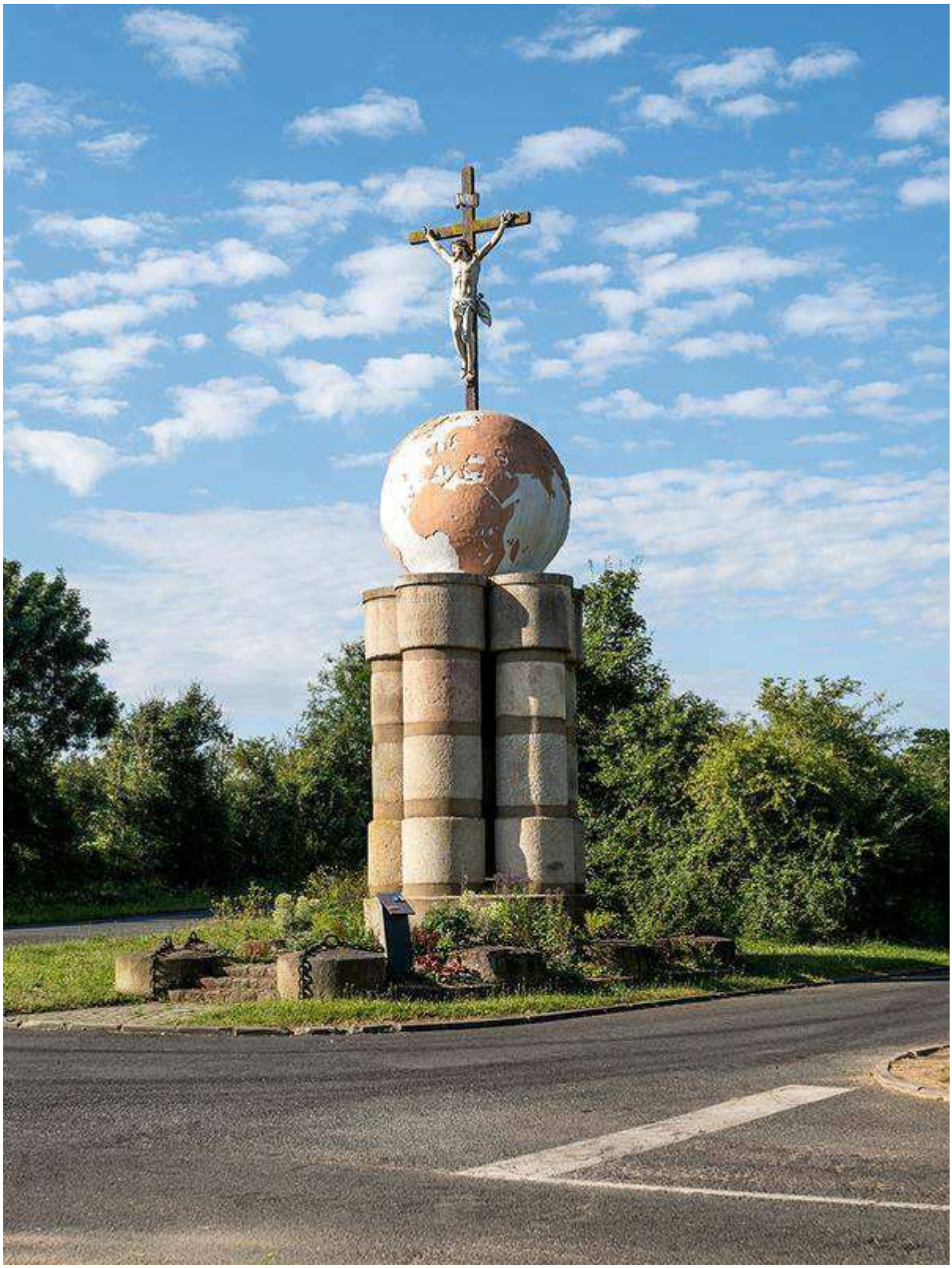
Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Le Calvaire des Rouleaux



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : DOMAINE PUBLIC

Nom du lieu - dit : Place du calvaire

Date de la demande : 10/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo.

Date de la prise de vue : 15/06/2024

Photographe : Sylvie BARBAUT

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire .

Typologie du bâti : Croix en pierre - Granite

Repères historiques (date) : ± 1900 .

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Calvaire : Gré Christ en croix sculpté .

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

histoire de la commune .

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

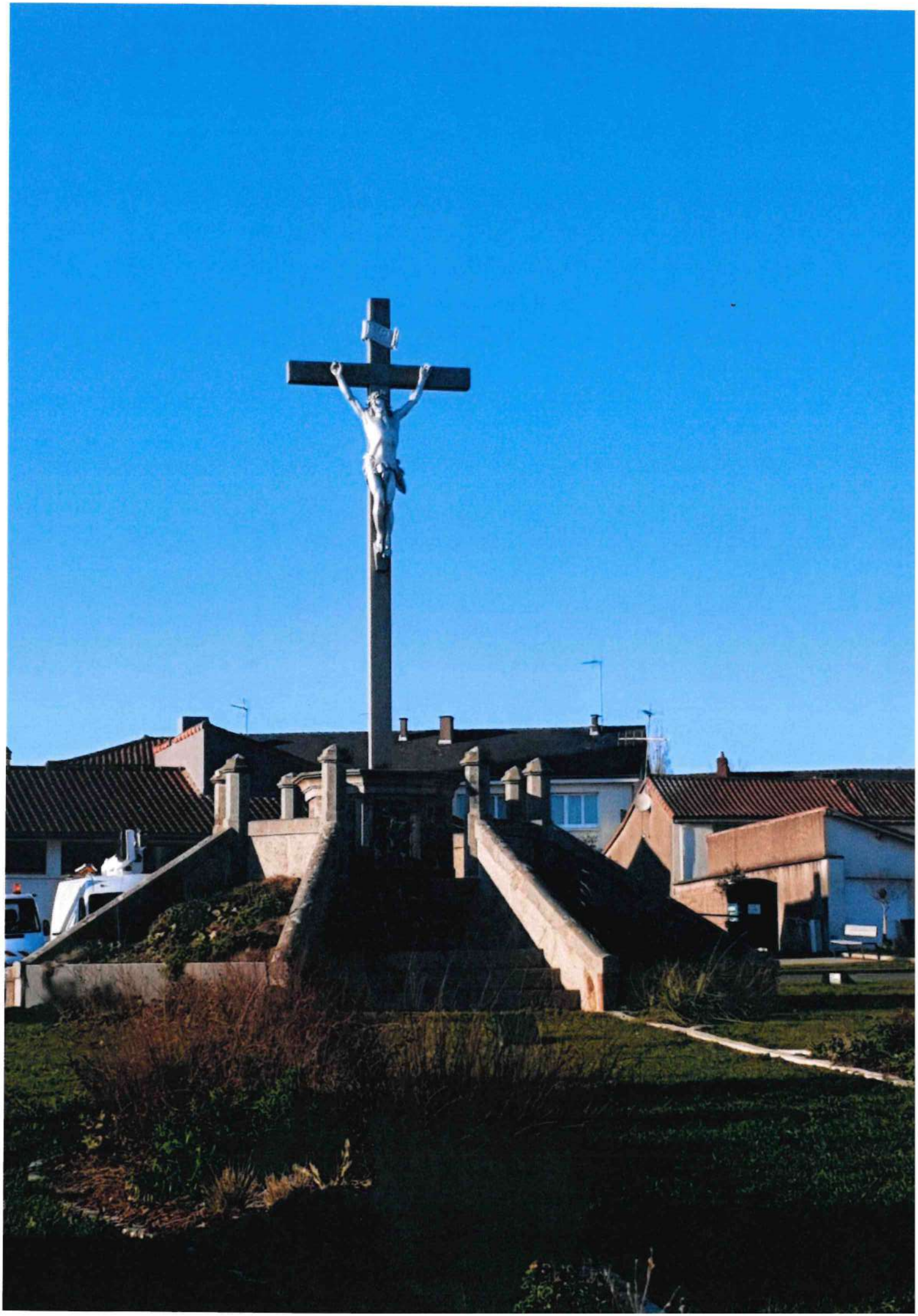
État du bien / État de l'arbre :

Bon état

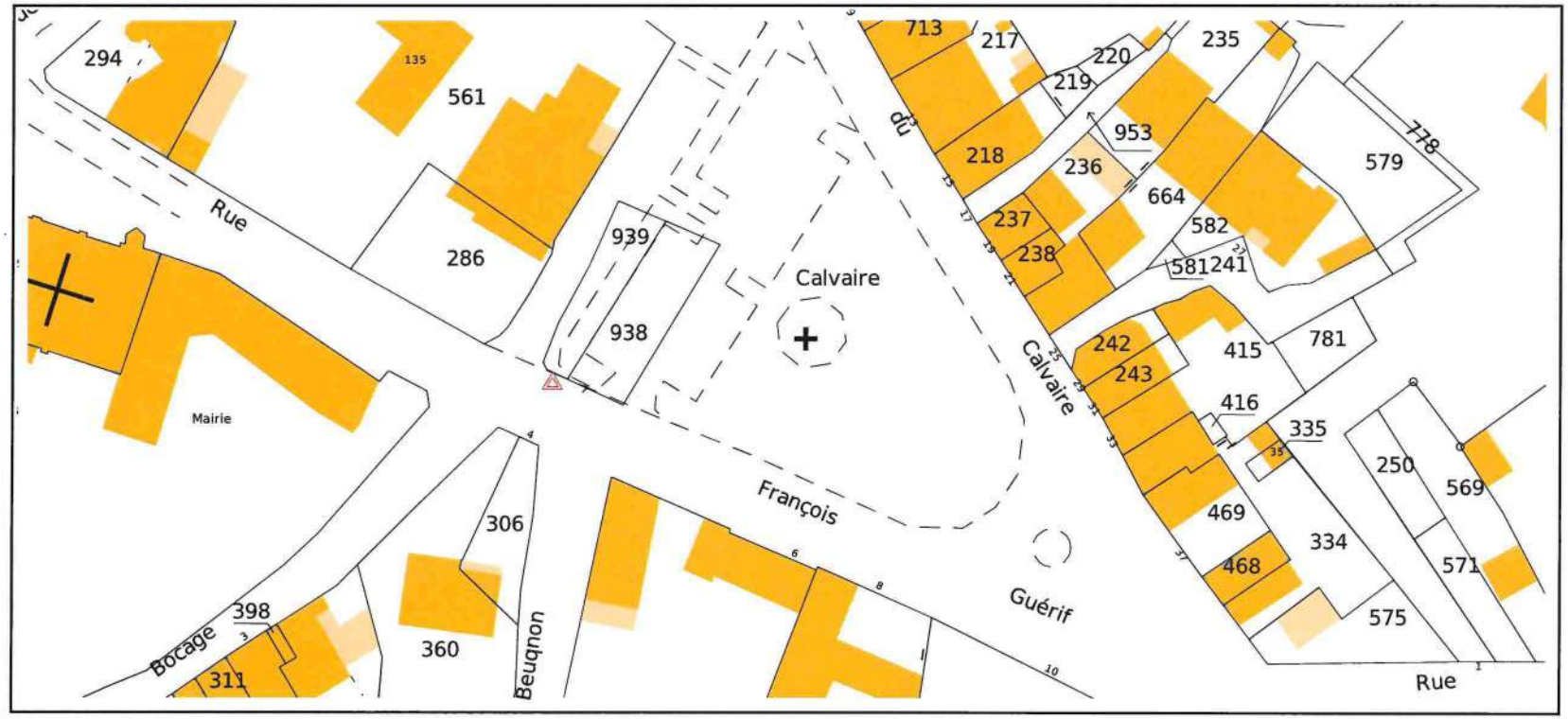
Descriptif des abords :

Paysagé .

Patrimoine et Paysage



cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : ZV71

Nom du lieu - dit : la Bergerie

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Ancien logis en pierres et briques

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle ZV71
VC2

Photographie :

Cf photo ci-jointe

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : la Bergerie

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1900

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriété privée (M.et Mme Fradin)

Descriptif du bien :

Ancien logis en pierres et briques

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

La Bergerie



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : B 449

Nom du lieu - dit : Rue de la Chapelle

Date de la demande : 10/06/24.

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo jointe

Date de la prise de vue : 15/06/2024

Photographe : Sylvie BARBANTE

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle de Pitié.

Typologie du bâti : Chapelle avec 3 clochetons

Repères historiques (date) : 1809.

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Chapelle en pierre entourée de Grilles.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

histoire de la commune

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

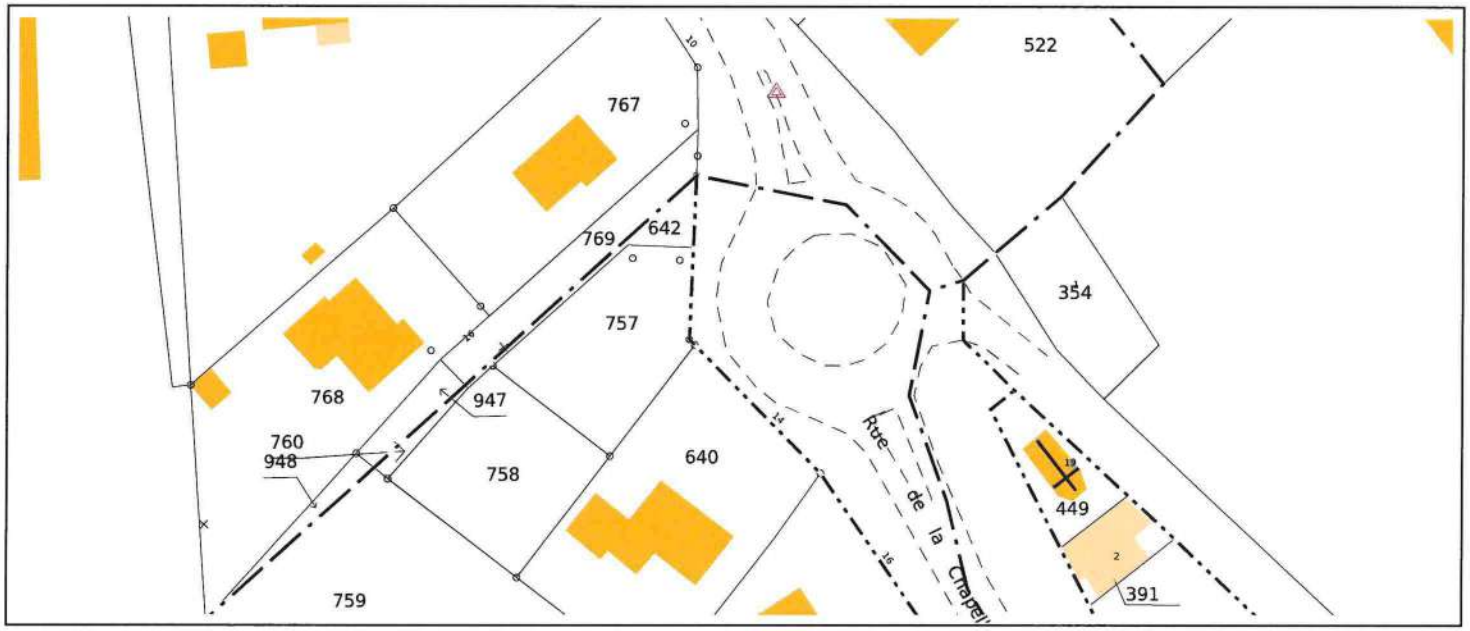
Bon état

Descriptif des abords :

Preservé et paysagé.

Patrimoine et Paysage

cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : AB 74 + AB667.

Nom du lieu - dit : Rue de la Fraisie

Date de la demande : 10/06/2024.

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :* Lavoir
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan joint.

Photographie :

Voir documents joints (2 photos).

Date de la prise de vue : 15/06/2024.

Photographe : Sylvie BARBAUT.

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir

Typologie du bâti : Batiment en Pierre dont la couverture est en ardoises.

Repères historiques (date) : Début du XX siecles.

Auteur(s) : —

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Le lavoir est un equipement d'intérêt communal à intérêt collectif construit auprès d'une source naturelle pour y laver et rincer le linge.

Cet equipement a fonctionné entre les années 1900 et 1950.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Petit Patrimoine renové dans les années 1998_2005

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état.

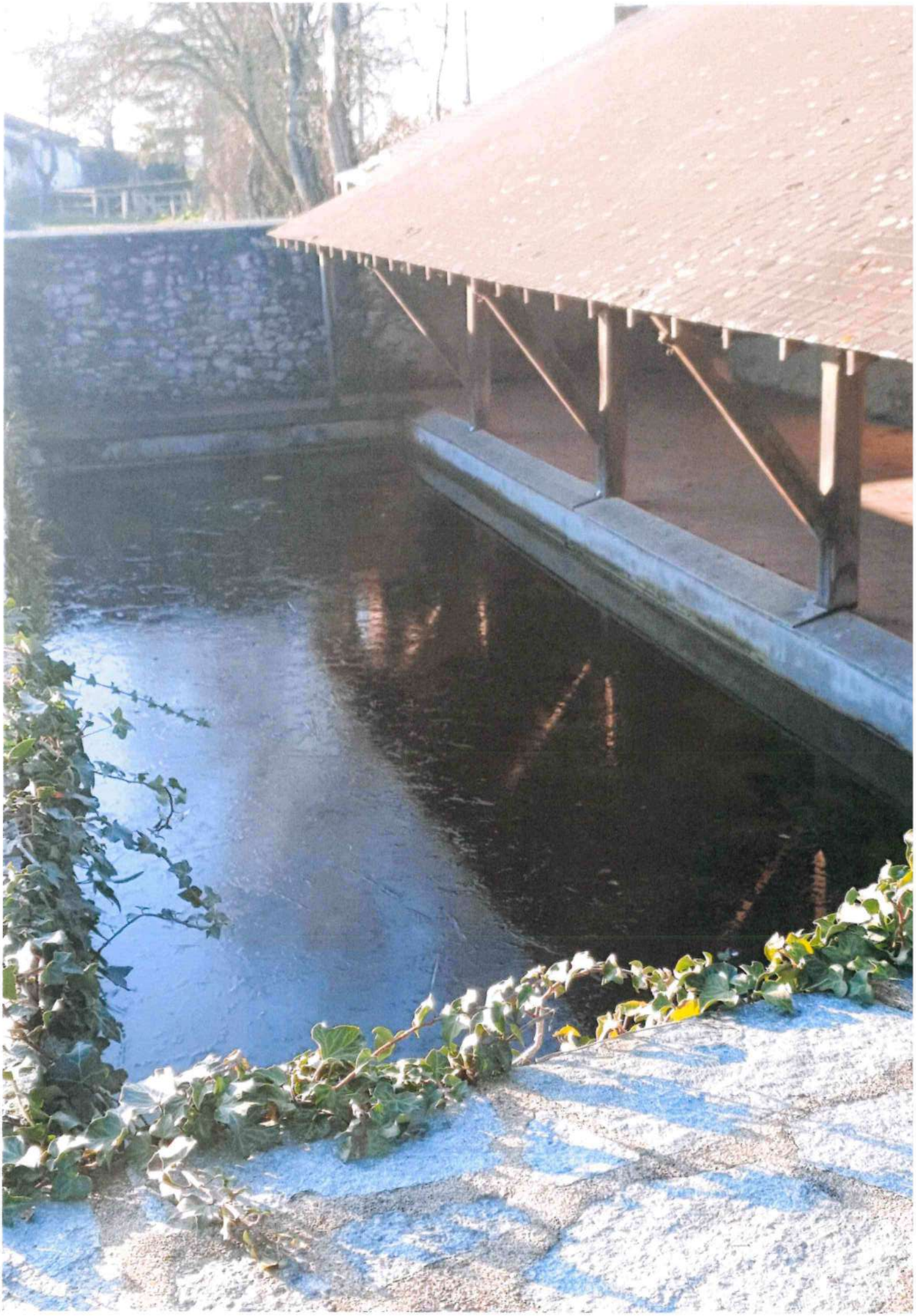
Descriptif des abords :

Paysagé avec accés par voie communale goudronée

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage



Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LA PLAINE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/06/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

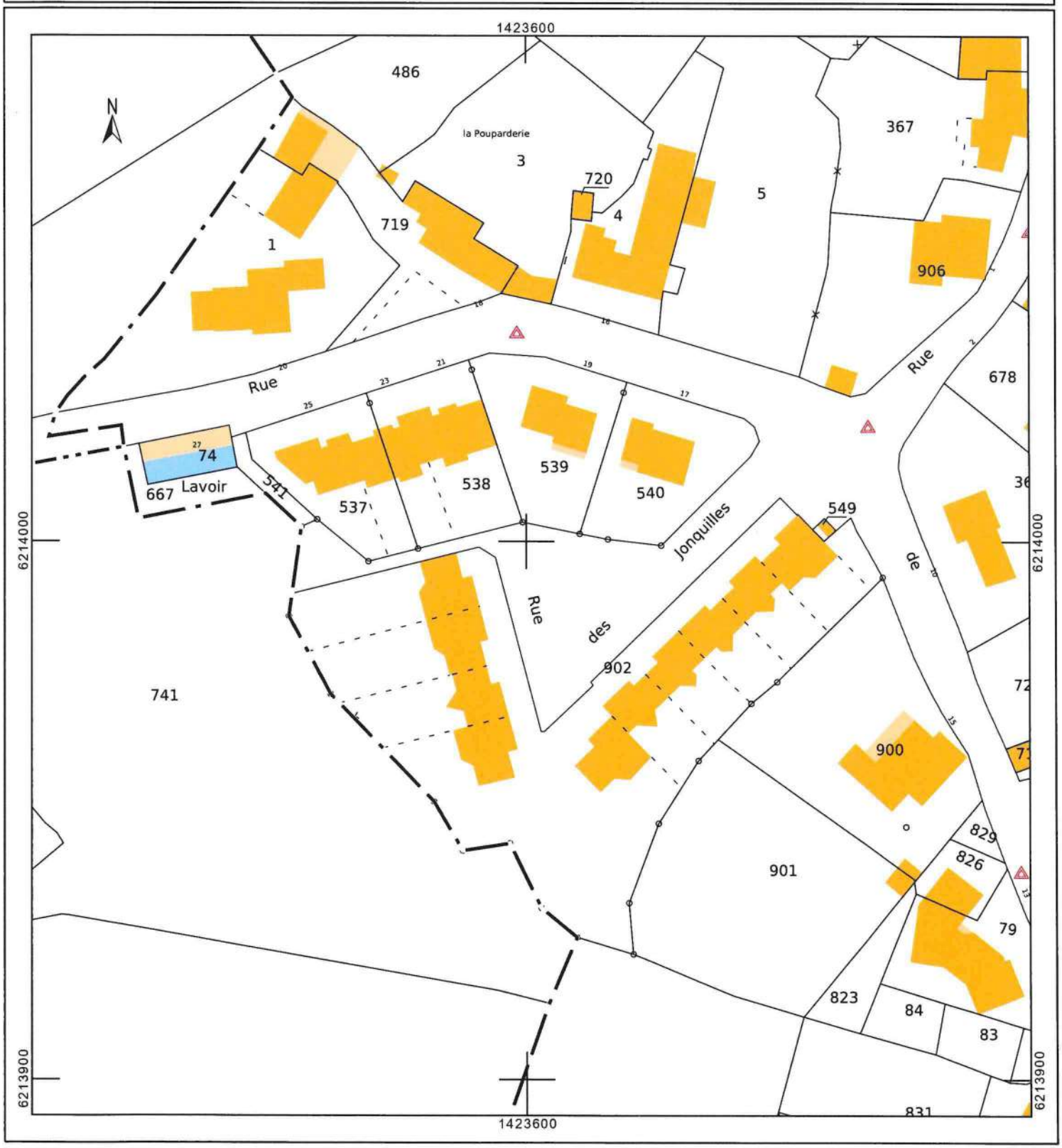
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Cholet
42 RUE DU PLANTY 49300
49300 CHOLET
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87
sdif49.cholet@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Trémentines

N° de parcelle : B1773

Nom du lieu - dit : 17 rue du Bocage

Date de la demande : 14 /10/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Ancien logis

Repérage graphique (point ou périmètre) :

parcelle B1773
17 rue du Bocage

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison bourgeoise

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : XVIIIème siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : propriétés privées (M.Chiron et Mme Meunier)

Descriptif du bien :

Ancien Logis

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage


12

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : Non delimité.

Nom du lieu - dit : Rue des lilas.

Date de la demande : 10 /06/ 2024.

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan

Photographie :

Voir photo.

Date de la prise de vue : 15/06/2024

Photographe : Sylvie BARRAUD

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Puit

Typologie du bâti : Entourage en brique et pierre

Repères historiques (date) : 1900.

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale.

Descriptif du bien :

Source protégé par un entourage en brique et pierre pouvant alimenter les habitations voisines

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Element du patrimoine.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Etat Moyen.

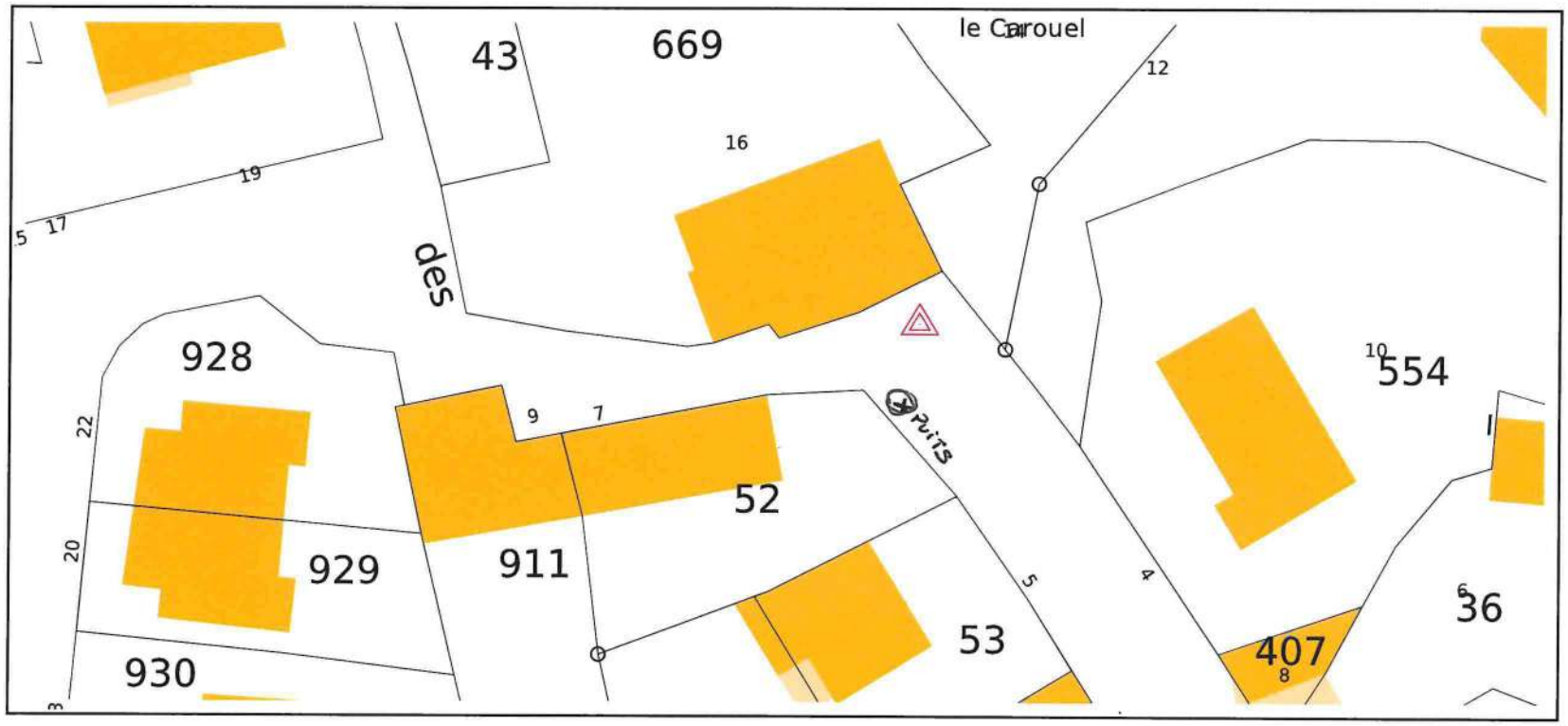
Descriptif des abords :

Habitations - Route >

Patrimoine et Paysage



cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA PLAINE

N° de parcelle : AB 214.

Nom du lieu - dit : Rue du Calvaire.

Date de la demande : 10/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir plan.

Photographie :

Voir photo.

Date de la prise de vue : 15/06/2024

Photographe : Sylvie BARBAUD.

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Puit

Typologie du bâti : En Pierre couvert de Tuiles

Repères historiques (date) : 1800.

Auteur(s) : /

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Source d'eau toujours active recouverte d'un bati de Pierre avec petite toiture en tuiles.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Le Puit a été construit de façon à alimenter les Habitants de proximité.

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Etat Moyen -

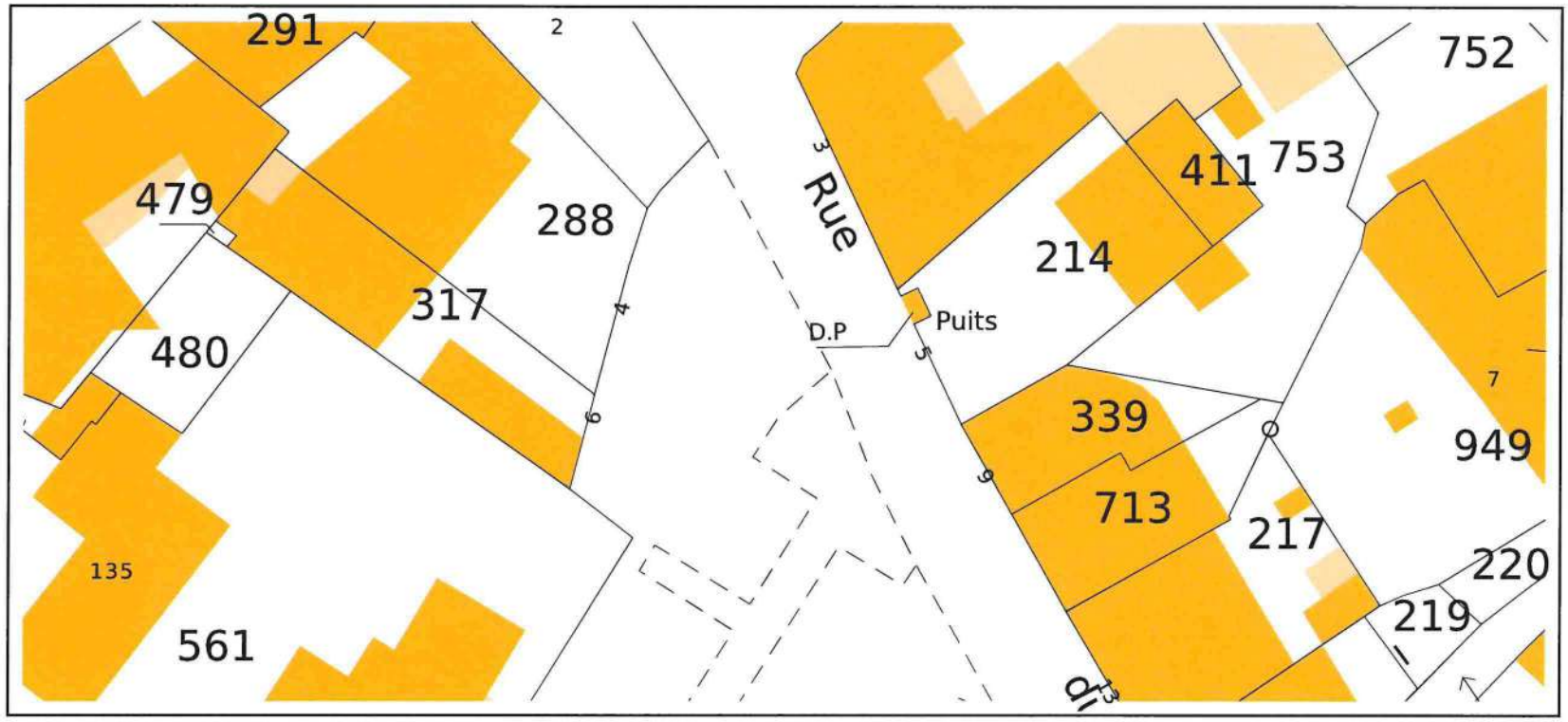
Descriptif des abords :

Habitation - Route communale

Patrimoine et Paysage



cadastre.gouv.fr



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 ZD 0043

Nom du lieu - dit : Clos des Strées

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

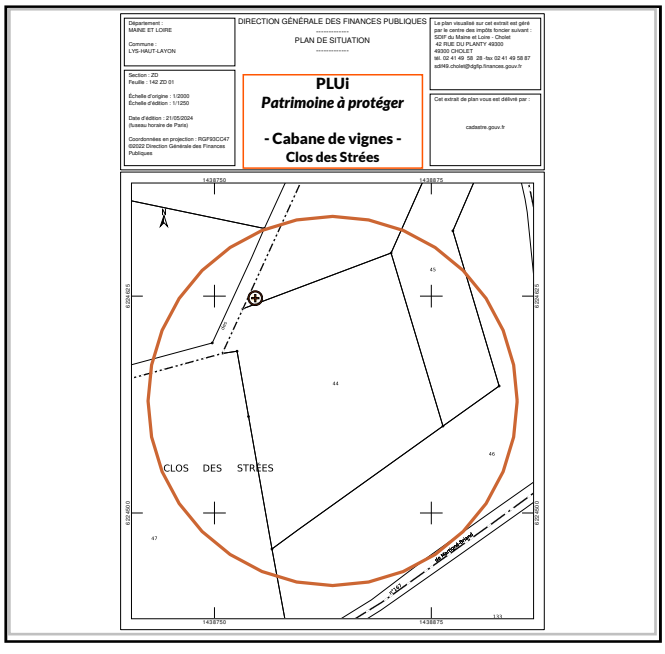
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire viticole et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vignes

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : Fin 19ème

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vigne en tuffeau et toiture tuiles

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 ZD 0088

Nom du lieu - dit : Bas Marmande

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

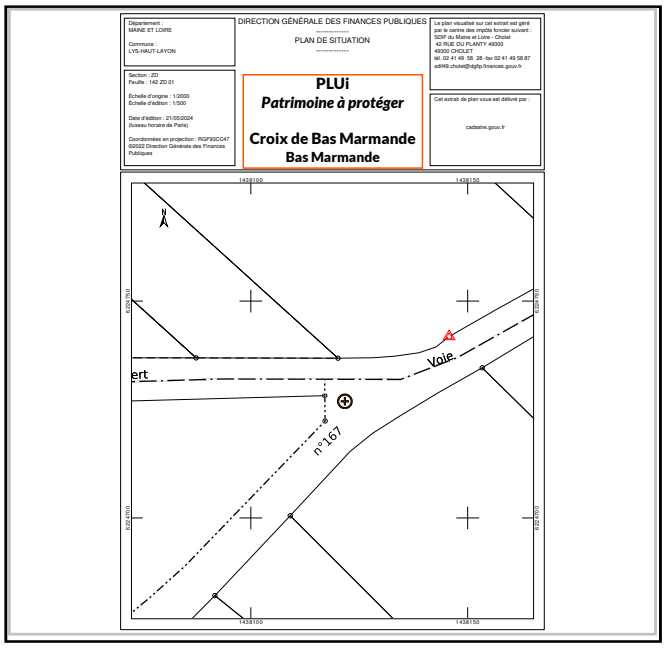
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Bas Marmande

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 ZD 0023 (DP)

Nom du lieu - dit : Le Clos du Planty (ex La Grange)

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

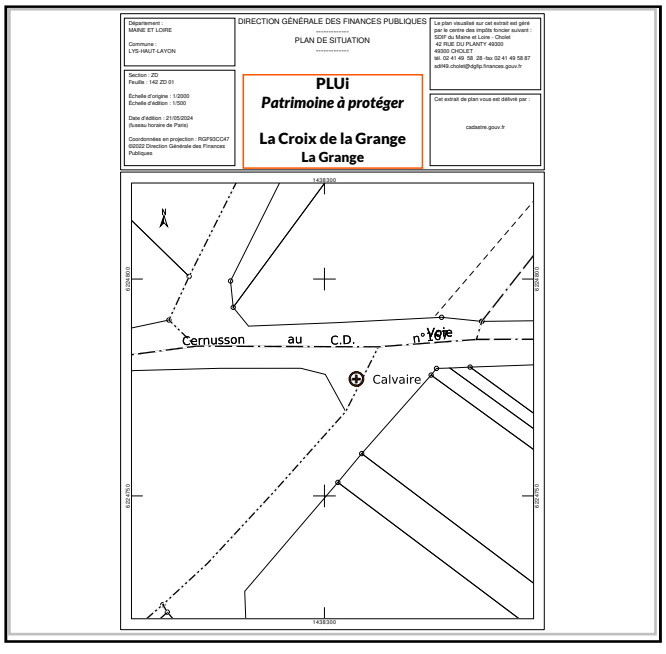
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

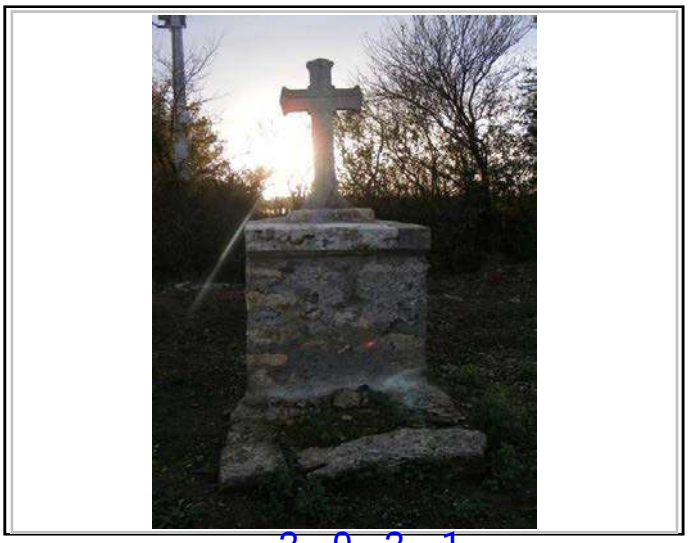
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Grange

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix de chemin, en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1385

Nom du lieu - dit : 6 Le Beugnon

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

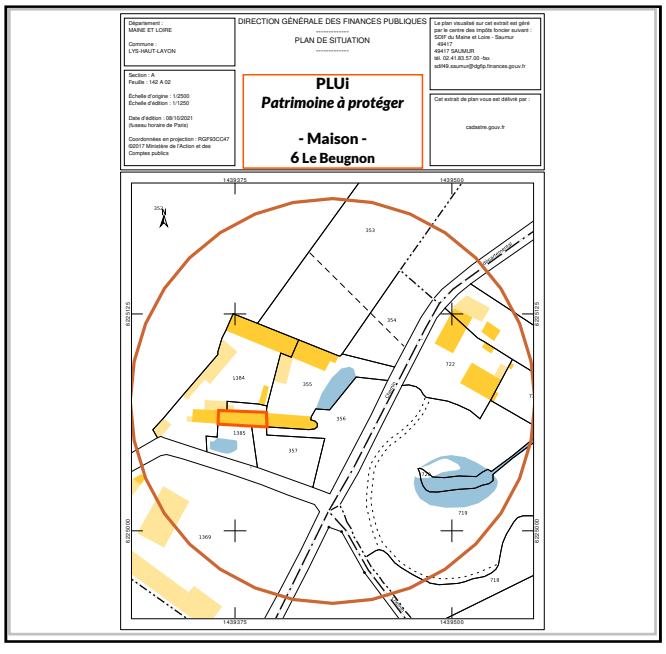
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale et viticole de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison viticole

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1830

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison et domaine viticole en pierre et entourages en pierre de taille, toitures tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 ZA 0047

Nom du lieu - dit : La Strée

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

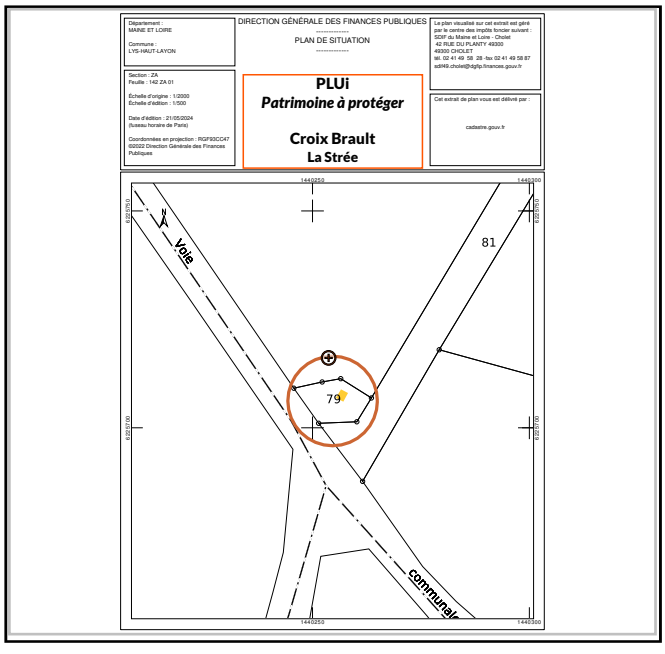
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Brault

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en pierre constituée d'un coeur vendéen.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1210; 142 B 1215

Nom du lieu - dit : 3 La Petite Ville

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

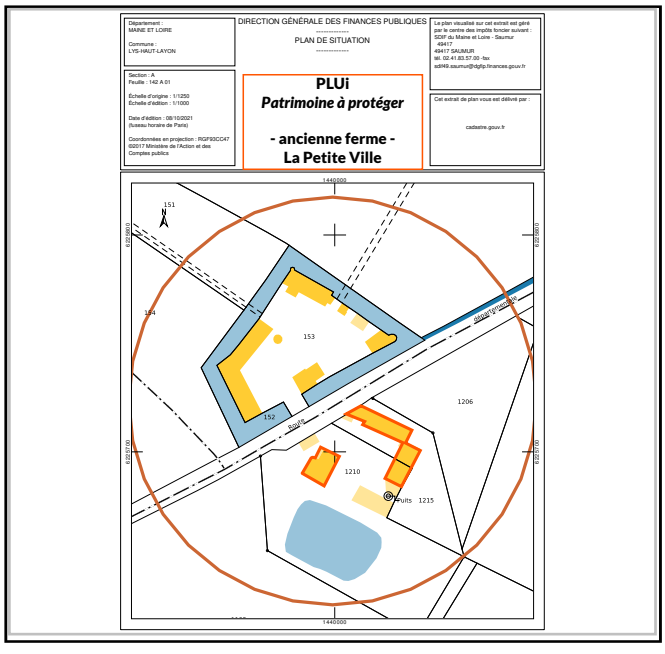
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme de la Petite Ville

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052176

Ferme limite 15e siècle 16e siècle ; remaniée au 19e siècle

Logis principal à tourelle
Granges et étables rénovées dans les années 2010

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1208

Nom du lieu - dit : Rue de la Petite Ville

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

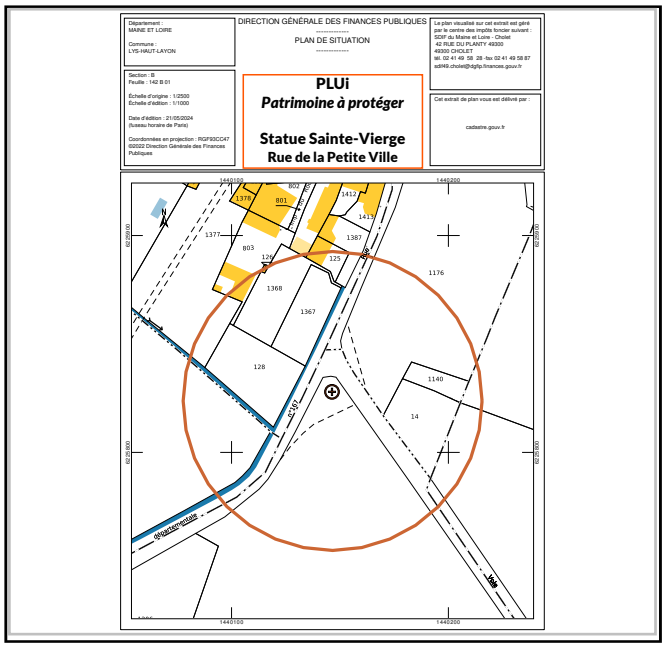
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Statue de la Sainte Vierge

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : "Jubilé 1951"

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Provée

Descriptif du bien :

Staue de la Vierge sur un socle en pierre, portant une plaque "Jubilé 1951"

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1181

Nom du lieu - dit : 2 Le Moulin de Grémillon

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

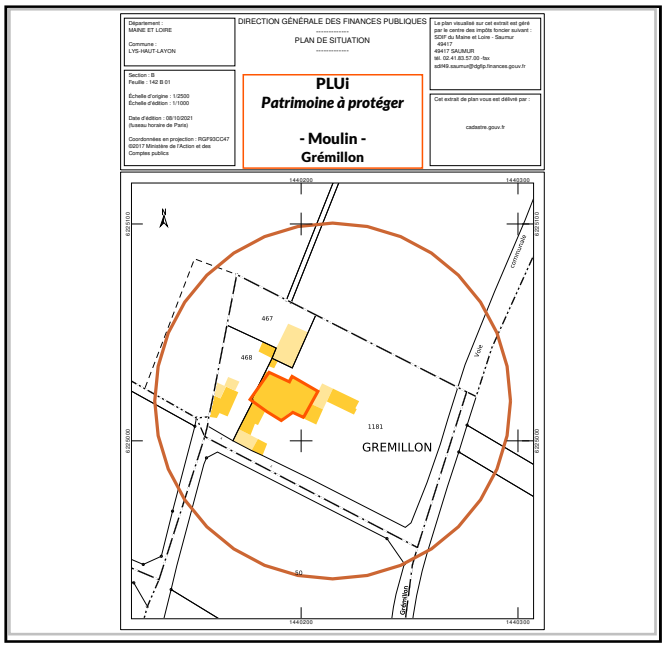
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien moulin

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : 1877

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052172

Moulin à vent cavier du 18e siècle.
Mentionné en 1764 et 1839 ; remanié en 1877

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1153, 1154

Nom du lieu - dit : 11 chemin de Chantemerle - Les Roches

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

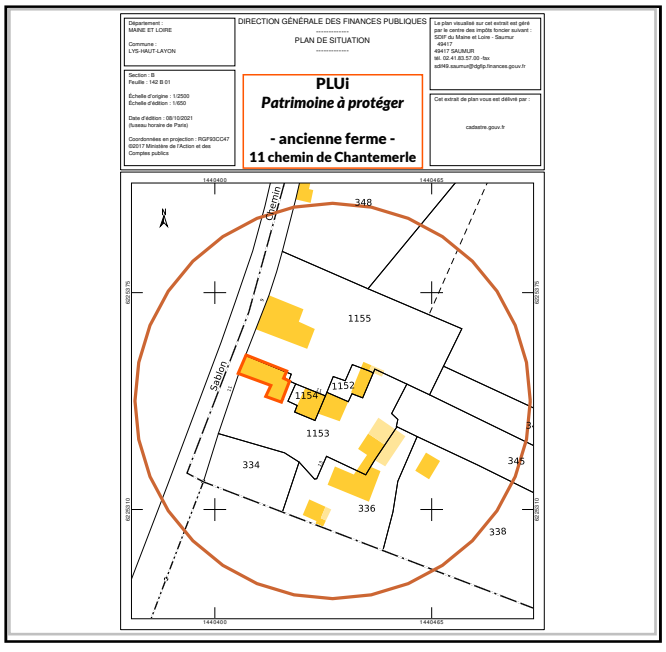
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 4e quart 15e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052179

Ferme 4e quart 15e siècle ; remaniée au 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1147

Nom du lieu - dit : 1 route de Tancoigné - Les Roches

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

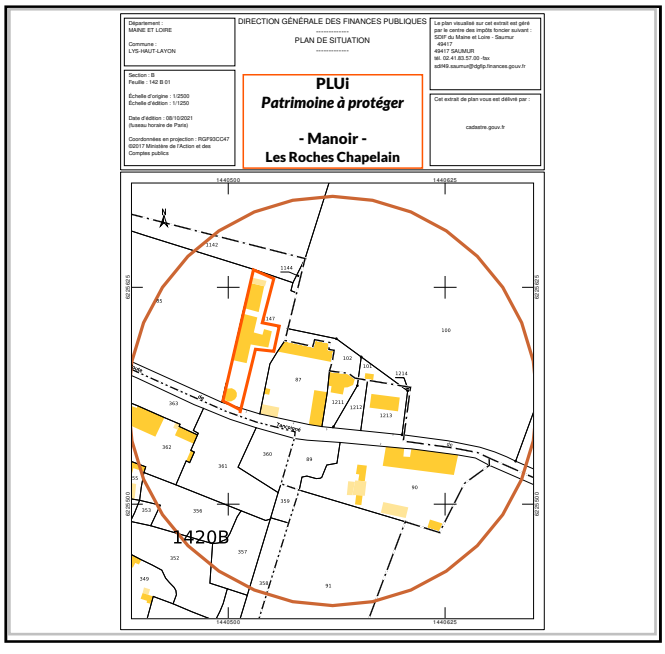
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir des Roches

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1651

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052177

Manoir du 15e ou 16e siècle
agrandi dans le 4e quart 16e siècle : aile est du logis, parties agricoles ;
repris au 17e siècle : chapelle porte la date 1651 : graffiti fuie ;
Remaniement de l'ensemble dans la 1ère moitié 19e siècle : façade ouest et partie de l'aile sud du logement, parties agricoles ;
Manoir restauré après 1940 : construction du pavillon est, destruction partielle des parties agricoles
Colombier, chapelle, étable à vaches, grange, remise, porcherie, poulailler

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 1042

Nom du lieu - dit : Fougerolle

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

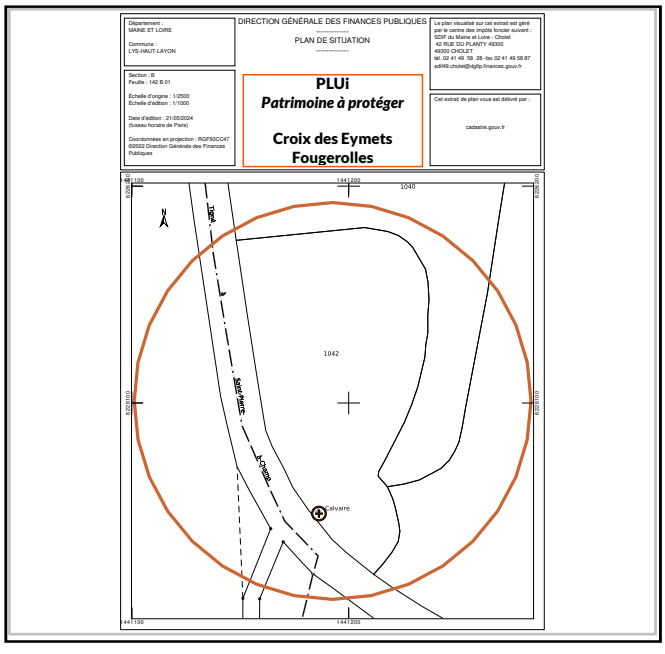
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Eymets

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 0722

Nom du lieu - dit : Le Beugnon

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

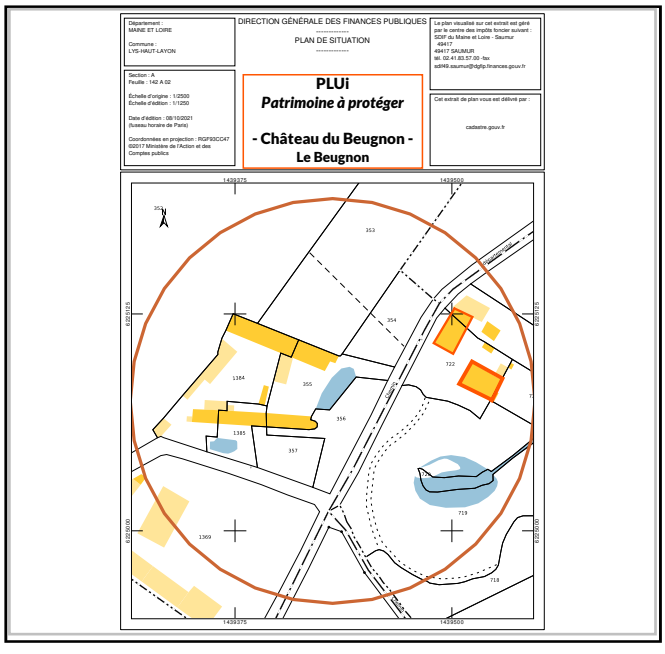
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

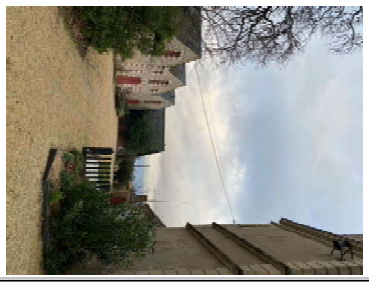
Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :





Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château du Beugnon

Typologie du bâti : Manoirs / Château + Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : Milieu 19e siècle, 4e quart 19e siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052171

Maison de vigneron dite "Château Beugnon" constituée d'un manoir en fallun, et moellon, toiture ardoises.
Présence d'un ancien chai représentatif de l'architecture vigneronne.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 0413

Nom du lieu - dit : Les Saules

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

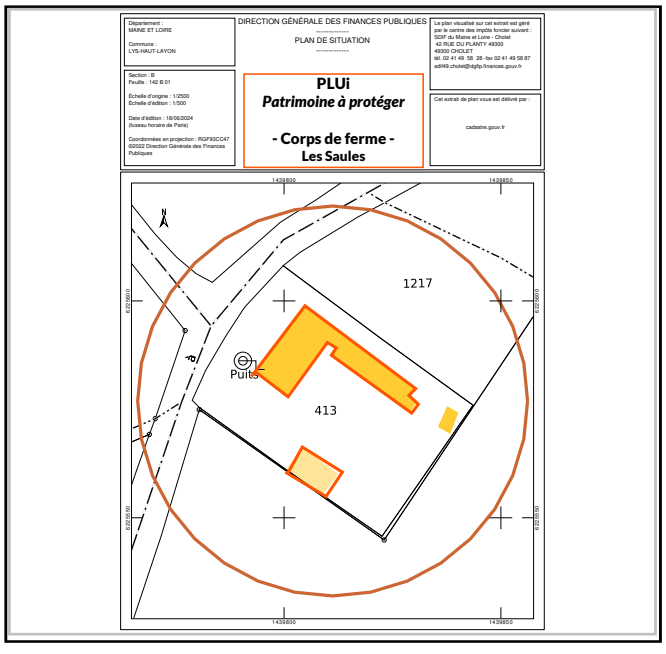
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Corps de ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1800

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Corps de ferme en pierre et toiture tuiles (non d'origine).
Lucarnes de grenier.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 0373

Nom du lieu - dit : 4 chemin de Chantemerle

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

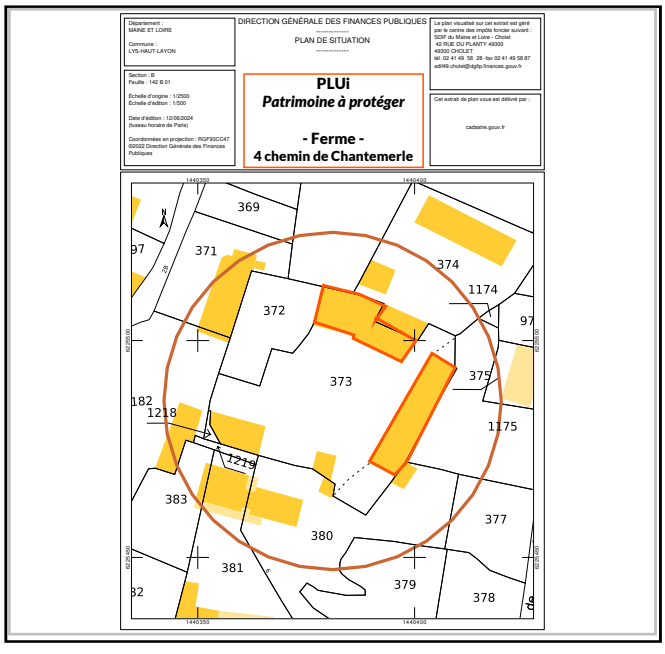
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :

Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme et dépendances

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1800

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ferme et dépendances en pierres, toitures en tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 0364

Nom du lieu - dit : Les Roches

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

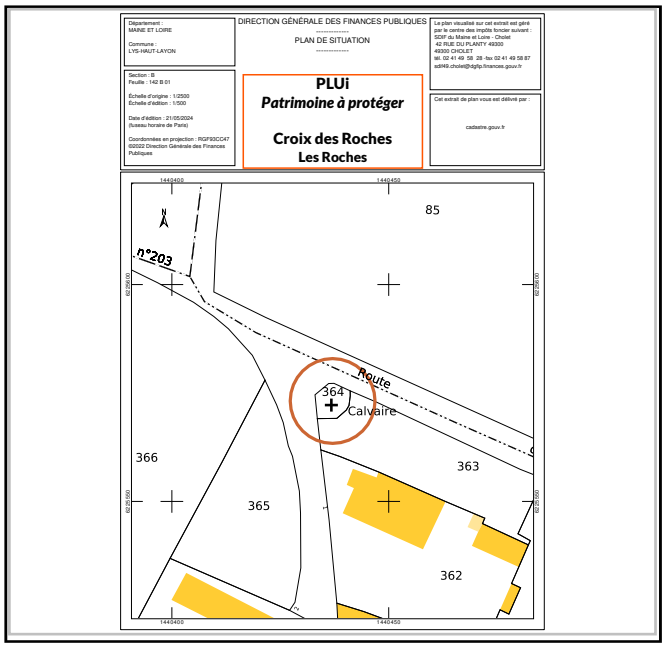
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Roches

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de mission en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0355

Nom du lieu - dit : 4 Le Beugnon

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

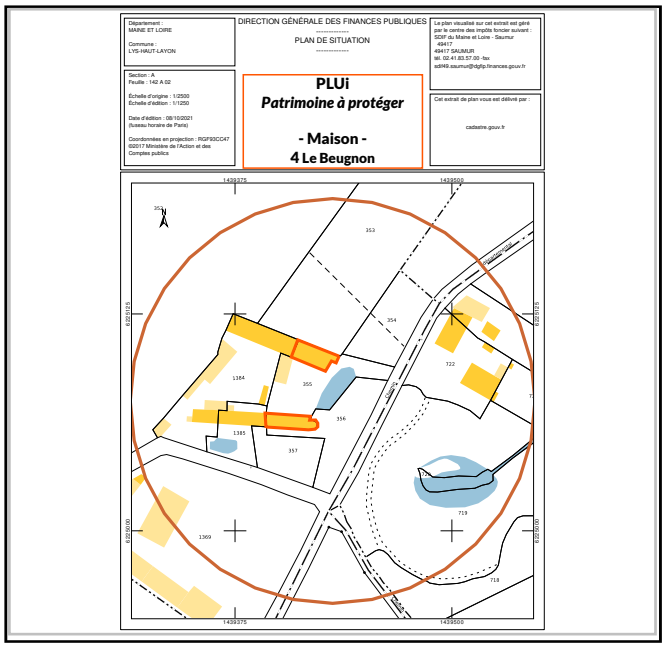
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison en pierre et toiture tuiles, entourages en pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 B 0035

Nom du lieu - dit : 31 rue de la Mairie de la Fosse

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

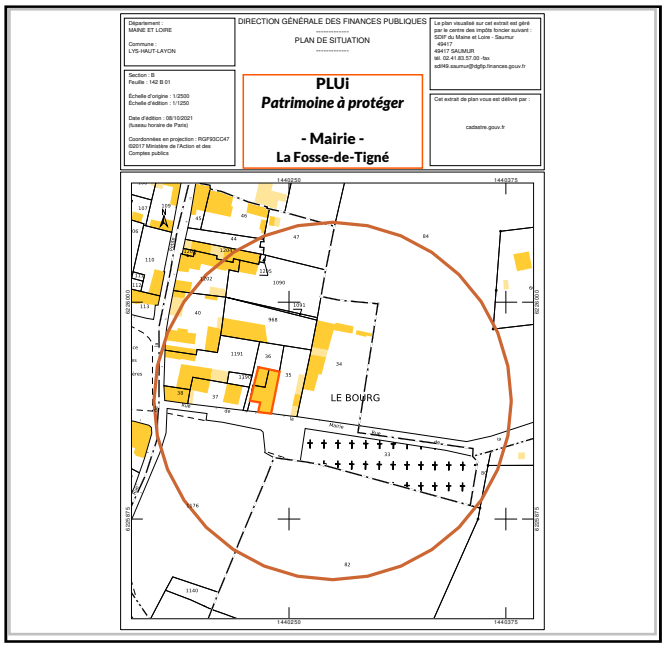
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Mairie et ancienne école

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communalle

Descriptif du bien :

Mairie et ancienne école construites autour de 1850.
Bâtiments en moellons et tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 1413

Nom du lieu - dit : 4 rue de la Petite Ville

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

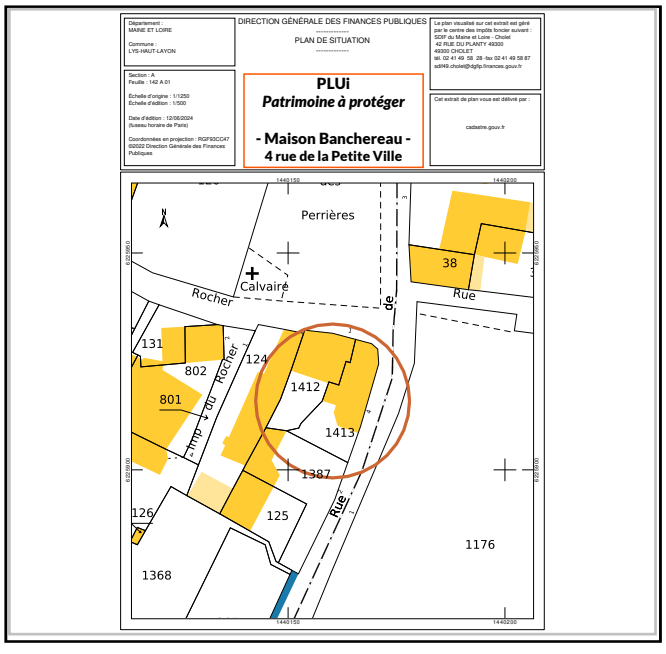
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison Banchereau

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Maison bourgeoise liée aux activités d'abattoirs présentes sur la commune, constituait notamment la cantine de l'établissement.

Murs en pierre de taille et toiture ardoises.

Emblématique de l'entrée de bourg et du passé industriel de la commune.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 1383

Nom du lieu - dit : 2 place St-Hilaire

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

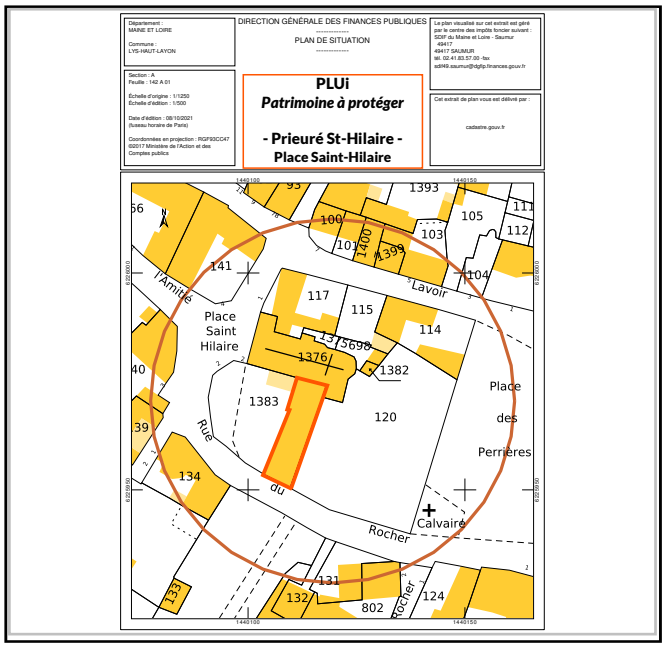
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Prieuré St-Hilaire : Presbytère

Typologie du bâti : Édifices religieux / Habitation

Repères historiques (date) : 1840, 1877, 1895

Auteur(s) : Architecte BEIGNET et QUARTIER

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052185

Edifice dépendant de Saint-Florent de Saumur dont subsiste l'église devenue paroissiale en 1779 lors de la suppression du prieuré,
Logis prioral en ruines en 1779, a été démoli vers 1850, pour construire un presbytère en 1877 par Auguste Beignet

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0802, 142 A 0131

Nom du lieu - dit : 3 rue du Rocher

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

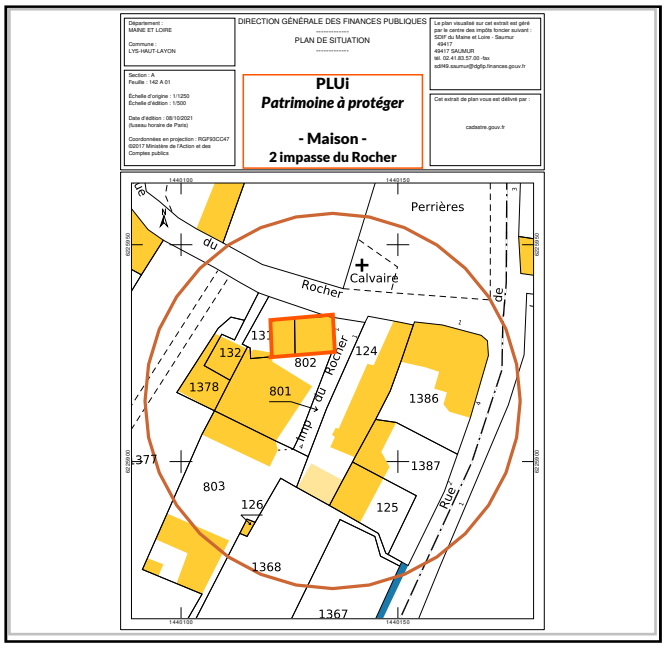
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052187

Maison du 15e siècle ; reprise au 19e siècle logis nord, agrandie au 19e siècle vers sud ; croix peinte au-dessus d'une porte du logis sud

Transformée en chai viticole

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0677

Nom du lieu - dit : 2 Haut Marmande

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

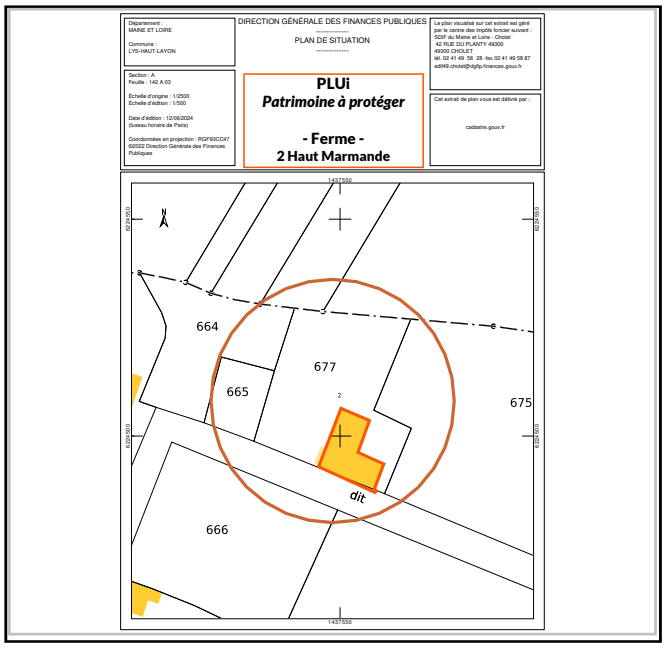
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : Renaniée 1800

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne ferme en pierre, toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0667

Nom du lieu - dit : 1 Haut Marmande

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

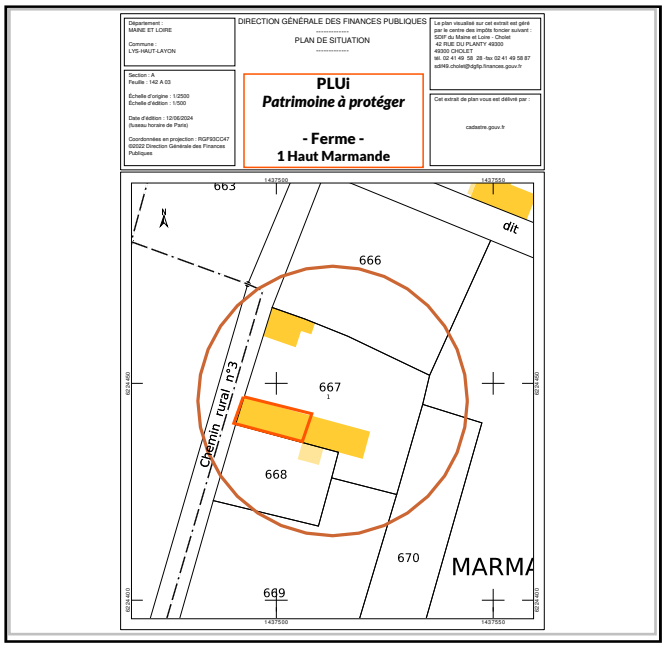
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1820

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne ferme rénovée, en pierres enduit à pierre vue, toiture tuiles, porte en arceau, encadrements en pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0663

Nom du lieu - dit : 4 Haut Marmande

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

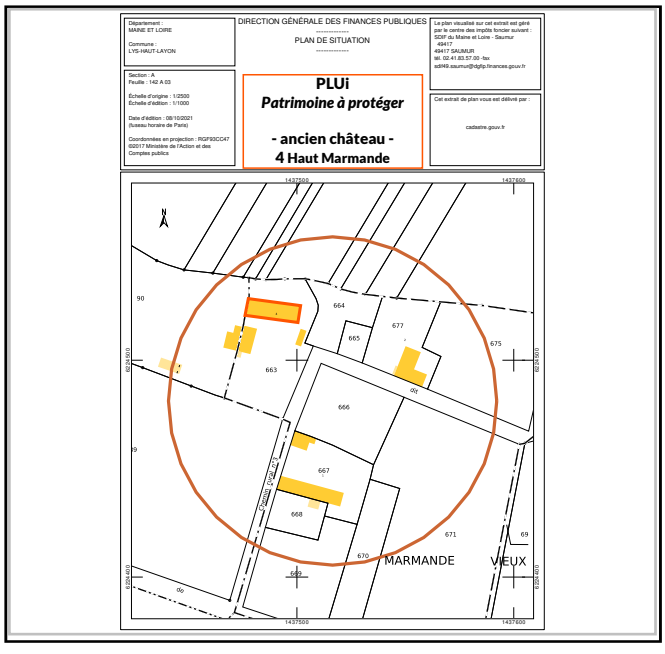
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien château fort

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15ème siècle - 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052173
Château fort du 15e siècle : gros-oeuvre, cheminée.
Repris et démantelé au 19e siècle : chapelle, douves, pont-levis et grande partie du logis détruits.
Logis actuel repris : ouvertures, intérieur.
Blasons déplacés au manoir des barres à Tigné, d'autres réemployés dans la maison voisine vers l'est (partie de l'ancienne ferme du château)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0441, 142 A 0769

Nom du lieu - dit : 3 Marmande

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

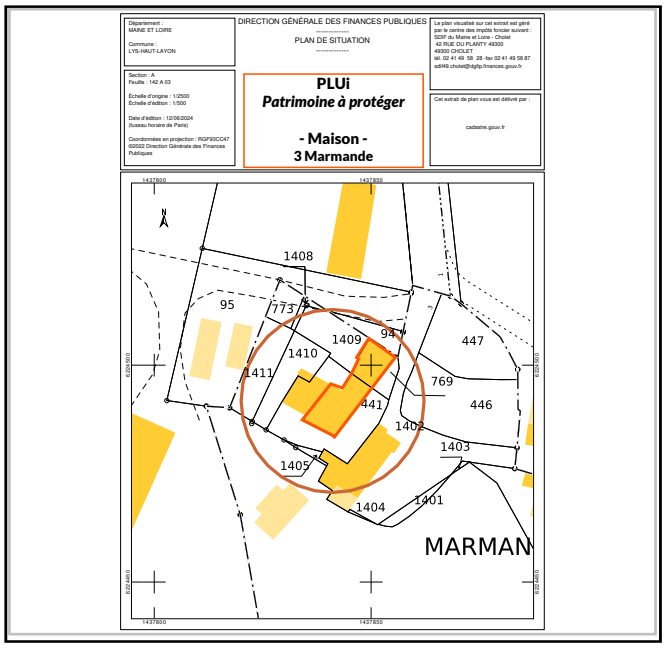
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison 19ème, murs en pierre, toiture Tuiles.

Entourages en pierres et briquettes.
Fenêtres centrales typiques

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général, à consolider sur la partie dépendances

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0286

Nom du lieu - dit : Les Plantes

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

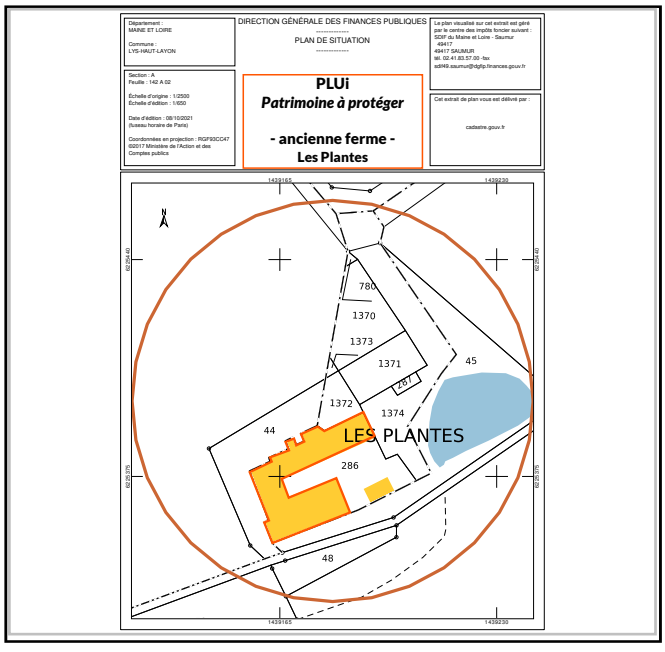
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : Limite 15e siècle 16e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052174

Ferme du 4e quart 15e siècle ou 1er quart 16e siècle : ouvertures, gros-oeuvre, puits ; reprise et agrandie au 19e siècle : ouvertures, fournil, parties agricoles

Gros œuvre en falun, moellon et enduit ; Toiture en tuile creuse

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0153, 0152

Nom du lieu - dit : La Petit Ville

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

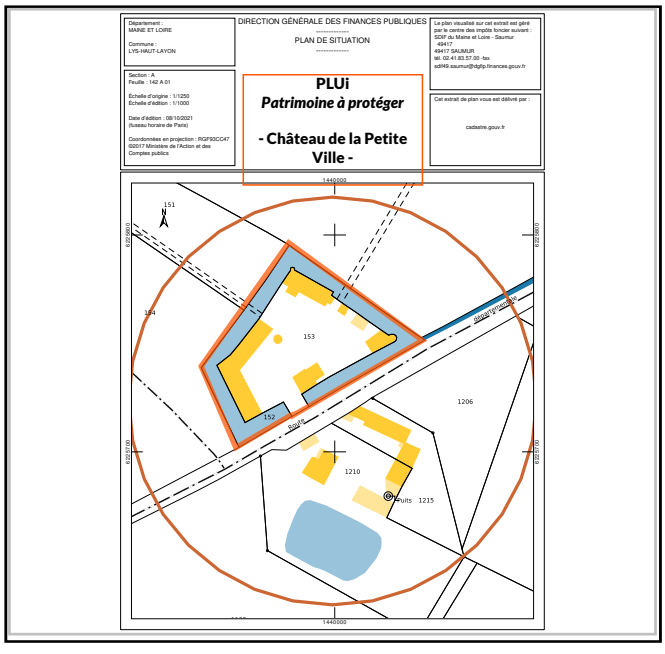
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental et remarquable, représentatif et emblématique de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château de la Petite Ville

Typologie du bâti : Châteaux / Manoirs

Repères historiques (date) : 1778, 1831, 1899

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052175

Manoir 4e quart 15e siècle ou 1er quart 16e siècle : gros-oeuvre (Falun, moellon, enduit) cheminée ; repris en 1778, porte la date sur le logis ; et en 1831, porte la date ; logis remanié dans la 2e moitié du 19e siècle ; parties agricoles reprises et agrandies au 19e siècle
Cour, douves, buanderie, fournil, pigeonnier, étable à vaches, écurie, grange, cellier, pressoir à vin

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

État variable suivant les bâtiments

Descriptif des abords :

Proche agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0120 (domaine public)

Nom du lieu - dit : Place des Perrières

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

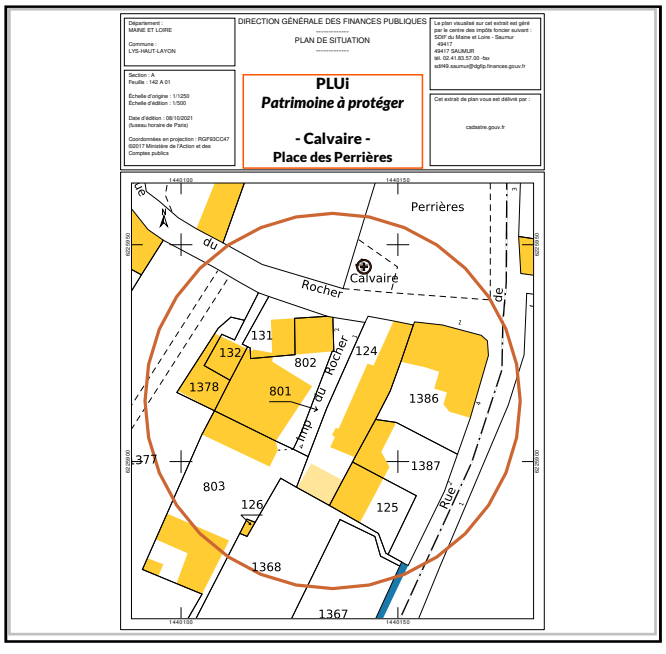
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de mission

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1890

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix en métal sur socle pierre de moellons représentant un Christ

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0117

Nom du lieu - dit : 1 place St-Hilaire

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

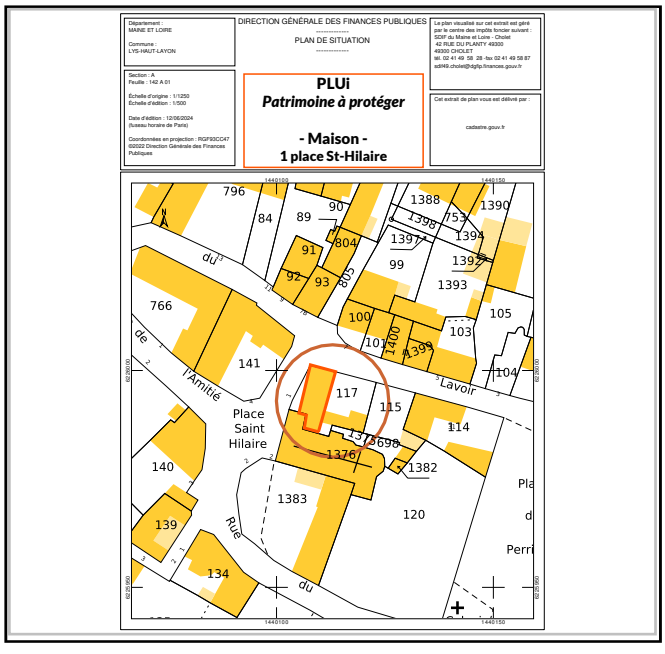
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1750

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison ancienne de bourg, murs en pierre, toiture tuiles plates.

Fenêtre centrale et encadrement porte d'entrée à conserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Usage du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0149

Nom du lieu - dit : 19 chemin des Plantes

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

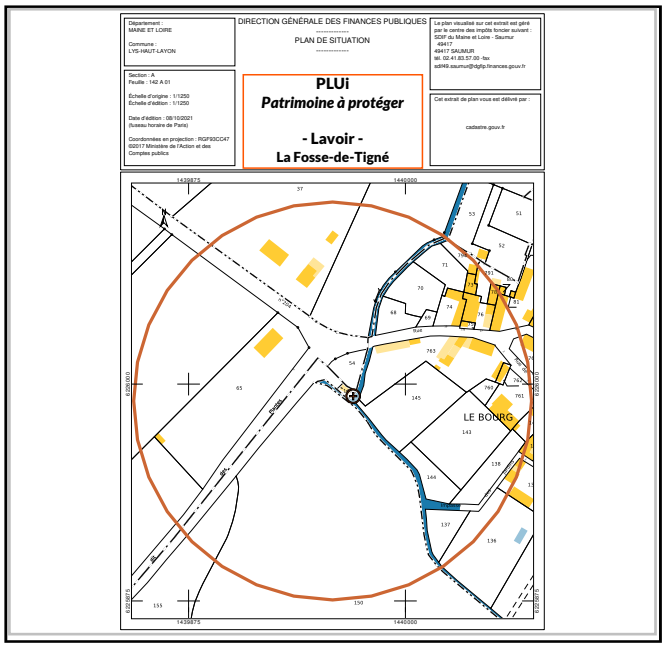
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Lavoir en bois, couvert de tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 142 A 0134

Nom du lieu - dit : 11 rue du Rocher

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

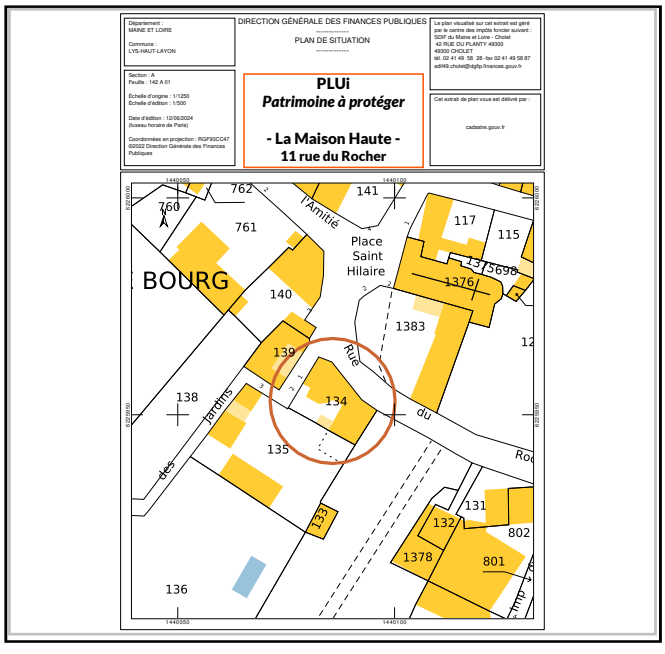
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : La Maison Haute

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1900

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison de bourg en pierre, toiture majoritairement ardoises, entourages de menuiseries en pierres de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 B 0277

Nom du lieu - dit : La Grande Bournée

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

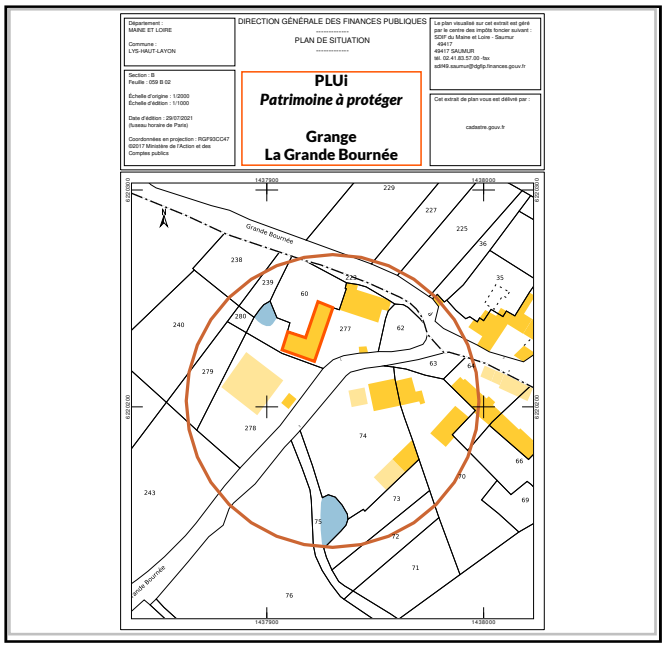
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

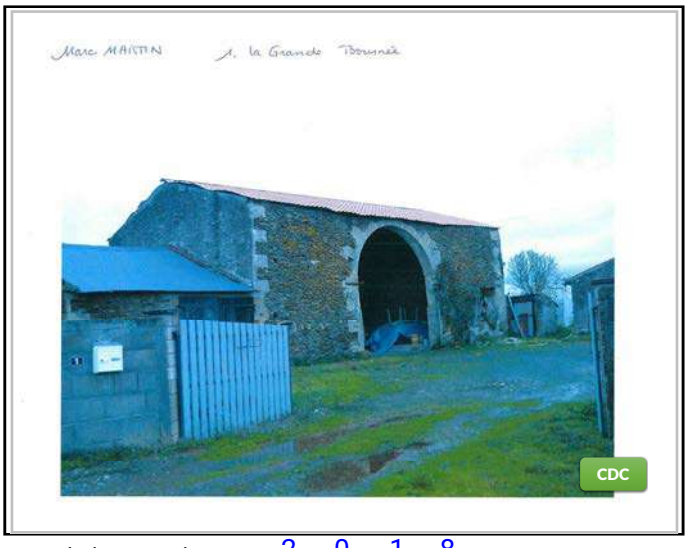
❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange

Typologie du bâti : Bâti agricole

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierre, présentant une ouverture en arcade
La toiture d'origine n'a pas été conservée, remplacée en tôles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village, inclus dans une propriété privée, visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 C 0129

Nom du lieu - dit : Le Vivier

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

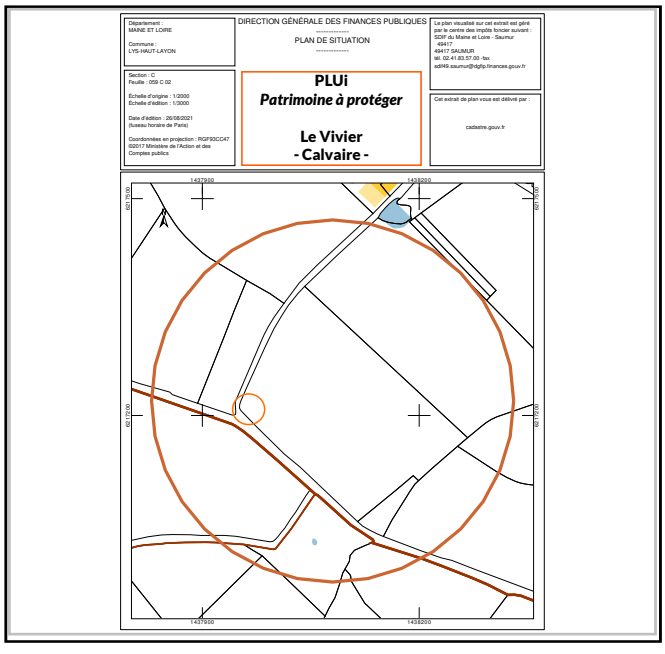
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix monumentale

Typologie du bâti : Croix

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de mission en bois et socle pierre, représentant un Christ

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 C 0139

Nom du lieu - dit : Le Vivier

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'explotation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

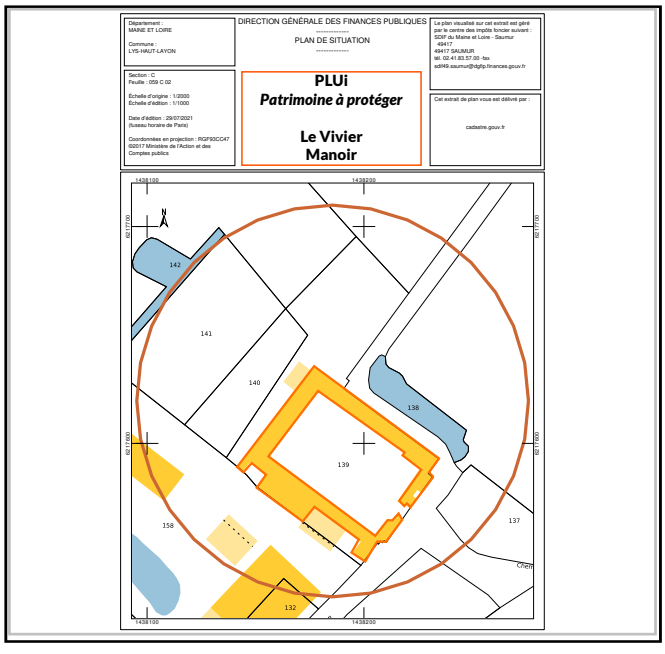
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Évènements historiques pendant les guerres de Vendée et 1939-1945

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir du Vivier

Typologie du bâti : granges et dépendances

Repères historiques (date) :

Auteur(s) : 1er quart 17e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052122

Manoir avec vestiges 16e siècle : murs d'une chapelle et fenêtre ; très repris dans le 1er quart du 17e siècle : porte, cheminée ; et au 19e siècle : façade ; façade postérieure du logis refaite et 2 tours d'angle détruites après 1839, selon le plan masse du cadastre de 1839 ; chapelle transformée en remise et bûcher ; parties agricoles du 18e siècle, reprises et agrandies au 19e siècle ; douves en partie comblées

Les granges ne sont pas éligibles au changement de destination (proximité activité agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Non visible de la voie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 C 0139

Nom du lieu - dit : Le Vivier

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'explotation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

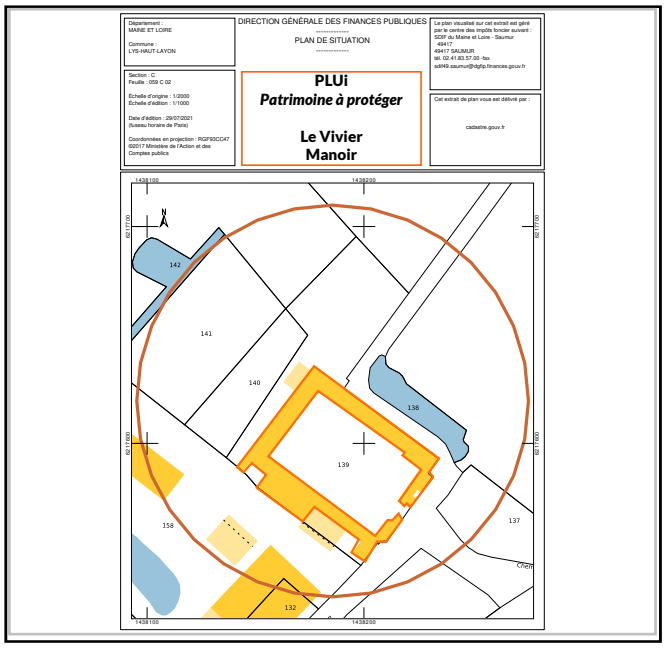
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Évènements historiques pendant les guerres de Vendée et 1939-1945

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir du Vivier

Typologie du bâti : Manoir

Repères historiques (date) :

Auteur(s) : 1er quart 17e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052122

Manoir avec vestiges 16e siècle : murs d'une chapelle et fenêtre ; très repris dans le 1er quart du 17e siècle : porte, cheminée ; et au 19e siècle : façade ; façade postérieure du logis refaite et 2 tours d'angle détruites après 1839, selon le plan masse du cadastre de 1839 ; chapelle transformée en remise et bûcher ; parties agricoles du 18e siècle, reprises et agrandies au 19e siècle ; douves en partie comblées

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Non visible de la voie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 C 0189

Nom du lieu - dit : Rue du Petit Anjou

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

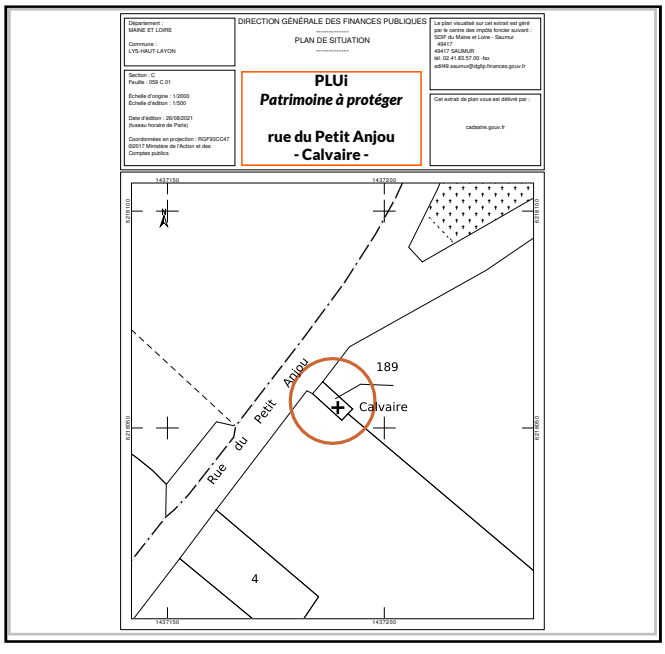
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Vierge à l'Enfant

Typologie du bâti : Calvaire

Repères historiques (date) : 1959

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Vierge à l'enfant sur socle en pierre.
Travaux de mise en peinture réalisés au début des années 2010

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 C 0167

Nom du lieu - dit : L'Eraudière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

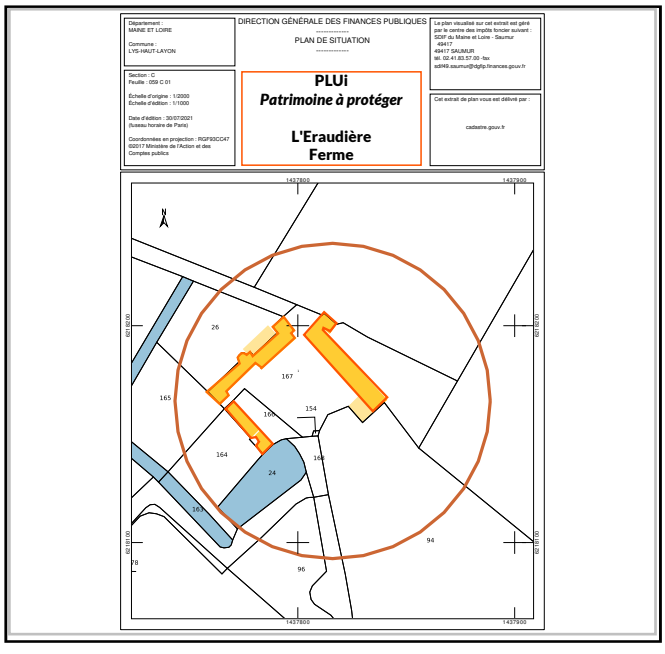
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme de l'Eraudière

Typologie du bâti : Bâti rural agricole

Repères historiques (date) : 17e siècle, 1er quart 19e siècle, 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052120

Ferme du 17e siècle ; logis repris en 1813 et 1814, solives portent les inscriptions : 1813 f. R.B et 1814 f. R.B ; parties agricoles très remaniées dans la 2e moitié 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Non visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0234

Nom du lieu - dit : 4 rue du Pont Moreau

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

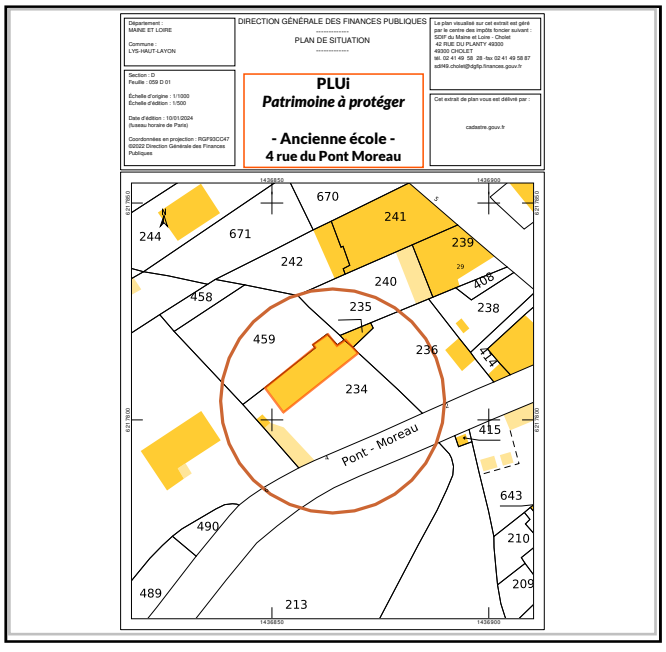
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 9

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne école

Typologie du bâti : Habitation / Bâtiment d'activités

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne école constituée d'un corps de bâti principal en pierre et briques, toit en ardoises
Préau et appentis en tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général (rénovation 2020)

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0248

Nom du lieu - dit : 113 rue Eiffel

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

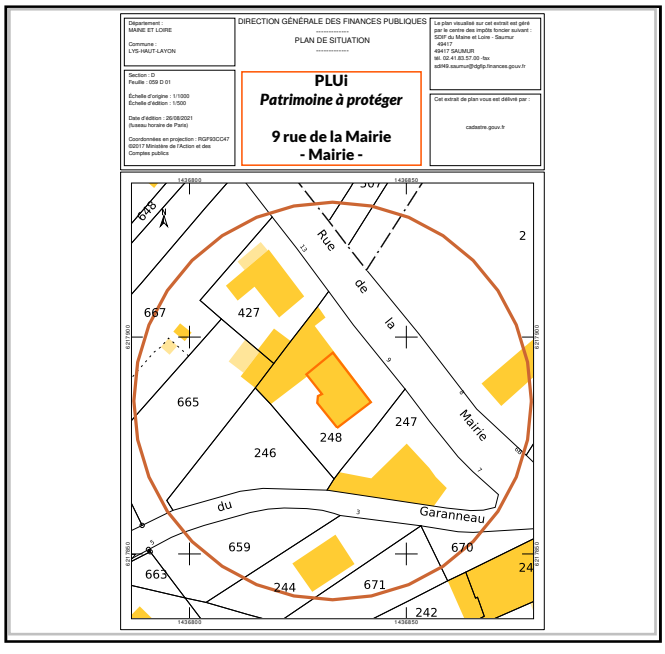
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Mairie

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : 3e quart 19e siècle

Auteur(s) : Joly-Leterme Charles (architecte)

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mairie construite de 1868 à 1871, en tuffeau, pierre de taille et enduit

Toiture ardoises

Escalier en vis semi-hors-oeuvre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0524

Nom du lieu - dit : 36 rue de l'Ecole Notre Dame

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

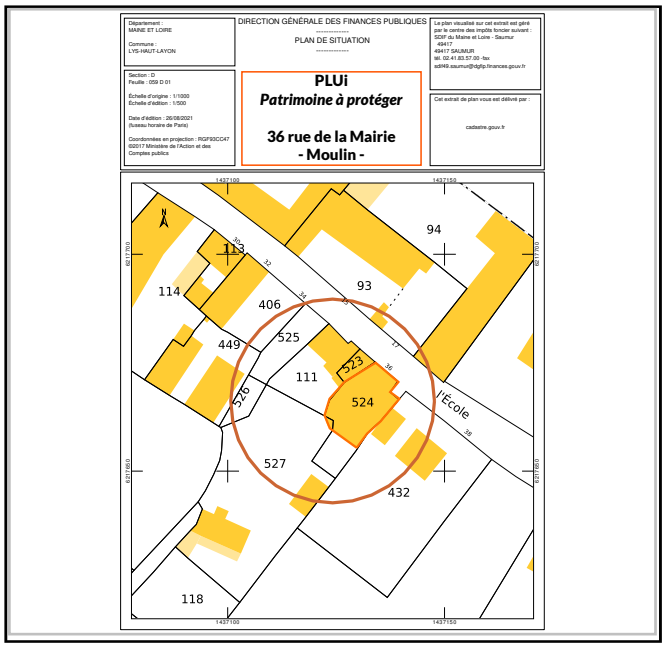
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Moulin à vent en pierre de taille enduites. Les ailes n'ont pas été conservées.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0646

Nom du lieu - dit : 48 rue de l'Ecole Notre Dame

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

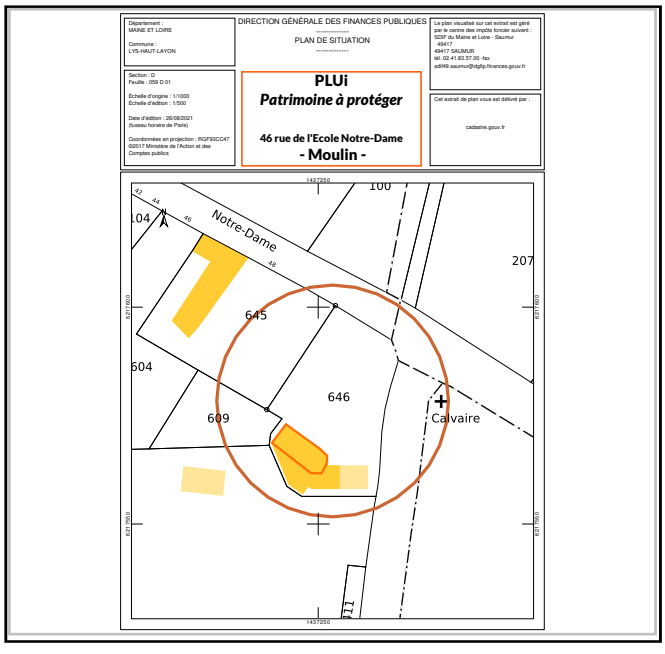
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à blé

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités / Habitation

Repères historiques (date) : 1822, 1891

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052114

Moulin à vent tour de la 2e moitié du 18e siècle (?) , mentionné sur une carte de 1764. Remanié au 19e siècle. Porte des inscriptions nommant le meunier Frederi et les dates 1822 et 1891
Gros oeuvre en Schiste, grès, moellon, appareil mixte, enduit
Toit connique en ardoise

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 B 0247

Nom du lieu - dit : Moulin de la Bournée

Date de la demande : 16052024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

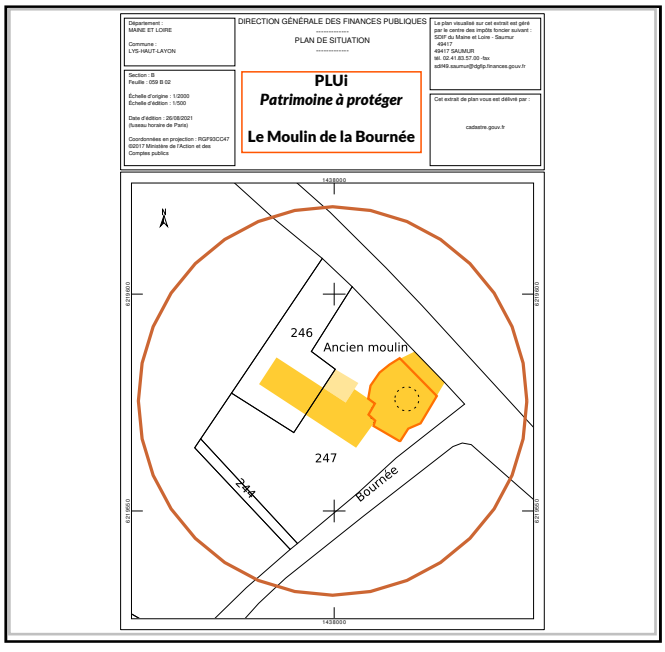
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Représentatif du patrimoine bâti local et rural

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2024

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin de la Bournée

Typologie du bâti : Bâti rural d'acitivité s

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Moulin à vent en pierre, le système de source d'énergie n'est plus visible.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumission au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village, inclus dans une propriété privée à vocation d'habitation, visible de la route.

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0002

Nom du lieu - dit : 86 rue Eiffel

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

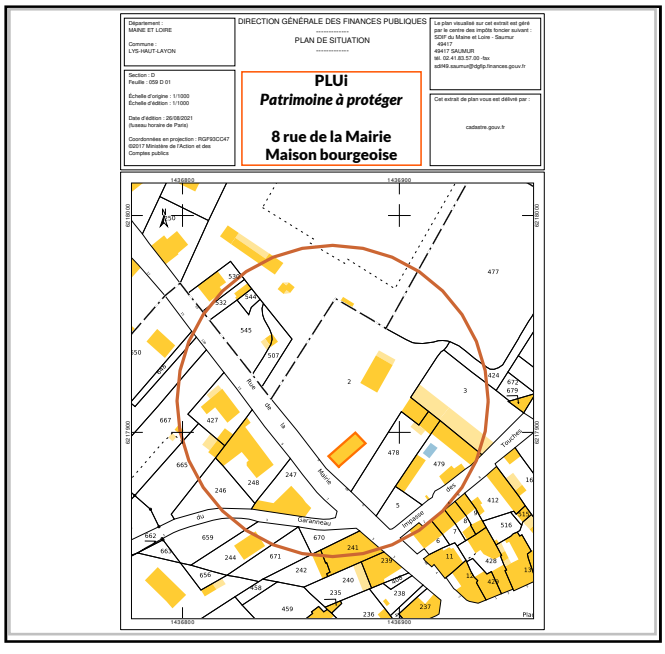
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Bâti remarquable (Maison bourgeoise)

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison bourgeoise

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison bourgeoise en pierre locale, entourages briques et toiture ardoises

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 G 0735

Nom du lieu - dit : 304 rue Eiffel

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

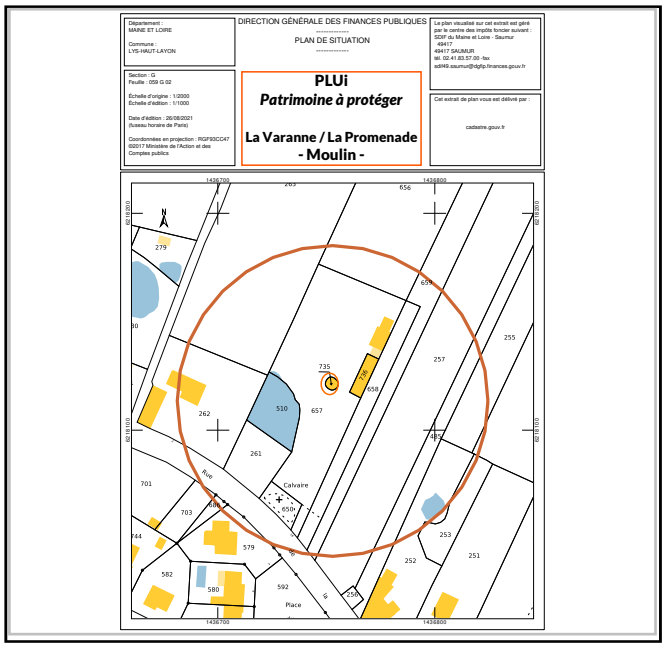
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à vent

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien moulin à vent en pierre, toiture tuiles.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Non visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 G 0650

Nom du lieu - dit : rue Eiffel

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

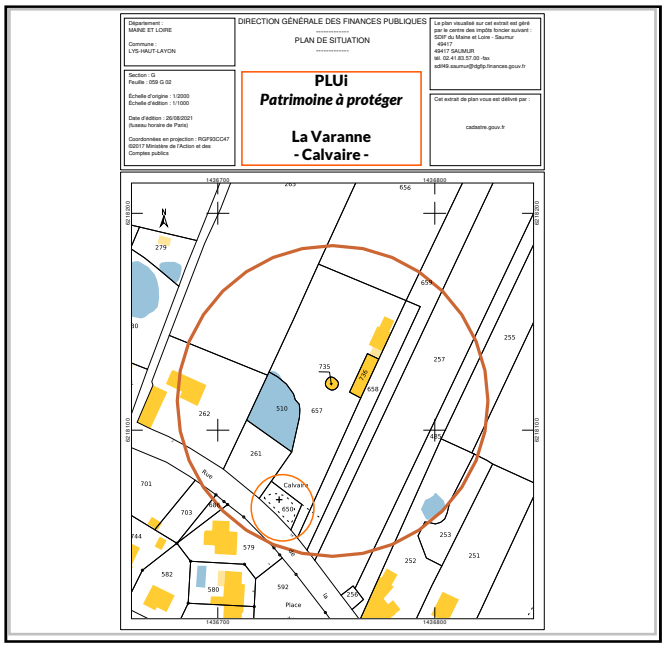
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : @Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de mission

Typologie du bâti : croix et calvaires

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée (association Calvaires)

Descriptif du bien :

Croix monumentale en bois sur socle en pierre. Statues et enclos

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général, signes d'usure

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 E 0377

Nom du lieu - dit : Brétignolle

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

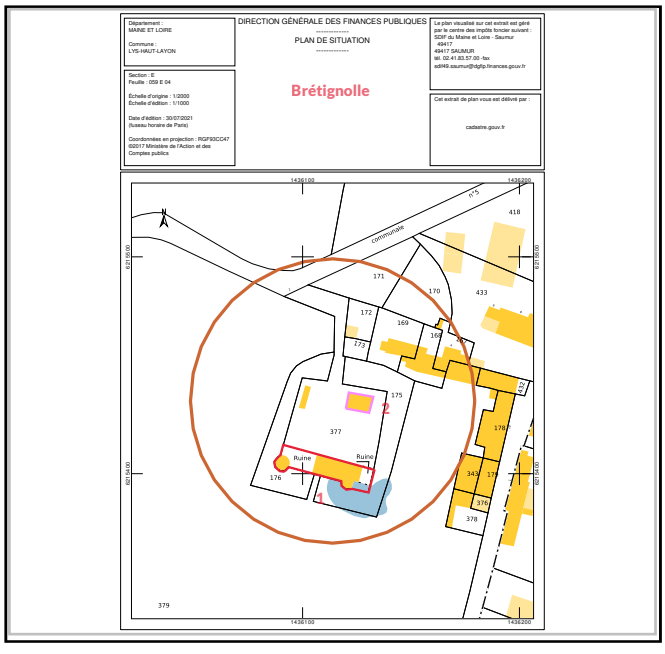
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire agricole et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange et logis de domestiques

Typologie du bâti : Habitation / Agricole

Repères historiques (date) : 1790 env.

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne grange ayant constitué un logis de domestiques du château
Construit en pierre, toiture tuiles

(non retenu au titre du changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 E 0377

Nom du lieu - dit : Brétignolle

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

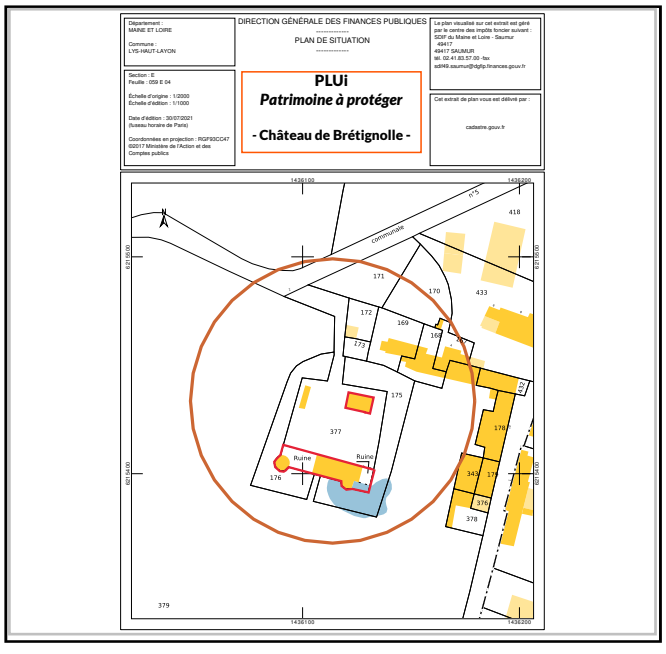
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental, et emblématique de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château de Brétignolle

Typologie du bâti : Châteaux / Manoirs

Repères historiques (date) : 15e siècle, 4e quart 17e siècle, 19e siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052115

Château mentionné en 1482, présentant 2 tours du 15e siècle. Rebâti dans le 4e quart du 17e siècle : gros-oeuvre (?) , ouvertures, escalier, cheminées, vantail. Parties agricoles du 4e quart 17e siècle : murs, oculi. Remaniement au 19e siècle pour le logis principal, plus important pour les parties agricoles. Autres parties agricoles construites au 19e siècle. Mention d'une chapelle dans l'une des tours

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état / ruine

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 E 0206

Nom du lieu - dit : Moulin de Brétignolle

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

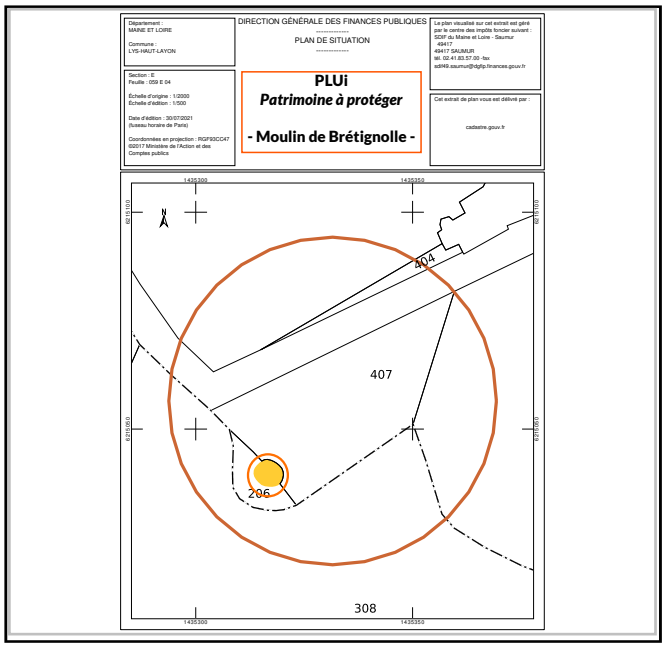
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à vent

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Vestige d'un ancien moulin en pierre, toiture d'origine et moyen de source d'énergie non conservés

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Etat passable

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0097

Nom du lieu - dit : 19 rue de l'Ecole Notre Dame

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

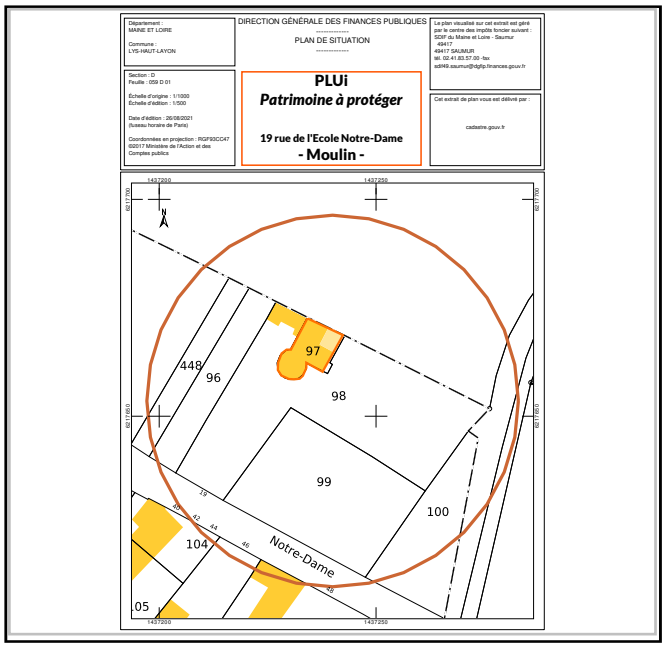
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à vent

Typologie du bâti : Bâti rural d'activités / Habitation

Repères historiques (date) : Milieu 19-me siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Moulin à vent tour construit entre 1839, plan cadastral, et 1858, daté par source : carnet de patentes

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0579

Nom du lieu - dit : 2 rue du Petit Anjou

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

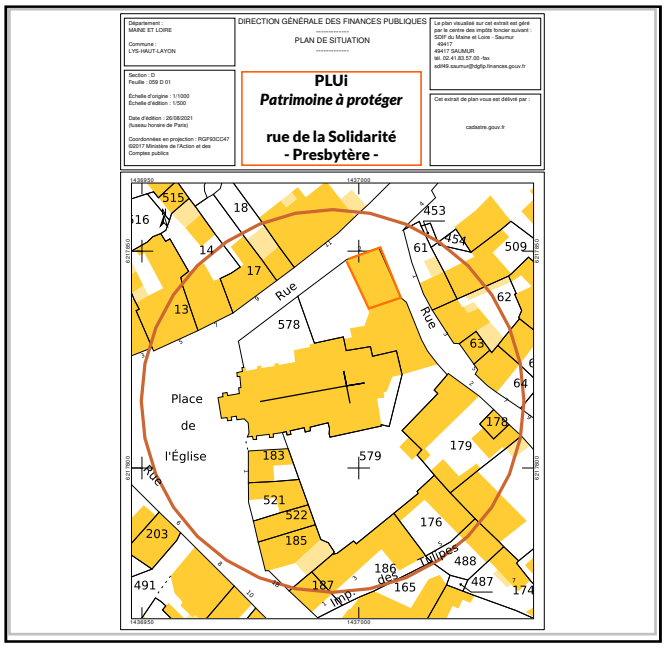
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : @Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien Presbytère

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1880

Auteur(s) : NEVEU J.B (architecte)

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Murs en Grès, moellons et enduits, Toiture en ardoises et tuiles

NB : le jardin du presbytère a été légué à la commune et constitue un espace d'exposition des sculptures de l'artiste Martine Vaugel.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande : ....

N ° de la fiche : .... Date de traitement de la demande : .... / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0578

Nom du lieu - dit : Place de l'Eglise

Date de la demande : 15/05/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

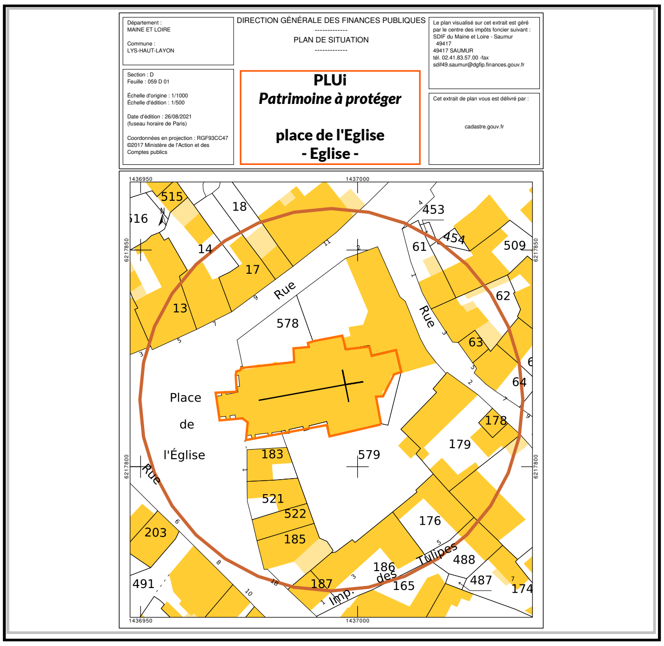
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti emblématique de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2018

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Eglise Saint-Martin de Vertou

Typologie du bâti : Édifice religieux

Repères historiques (date) : 1727, 1863 (reconstruction après les guerres de Vendée)

Auteur(s) : Architecte : Alfred TESSIER et DENIAU, Maître d'oeuvre SIMON

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052109 + Mérimée IM49001088 (mobilier classé)
Eglise saint Martin de Vertou bâtie au 12e siècle sous Guillaume II de passavant ; mentionnée église paroissiale au 16e siècle ; nef reconstruite en 1727 par Deniau ; choeur et transept repris en 1857 et 1858 par Simon ; reconstruction de la nef en 1863 et du clocher en 1872 par Alfred Tessier ; cimetière déplacé en 1862,
Rénovation de la flèche en 2014.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie et visitable

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT)

N° de parcelle : 059 D 0268

Nom du lieu - dit : route de Cléré-sur-Layon

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

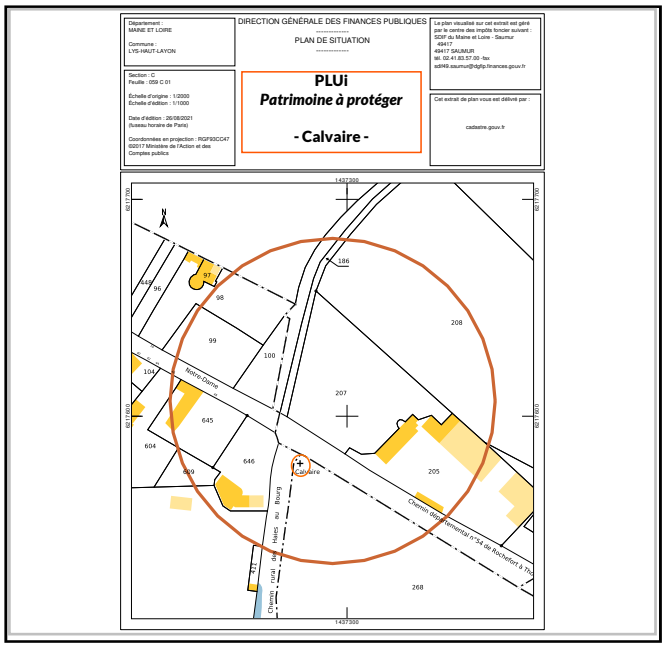
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire Chemin des Haies

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Socle en pierre de taille et brique, surmontée d'un croix en bois peint
Enclos de clôture

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En sortie agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0125

Nom du lieu - dit : 13 rue de la Mairie de Nueil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

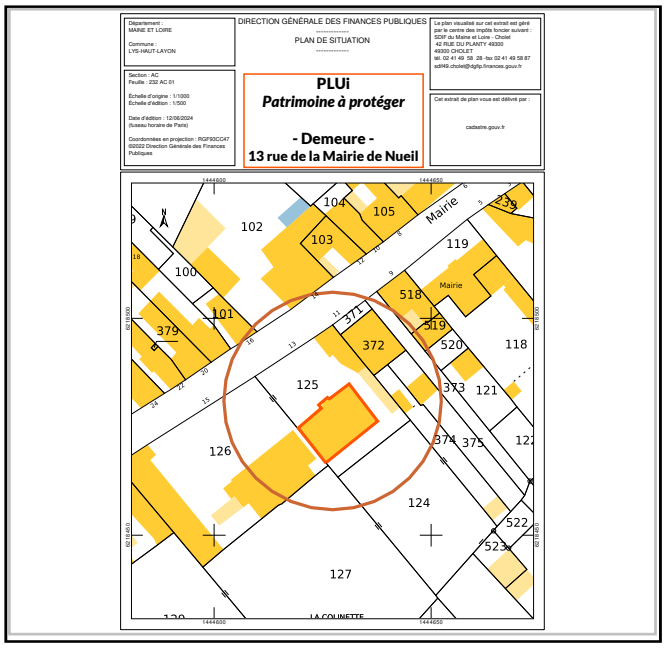
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Demeure 19ème siècle, pierre de taille, tuffeau et toiture ardoises.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0126

Nom du lieu - dit : 15 rue de la Mairie de Nueil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

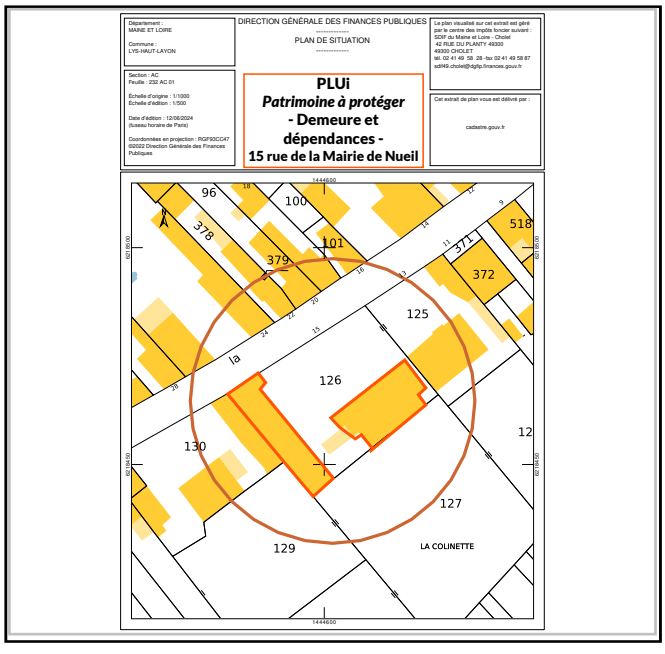
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

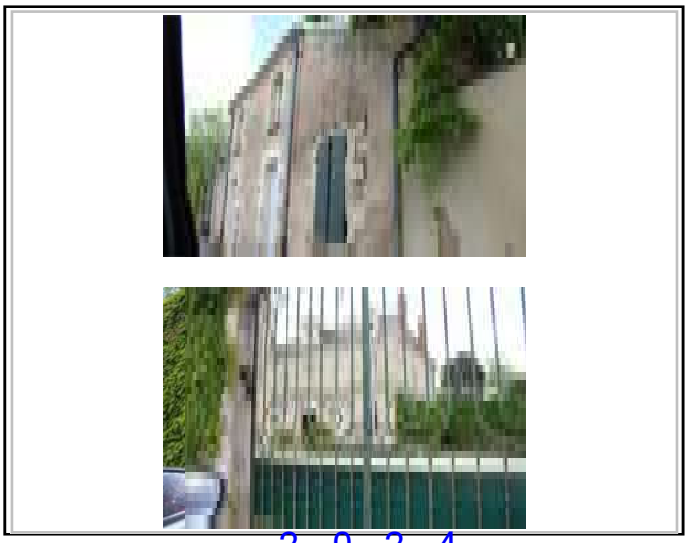
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure et dépendances

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) :

Auteur(s) : 1880 env

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Demeure 19ème siècle et dépendances, en pierre de taille et toitures ardoises.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0171

Nom du lieu - dit : Place de l'Eglise de Nueil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

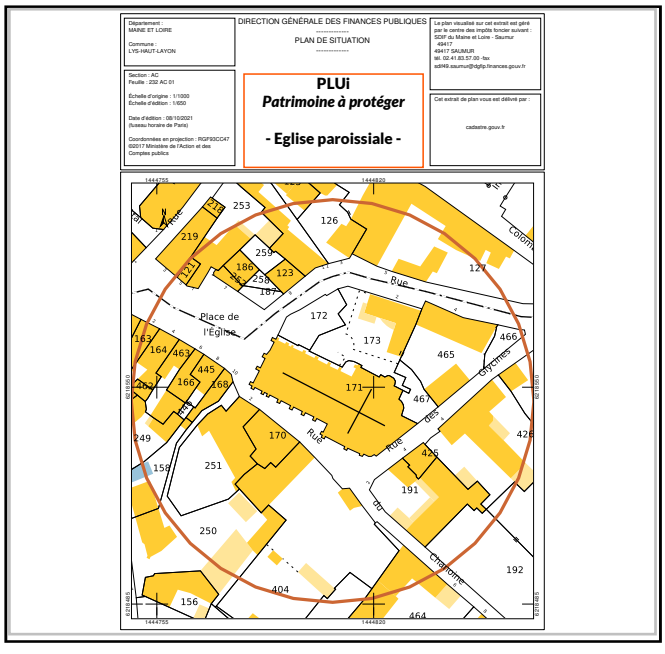
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Édifice religieux représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église paroissiale Saint-Hilaire

Typologie du bâti : Édifice religieux

Repères historiques (date) : 1581, 1844

Auteur(s) : TESSIER Alfred

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052220 + Éléments mobiliers

Eglise paroissiale saint Hilaire du 12e siècle ;
Remaniée au 13e siècle et 14e siècle ;
Reconstruite en partie après un incendie en 1581, date portée sur pierre conservée dans l'église actuelle ;
Clocher construit en 1844, ; ensemble de l'église détruit en 1887 pour faire place à la nouvelle église paroissiale construite par l'architecte Alfred Tessier en 1887 et 1888

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0111

Nom du lieu - dit : 5 place d'Armes

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

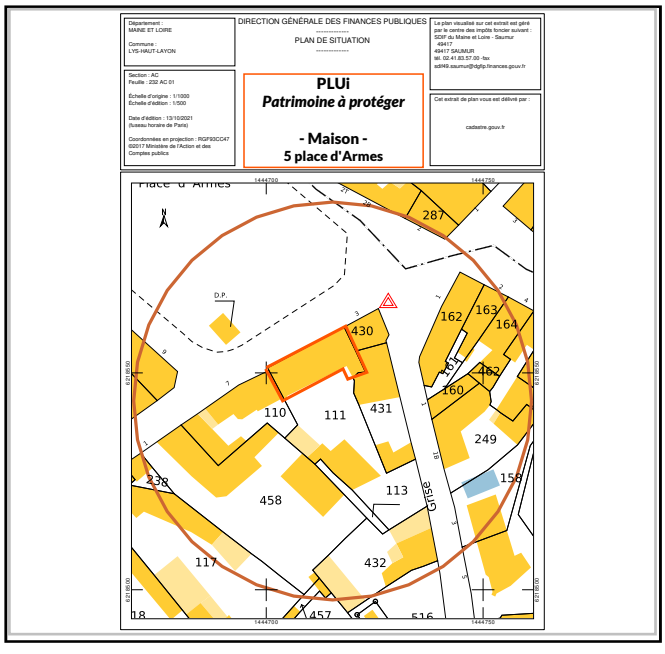
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison ourgeoise

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 4e quart 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052468

Maison présente sur le cadastre de 1838, façade entièrement reprise 4e quart 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0063 (domaine public)

Nom du lieu - dit : Rue du Paradis

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

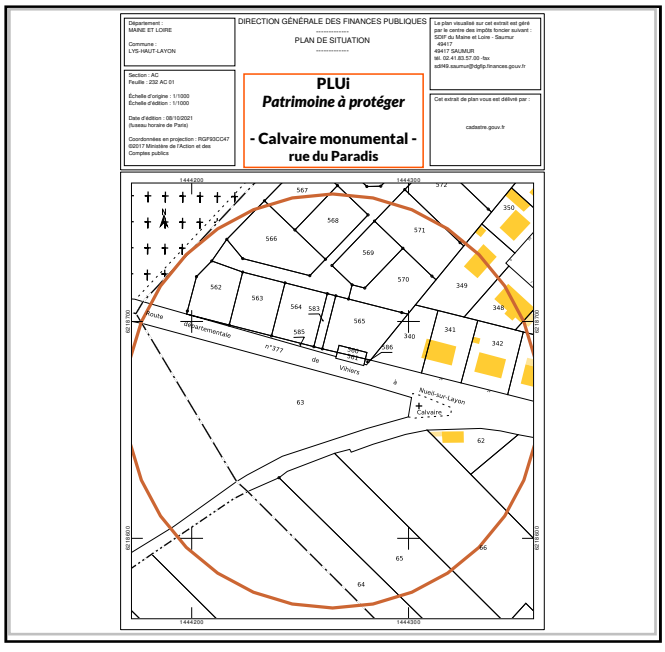
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de mission

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1876, 1886, 1892, 1921, 1932

Auteur(s) : DECEL

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052222

Calvaire signé J.J. Decel et fils, missions de : 1876, 1886, 1892, 1921, 1932, Porte les dates

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AB 0235

Nom du lieu - dit : 7 rue de Preuil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

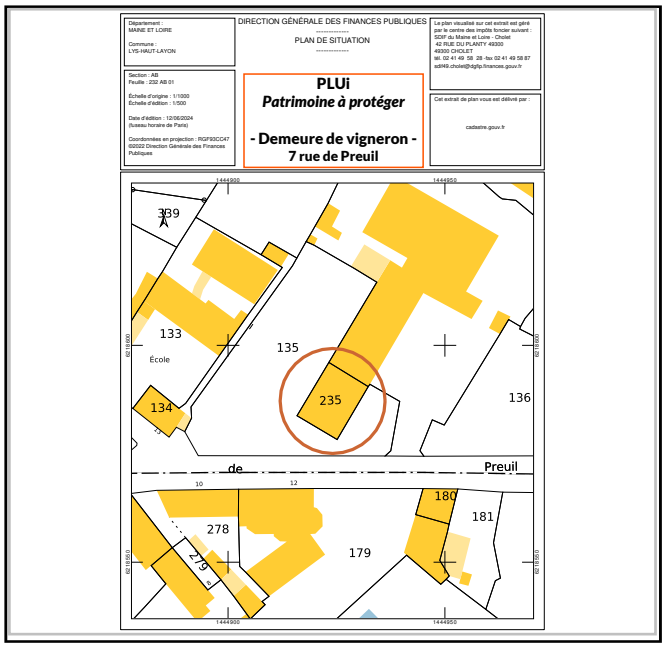
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure de vigneron

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1900

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Demeure début 20ème siècle en pierre de taille, toiture ardoises.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AB 0203 (DP)

Nom du lieu - dit : Rue du Châtellier

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

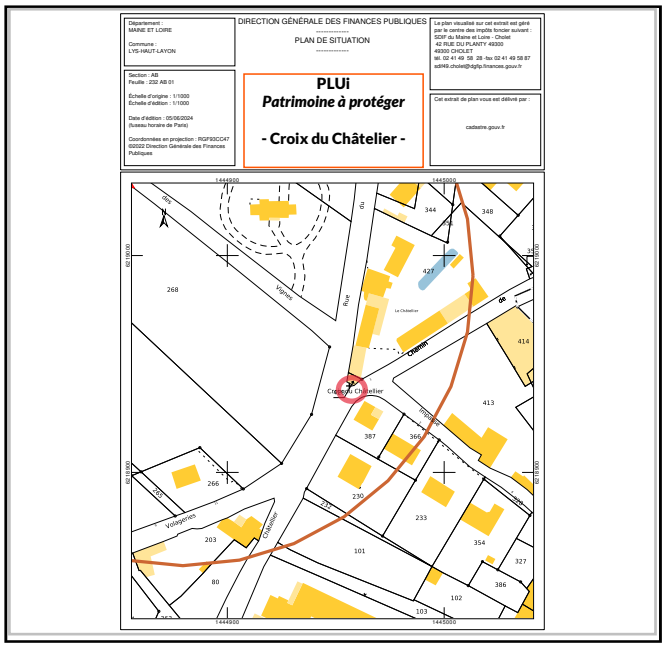
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Châtellier

Typologie du bâti : Calvaires & Croix

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix en pierre, consolidée et remaniée dans les années 2020.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AB 0137

Nom du lieu - dit : Rue de Preuil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

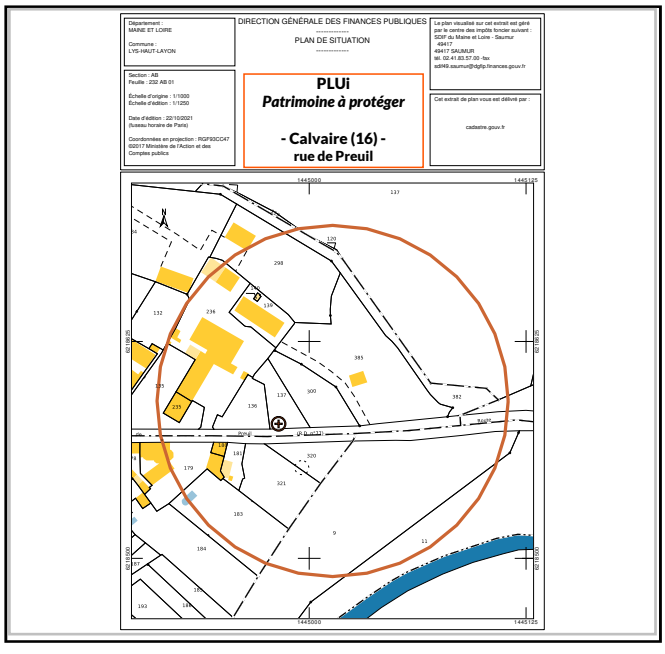
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire rue de Preuil

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Christ en croix en ferronnerie, sur socle en pierre de meule.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 A 0151

Nom du lieu - dit : Villeneuve-les-Bouillons

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

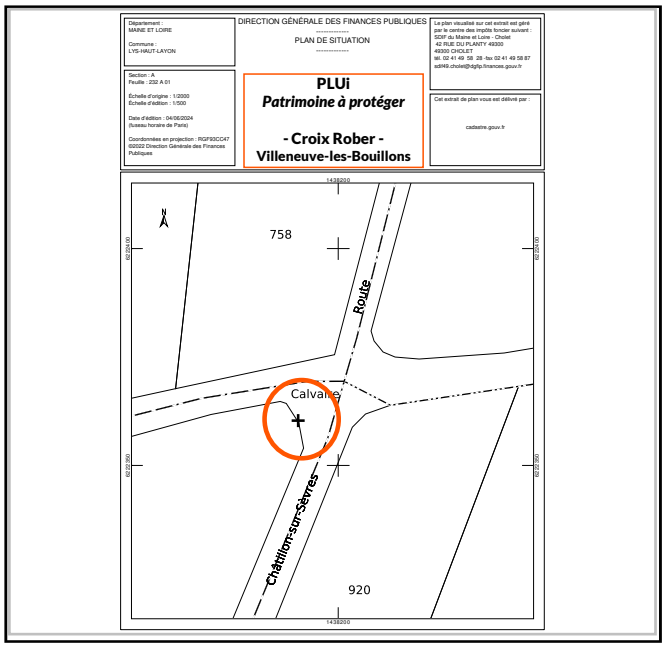
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Rober

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 4e quart 19e siècle

Auteur(s) : nc

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée/Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052247

Croix en ferronnerie sur socle brique

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AA 0059

Nom du lieu - dit : 2 rue des Oisillons

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

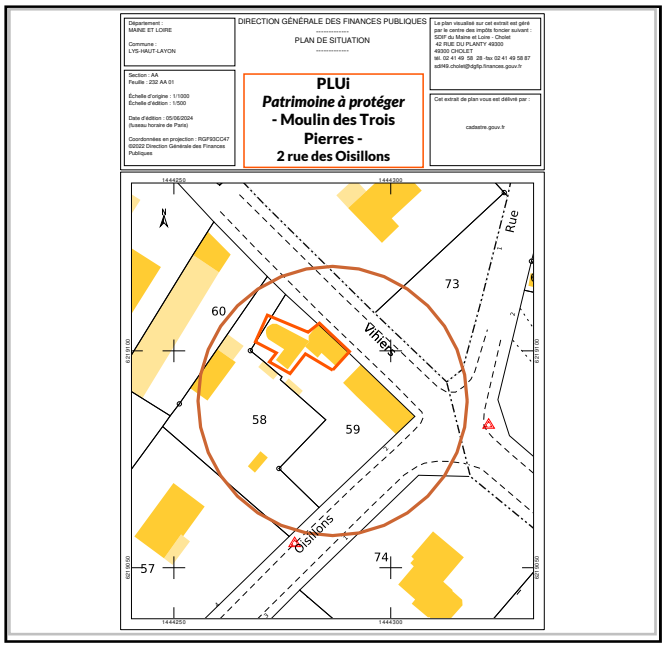
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin des Trois Pierres

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Vestiges d'un ancien moulin à vent en pierre, toiture en tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général / Élément caractéristiques non conservés

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 A 0126

Nom du lieu - dit : Villeneuve-les-Bouillons

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

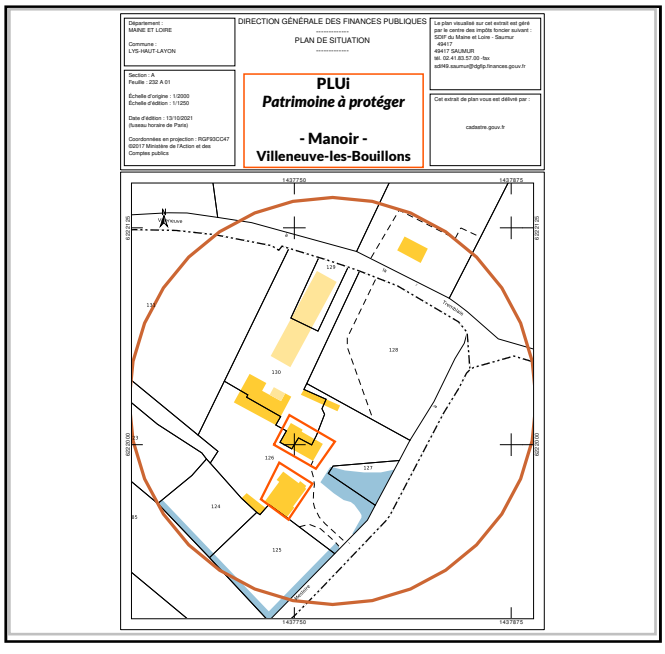
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir Villeneuve-les-Bouillons

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 2e moitié 16e siècle, 3e quart 18e siècle, 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052246

Manoir et ses dépendances 2e moitié 16e siècle avec cheminées encore en place, entouré d'une partie de ses douves ; remanié fin 3e quart 18e siècle;
chapelle, logis de Serme et parties agricoles de la 2e moitié 19e siècle ;
démolition d'une partie du manoir après 1838

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier départemantal

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0191

Nom du lieu - dit : 2 rue des Glycines

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

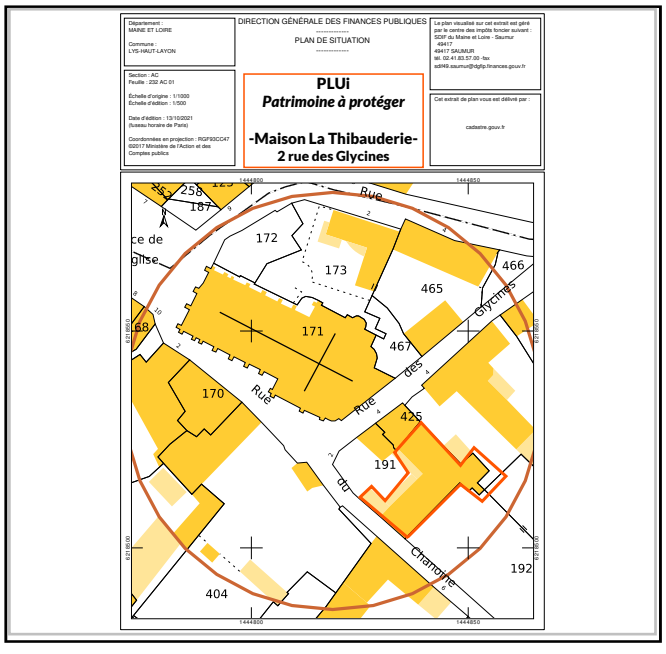
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

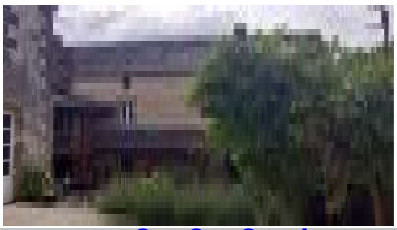
Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :





Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison La Thibauderie

Typologie du bâti : Habitations

Repères historiques (date) : 1808

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052221

Maison du 1er quart 19e siècle avec pavillon portant la date de 1808 sur une poutre formant linteau ; agrandie milieu 19e siècle après 1838

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC 0130

Nom du lieu - dit : 17 rue de la Mairie de Nueil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

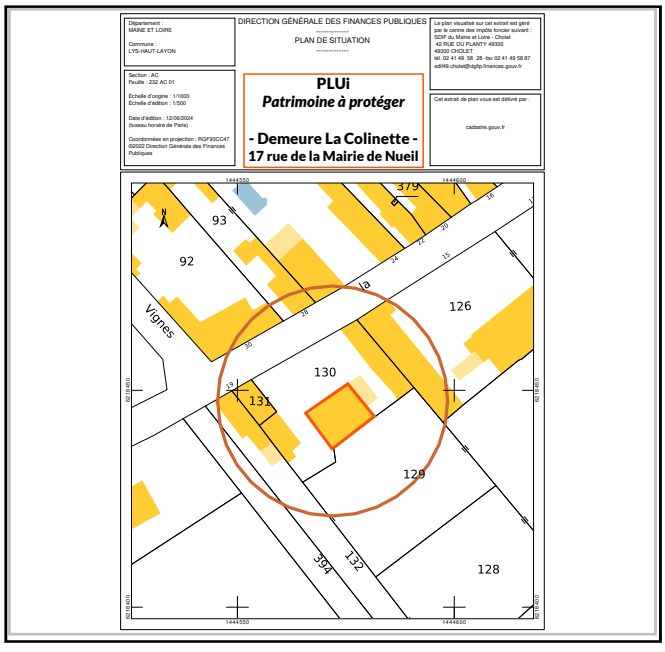
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure La Colinette

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1880

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Demeure en pierre de taille et toiture ardoises

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AC (domaine public)

Nom du lieu - dit : Place d'Armes

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

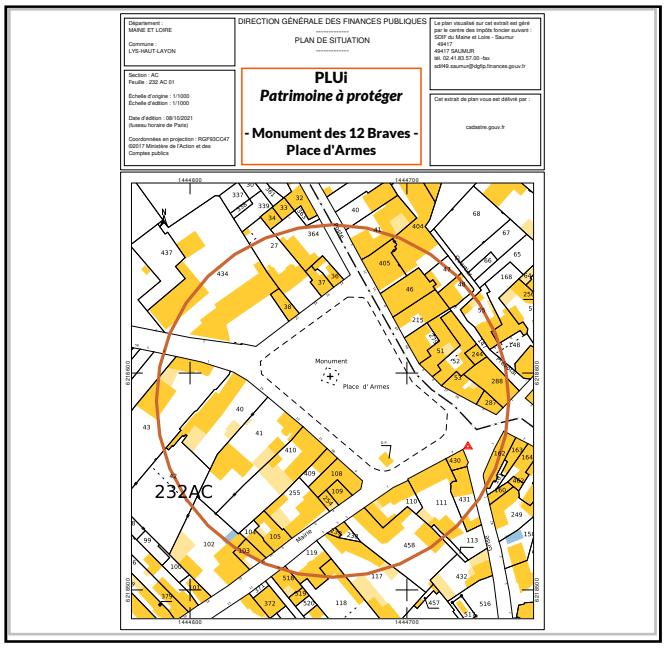
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Monument des Douze Braves

Typologie du bâti : Edifices commémoratifs

Repères historiques (date) : 1895

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Monument honorant la mémoire de 12 combattants nueillais lors des guerres de Vendée (27 avril 1794)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K0026

Nom du lieu - dit : La Jaille

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Château de Passavant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

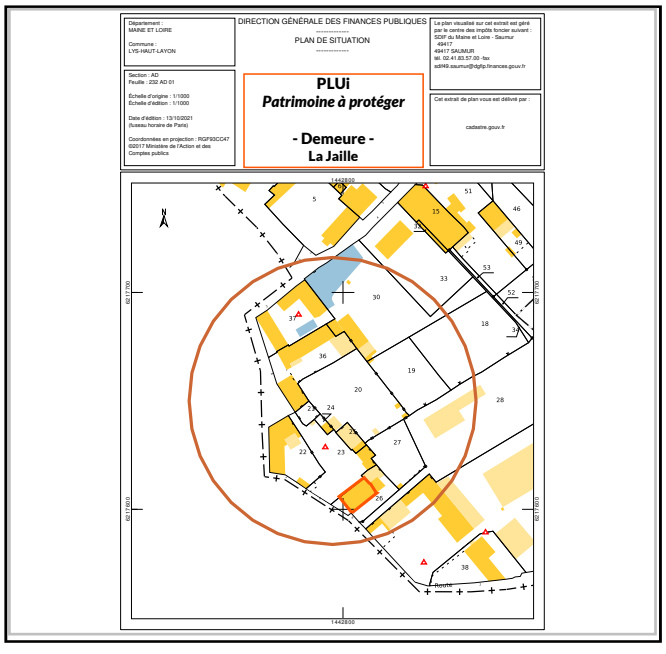
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15e siècle, 16e siècle, 18e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052232

Demeure du 15e siècle avec cheminées encore en place dont l'une porte un blason aux 3 fleurs de lys ; remaniements des ouvertures au 16e siècle et 18e siècle ; destruction d'une partie du logis avec tour d'escalier avant 1838 ; bâtiment nord 18e siècle ; remaniements de détail, 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 AD 0041

Nom du lieu - dit : 5 Beauregard

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH - Château de Passavant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

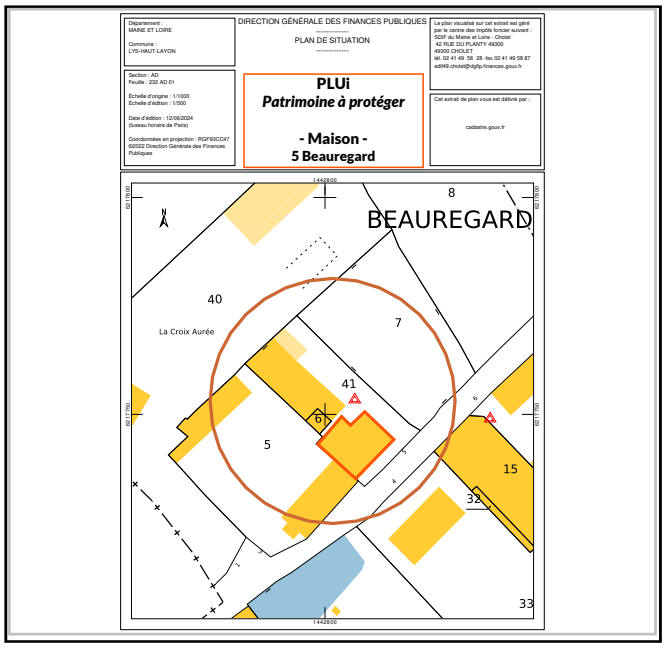
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

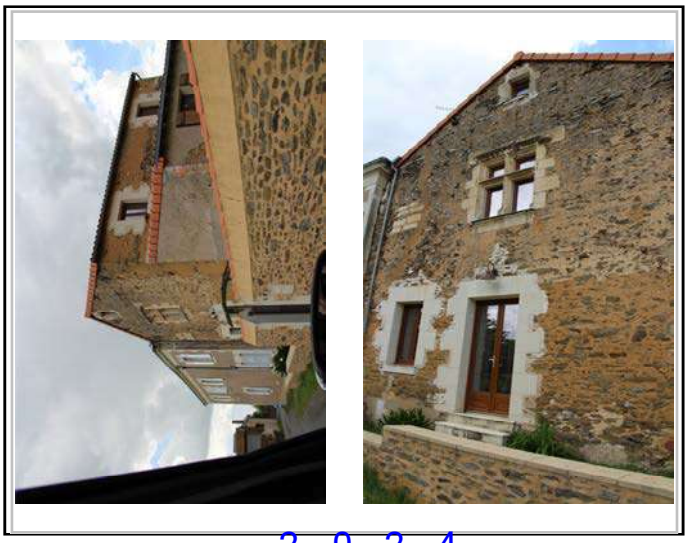
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : avant 1700

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison ancienne en pierre à vue, toiture tuiles, entourages en tuffeau.
Fenêtre à meneau

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 C 0384

Nom du lieu - dit : La Trémouillère

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

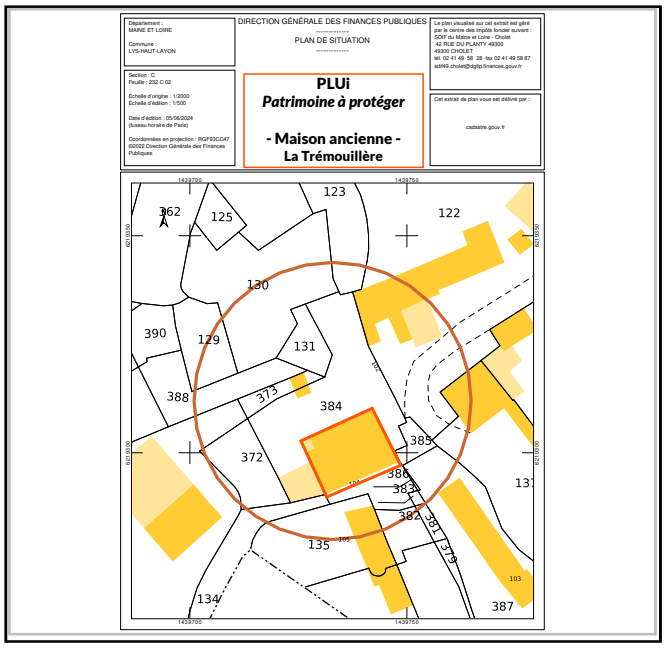
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison ancienne

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1754

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison ancienne datant de 1754.

Murs en pierre et falun, toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : .....

Nom du lieu - dit : .....

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

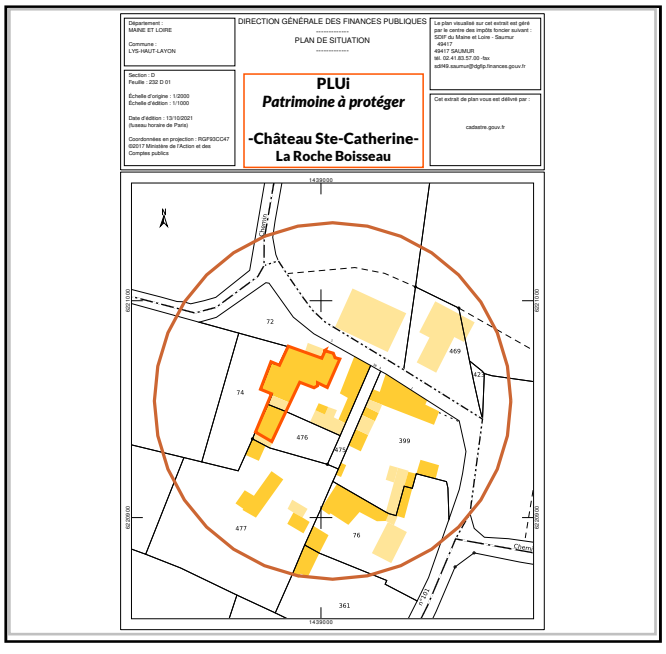
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Ste-Catherine dit "La Roche-Bousseau"

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1433

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052229

Château de la la Roche-Bousseau mentionné au 15ème siècle,
Logis principal détruit entre 1793 et 1795 ;
Chapelle Sainte-Catherine fondée le 18 novemre 1433, détruite
Vestiges d'une partie fortifiée nord du 15 siècle ; remaniée au 16e siècle ;
Logis de ferme et parties agricoles du 17e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 d 0285

Nom du lieu - dit : 3 La Chesnaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

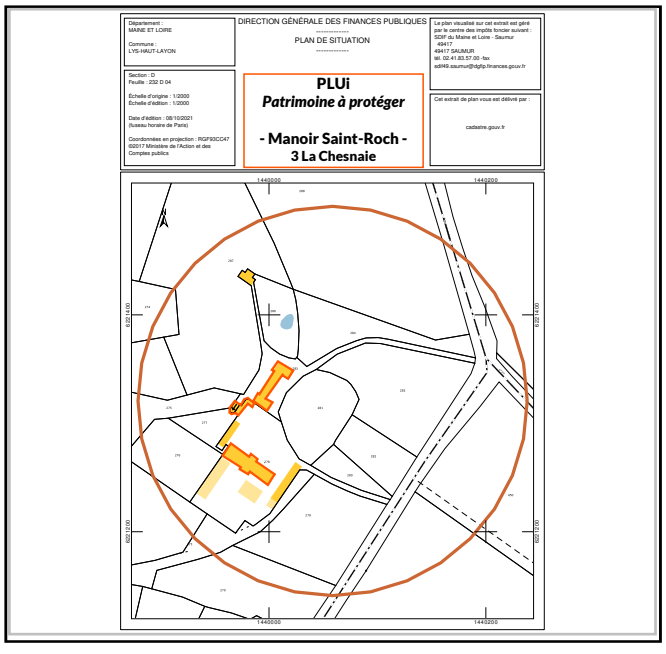
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château de la Chesnaie (Manoir St-Roch)

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1868, 1894

Auteur(s) : Architecte Auguste BEIGNET, BONJOUR, ROQUES

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052225

Manoir dit château de la Chesnaie construit entre 1832 et 1838 par l'architecte Bonjour, et réaménagé en 1841 et 1868
Chapelle dédiée à saint Roch construite par l'architecte Beignet en 1894
Gros oeuvre en Schiste, moellon, tuffeau, pierre de taille, enduit, toiture Ardoises

Chapelle, orangerie, communs,
Dépendances réaménagées en gîtes

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Partiellement visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 D 0125

Nom du lieu - dit : La Lande

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

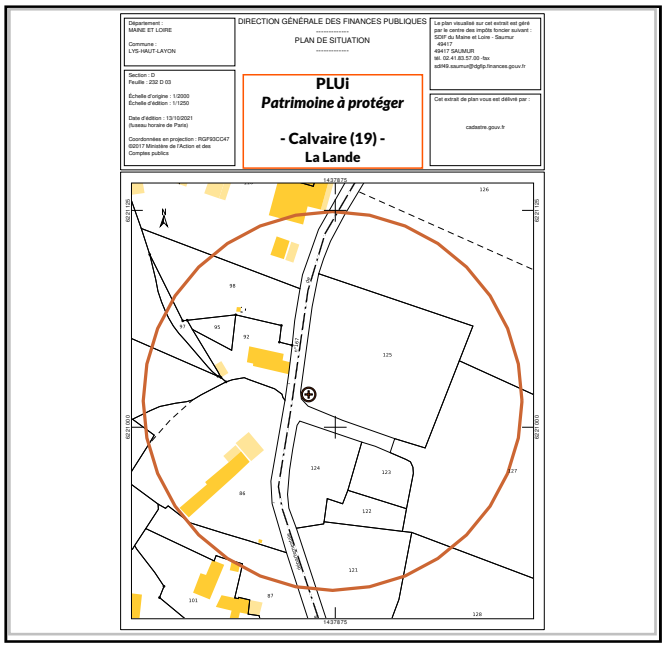
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Statue de la Vierge sur socle en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 D0331

Nom du lieu - dit : Galerne

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

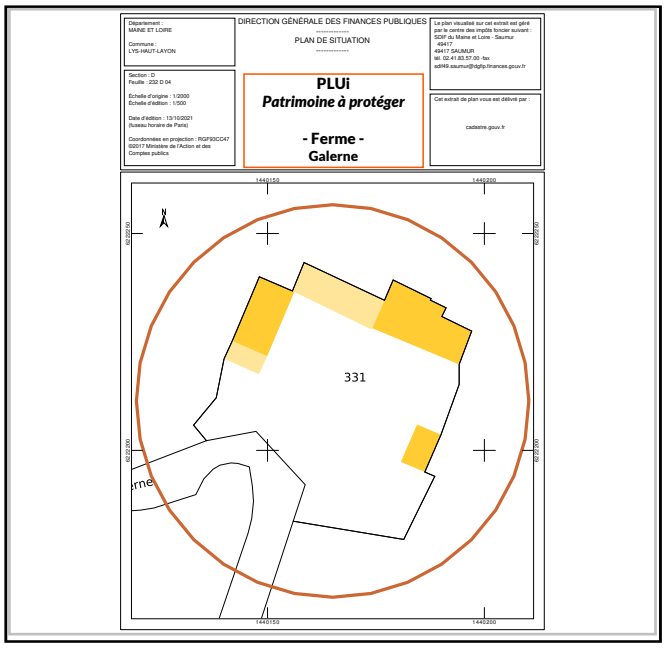
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Éligible au changement de destination

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme de Galerne

Typologie du bâti : Bâti d'activités rurales

Repères historiques (date) : 1770

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052228

Logis de ferme avec vestige d'une cheminée du 15e siècle à l'étage ; entièrement repris : étage abaissé, tour d'escalier détruite, qn 3e uart 18e siècle, charpente porte la date et l'inscription : GBSB1770 ;
parties agricoles du 18e siècle et 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier départemenatal

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général / En rénovation

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 D 0210

Nom du lieu - dit : L'Etang de la Roche

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

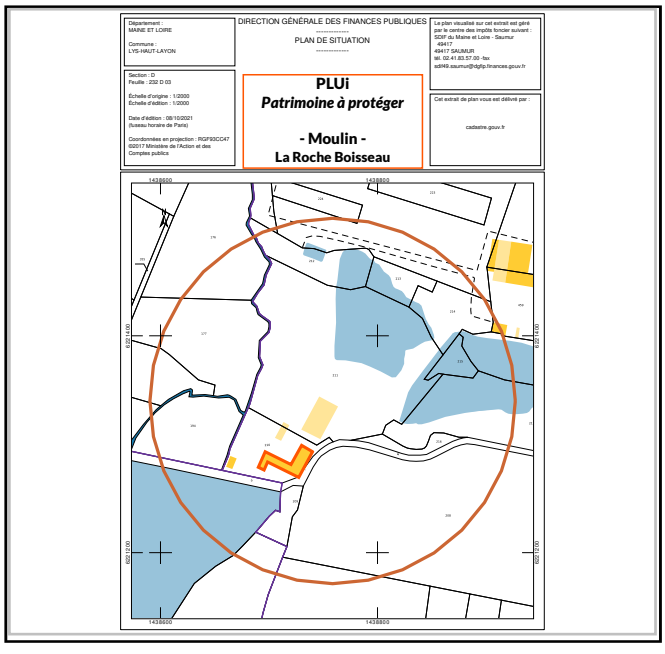
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1700 environ

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison ancienne ayant pu constituer un moulin.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 D 0422

Nom du lieu - dit : La Chesnaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

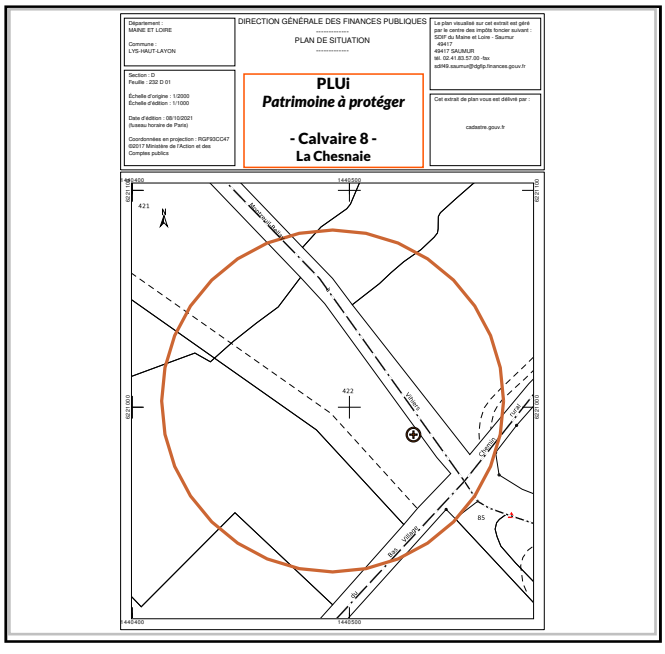
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

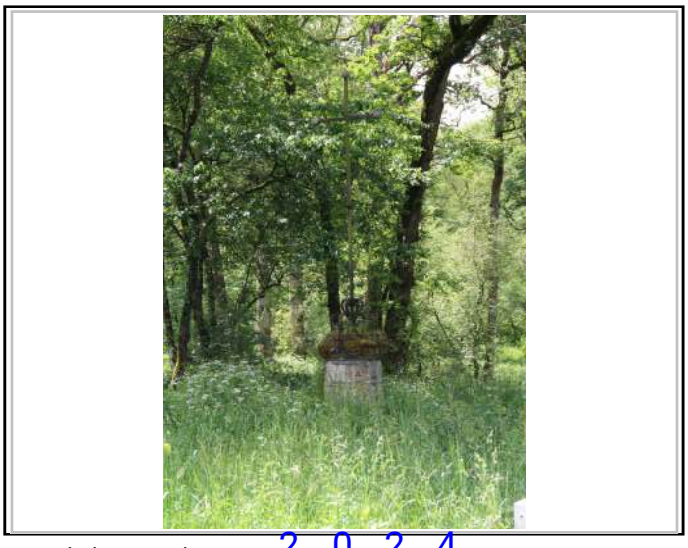
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Chesnaie

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en ferronnerie sur socle en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 D 0459

Nom du lieu - dit : La Petite Roche

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	Siège d'exploitation viticole
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

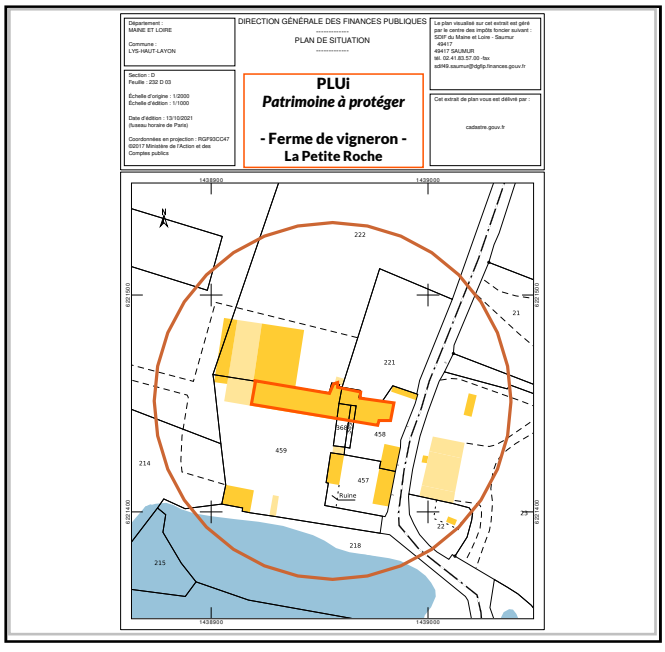
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : propriétaire

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Domaine de la Petite Roche

Typologie du bâti : Maison de vigneron

Repères historiques (date) : 1840, 1870

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052236

Logis du 18e siècle mentionné en 1778 en partie détruit ;
Logis de vigneron de la fin 2e quart 19e siècle, porte la date 1840 ;
Salon décoré de peintures en médaillons de la 2e moitié 19e siècle ;
Parties agricoles du 19e siècle, écuries porte la date 1870

Logement, pigeonnier, grange, remise, étable à vaches, écurie, cellier

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 D 0462

Nom du lieu - dit : 4 Les Bois

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

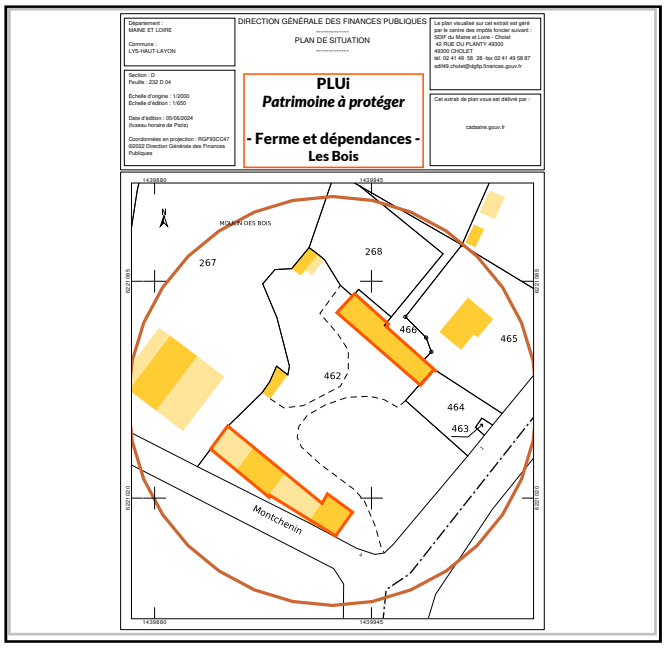
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme et dépendances

Typologie du bâti : Habitation et activités agricoles

Repères historiques (date) : 1791

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison d'habitation en pierres, enduit à pierre-vue, toiture en tuile (non d'origine).

Granges et dépendances caractéristiques de l'architecture rurale de la commune, partiellement remaniées.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 E 0185

Nom du lieu - dit : Vaillé-Rochereau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

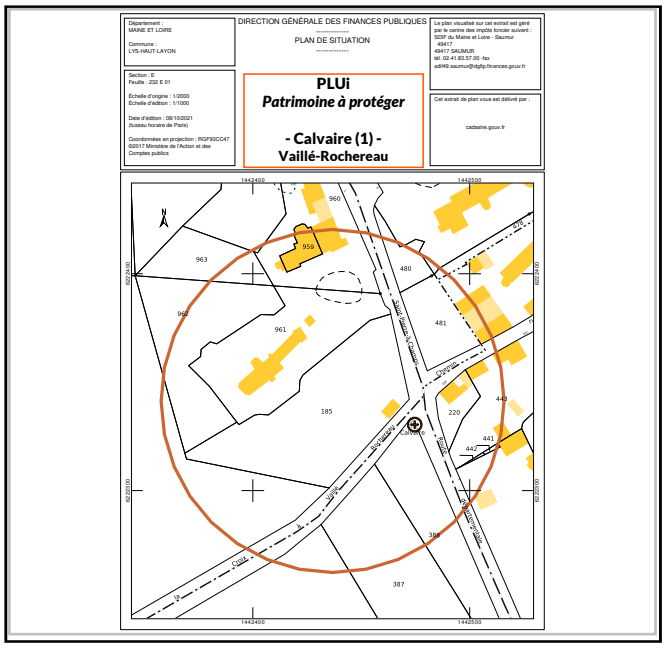
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

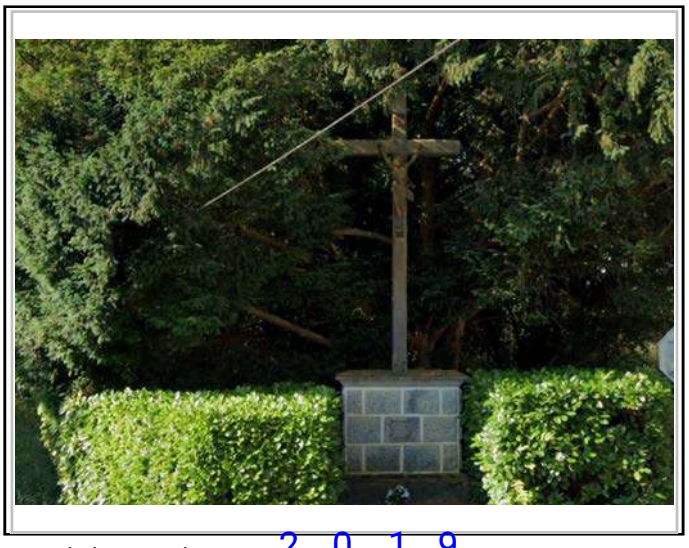
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 9

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Vaillé

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Calvaire sur socle granit représentant un Christ

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 E 0960

Nom du lieu - dit : 961 Vaillé Rochereau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

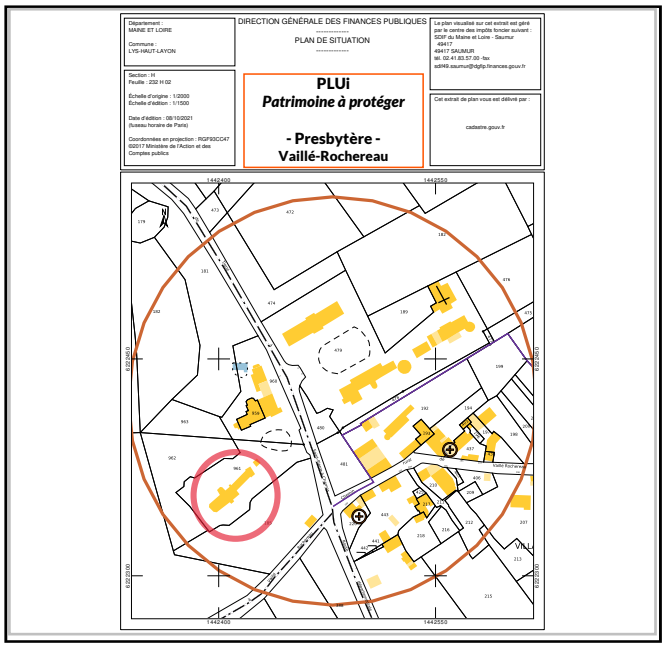
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château de Vaillé-Rochereau (ouest)

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1905

Auteur(s) : CHARRON

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052243

Manoir dit château construit après le 30 décembre 1905, date des projets de construction par l'architecte charron.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZT 0034 (domaine public)

Nom du lieu - dit : Foye

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

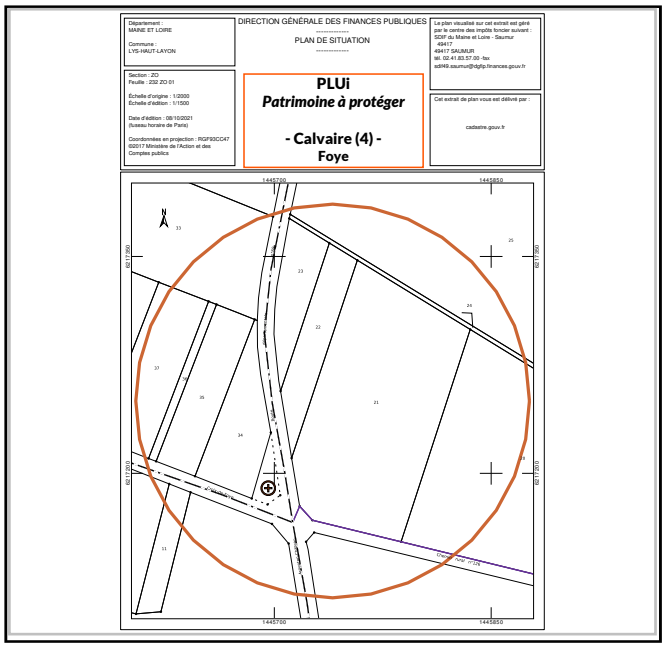
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

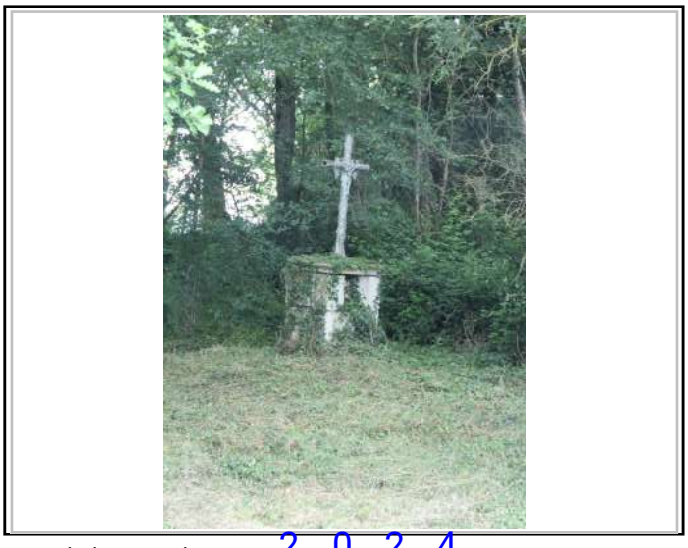
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire de Foye

Typologie du bâti : Calvaires et Croix

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Calvaire en fonte sur socle pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZW 0053

Nom du lieu - dit : 1 Le Grand Moulin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

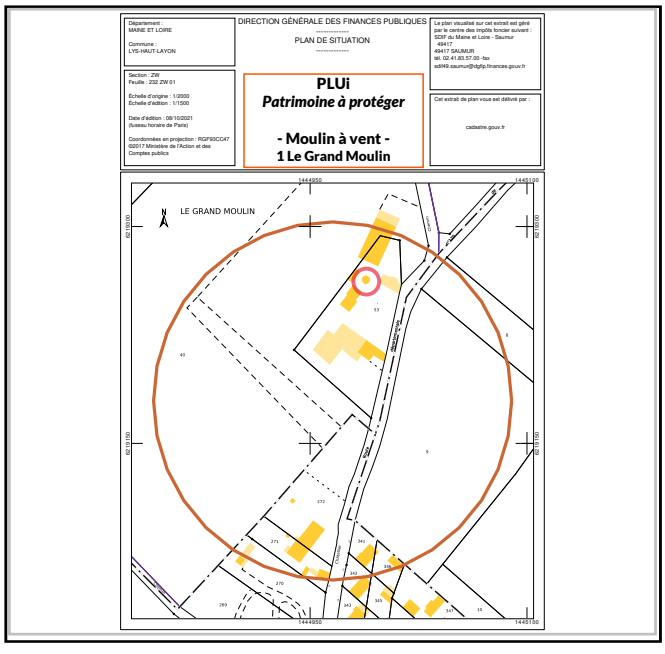
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 6

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à vent

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : 15e siècle, 16e siècle (?), 17e siècle (?), 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA 00052230

Moulin à vent cavier du 17e siècle (?) , agrandi au 18e siècle.
Deux corps de bâtiments perpendiculaires à la masse du moulin, dont l'un vers nord, est du 15e siècle ou 16e siècle et remanié 19e siècle. L'autre mentionné en 1838 est détruit.
Adjonction de parties agricoles au sud du 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZO 0059

Nom du lieu - dit : Foye

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

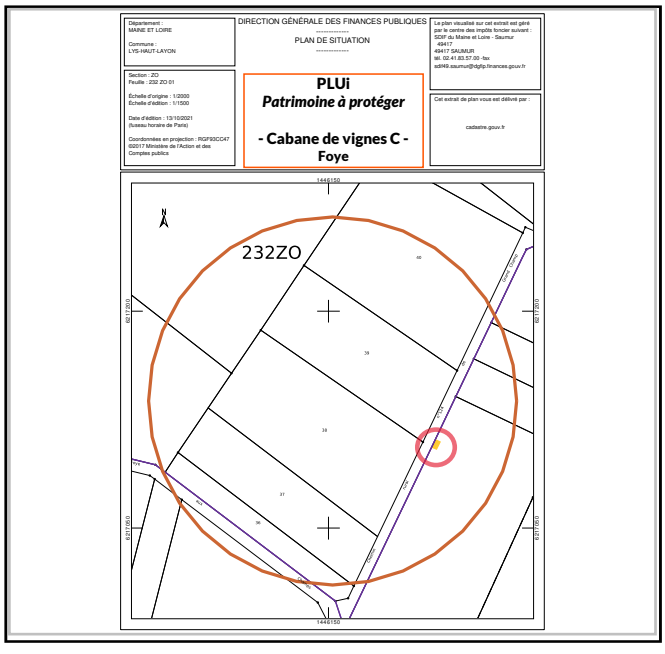
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vignes

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités agricoles et viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vignes en pierre et toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZT 0071

Nom du lieu - dit : Sainte-Barbe

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

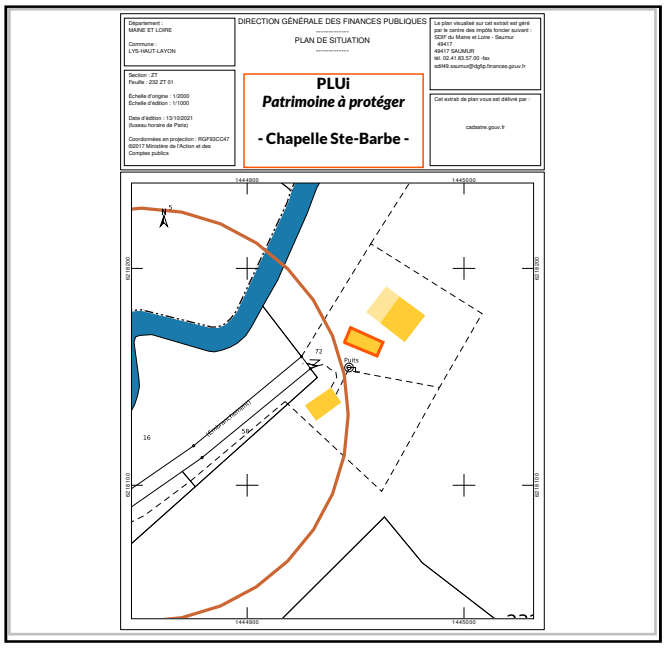
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle Sainte-Barbe

Typologie du bâti : Edifices religieux

Repères historiques (date) : 15e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052240

Eglise dite chapelle Sainte-Barbe ou Sainte-Basme du 15e siècle, remaniée au 18e siècle et reconvertie en logis de ferme au 19e siècle.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZT 0031

Nom du lieu - dit : Moulin Jousset - Coteaux de Terre Noire

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

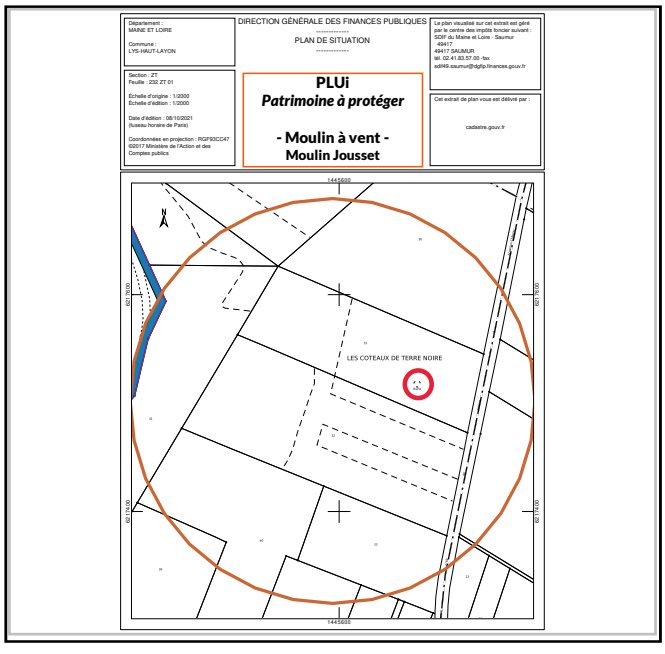
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à vent

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Moulin à vent partiellement en ruines.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZO 0103

Nom du lieu - dit : 101 Foye

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

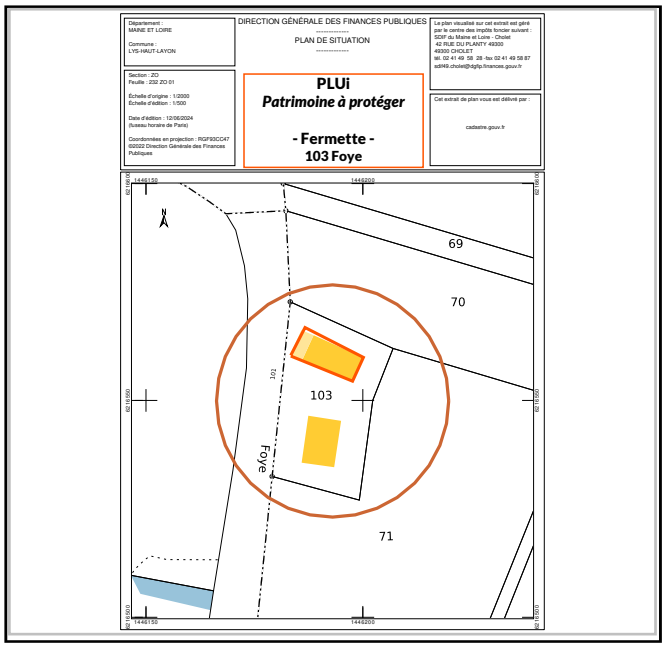
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : fermette

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Rermette représentative du bâti rural en pierre et toiture tuiles, entourages en tuffeau.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZM 0079

Nom du lieu - dit : Beaucheron

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

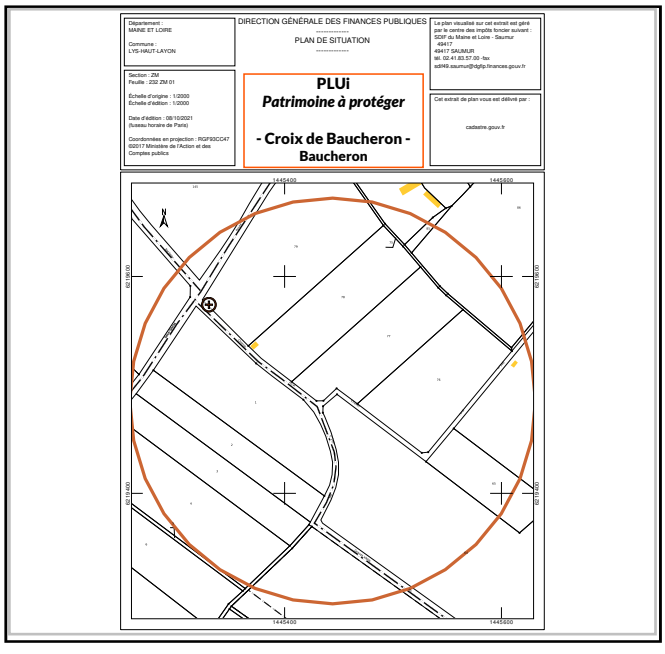
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Baucheron

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZM 0078

Nom du lieu - dit : Baucheron

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

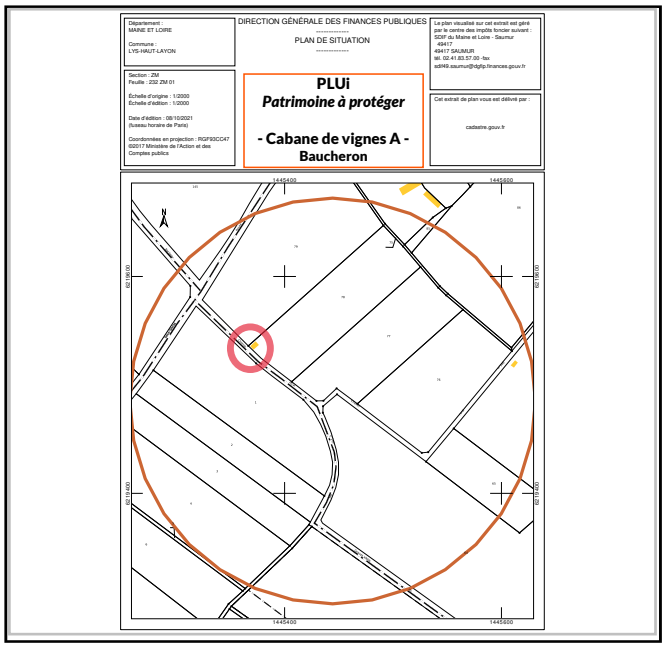
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

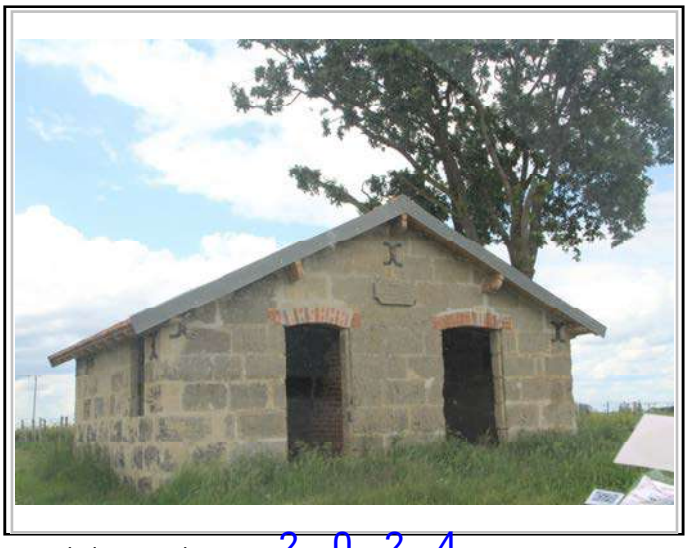
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vigne (A)

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales et viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vignes en pierre, toiture en tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZM 0066

Nom du lieu - dit : Baucheron

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

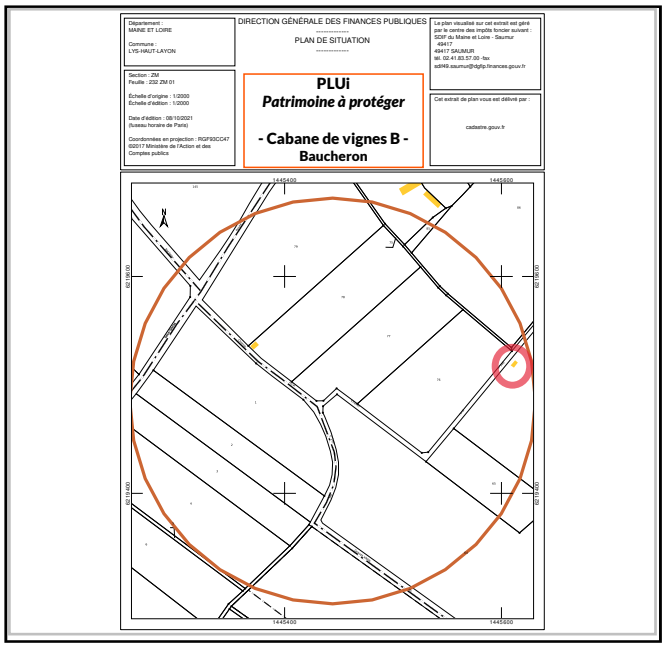
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vigne (B)

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales et viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vignes en pierre, toiture en tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZL 0056

Nom du lieu - dit : Montchenin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

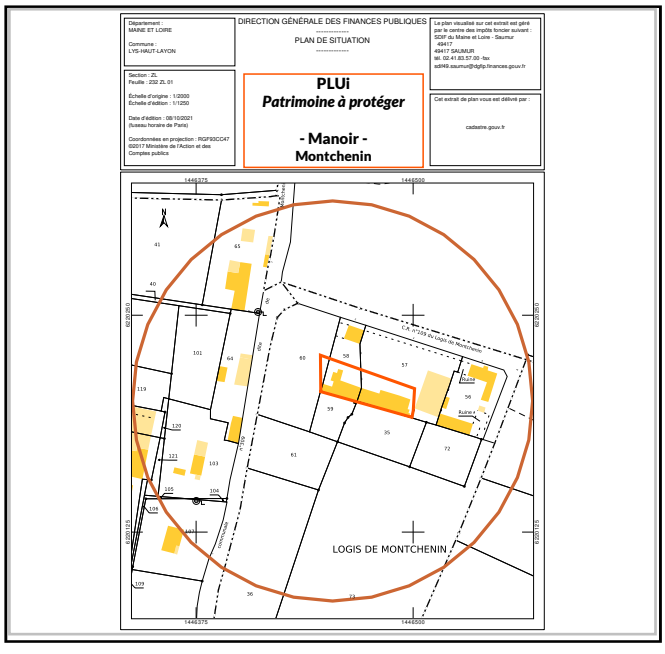
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir de Montchenin

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1622

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : NC

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052234

Manoir mentionné en 1433 ; vestiges : cheminée, du 15e siècle dans le bâtiment sud-ouest ; bâtiment nord-ouest porte la date 1622 ; bâtiment nord-est, vestiges d'ouvertures limite 17e siècle 18e siècle ; reprise du corps de logis sud-ouest au 18e siècle : cheminées et 19e siècle ; remaniements du bâtiment nord-ouest au 19e siècle pour y aménager un pressoir à vin communal

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZK 0064

Nom du lieu - dit : Logis de Beauvais

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

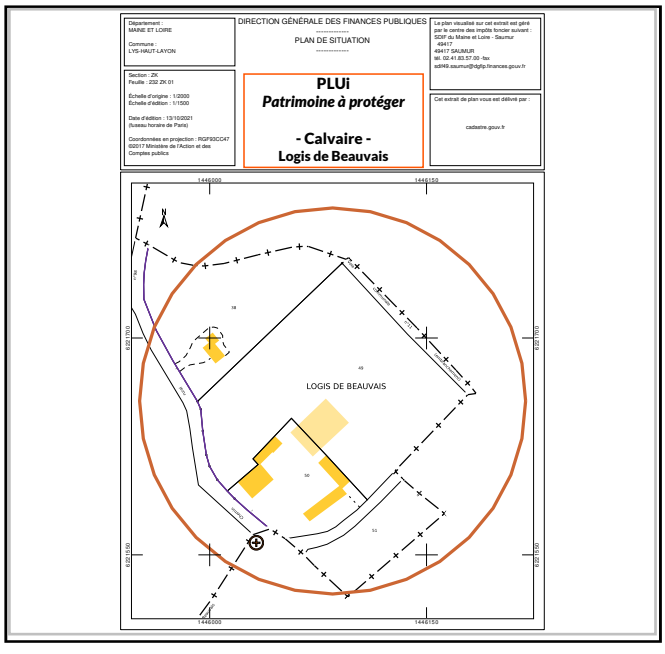
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Calvaire en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 ZK 0050

Nom du lieu - dit : Logis de Beauvais

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

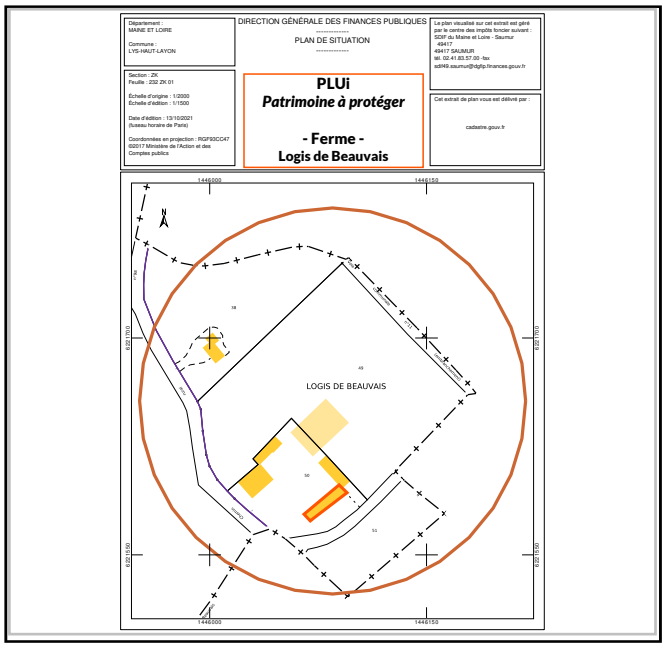
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Corps de ferme

Typologie du bâti : Habitation / bâtis agricoles

Repères historiques (date) : 1771

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052233

Ferme avec logis fin 3e quart 18e siècle, porte la date 1771 ; avec cheminée sans doute un réemploi du 15e siècle ; parties agricoles fin 3e quart 18e siècle ; remaniées 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YH 0113

Nom du lieu - dit : Les Prés Gasnier

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

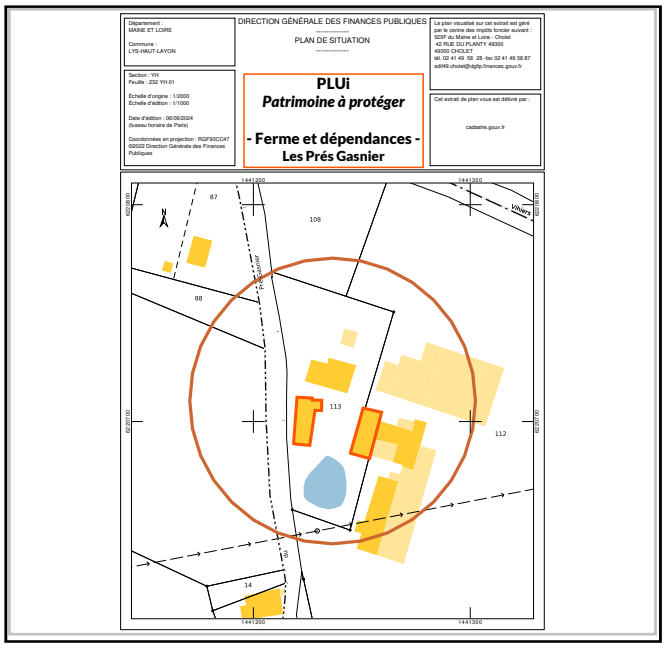
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

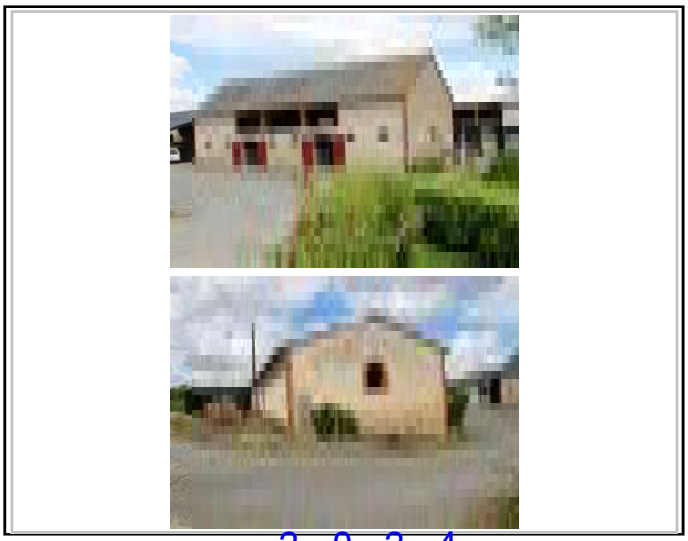
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme et dépendances

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités agricoles

Repères historiques (date) : 1650 env.

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Granges et dépendances agricoles en pierre et briques, toitures tuiles ou ardoises.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YL 0057 (DP)

Nom du lieu - dit : L'Ecobut

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

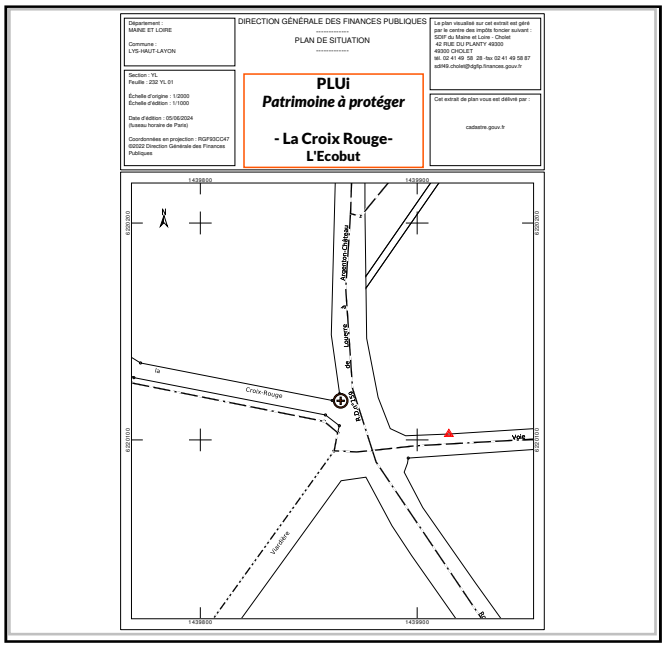
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Rouge

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : 1919

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Domaine public

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052227

Croix en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YH 0083

Nom du lieu - dit : 4 Les Prés Gasnier

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

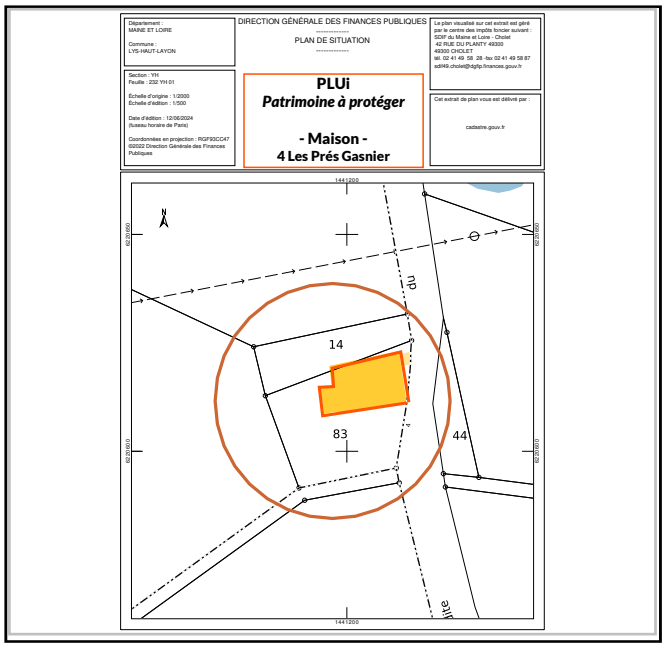
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1650

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison traditionnelle en pierre et toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 1114

Nom du lieu - dit : Les Oliviers du Layon (ex Chantemerle)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

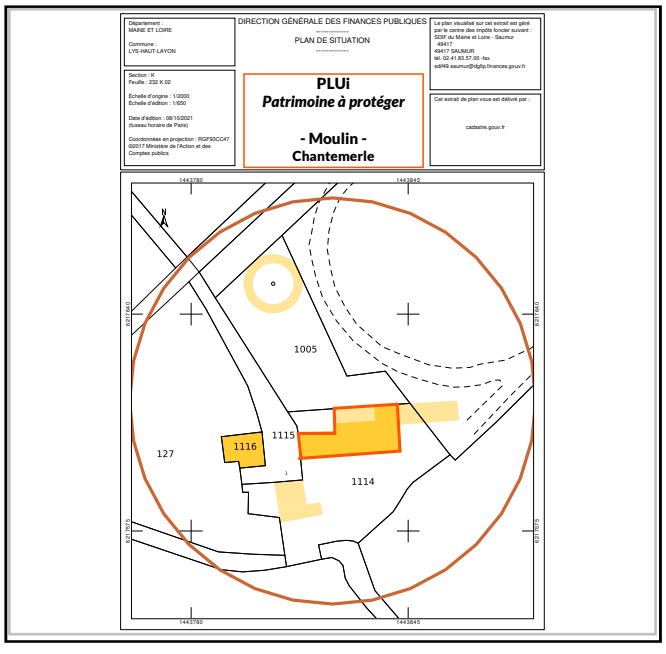
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin à eau

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien moulin à eau rénové en pierres et toitures tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 N 0185

Nom du lieu - dit : 6 Paillé

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

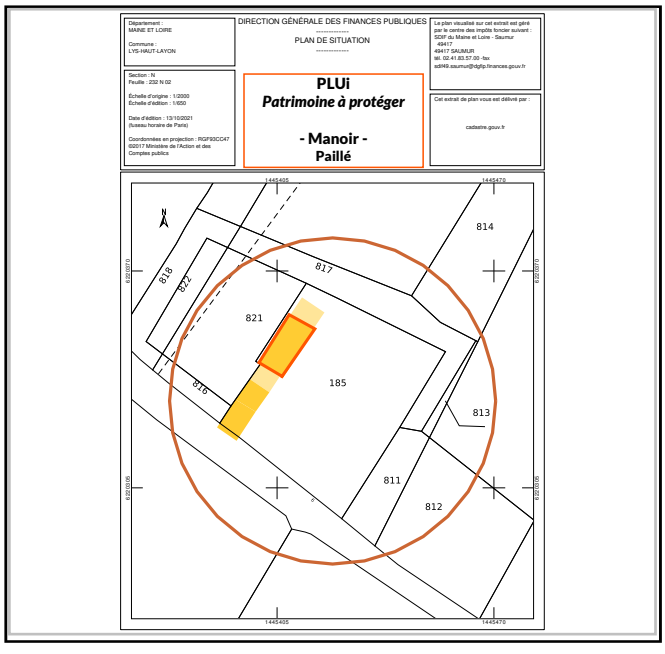
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir de Paillé

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15e siècle, 16e siècle, 17e siècle (?)

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052235

Manoir du 15e siècle et 16e siècle ; remaniements des ouvertures au 18e siècle et 19e siècle ; logis de ferme et parties agricoles du 17e siècle ? ; remaniements de détail 18e siècle et 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YB 0008

Nom du lieu - dit : Les Petites Frênées

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

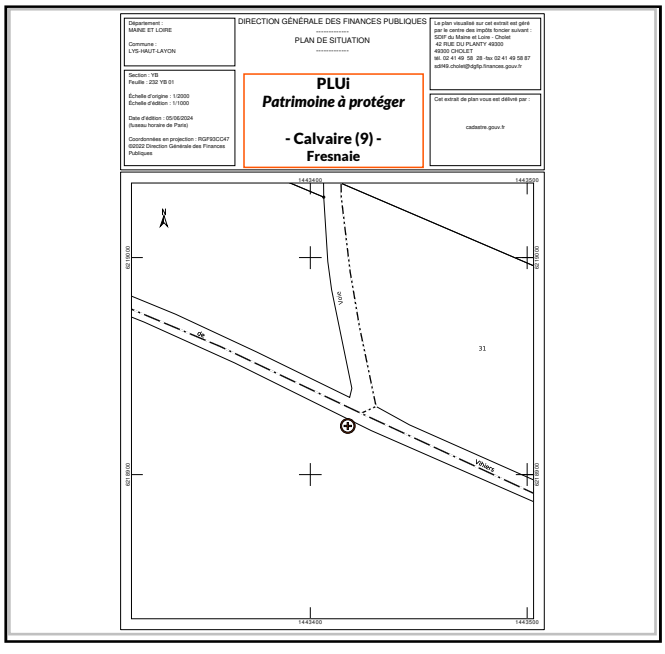
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

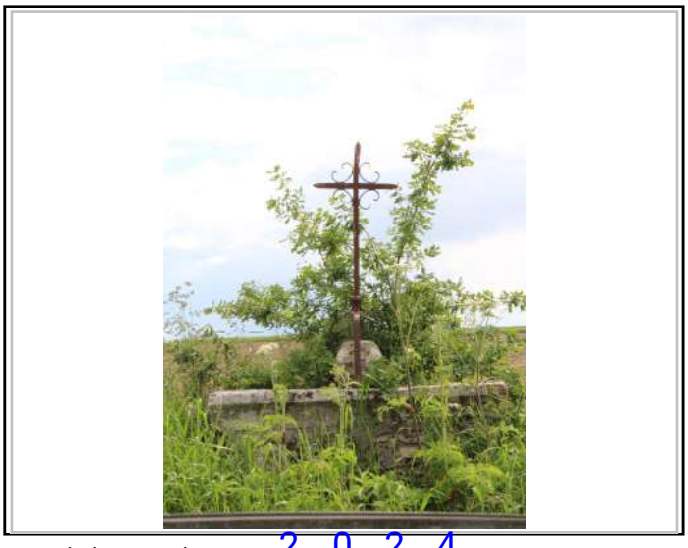
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Fresnaies

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en ferronnerie sur socle en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YB 0034

Nom du lieu - dit : Le Chêne Rond

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

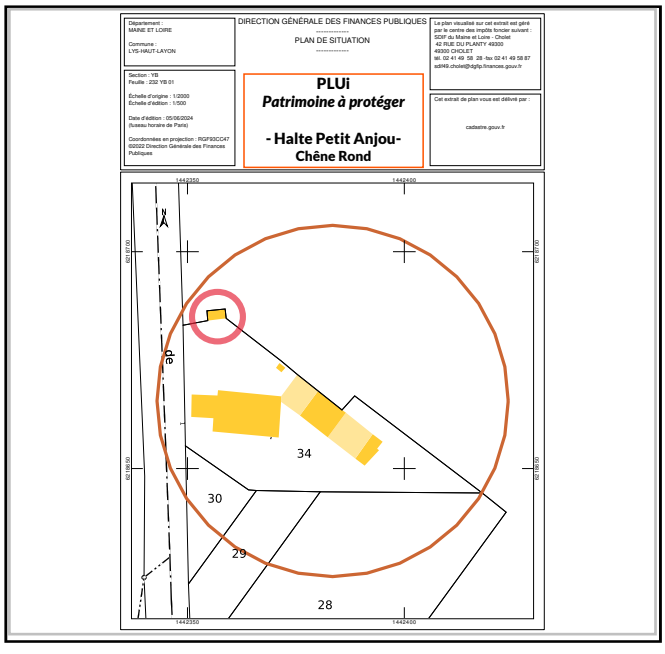
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Halte du Petit Anjou

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Halte ferroviaire en briques et toiture ardoises

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YD 0037

Nom du lieu - dit : La Verdonnière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

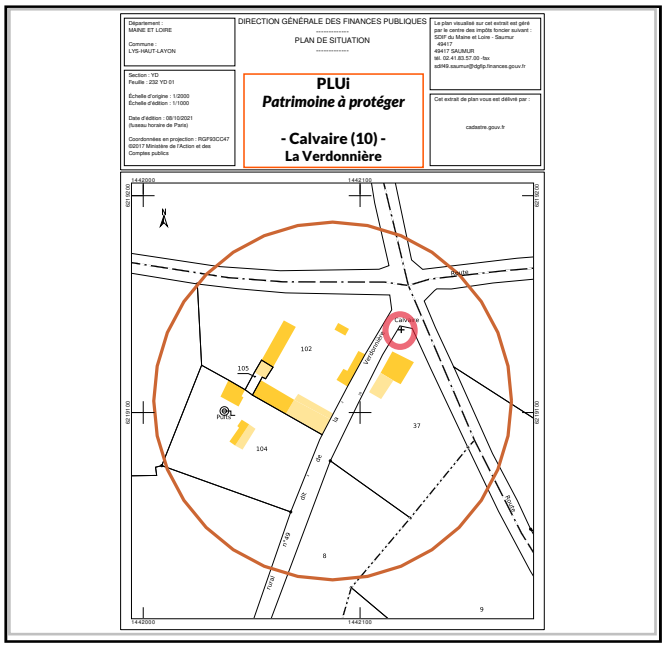
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Verdonnière

Typologie du bâti : Calvaires & Croix

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YD 0019 (domaine public)

Nom du lieu - dit : Le Chêne Rond

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

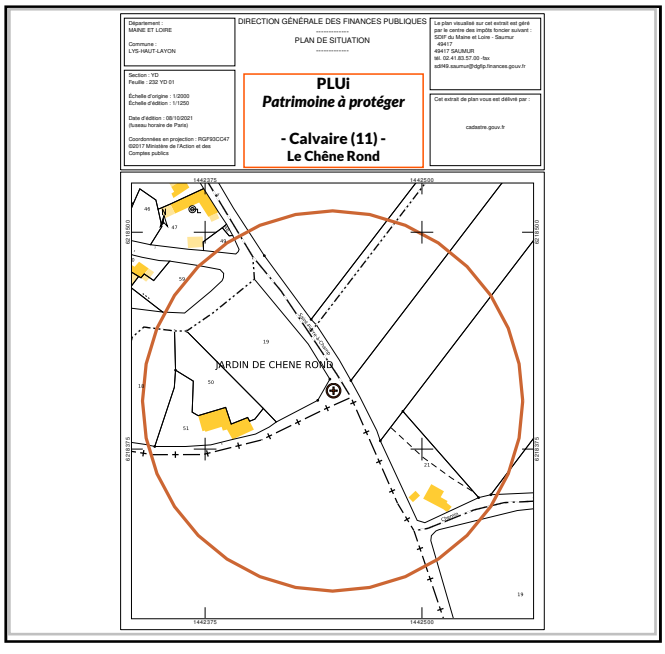
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

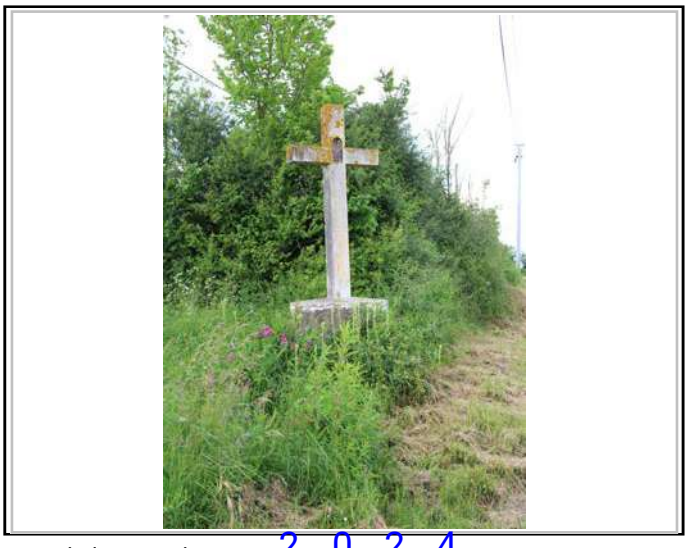
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Chêne Rond

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YD 0102

Nom du lieu - dit : 2 La Verdonière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

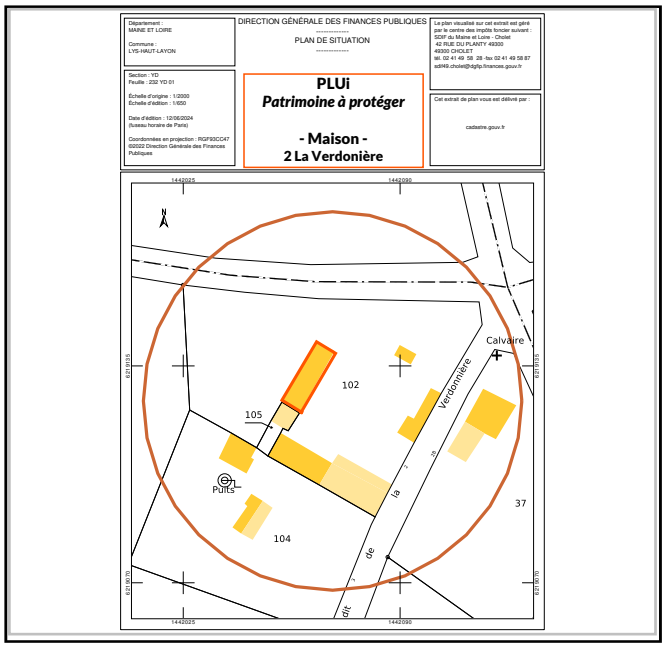
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1880

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison en pierre de taille et tuffeau, toiture en ardoises.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YE 0068

Nom du lieu - dit : La Croix

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

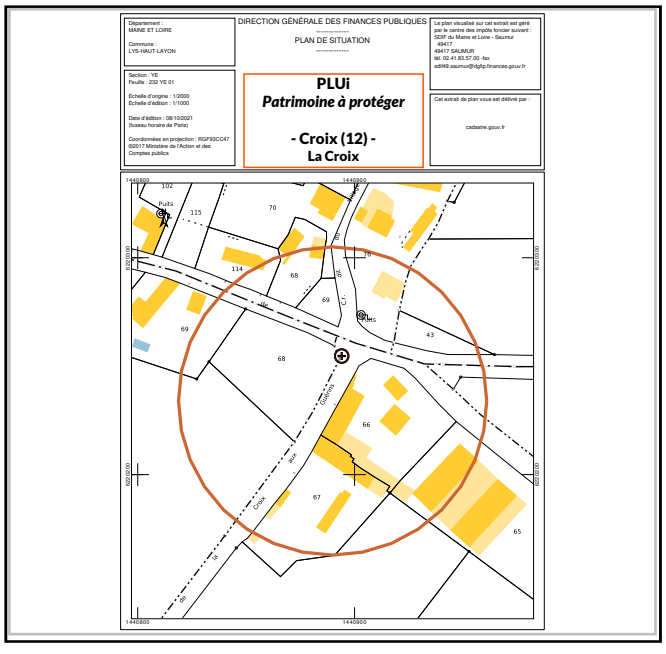
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

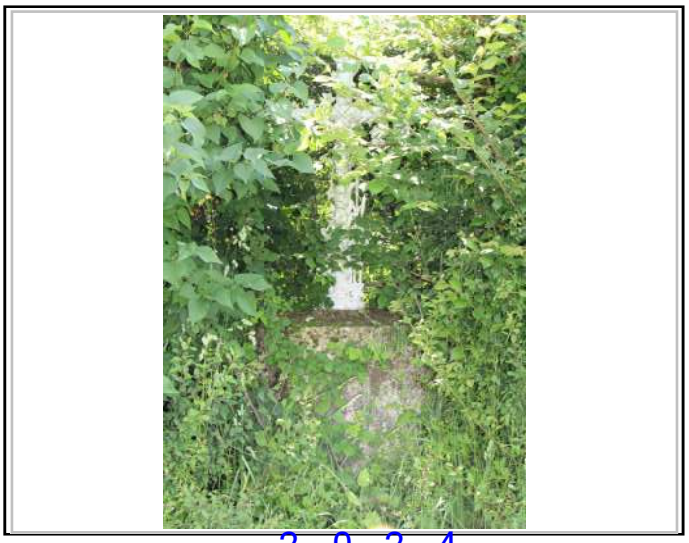
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Croix

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : Limite 19e siècle 20e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052226

Christ en croix en fonte sur socle pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YK 0068

Nom du lieu - dit : La Viardière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

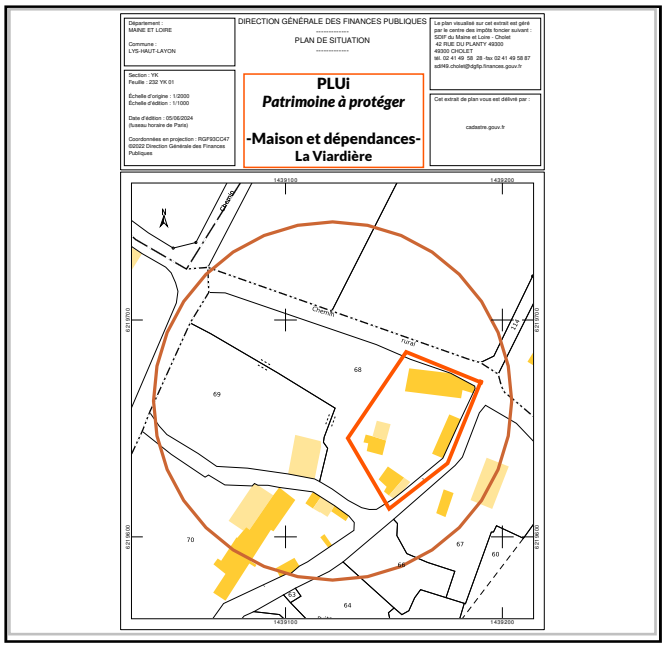
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison et dépendances

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1882

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison principale en pierre de taille et toiture ardoises, et tuiles.

Dépendances et pierre et toiture tuiles rénovées et réaménagées.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 YH 0056

Nom du lieu - dit : 20 La Croix

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

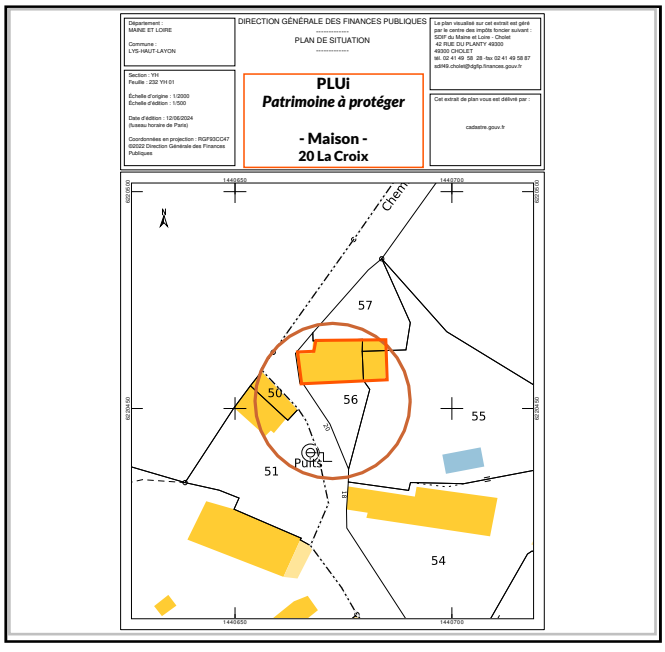
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune=

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1774

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison ancienne en pierre et toiture ardoises.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 G0026

Nom du lieu - dit : 100 Vaillé-Brézé

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

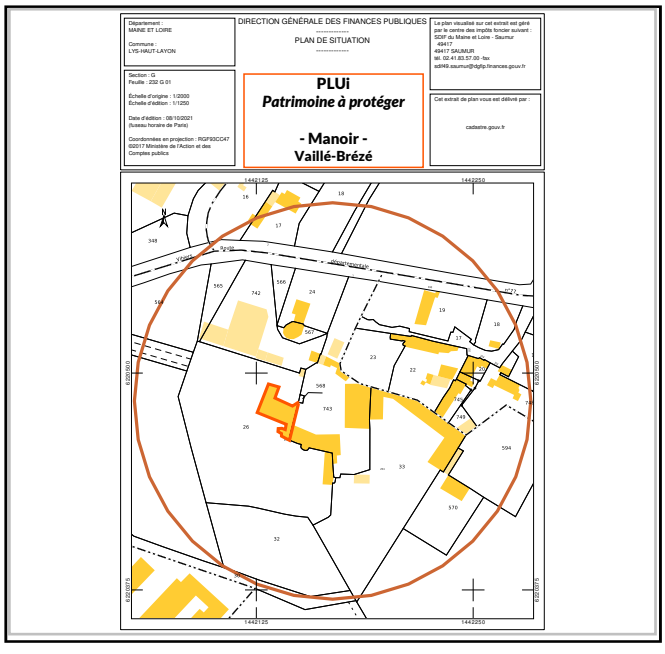
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir de Vaillé-Brézé

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 15e siècle, 17e siècle (?), 19e siècle, 20e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052241

Manoir mentionné en 1410, gros-oeuvre du 15e siècle ; colombier du 17e siècle ? ;
remaniements 19e siècle et 20e siècle, partie est du logis actuellement ferme

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 G 0380

Nom du lieu - dit : La Boissonnière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

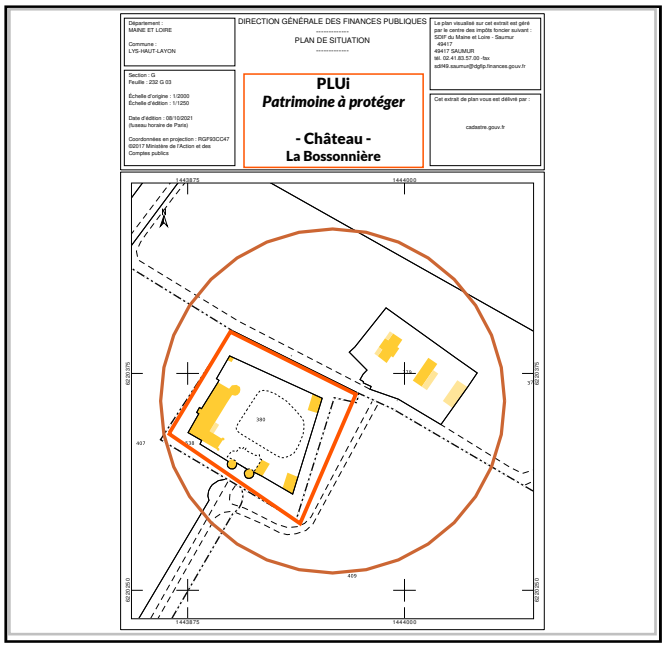
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Saint-Michel, Saint Sébastien

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1876, 1887 - Origine 15ème siècle

Auteur(s) : Léon ROHARD

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052224 + mobilier IM49001140

Ouvrage d'entrée et chapelle dédiée à saint Michel et à Saint-Sébastien du 15e siècle ;
restaurés 4e quart 19e siècle,
Corps de logis reconstruit 4e quart 19e siècle, selon projets de reconstruction dressés par l'architecte Rohard en 1876,
Aile est, mentionnée en 1838, date du cadastre ancien, détruite ;
Vitraux de la chapelle de 1887, porte la date, de Lobin de tours

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 G0743

Nom du lieu - dit : 1 Vaillé-Brézé

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

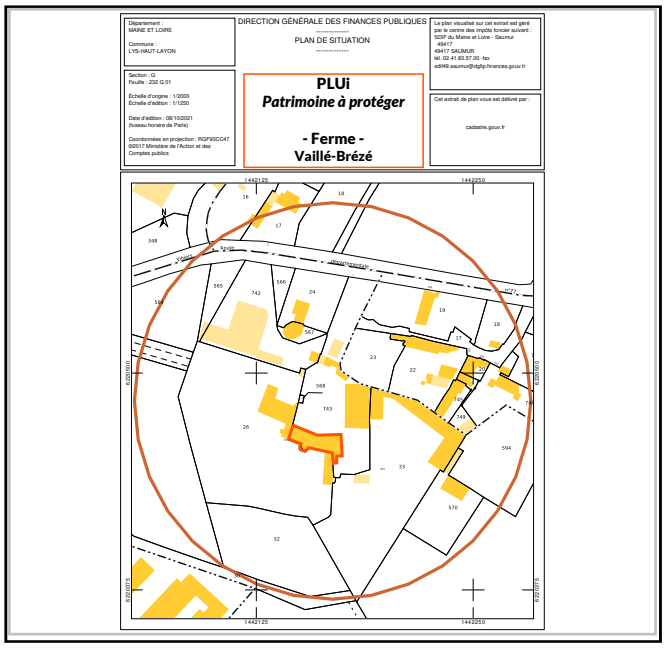
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme de Vaillé-Brézé

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1510, 1511

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052242

Ferme du début 1er quart 16e siècle, avec inscriptions sur poutre du rez-de-chaussée : " L'AN MIL CINQ CENT DIX GUILLE CHAINE ME FIST, L'AN MIL CINQ CENT ONZE GUILLE (Guillaume) CHAINER ME FIST SERMZ (serment) ".
Remaniements de façade aux 19e et 20e siècles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0445

Nom du lieu - dit : 4 Villeneuve

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

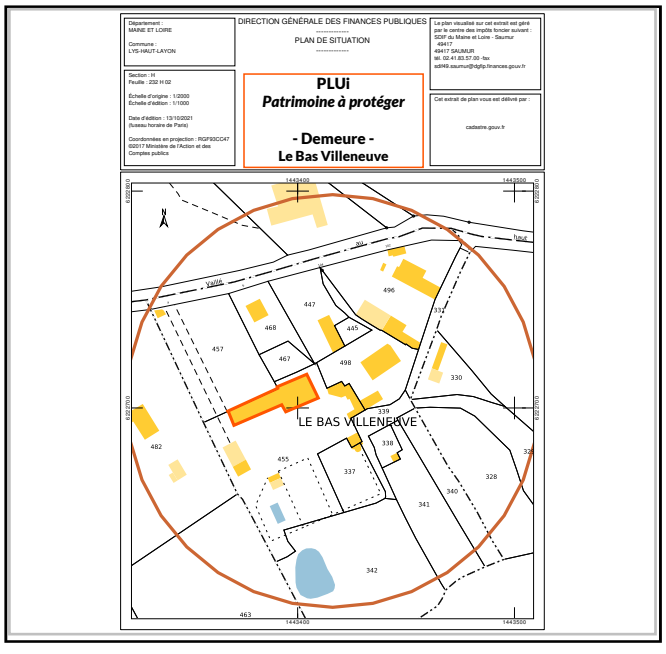
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 16ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052223

Demeure avec cheminée encore en place du 15e siècle et escalier demi hors-oeuvre détruit ; remaniements de détail 16e siècle ; parties agricoles du 18e ou 19e siècle mentionnées sur le cadastre de 1838

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0179

Nom du lieu - dit : Vaillé-Rochereau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

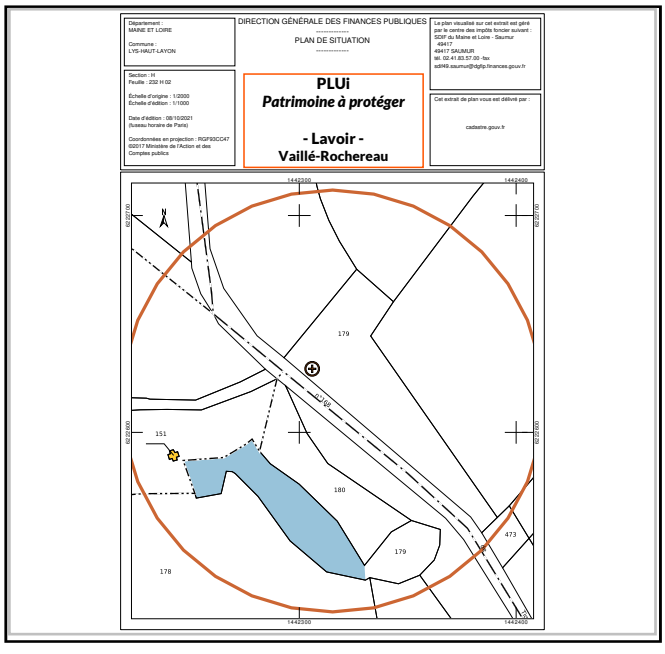
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir de Vaillé-Rochereau

Typologie du bâti : Bâtimetns d'activités rurales

Repères historiques (date) : N

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Lavoir en ossature bois.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne / En village / En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0192

Nom du lieu - dit : 101 Vaillé Rochereau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

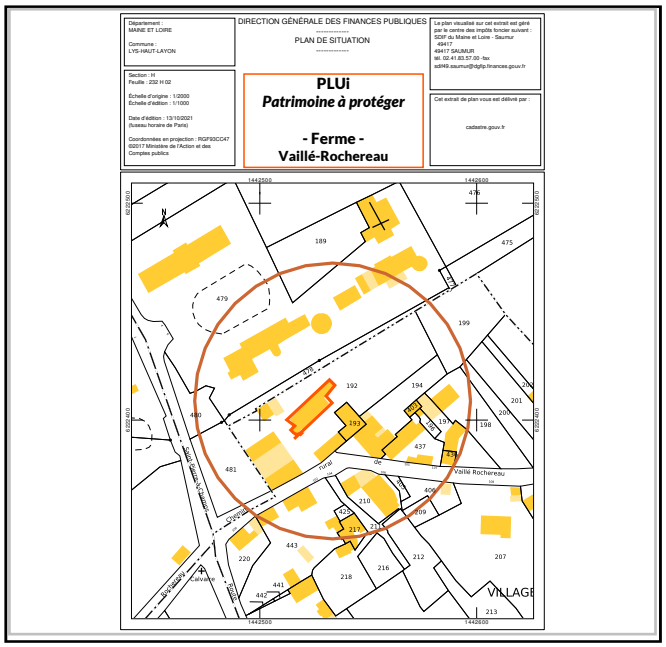
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Corps de ferme

Typologie du bâti : Habitation / Bâtis agricoles

Repères historiques (date) : 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle (?)

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052245

Logis de ferme et parties agricoles du 18e siècle.
Logis rehaussé au 19e ou au 20e siècle

Logis en schiste, grès et moellon, toiture ardoises
Piliers d'entrée à préserver

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0220

Nom du lieu - dit : 100 Vaillé-Rochereau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

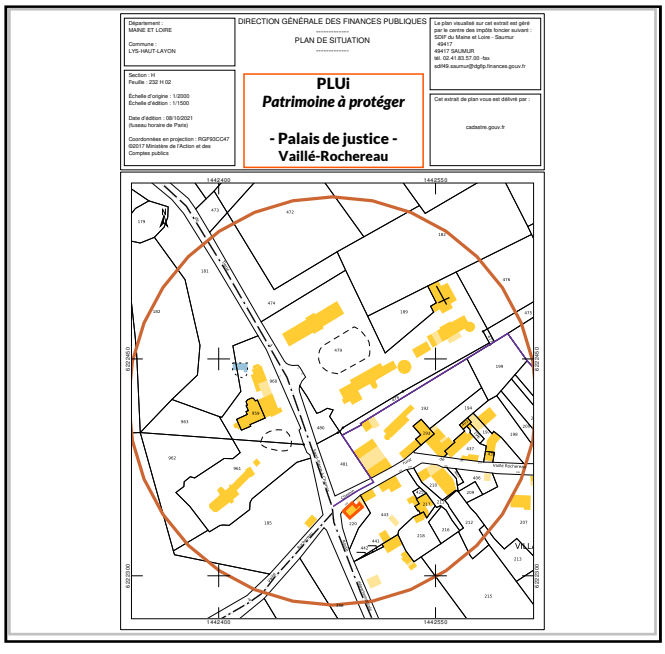
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien palais de justice

Typologie du bâti : Édifices publics

Repères historiques (date) : 1680

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien palais du justice en schiste, toiture tuiles, corniches.
Ouvertures ordonnancées avec entourage en pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0437

Nom du lieu - dit : 103 Vaillé-Rochereau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

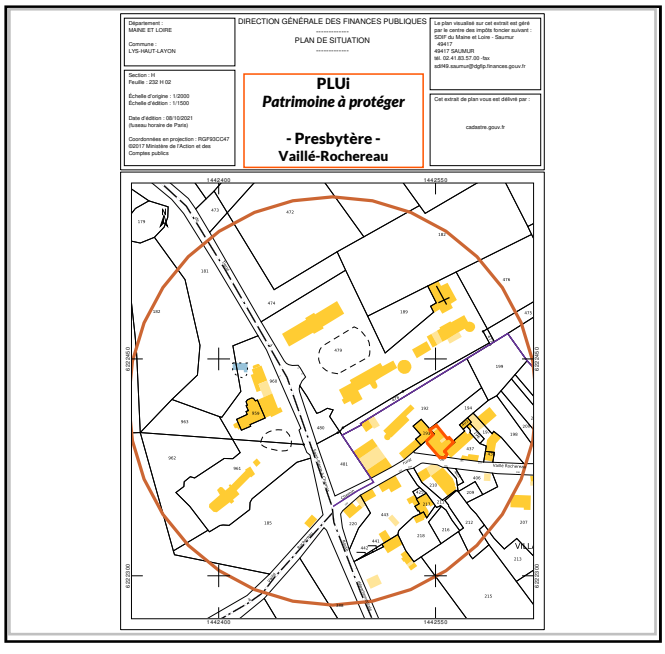
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien presbytère

Typologie du bâti : Habitation / activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien presbytère en pierre, toiture tuiles.
Ouvertures ordonnancées avec entourage en pierre de taille.
Muret d'enceinte et ferronneries.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0479

Nom du lieu - dit : Vaillé-Rochereau

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

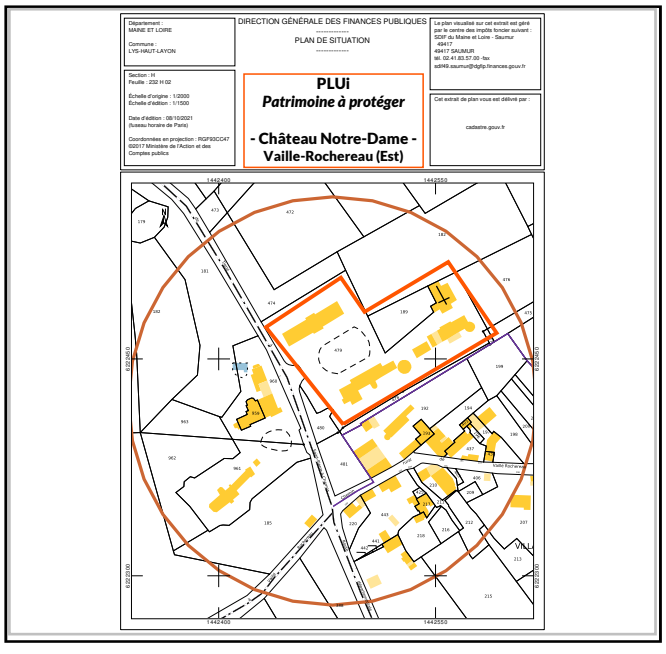
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : propriétaire

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Notre-Dame

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) :

Auteur(s) : Léon ROHARD

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052244 + objets mobiliers : IM49001144, IM49001143, IM49001142

Château par 1652, remanié en 1845
Vestiges du 15e siècle : tour carrée nord ; portail d'entrée, bâtiments est, tours est, tours d'enceinte nord 16e siècle ; aile ouest 17e siècle : 1652 ?, détruite entre 1864 et 1866 ;
Chapelle nord, Notre-Dame, fondée en 1652, et reconstruite en 1845,
Colombier 17e siècle ; bâtiment ouest actuellement corps de logis reconstruit par Rohard entre 1864, et 1866, sur l'emplacement de l'ancienne aile ouest du 17e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 H 0490

Nom du lieu - dit : Villeneuve

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

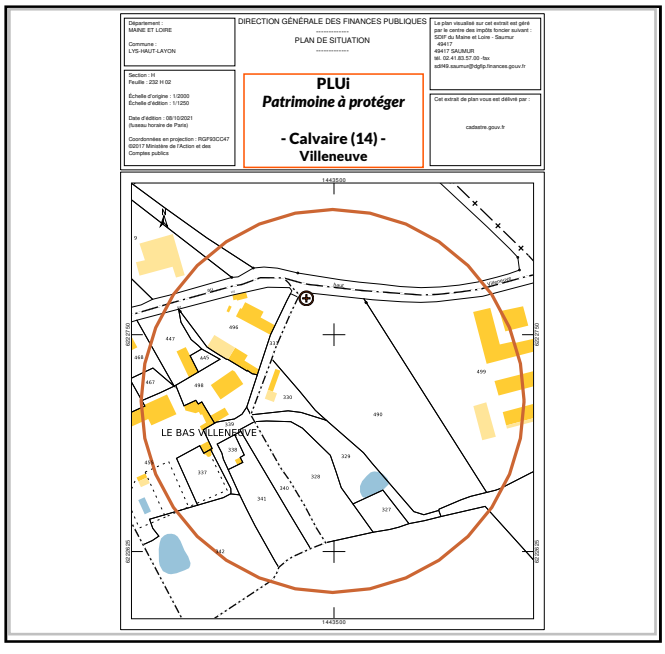
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire de Villeneuve

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : Années 1980

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Christ en croix béton, sur socle pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0097

Nom du lieu - dit : La Roche Laurière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

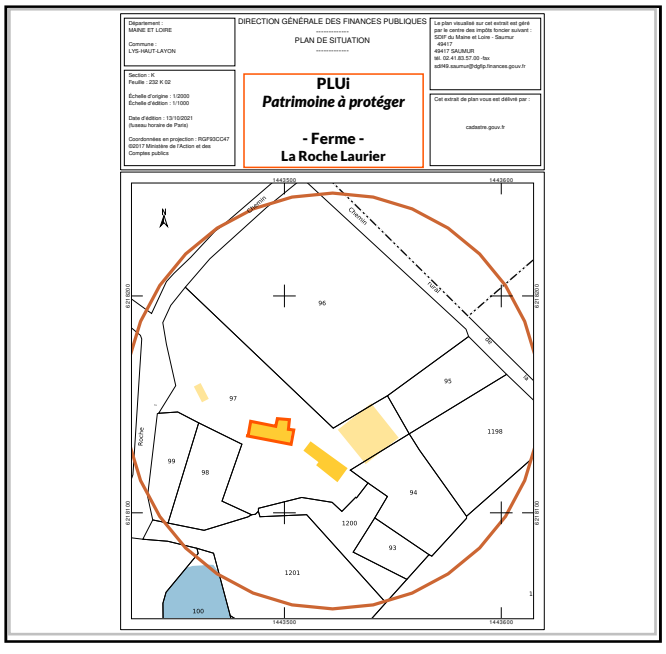
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Corps de ferme

Typologie du bâti : Habitation / Bâtis agricoles

Repères historiques (date) : 1772

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052239

Logis de ferme et parties agricoles du 18e siècle ; façade arrière du logis porte la date 1772, sur un claveau de porte ; remaniements et agrandissements 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0097

Nom du lieu - dit : La Roche Laurière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

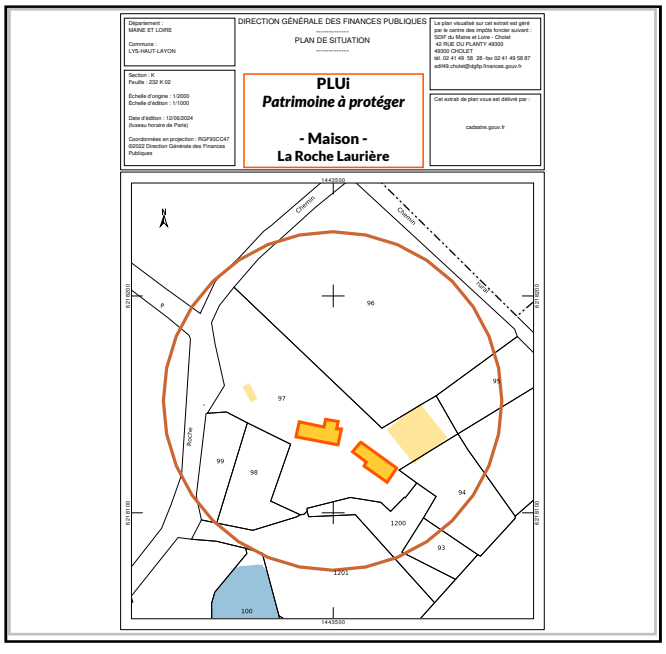
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison et dépendances

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ferme en pierre et toiture ardoises et dépendances en tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : Domaine public à proximité 232 K 0108

Nom du lieu - dit : Route de Passavant (La Roche Laurière/Les Oliviers du Layon)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

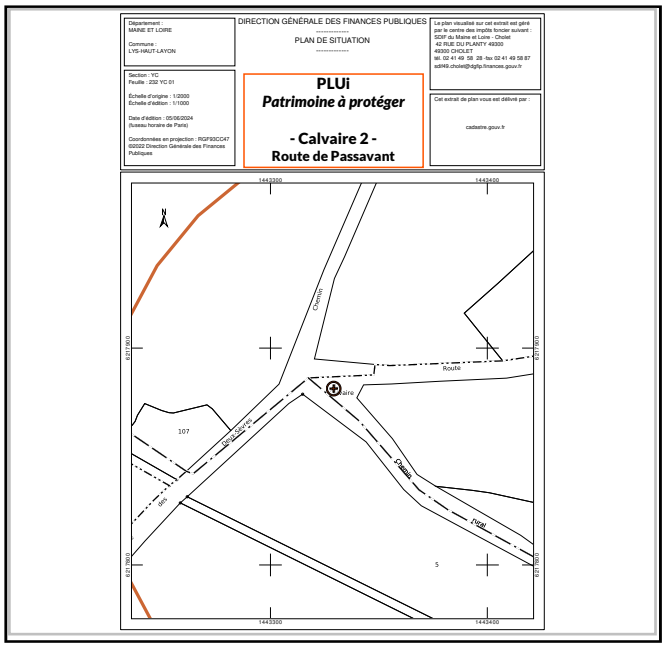
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1898

Auteur(s) : LANNE (serrurier)

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052237

Croix de chemin portant la date 1898 ainsi que l'inscription suivante :
" AUGUSTIN GAUTHIER DE SAVONNIERE NE A LA ROCHE LAURIERE LE 9 MARS 1832 OFFERT LE 28 AOUT 1898 PRIEZ DIEU POUR NOUS, SIGNEE CH. LANNE SERRURIER A DOLLE "

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0353

Nom du lieu - dit : Preuil

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

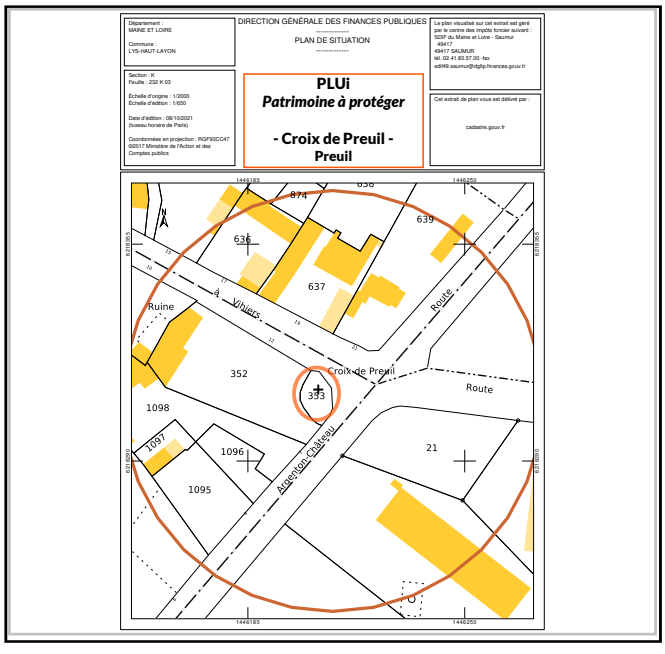
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Preuil

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en pierre et socle pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0582

Nom du lieu - dit : La Grise (8 route de Laigné)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

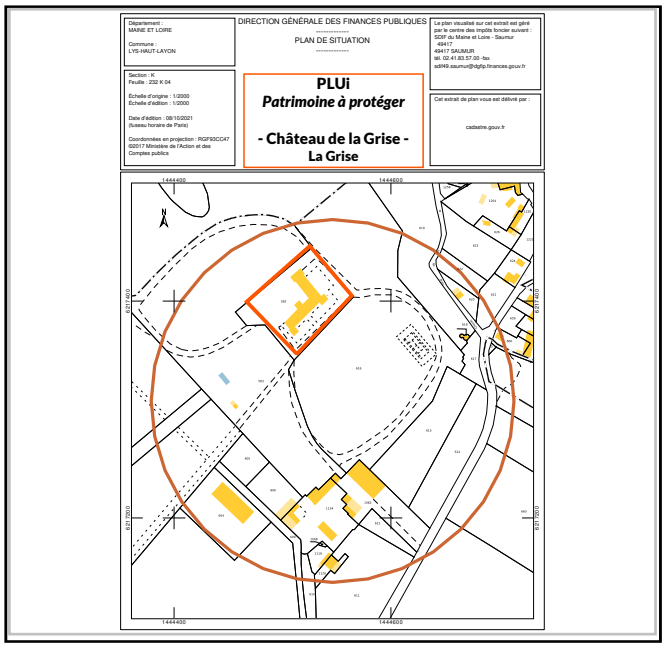
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

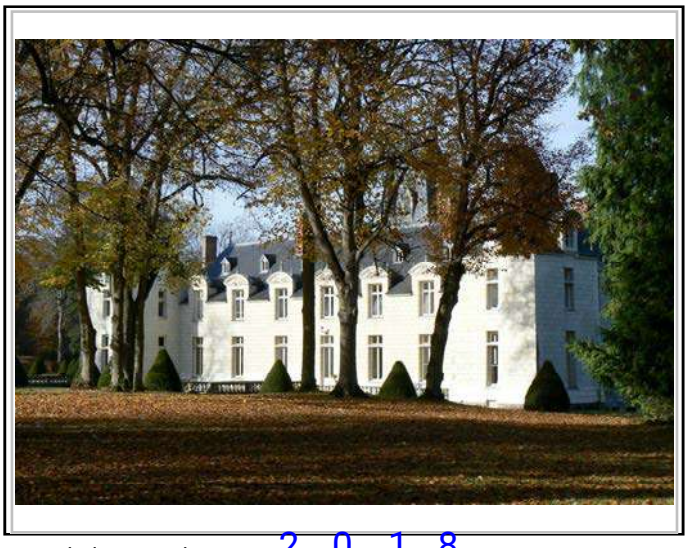
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château de la Grise

Typologie du bâti : Château et Manoirs

Repères historiques (date) : 1659 - 1888

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA 00052231

Château mentionné au 14e siècle ; tour d'escalier 1ère moitié 16e siècle ; escalier reconstruit portant la date de 1888 ; ailes nord et est reconstruites en 1659, porte la date ; restaurées 4e quart 19e siècle : 1888 ? ; aile ouest détruite après 1838, date du cadastre ancien ; intérieur repris 20e siècle et toiture rehaussée

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Pue visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0663 (domaine public)

Nom du lieu - dit : La Grise (route de Laigné)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

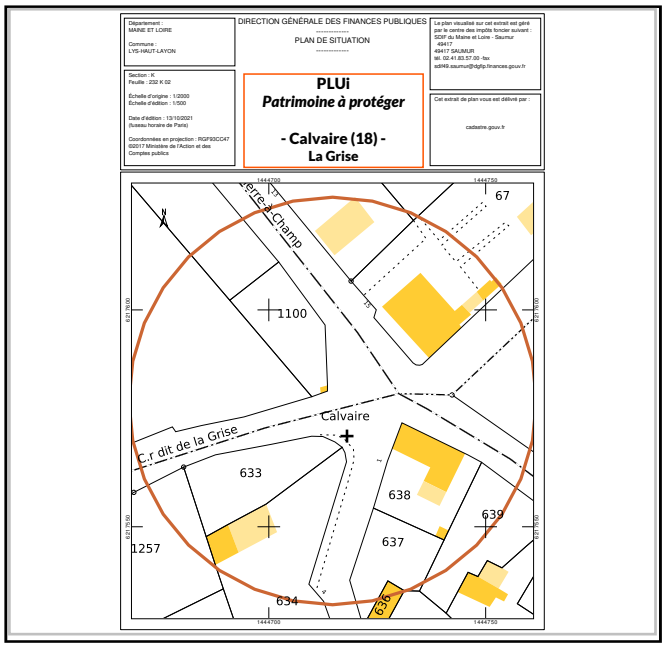
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

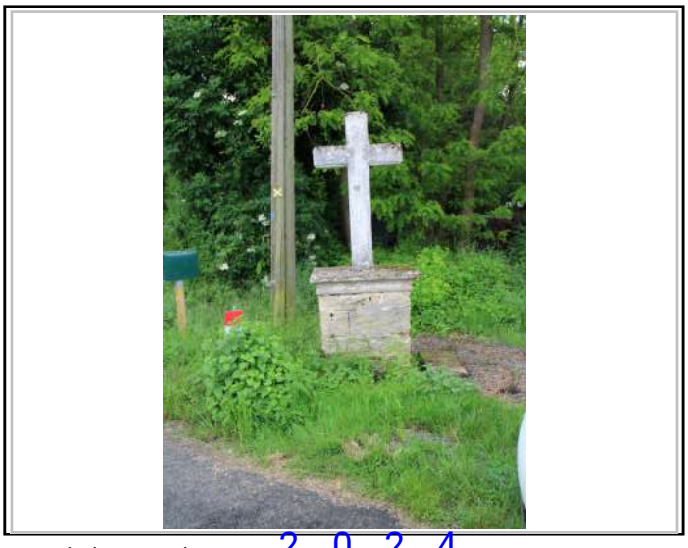
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire de la Grise

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre sur socle pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0664

Nom du lieu - dit : La Grise

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

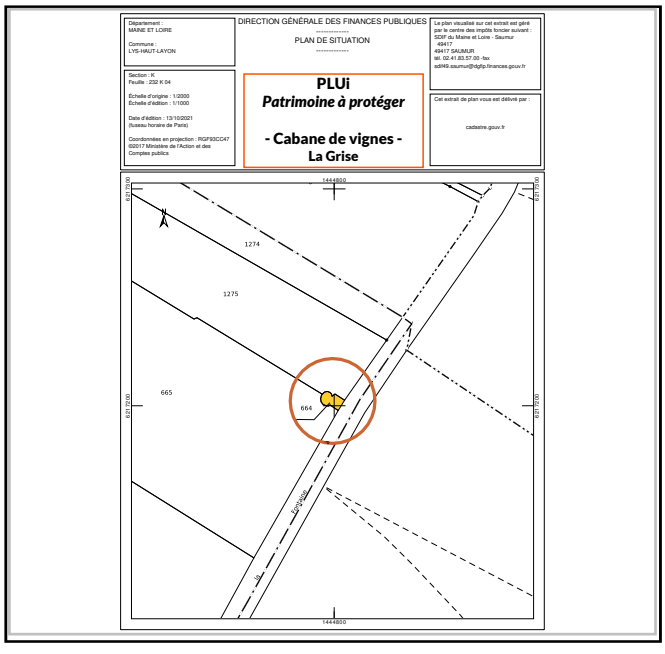
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vignes

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricole et viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane en pierre de grison et pierre de taille, toiture ardoises, adossé à un puit.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 1014

Nom du lieu - dit : Preuil

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

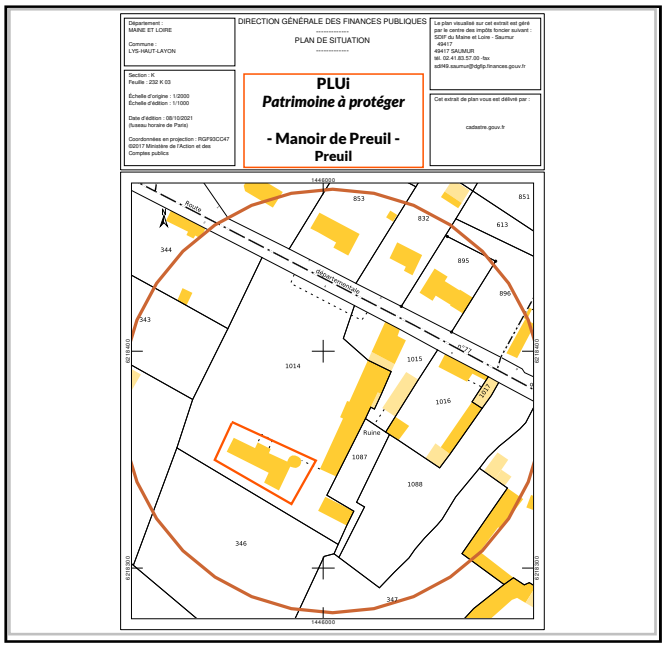
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

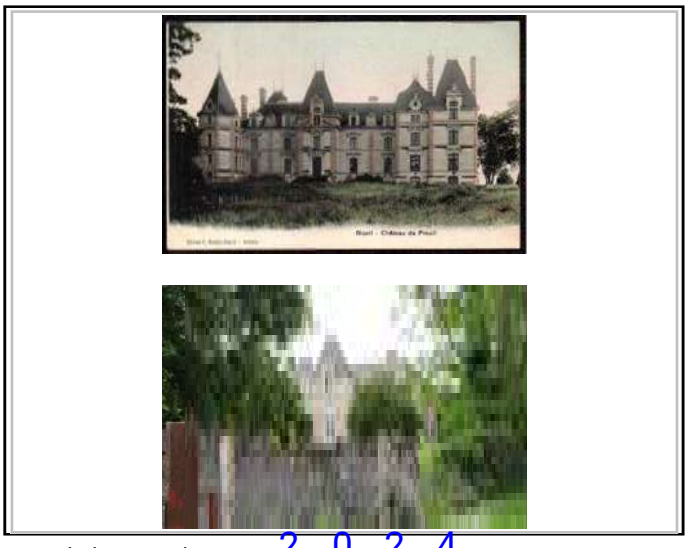
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château de Preuil

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 17e siècle (?), 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052238.

Château mentionné au 15e siècle détruit.
Gros-oeuvre du corps de logis actuel 17e siècle (?).
Entièrement repris 2e moitié 19e siècle : adjonction de tours aux extrémités et sur la travée centrale du logis.
Orangerie et communs 2e moitié 19e siècle.
Corps de bâtiment nord-ouest mentionné en 1838 détruit. Colombier mentionné en 1878 détruit. Chapelle détruite au 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

État passable

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (NUEIL-SUR-LAYON)

N° de parcelle : 232 K 0582

Nom du lieu - dit : La Grise (10 route de Laigné)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

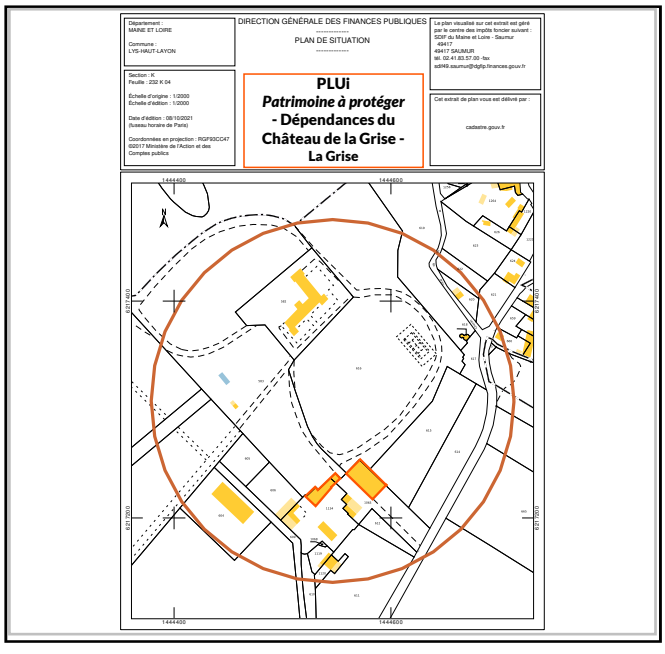
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

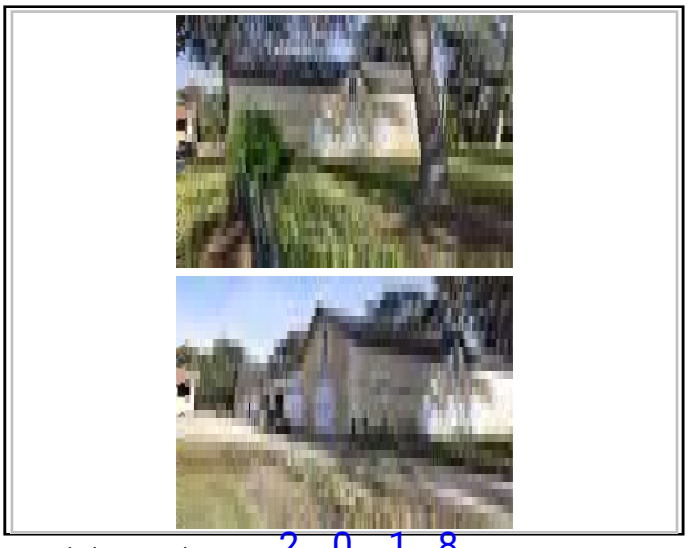
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune
Eligible au changement de destination

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Dépendances du Château de la Grise

Typologie du bâti : Château et Manoirs / Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Bâtiments en pierres et toitures ardoises ou tuiles, de belles proportions.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0202

Nom du lieu - dit : Les Amions

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

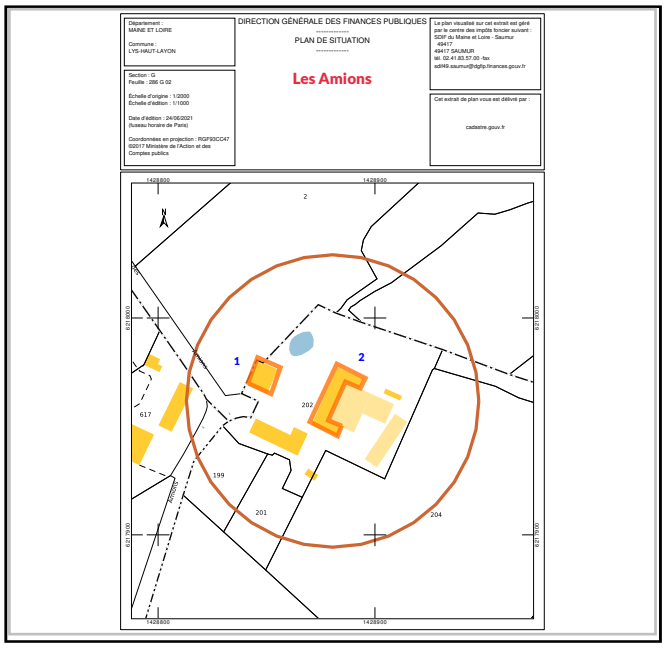
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

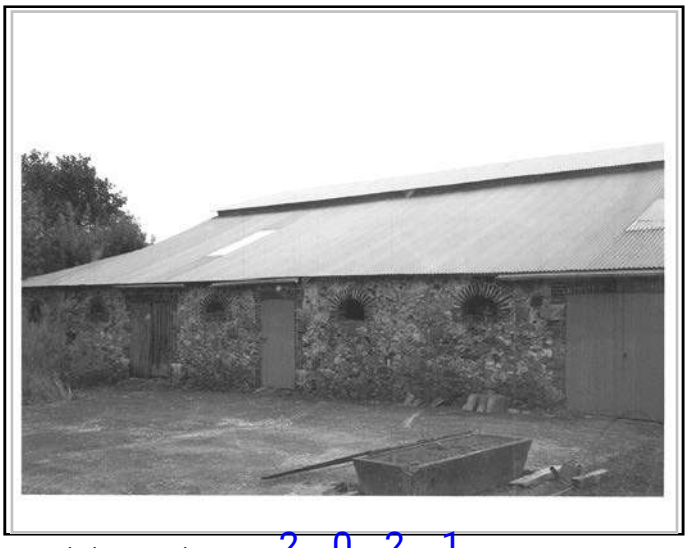
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierre, remaniée, toiture d'origine non conservée.

Une autre grange (n°1) est repérée sur le site, mais présente un état de ruine.

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 546

Nom du lieu - dit : Le Plessis

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

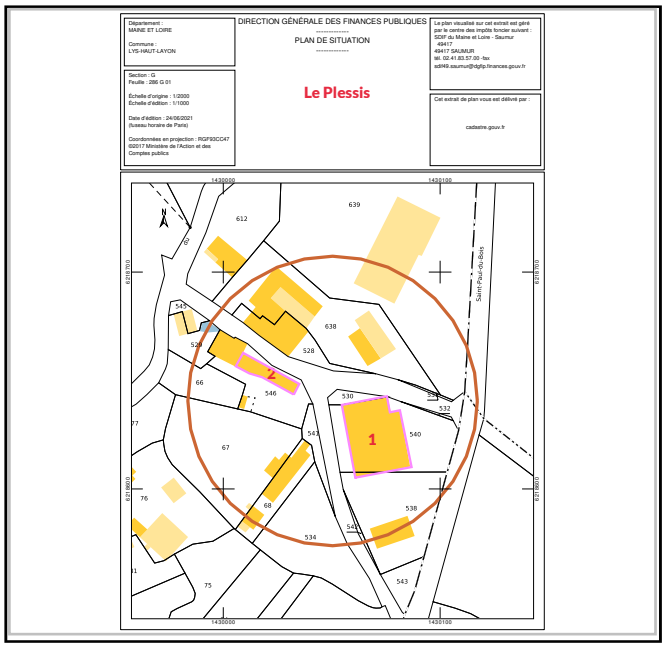
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierre et toiture tuiles, représentative du bâti agricole local.

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0264

Nom du lieu - dit : Bel Air

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

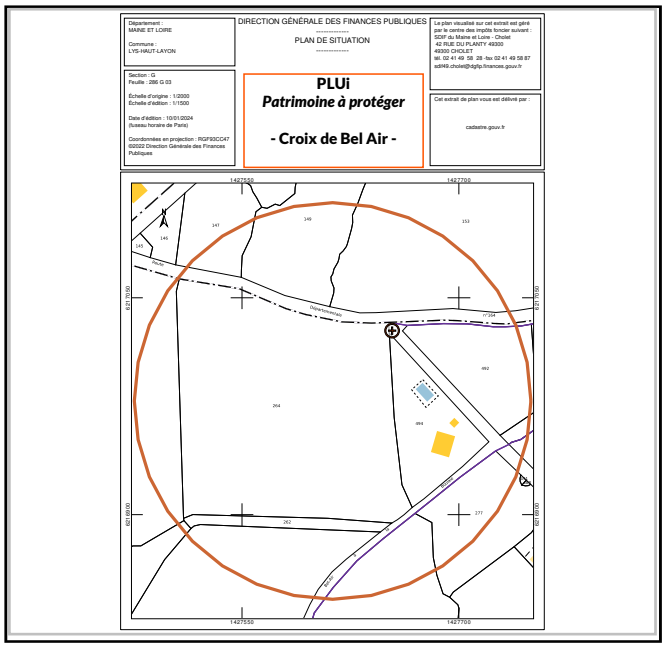
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

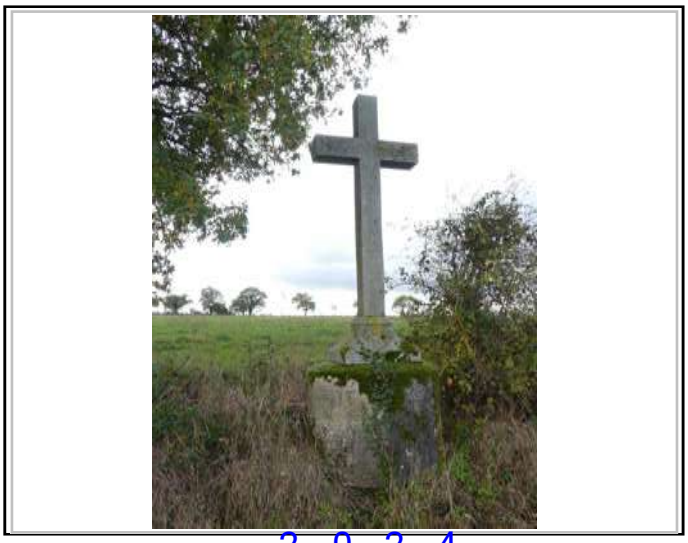
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Bel air

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0172

Nom du lieu - dit : La Grande Quartraiche

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

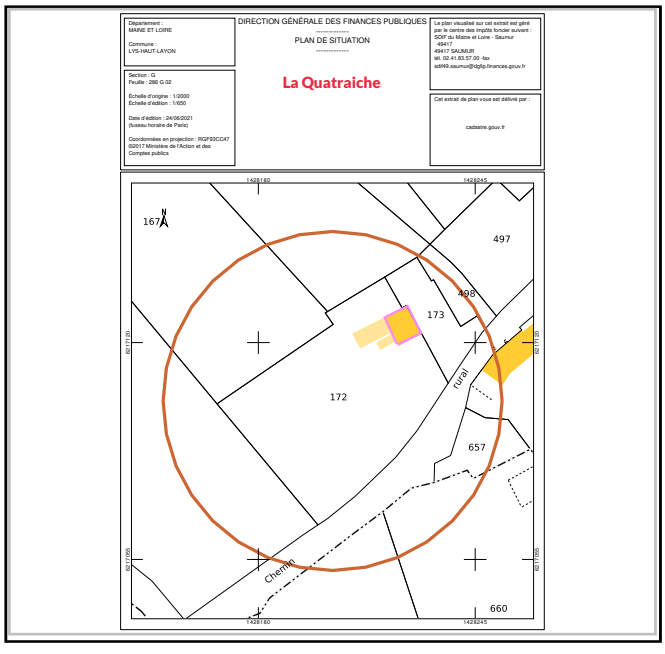
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

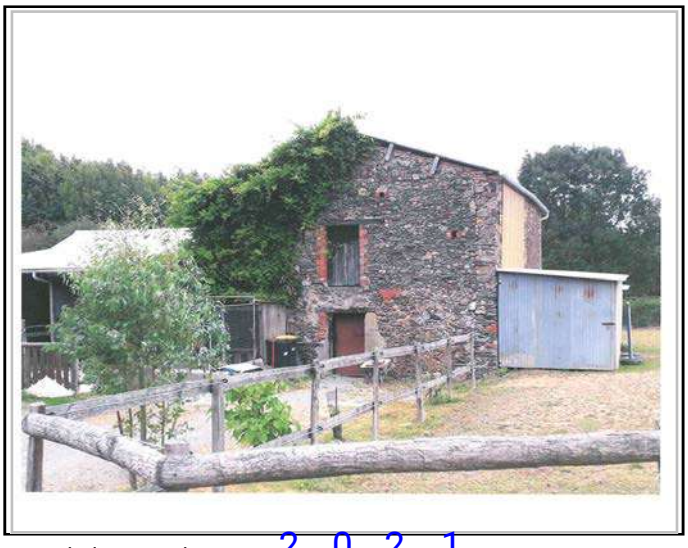
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierres, toiture d'origine non conservée. entourages en briques.

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0033

Nom du lieu - dit : route du Plessis

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

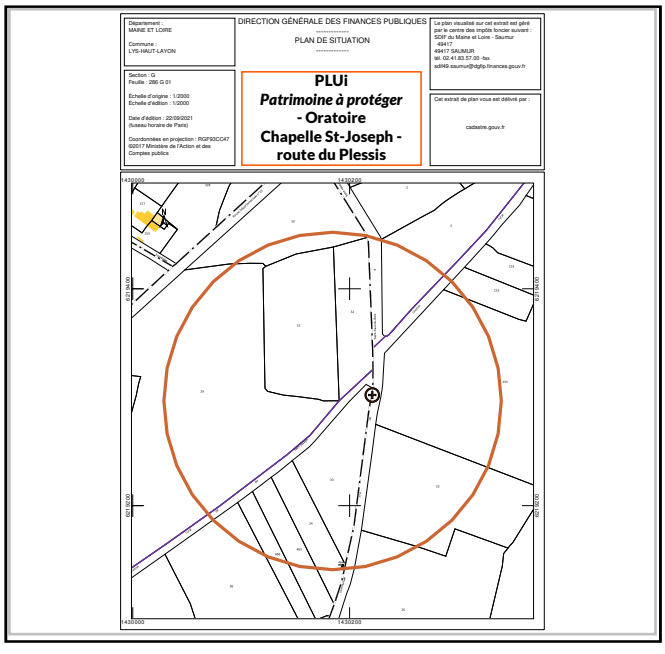
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle Saint-Joseph

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Chapelle en pierre et enduit, toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 F 0260, 195, 197

Nom du lieu - dit : La Grande Génière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

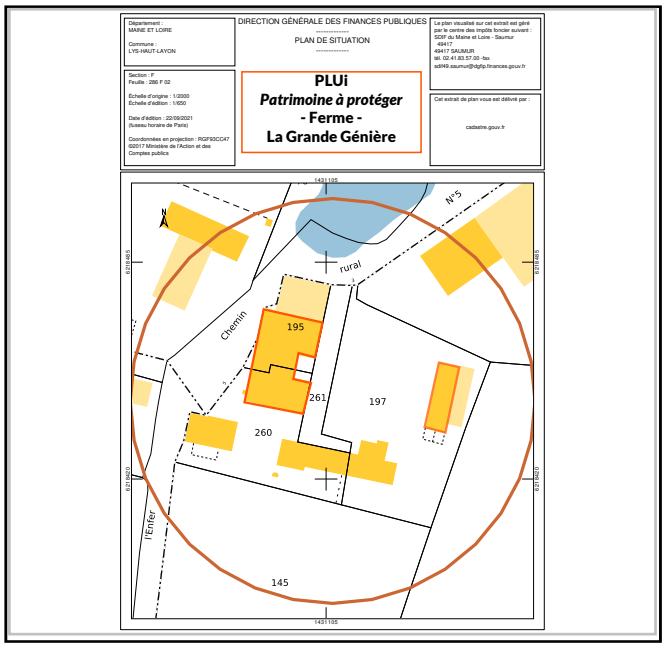
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052435

Ferme non datée détruite, seconde ferme construite au 19e siècle après 1838, daté du 1er cadastre

Grange en Schiste, grès, moellon, enduit et toiture ardoises et tuiles, entourages en briques, partiellement remaniée (tôles et bac acier)

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général, présente des altérations

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 F 0046

Nom du lieu - dit : route de la Genière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

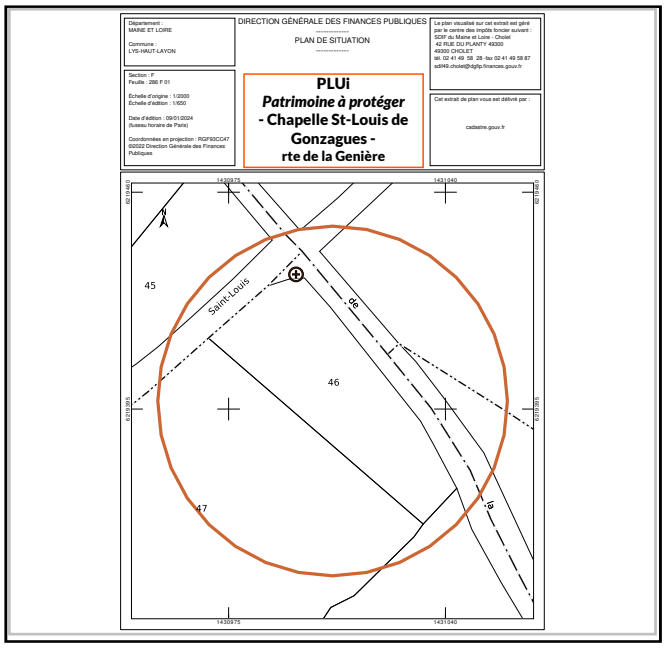
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle St-Louis de Gonzagues

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Oratoire en enduit à pierre vue, briques et toiture tuiles, comportant une statue

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 E 0641

Nom du lieu - dit : 28 rue des Prés

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

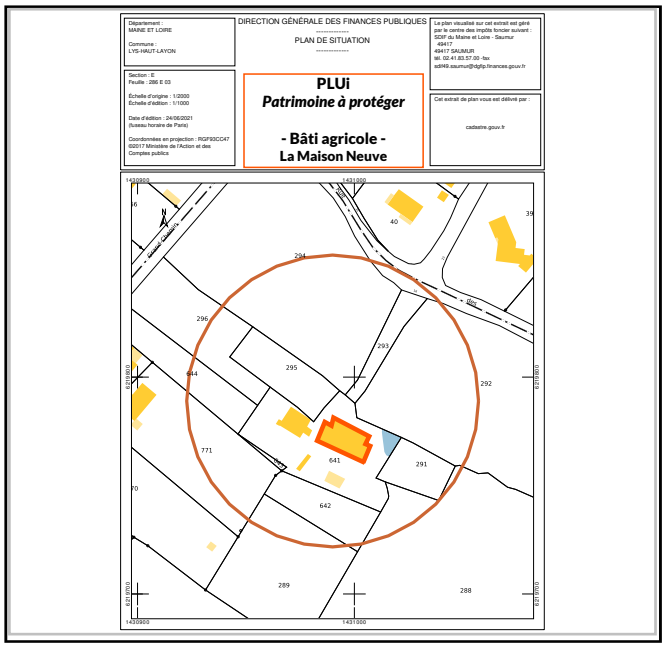
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : 1835

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien bâti agricole représentatif de l'architecture rurale locale : murs en moellons, toiture en tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maire et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

État passabale

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AW 0207

Nom du lieu - dit : rue de la Grillerie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

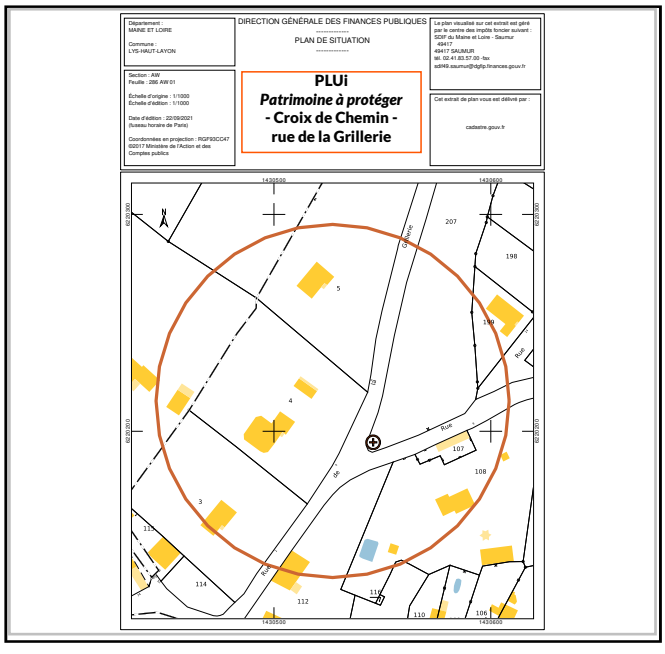
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

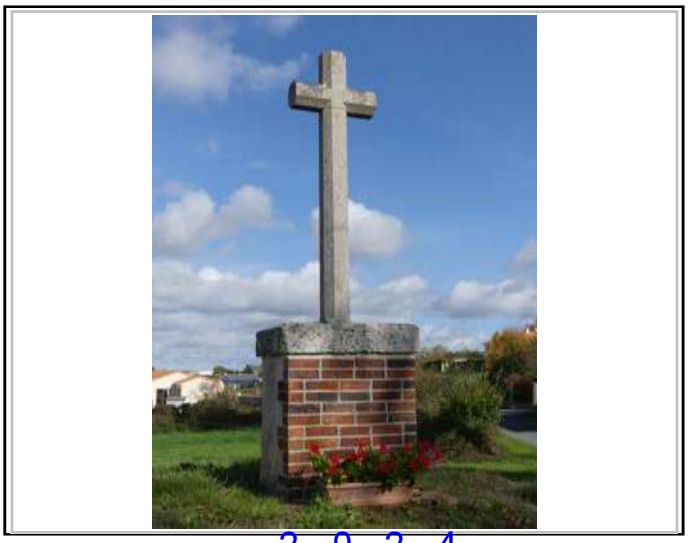
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Grillerie

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052452

Croix de chemin en brique, grès, granite, pierre de taille, moellon, appareil mixte, enduit

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 D 0063

Nom du lieu - dit : La Frênaie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

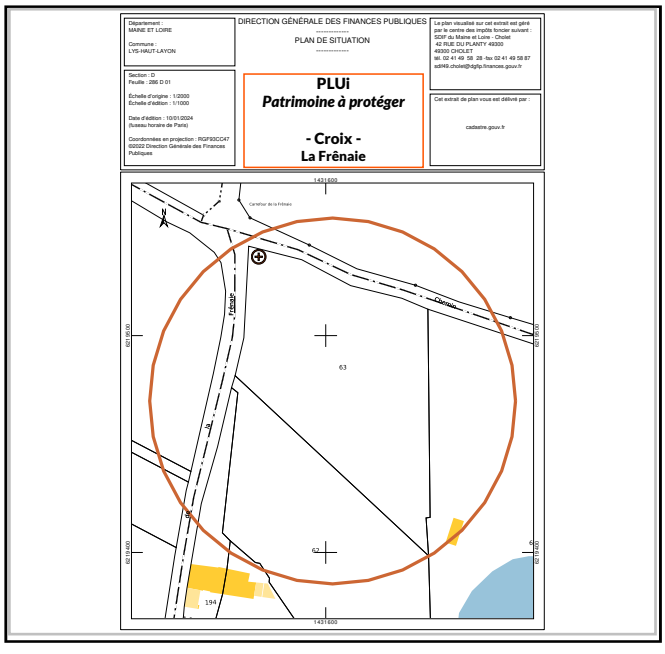
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Frênaie

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AW 0121

Nom du lieu - dit : 34-36 rue du Moulin

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

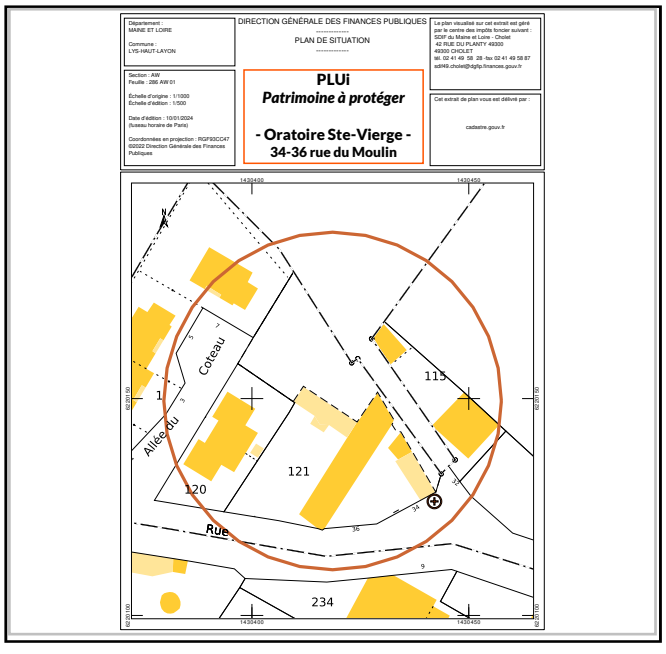
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

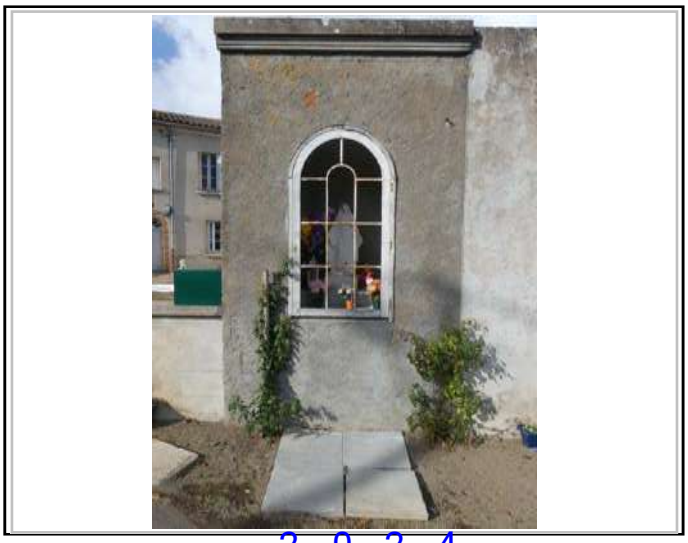
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Oratoire Ste-Vierge

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Oratoire en renfoncement d'un bâti existant comportant une statue de la Vierge.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AW 0107

Nom du lieu - dit : rue du Lavoir

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

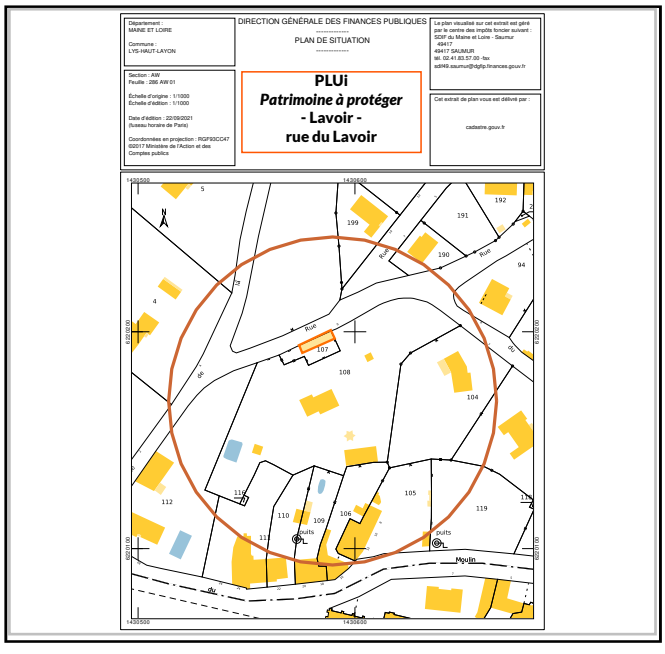
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052453

Lavoir en appentis, en grès, moellon et enduit, toiture en tuile creuse.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AW 0085

Nom du lieu - dit : 4 rue Mabilais

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

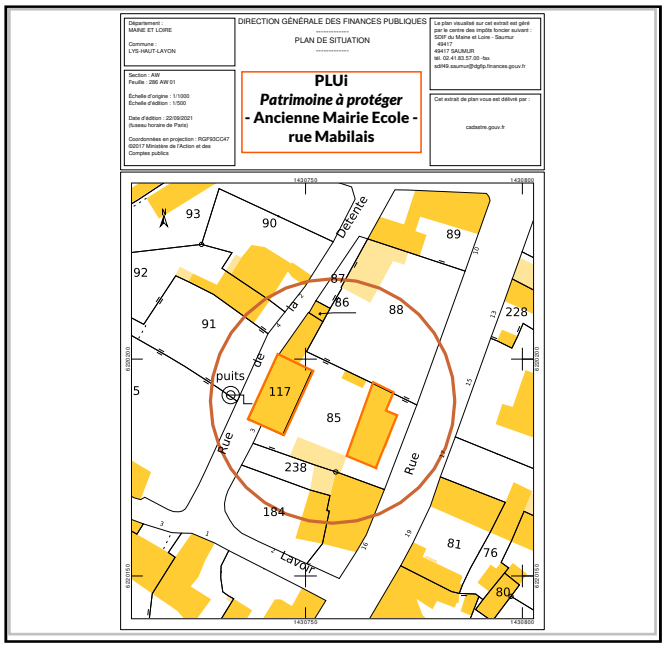
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif et emblématique de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne Mairie et Ecole

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : 1893

Auteur(s) : NEVEU

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale (en vente)

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052446

Ancienne mairie et école, composée d'une maison bourgeoise et d'une annexe, présentant les caractéristiques des bâtis traditionnels.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AW 0043 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : rue du Stade

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

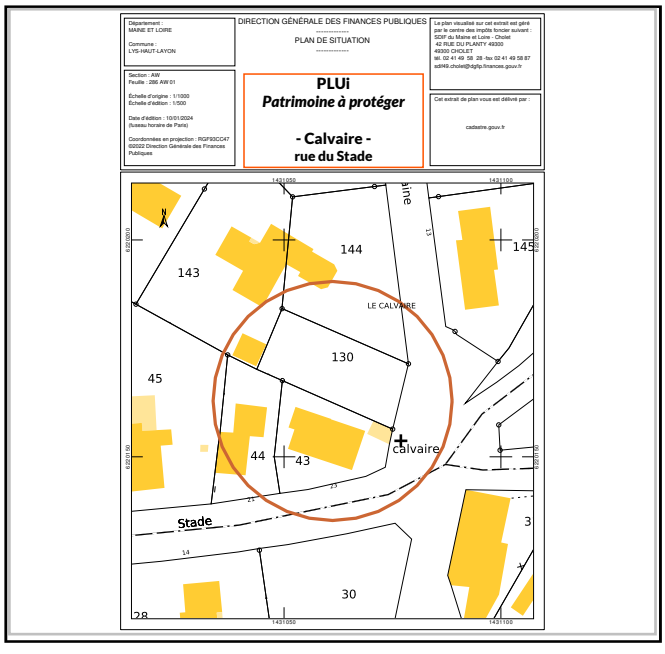
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Calvaire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix en bois sur socle en pierre représentant un Christ

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 109

Nom du lieu - dit : 3-5 rue de la Cabourne

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

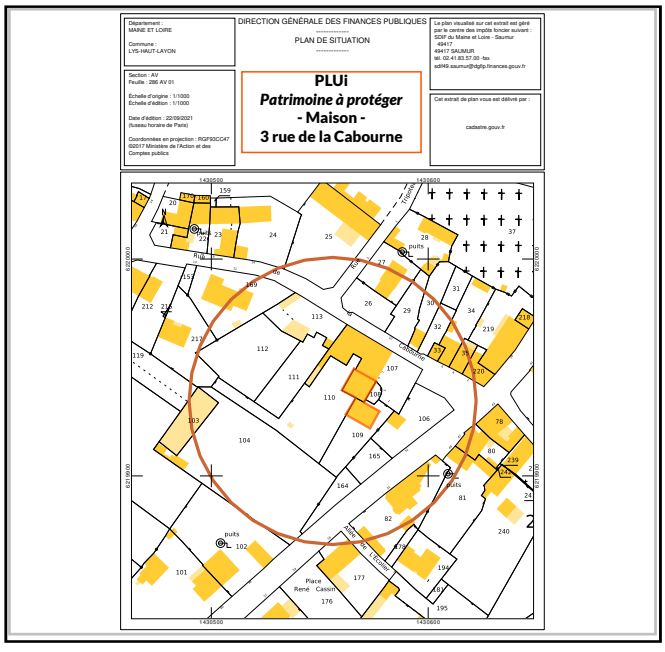
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison bourgeoise

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1925

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052447

Maison de 1925 en tuffeau pierre de taille et enduit, toiture ardoises

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 0243

Nom du lieu - dit : 41 rue Mabilais

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

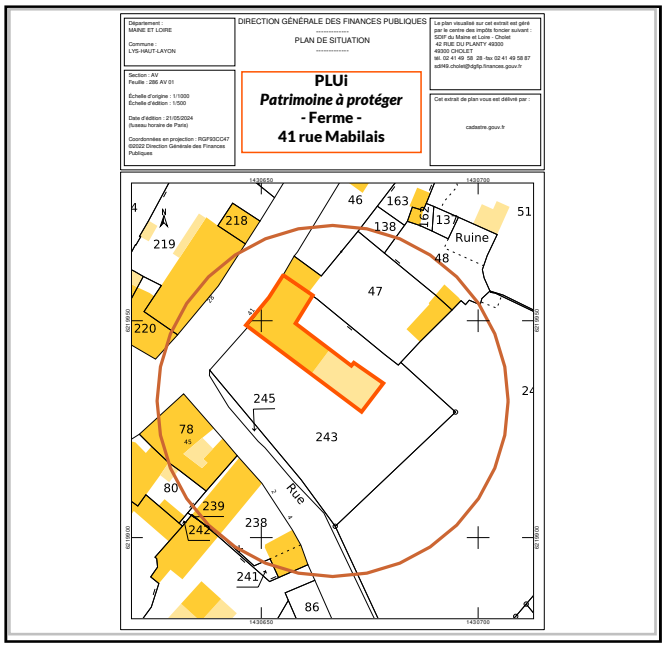
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ferme ancienne et dépendances (grange ; écurie)

Gros oeuvre en schiste et moellons ; Toiture en ardoise et tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 0039

Nom du lieu - dit : 7 rue du Moulin

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

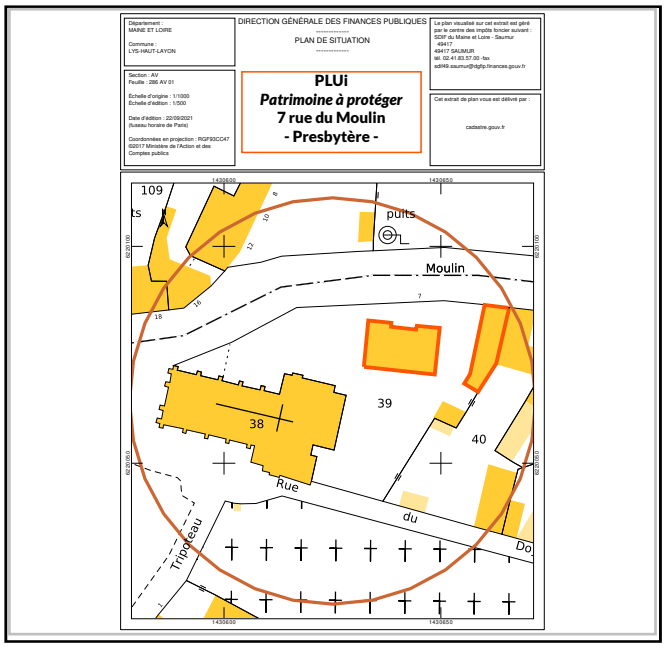
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien presbytère (mairie)

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1883

Auteur(s) : Benaiteau Frères (maître d'oeuvre)

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Presbytère d'origine détruit lors de la construction d'un second presbytère par Benaitreau frères en 1883

Gros oeuvre en falun et moellon ; toiture ardoises

Dépendances également identifiées

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 0089

Nom du lieu - dit : rue de la Menaiserie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

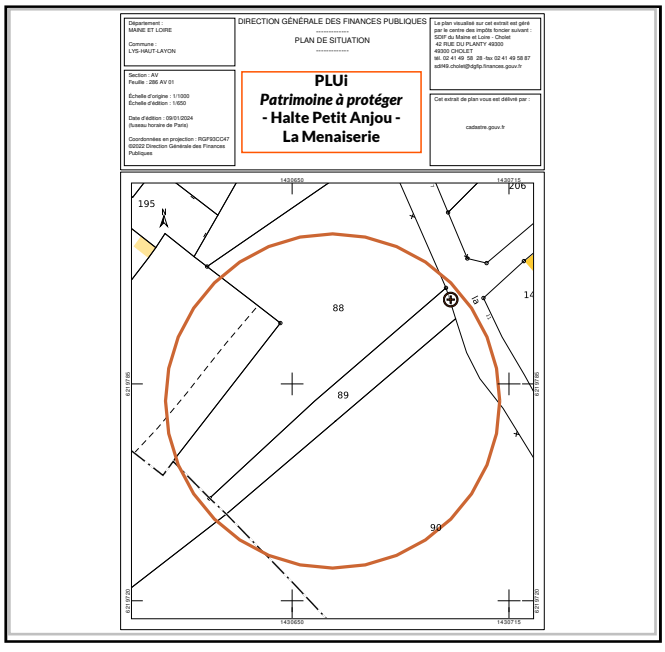
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Halte Petit-Anjou

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Halte de voyageurs en briques et ardoises, construite le long du tracé de chemin de fer du "Petit Anjou".

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 038

Nom du lieu - dit : 1 rue du Doyenné

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

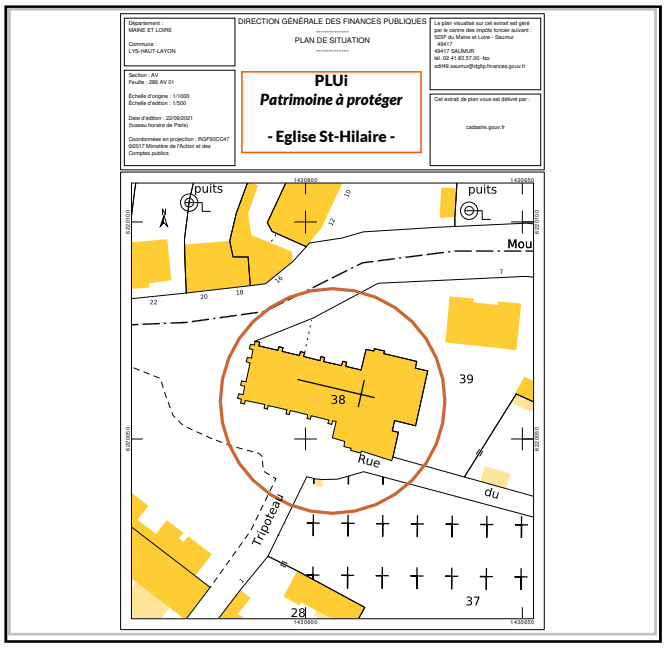
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti emblématique de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église Saint-Hilaire

Typologie du bâti : Édifice religieux

Repères historiques (date) : 11e siècle, 18e siècle, 3e quart 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052444

Eglise paroissiale du 11e siècle : choeur baies murées et maçonnerie du mur nord ; reprise au 18e siècle : transept ; et agrandie en 1864, par l'allongement de la nef

gros oeuvre en grès, moellon et enduits ; toiture en ardoise

Des mobiliers intérieurs font l'objet d'une identification au répertoire Mérimée

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 0037

Nom du lieu - dit : Cimetière - Rue Mabilais

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

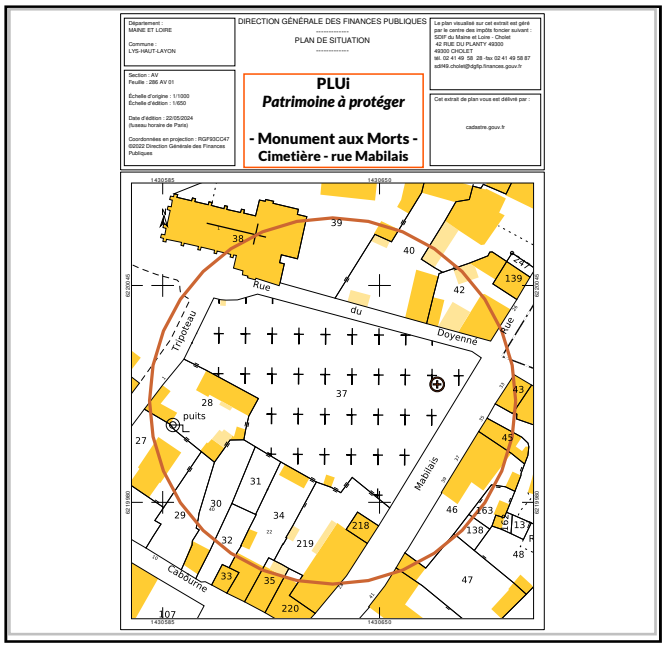
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Monument aux Morts

Typologie du bâti : Calvaires & Croix

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Monument aux Morts en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 0037

Nom du lieu - dit : Cimetière - Rue Mabilais

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

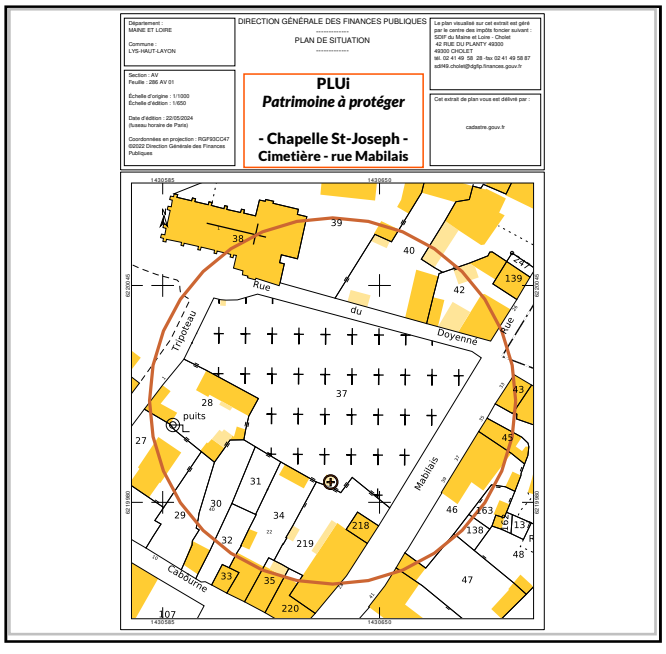
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle Saint-Joseph

Typologie du bâti : Edifices religieux

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Chapelle funéraire en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AV 001

Nom du lieu - dit : 11 rue du Moulin

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

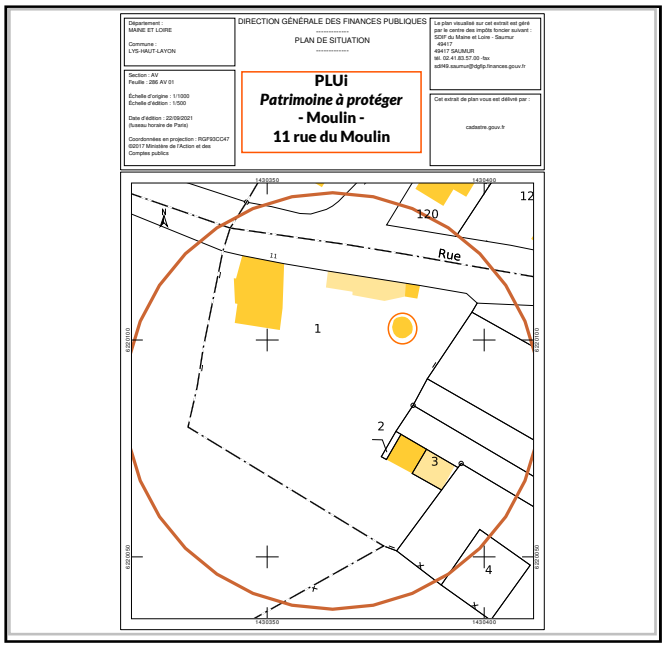
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

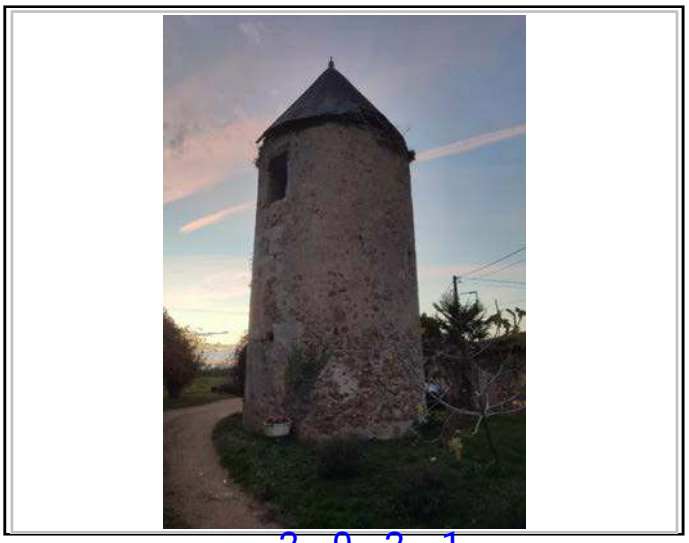
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités

Repères historiques (date) : 17e siècle (?), 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052451

Moulin à vent du 17e siècle ; mentionné en 1764, carte de Cassini ; remanié au 19e siècle

Gros oeuvre en grès, moellon, enduit ; Toiture en ardoise

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 AT 92

Nom du lieu - dit : 3 rue des Prés

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

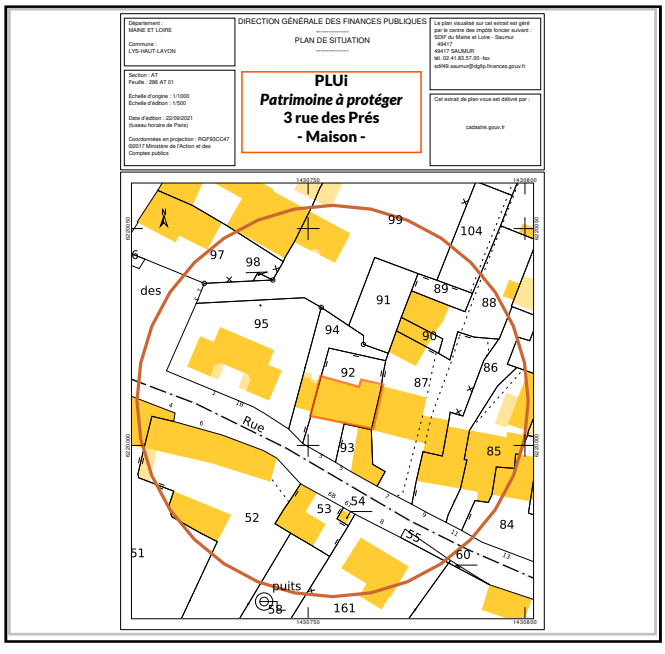
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 2e moitié 15e siècle, 19e siècle, 20e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052448

Maison ancienne (15ème siècle) remaniée, toiture en tuile creuse

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZN 0035

Nom du lieu - dit : Geneton

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐	Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐	Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐	Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☑	Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :* site d'exploitation
☐	Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

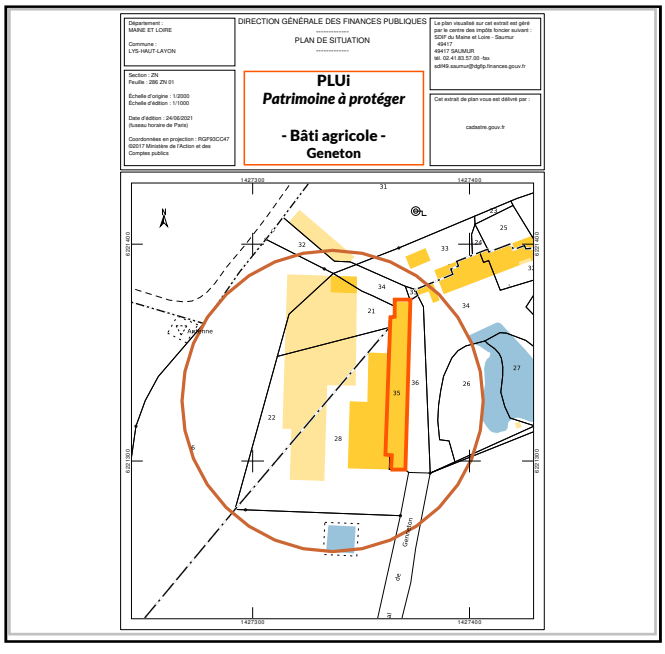
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Anciennes granges en pierres et toiture tuiles

(non éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site d'exploitation)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village / En campagne / En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZL 0047

Nom du lieu - dit : Douzillot

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

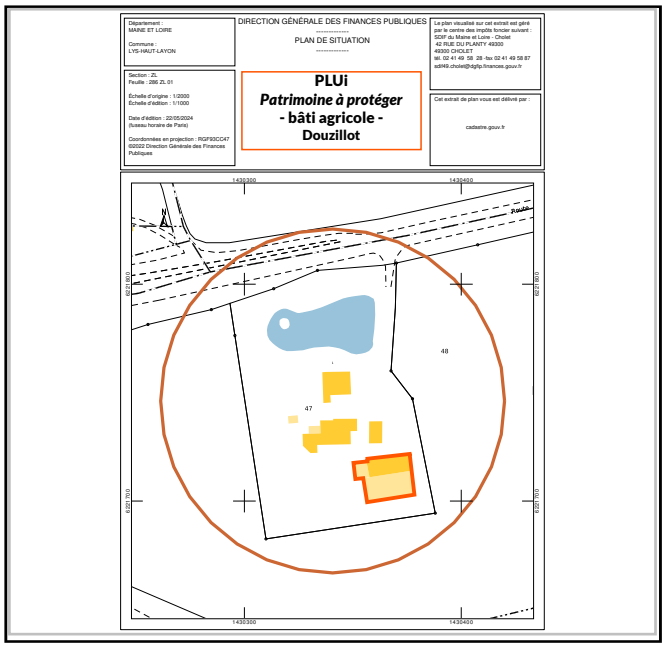
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Anciennes dépendances agricoles remaniées, en pierre et tuiles en toiture.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZL 0009 (DP)

Nom du lieu - dit : Godet

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

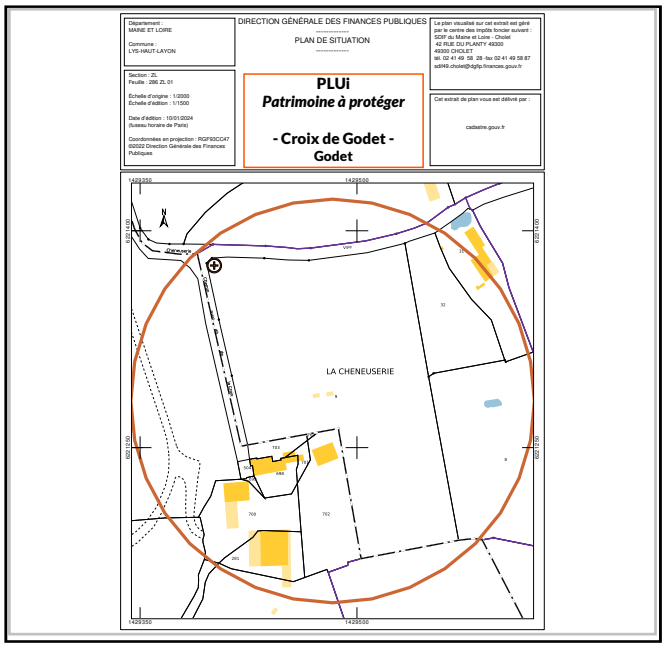
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Godet

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix en pierre sur socle en pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZK 0048

Nom du lieu - dit : La Chaussée

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

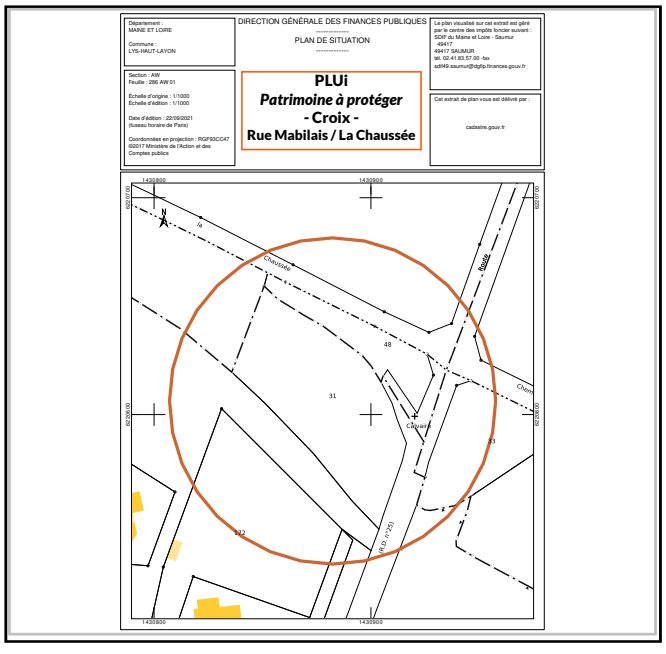
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Chemin (La Chaussée)

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 16ème siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052441

Croix et socle Falun, grès, pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Etat passable

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZE 0005

Nom du lieu - dit : La Galinière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

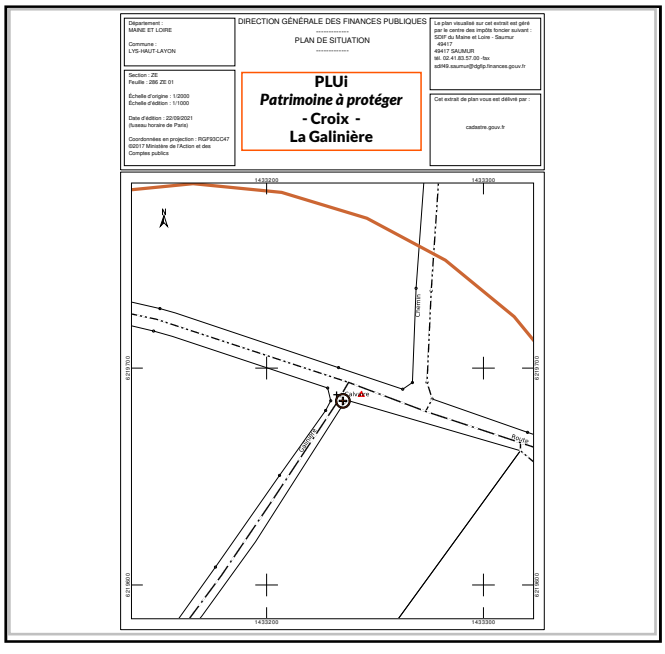
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 18ème siècle, remaniée 20ème, et 2022

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052434

.

Croix d'origine en pierre, sur socle en pierre, remaniée en 2022 (sans conservations des éléments du socle)

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZH 0072

Nom du lieu - dit : La Louettière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

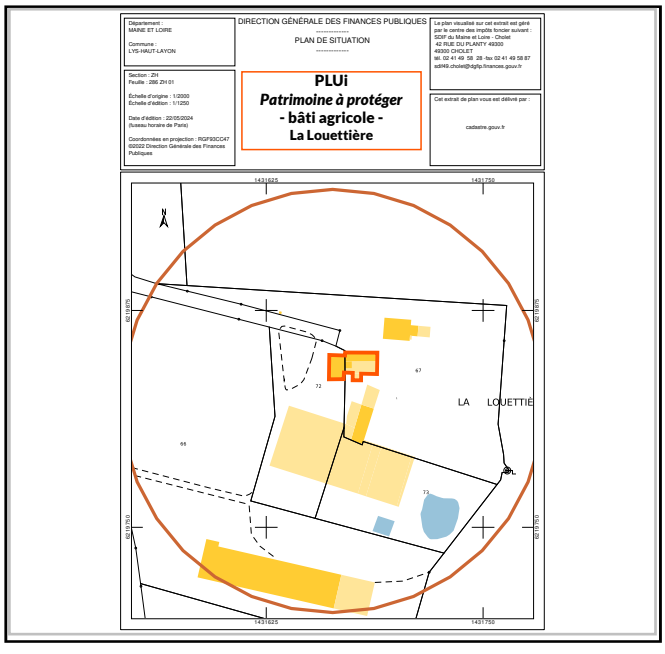
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Anciennes dépendances agricoles, rénovées en 2015, présentant la typologie du bâti local (entourage briques, murs en pierres, toiture tuiles)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZD 0073

Nom du lieu - dit : Les Basses Touches

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

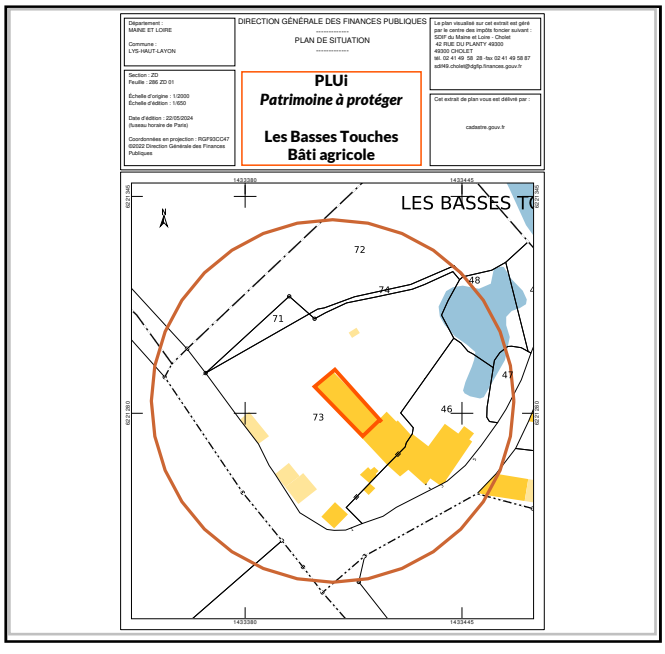
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agriccle

Typologie du bâti : Bâtimetns d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange et dépendances agricoles en pierres et toiture tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZD 0057

Nom du lieu - dit : La Girauderie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

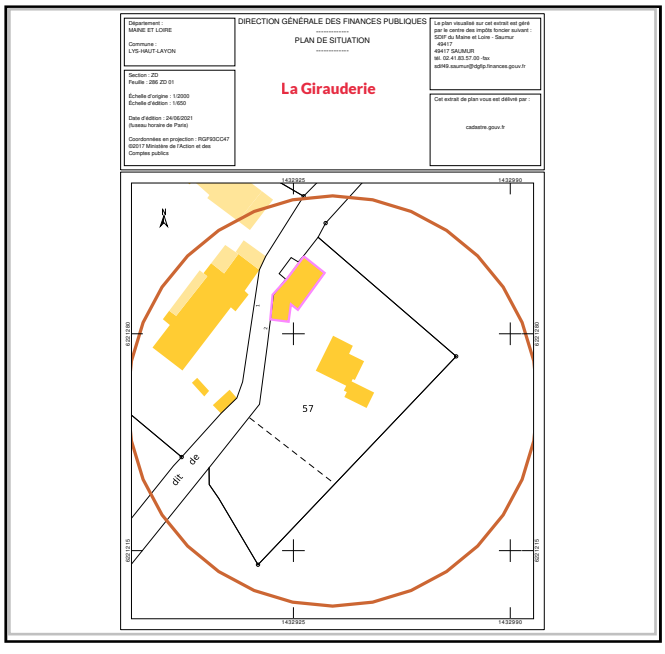
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange agricole

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierre, toiture d'origine en tuiles partiellement conservée.
Altérations (tôles)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZC 0058

Nom du lieu - dit : Le Pré Clos

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

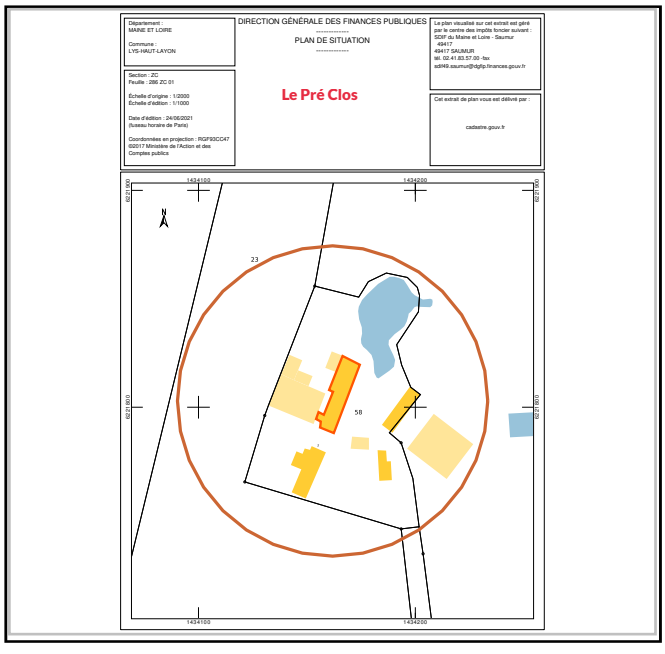
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Bâti en pierre et tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZD 0051

Nom du lieu - dit : La Barauderie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

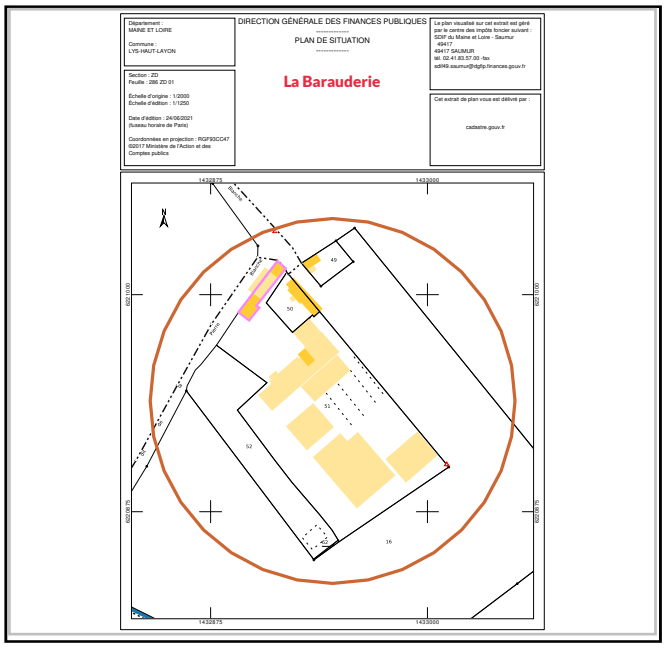
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme et dépendances

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Dépendances agricoles en pierre et toiture tuiles

(non retenu au titre du changement de destination du fait de la présence d'un site d'exploitation)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 K 0517

Nom du lieu - dit : La Basse Beunoche

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

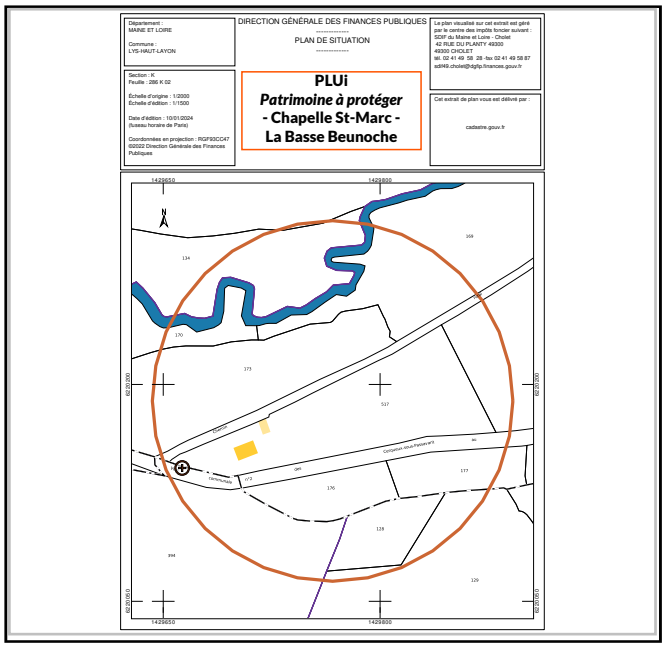
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle St-Marc

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Oratoire en pierre représentant une Vierge Marie.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 K 255

Nom du lieu - dit : Le Petit Bourneau

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

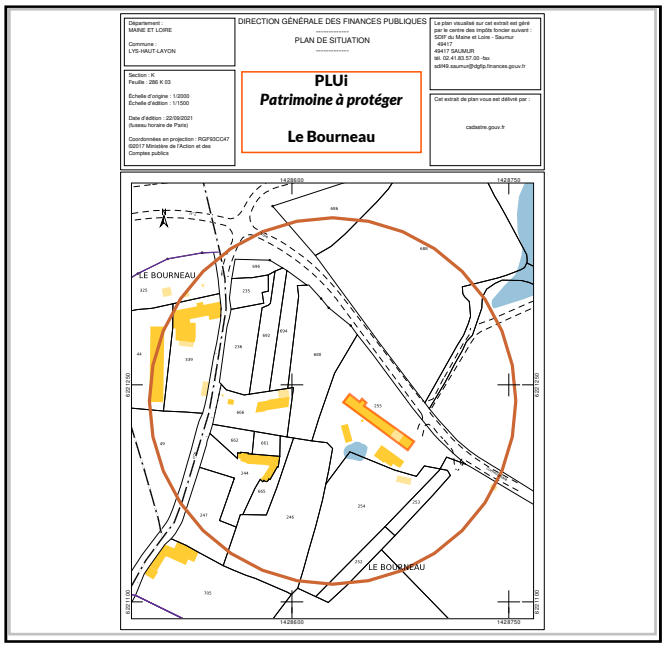
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation / Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maison 18e siècle ; remaniée 19e siècle, en Grès, brique, moellon, appareil mixte, enduit, toiture ardoise

Grange / Séchoir en continuité

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 J 369

Nom du lieu - dit : La Petite Tremblaie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

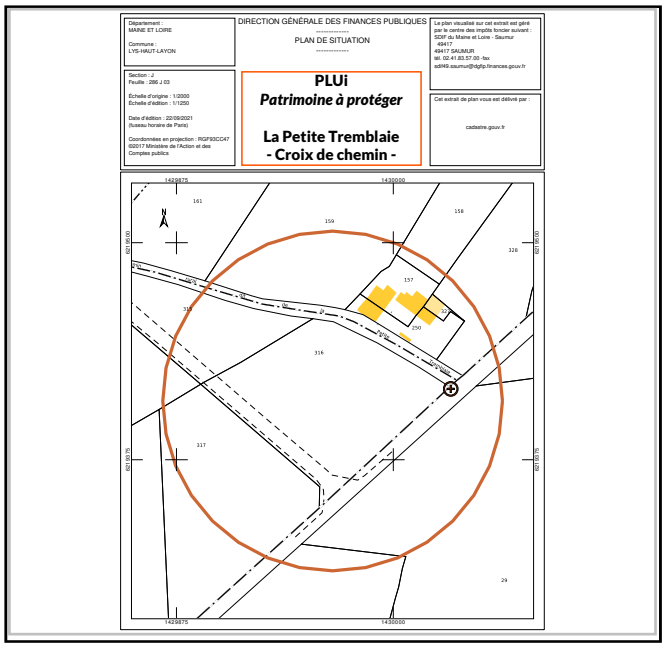
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Publique

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052440

Granite, pierre de taille, enduit

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 2886 J 0243

Nom du lieu - dit : La Theilande

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

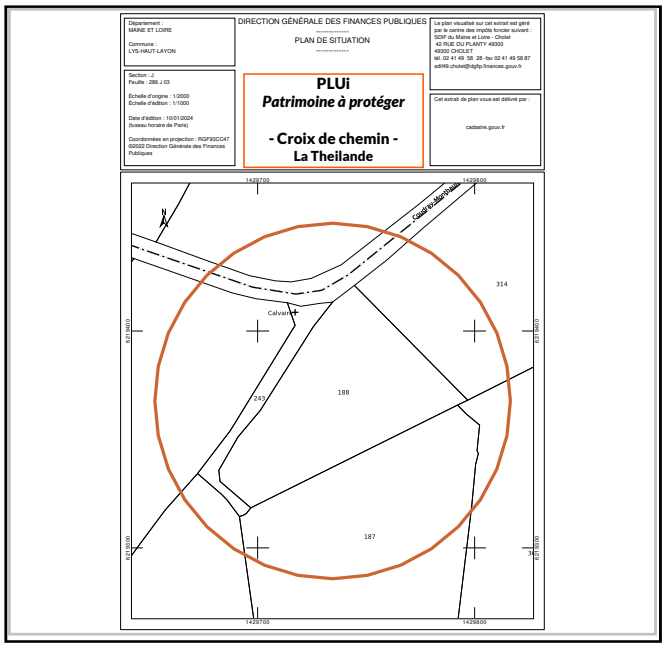
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Theilande

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1948

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en pierre sur socle en pierre, représentant un Christ

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 J 157

Nom du lieu - dit : La Petite Tremblaie

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

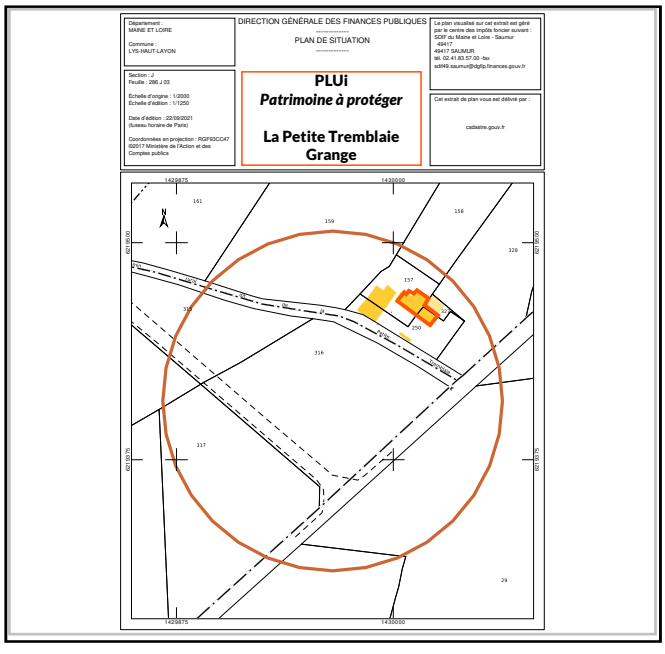
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierres, toiture tuiles

(non retenue au titre du changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 J 070

Nom du lieu - dit : La Theilande

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

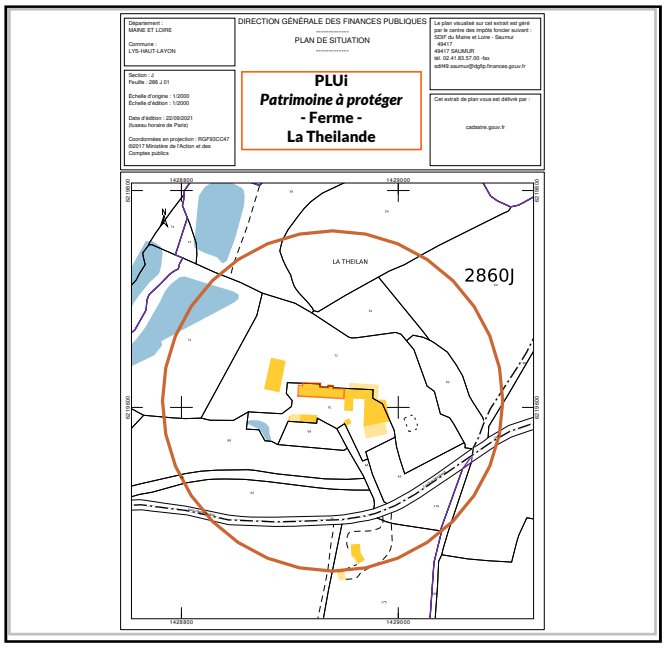
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15ème siècle, remanié au 19ème

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052455

Ferme en Grès, moellon, enduit avec vestige chapelle 2e moitié 15e siècle ; remaniée et agrandie au 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Passable

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété agricole privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 I 318

Nom du lieu - dit : Le Coudray-Montbault

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* Monuments Historiques
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

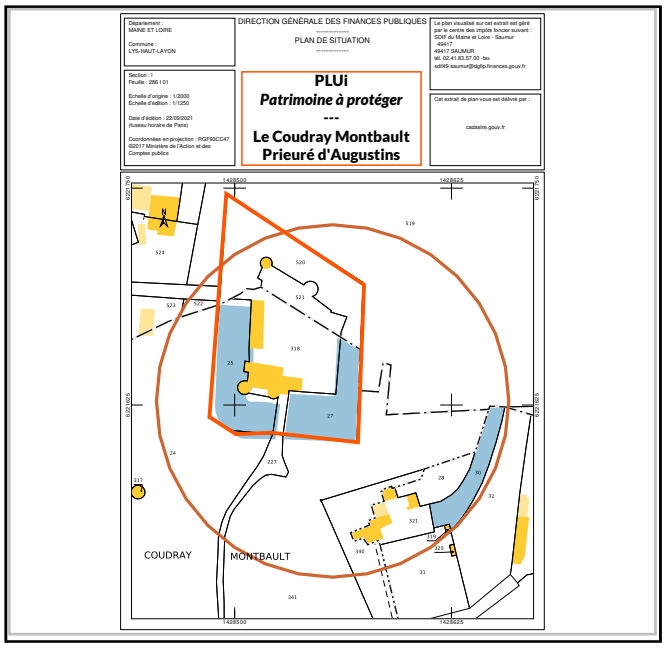
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Fort

Typologie du bâti : Manoirs & Châteaux

Repères historiques (date) : 16e siècle ; 18e siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Fiche Mérimée PA00109406 / IA00052430 - Classé Monument Historique en 1965

Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments, vestiges de l'ancien château, douves (cad. I 520, 521) : inscription par arrêté du 12 avril 1965 ;
Ancienne chapelle prieurale Saint-Jacques (chapelle du Sépulcre avec tout son décor intérieur et autres vestiges de l'édifice) (cad. I 29) : classement par arrêté du 27 avril 1965

Château fort du 13e siècle dont subsistent des ruines vers nord et les douves ; reconstruction vers sud d'un château limite 15e siècle 16e siècle ; colombier du 16e siècle ; pont de 1599, daté par travaux historiques ; reprise du bâtiment ouest au 18e siècle ; et au 19e siècle
; reprise de détail au 19e siècle ;

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général, Parties en ruines sur la chapelle

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 I 108

Nom du lieu - dit : L'Epinay

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	
☑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	Armurerie

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

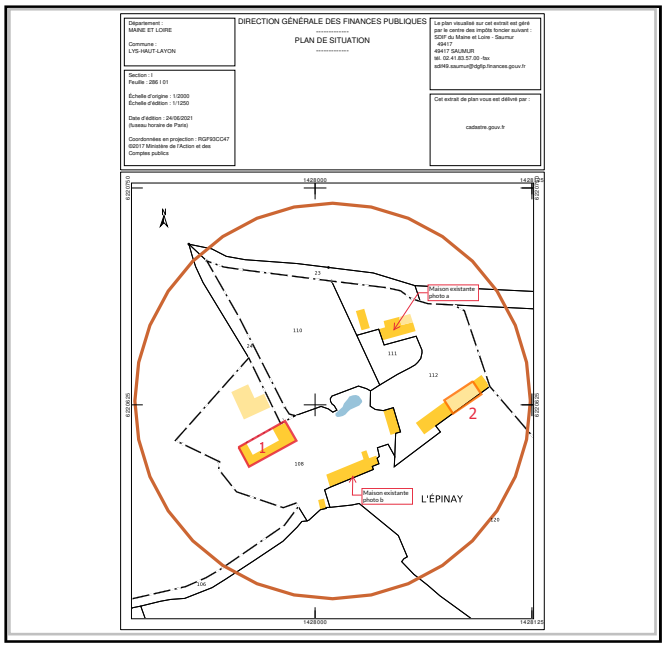
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir et bâtiments agricoles

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles / Habitation

Repères historiques (date) : Limite 15e siècle 16e siècle ; 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052433

Manoir limite 15e siècle 16e siècle. Reprise au 19e siècle. Grange et étable à vaches vers l'ouest construites au 19e siècle. Mentionné en 1540 comme maison noble

Présence de 2 habitations , d'une bergerie, et d'une grange (éligible au changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée /Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 H 0361

Nom du lieu - dit : La Chauvinière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

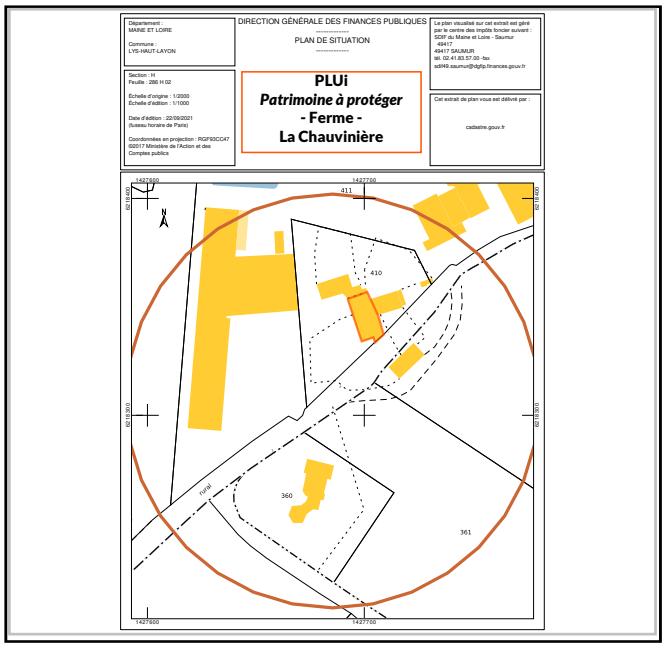
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 3

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : Ferme du 16e siècle ; remaniée au 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052428

Ferme de grès, moellon et enduit, toiture en tuiles creuse et mécanique

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 H 0338, 337

Nom du lieu - dit : La Sérondière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

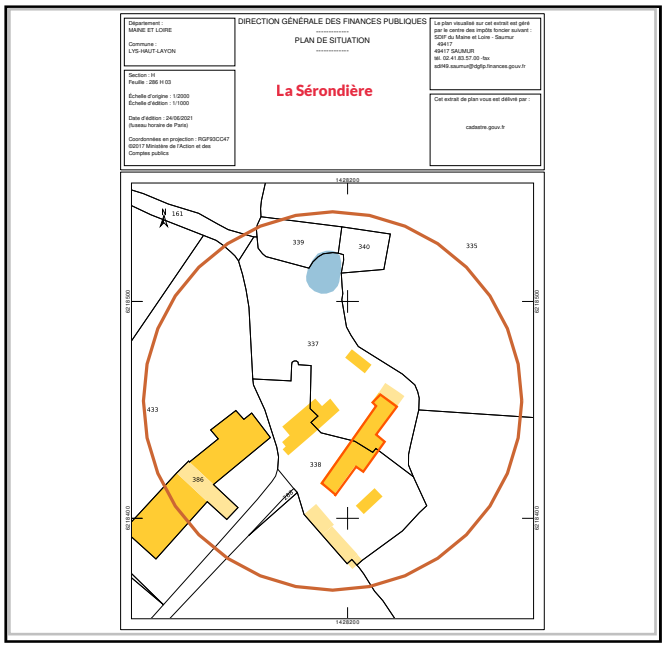
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierre et toiture tuiles, représentative du bâti agricole local

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 H 0241

Nom du lieu - dit : La Petite Lohère

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

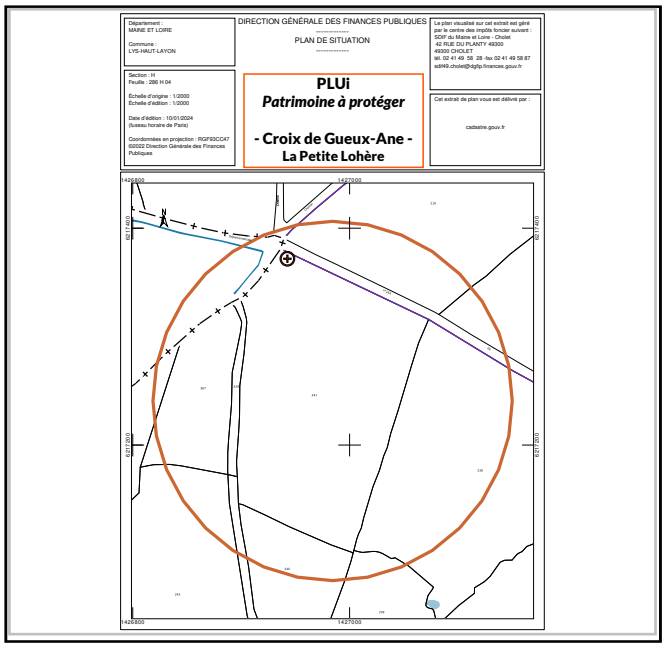
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Gueux-Âne

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en fer sur socle en pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0579

Nom du lieu - dit : Blanche-Coudre

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :* site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

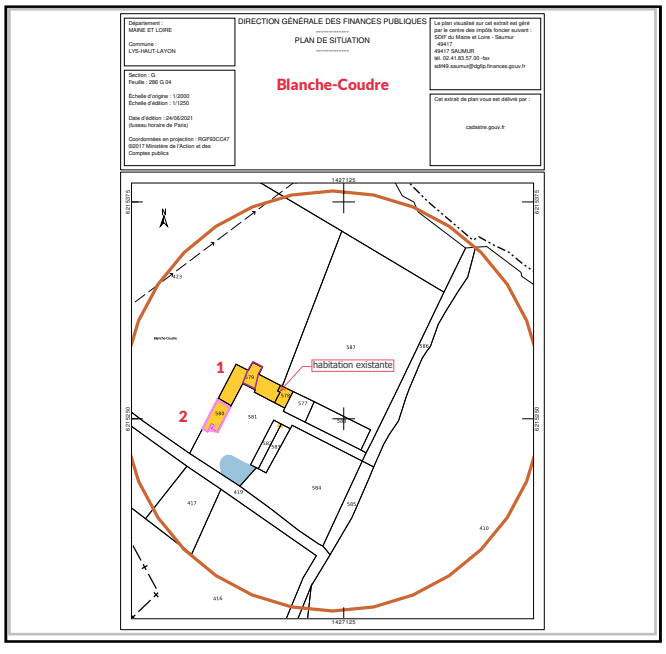
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange (n°2)

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange rénovée en pierres et enduits, toiture d'origine non conservée

(le bâti n'a pas été retenu au titre du changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0579

Nom du lieu - dit : Blanche-Coudre

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

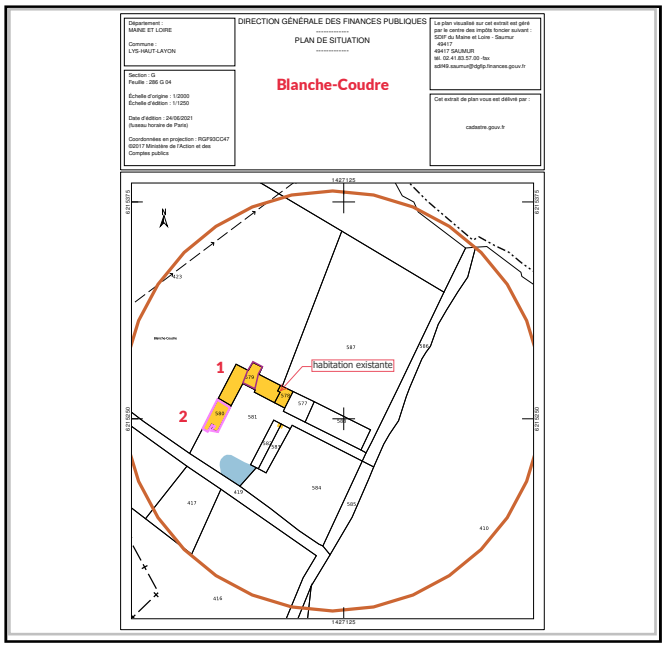
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange (n°1)

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange rénovée en pierres et enduits, toiture tuiles

(le bâti n'a pas été retenu au titre du changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 A 0573

Nom du lieu - dit : Hucheloup

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

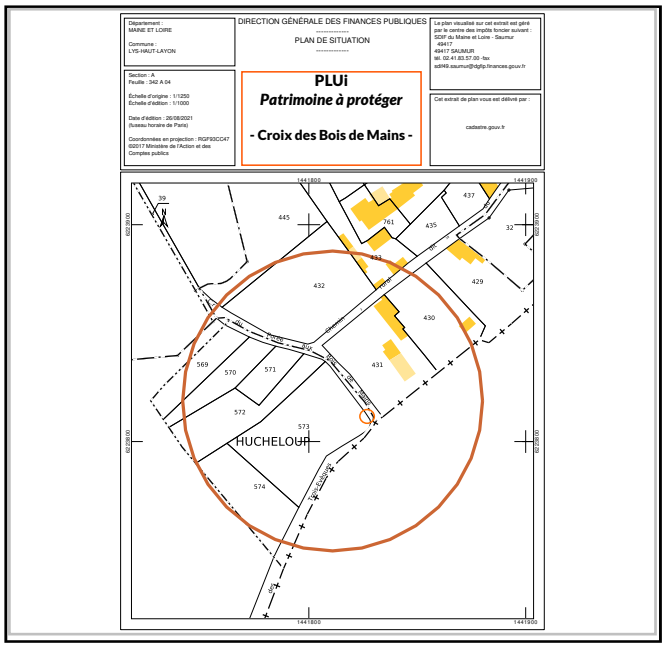
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Bois

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée par Mérimée IA00052323

Croix de chemin en pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 A 0577

Nom du lieu - dit : Les Bois de Gâtine

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

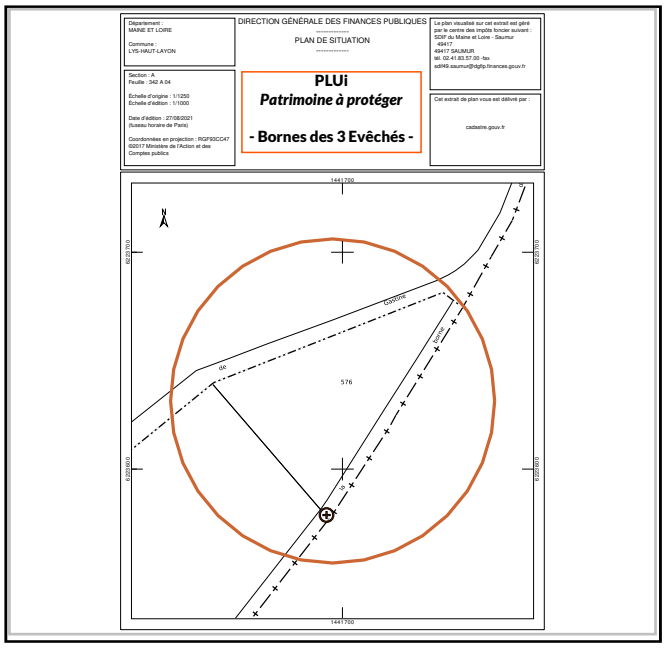
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Borne des Trois Evêchés

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1204

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Marquait la limite des trois évêchés qui se partageaient notre région au XVIIIème siècle, à savoir les évêchés de Poitiers, de La Rochelle et de Maillezais (Vendée). Elle porte sur l'une de ses faces la date de 1204 que l'on peut encore lire derrière en creux.
Souvenir de la victoire des Capétiens sur les Plantagenêts lors de la bataille de la Roche aux Moines, la borne des trois évêchés fait écho aux gisants de l'Abbaye de Fontevrault.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 342 AB 0153

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

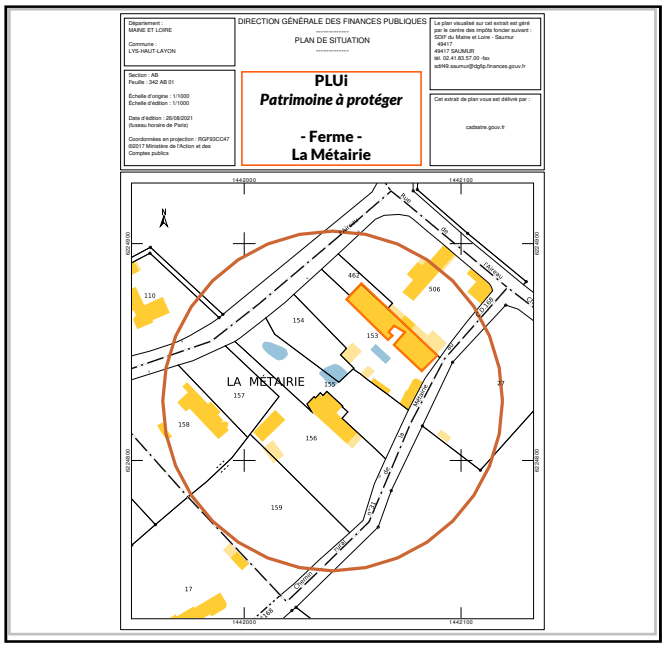
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne ferme en pierre de grison et entourages en falun, toiture en tuile.
Lucarnes et cheminées.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LTANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 AB 0427

Nom du lieu - dit : 1 place de la Mairie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

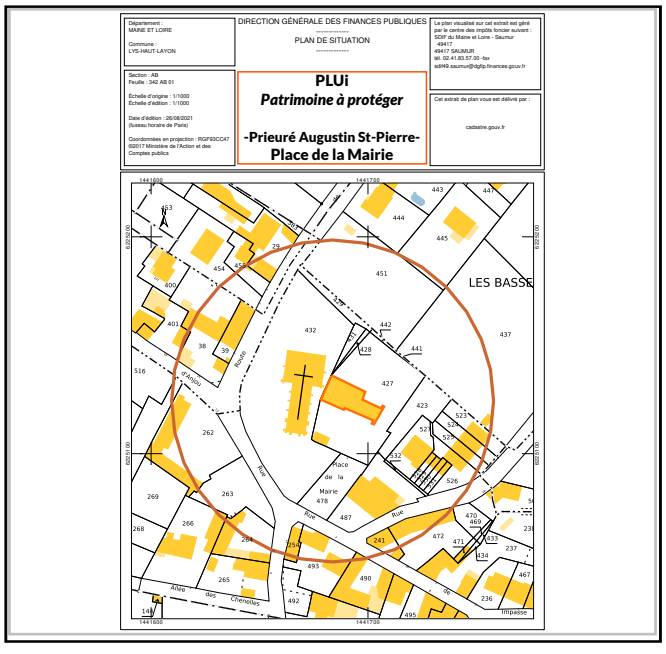
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Prieuré d'Augustins Saint-Pierre

Typologie du bâti : Habitation / Edifices religieux

Repères historiques (date) : 16ème + 1759

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052325

Logis prioral du 16e ou 17e siècle ; avec bâtiment accolé du début 3e quart 18e siècle portant la date de 1759

Logis en falun, moellon et tuile creuse, à étage.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LA FOSSE-DE-TIGNÉ)

N° de parcelle : 342 AB 0156

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

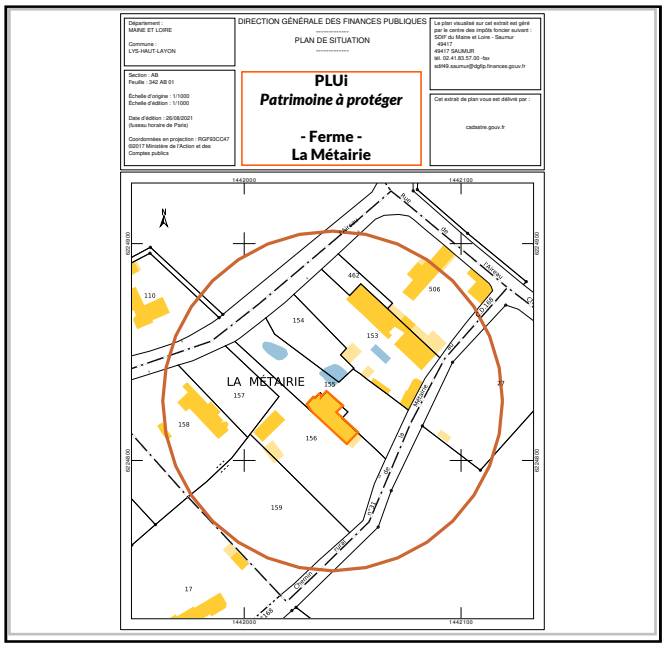
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

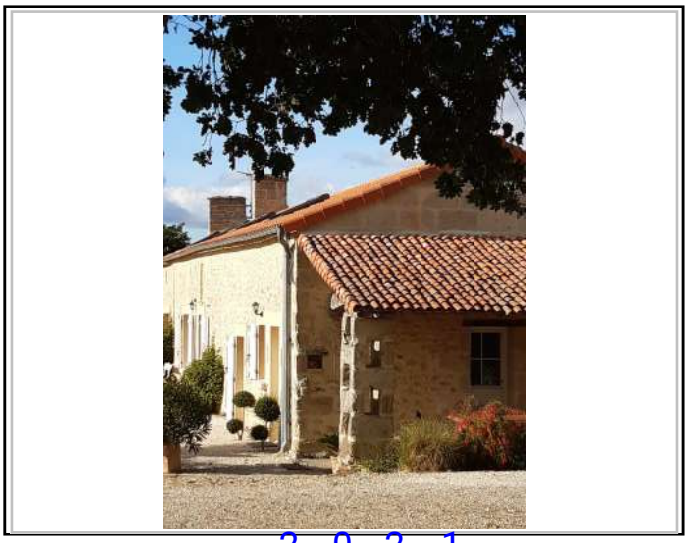
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne ferme en pierre de grison et entourages en falun, toiture en tuile.
Lucarnes et cheminées, appentis en pierre et tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LTANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 AB 0432

Nom du lieu - dit : Place de l'Eglise

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

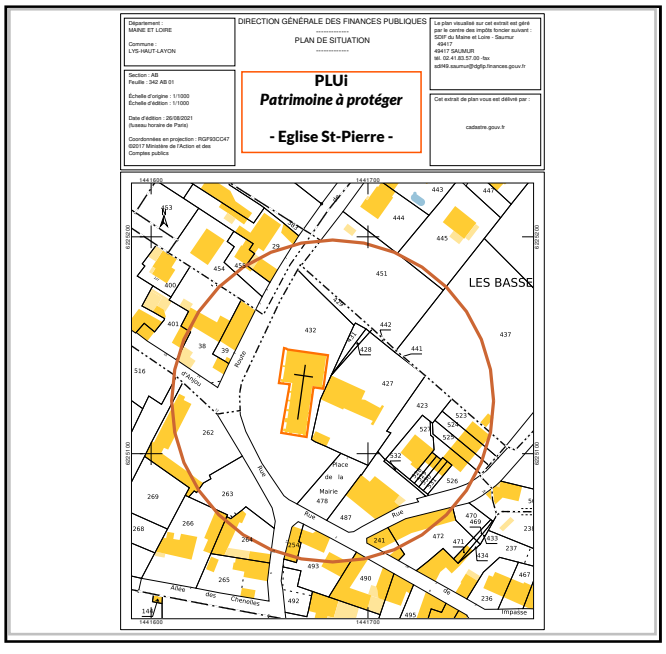
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

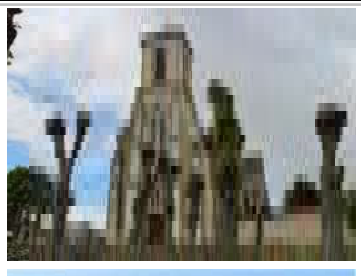
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :





Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église paroissiale Saint-Pierre

Typologie du bâti : Edifice religieux

Repères historiques (date) : 1886

Auteur(s) : TESSIER Alfred

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052324

Eglise paroissiale saint Pierre construite en 1886 par Alfred Tessier, attribution et date par source, avec choeur orienté nord.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 AB 0487

Nom du lieu - dit : Place de la Mairie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

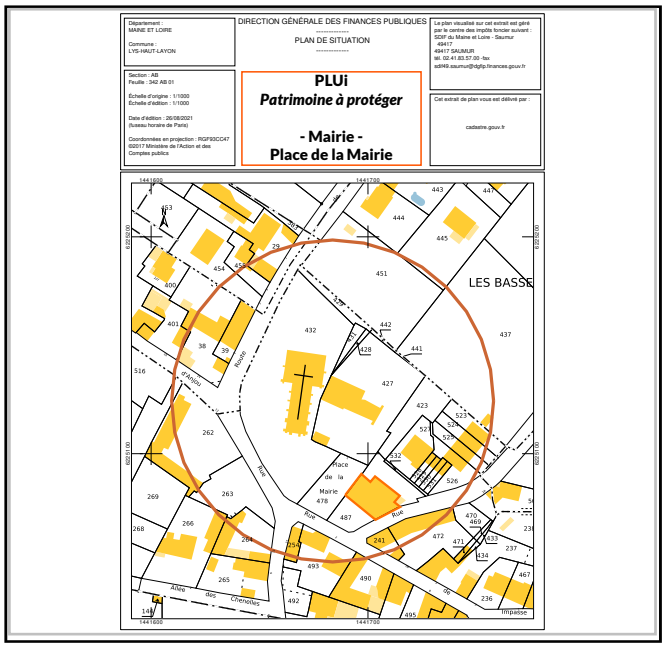
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Mairie

Typologie du bâti : Bâtiments publics

Repères historiques (date) : 1790

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mairie déléguée en pierre, toiture ardoises. Entourages d'ouvertures en briques.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 AB 0490

Nom du lieu - dit : rue de la Mairie de Tancoigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

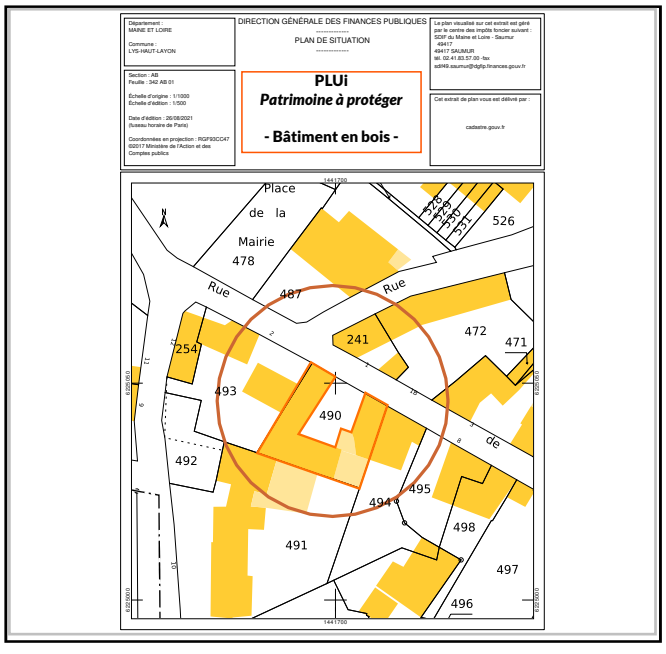
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien séchoir et scierie

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien séchoir en pierre et bois constitué de 2 niveaux.

Toiture d'origine non conservée.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 B 0453

Nom du lieu - dit : 388 route de La Fosse

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

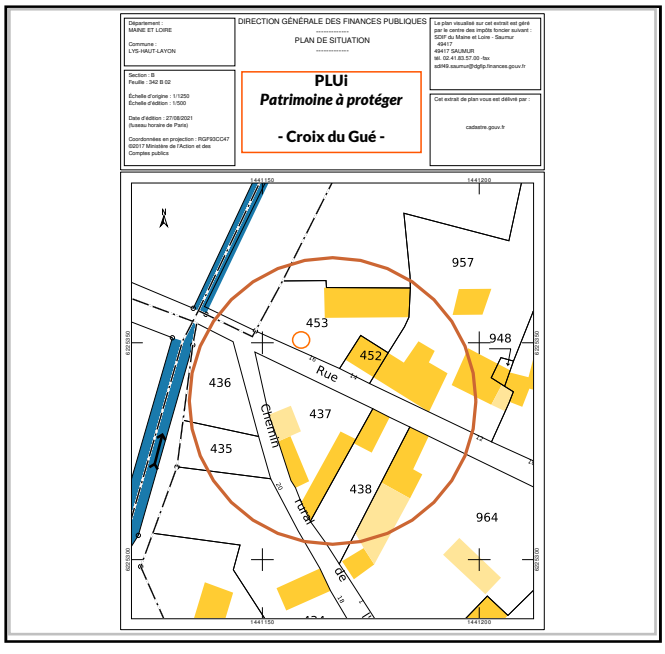
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

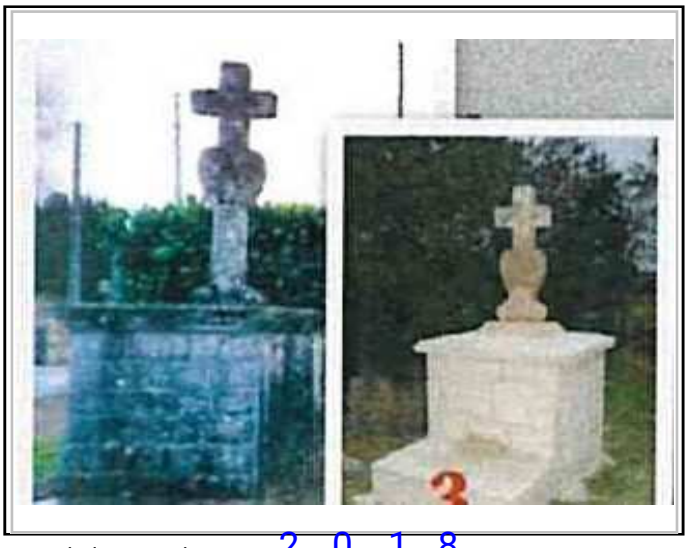
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Gué

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1827

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052332

Croix de l'ancien cimetière de Tancoigné déplacée au gué porte la date 1827.
Falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LTANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 B 0939

Nom du lieu - dit : Le Gué

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

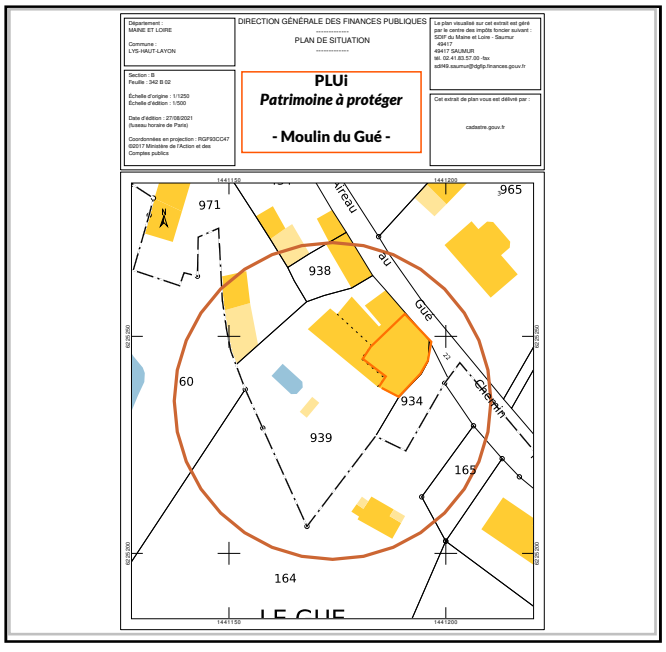
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin du Gué

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : 1822

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052331

Moulin à vent cavier de la fin 1er quart 19e siècle, porte la date 1822 ; logement de meunier 2e moitié 19e siècle ; remanié 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZA 0103

Nom du lieu - dit : L'Epineau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

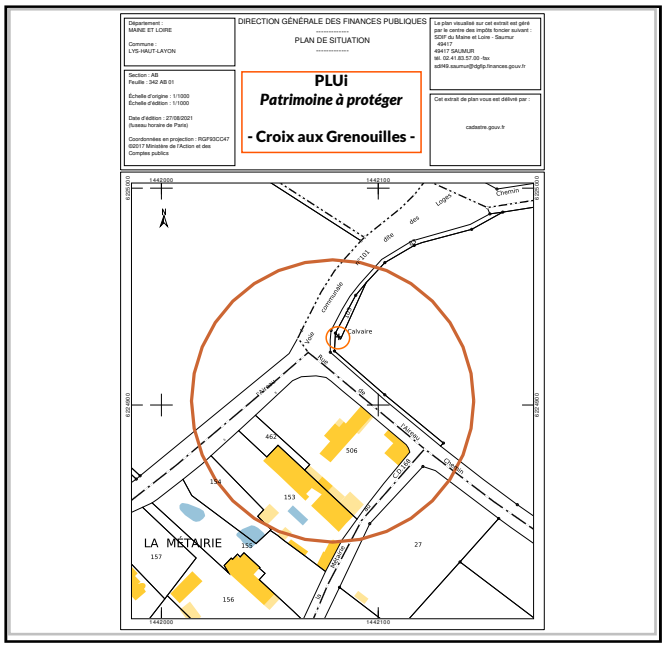
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix aux Grenouilles

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA00052323

Croix de chemin en pierre sur socle pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZB 0070

Nom du lieu - dit : 18 route des Bois de Mains

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

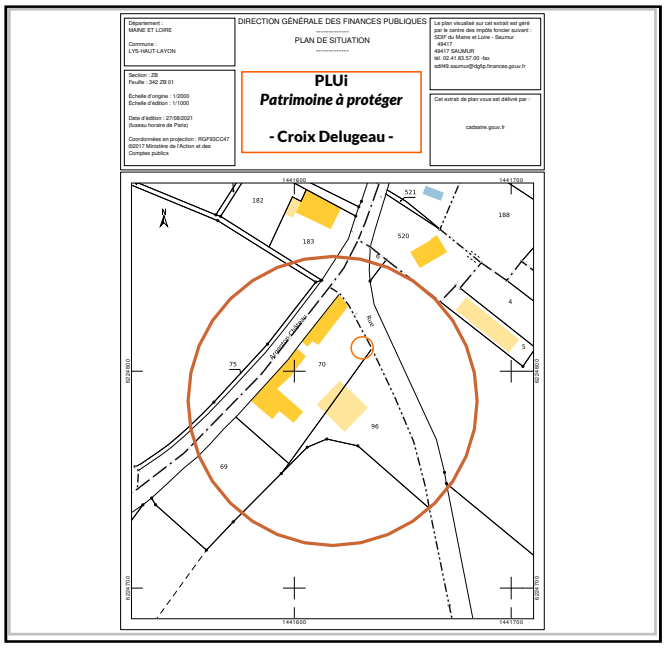
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Delugeau

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA00052323

Croix de chemin en pierre sur socle pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZC 0099 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : 18 route des Bois de Mains

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

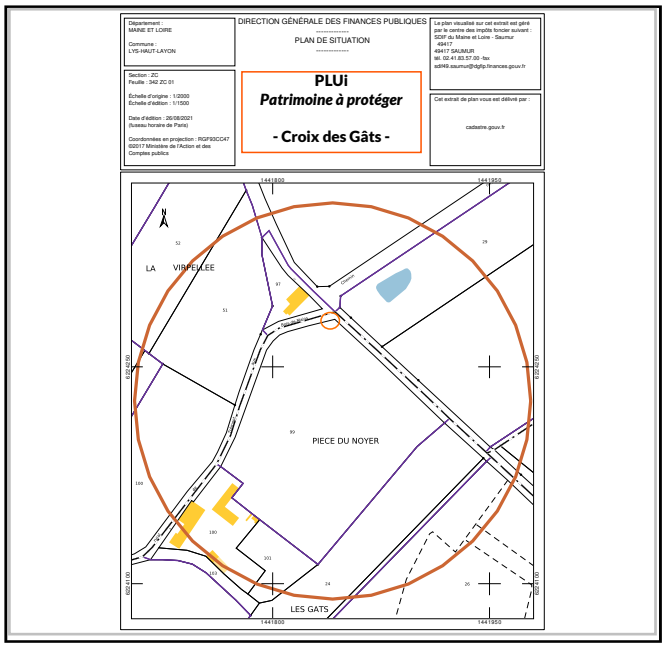
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Gâts

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA00052323

Croix de chemin en pierre sur socle pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZC 0100

Nom du lieu - dit : 8 Les Gâts

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

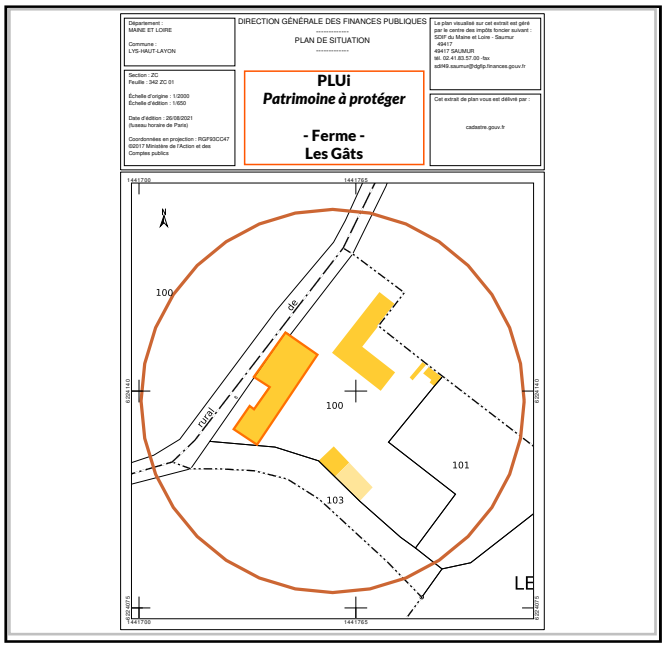
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ferme en pierre et toitures tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZD 0014

Nom du lieu - dit : La Brosse

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

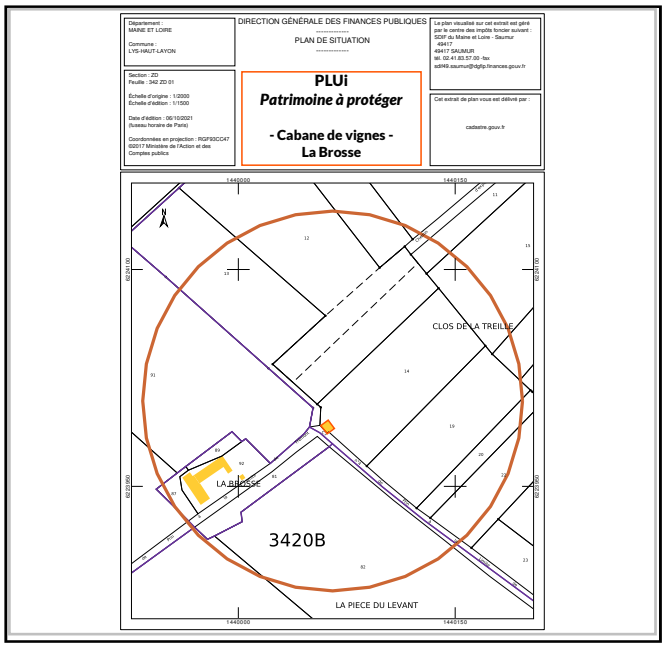
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vignes

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vignes en moellons et toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZD 0092

Nom du lieu - dit : 2 La Brosse

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

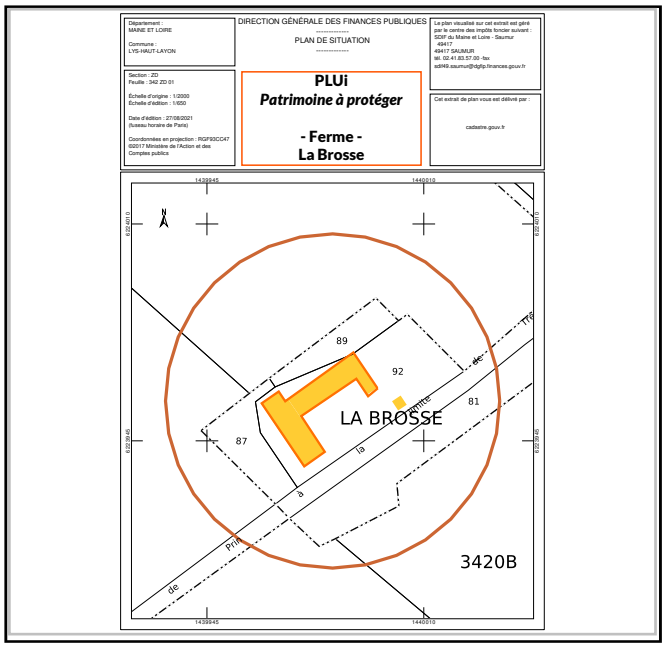
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1750

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne ferme en pierre et pierre de taille rénovée.
Entourages d'ouvertures en pierres de taille (falun), toiture tuiles plates.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZE 103

Nom du lieu - dit : La Blaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

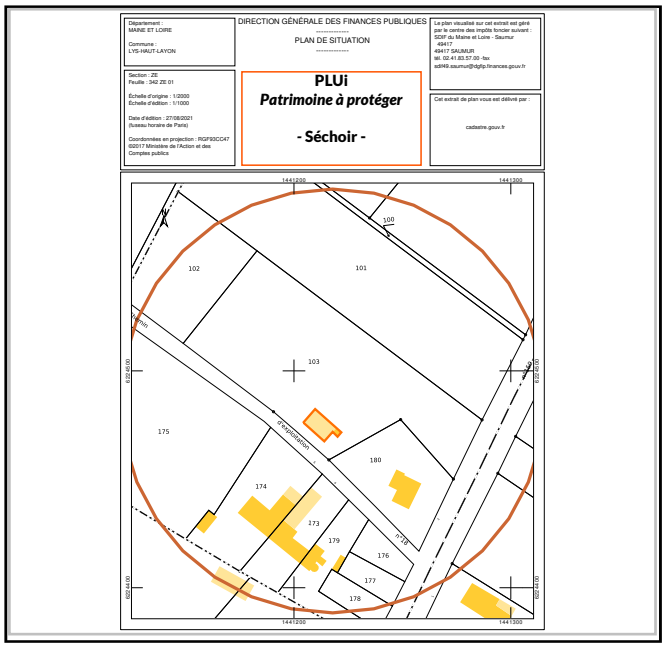
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Séchoir

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancien séchoir en bois, sur 2 niveaux.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZE 0125

Nom du lieu - dit : Les Ejeunes

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

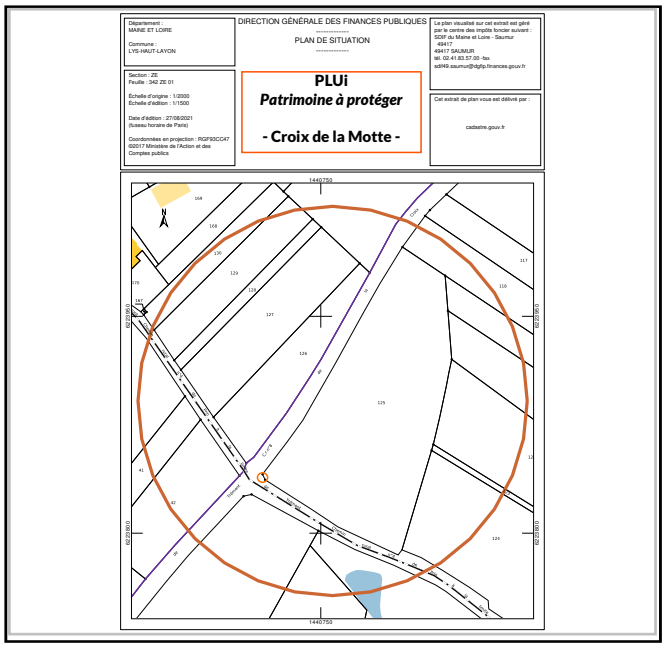
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Motte

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052336

Croix de chemin en falun et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZE 0099

Nom du lieu - dit : La Maison Neuve

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

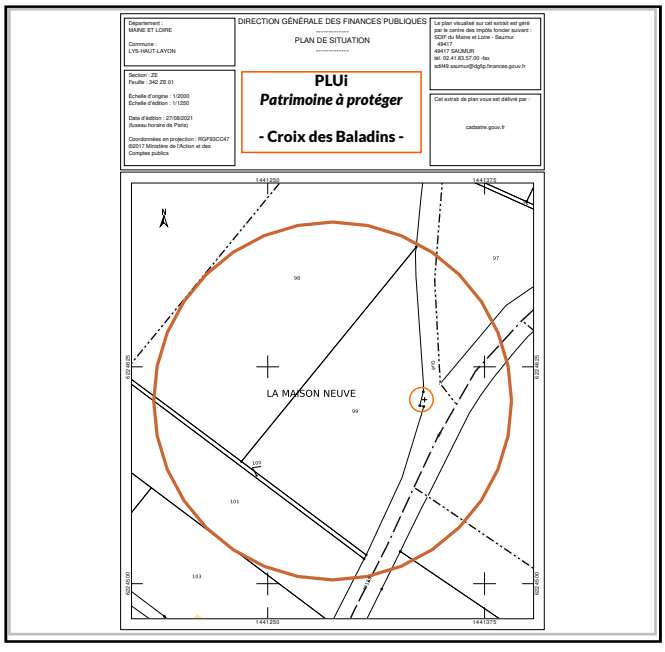
☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

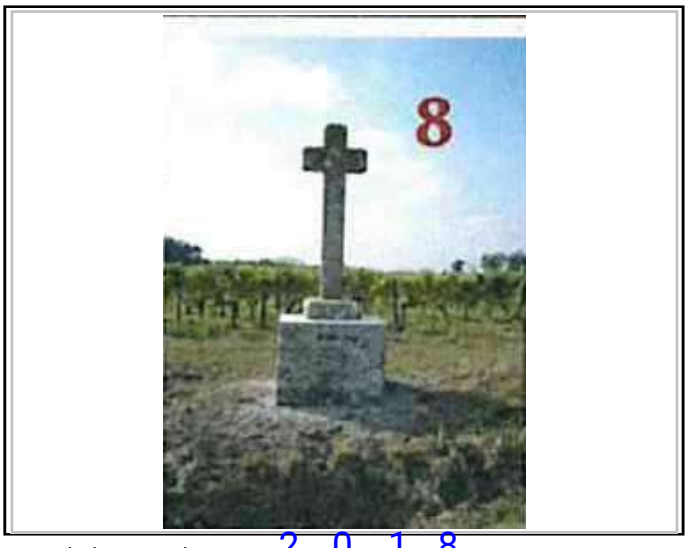
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Gâts

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA00052323

Croix de chemin en pierre sur socle pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZH 0001

Nom du lieu - dit : La Maison Neuve

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

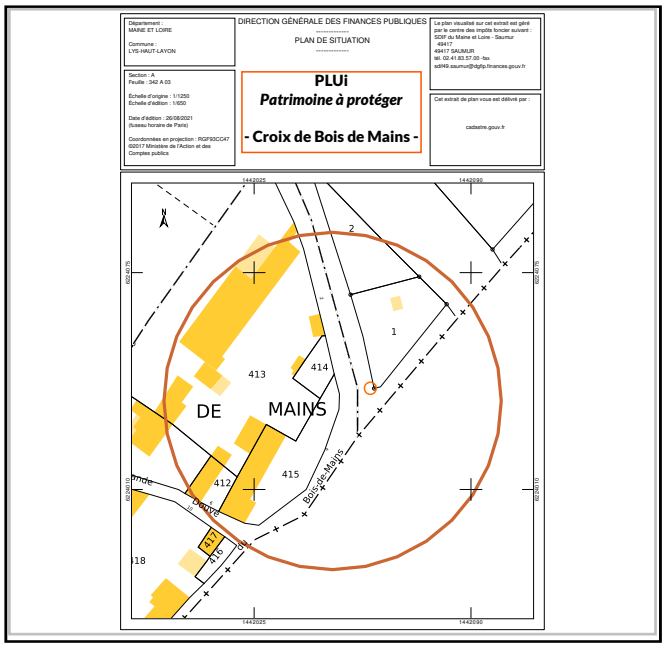
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Gâts

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA00052323

Croix de chemin en pierre sur socle pierre

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZE 0171

Nom du lieu - dit : La Motte

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

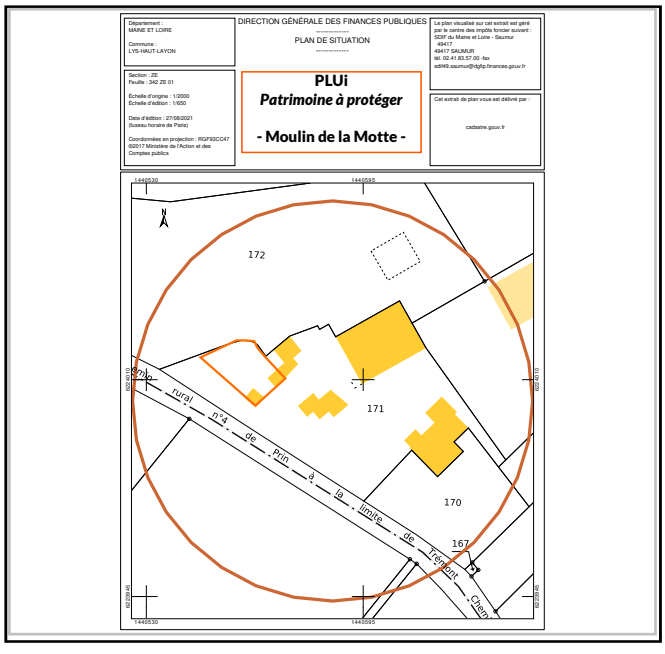
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

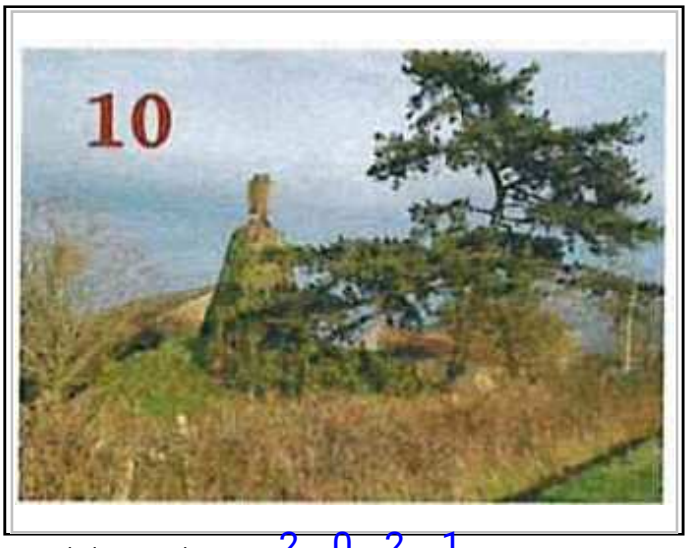
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin de la Motte

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : 1660

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA0005233

Moulin à vent cavier mentionné en 1660, du 17e siècle ;
Logement accolé du 15e siècle avec cheminée en place et four à pain détruit

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Partiellement conservé

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TANCOIGNÉ)

N° de parcelle : 342 ZE 0181

Nom du lieu - dit : 328 rue des Genêts

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

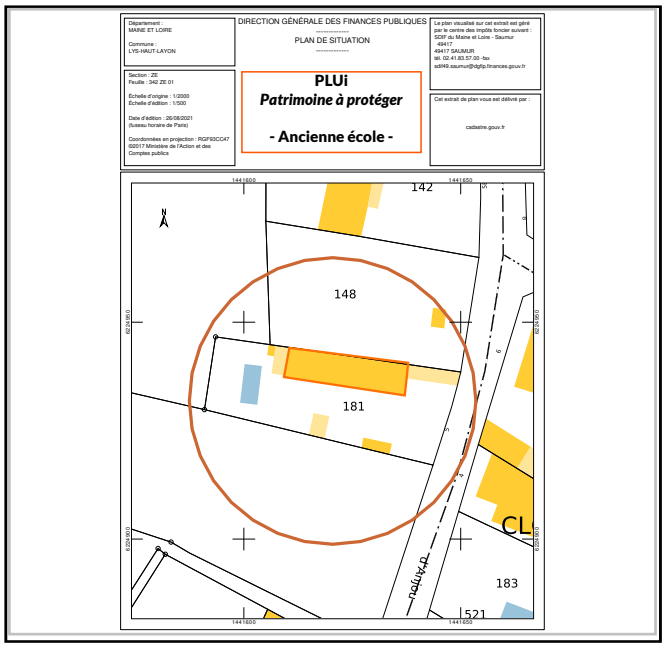
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne école

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1888

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne école en pierre.

toiture tuiles plates, entourages d'ouvertures en briques et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0629

Nom du lieu - dit : 3 rue de la Boule d'Or

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

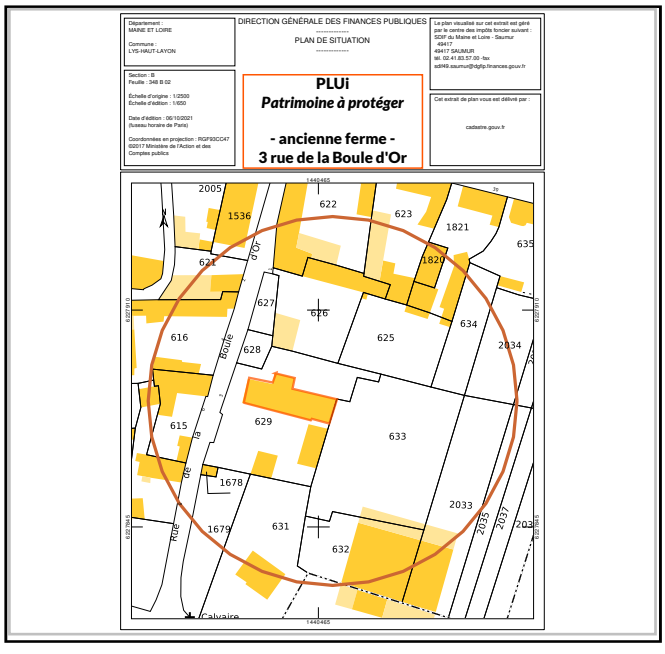
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15ème siècle, repris au 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052354

Ferme du 15e ou 16e siècle ;
Reprise au 19e siècle ; étable et celliers troglodytiques 19e siècle, partie détruite

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0613 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : rue Jean Carmet

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

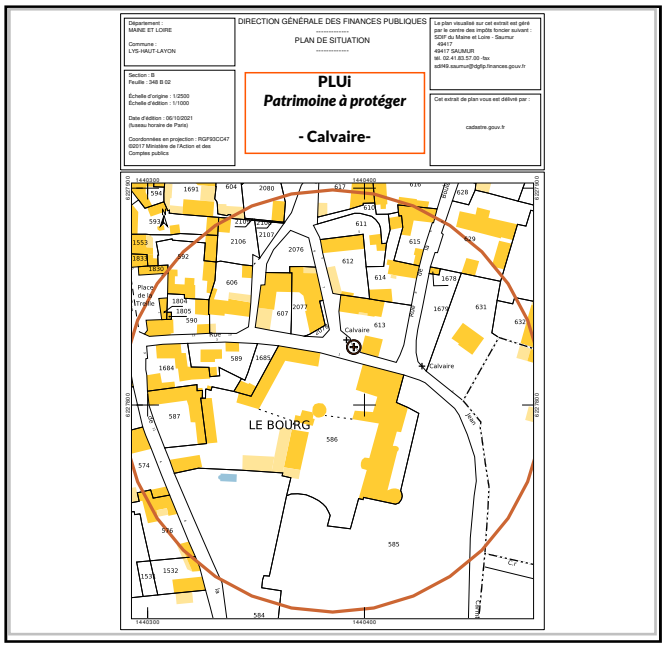
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix et oratoire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Oratoire et croix inclus dans un mur de clôture.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0586, 558, 559, 561

Nom du lieu - dit : Rue Jean Carmet

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

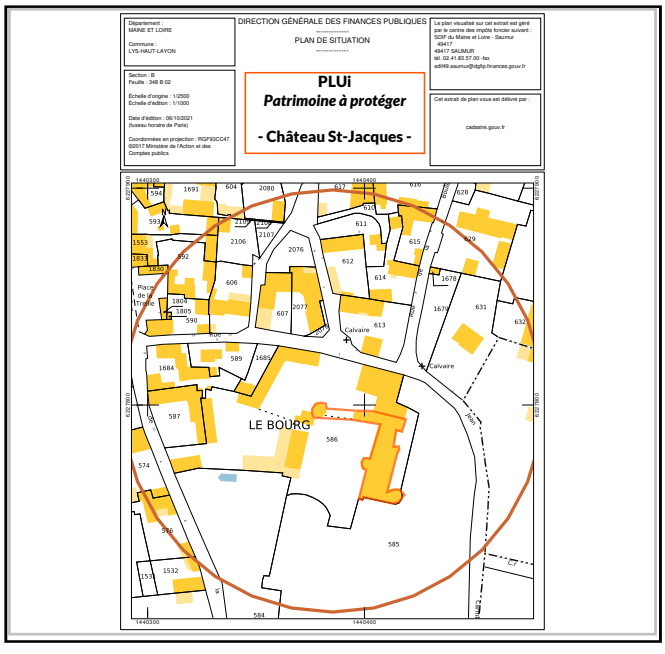
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

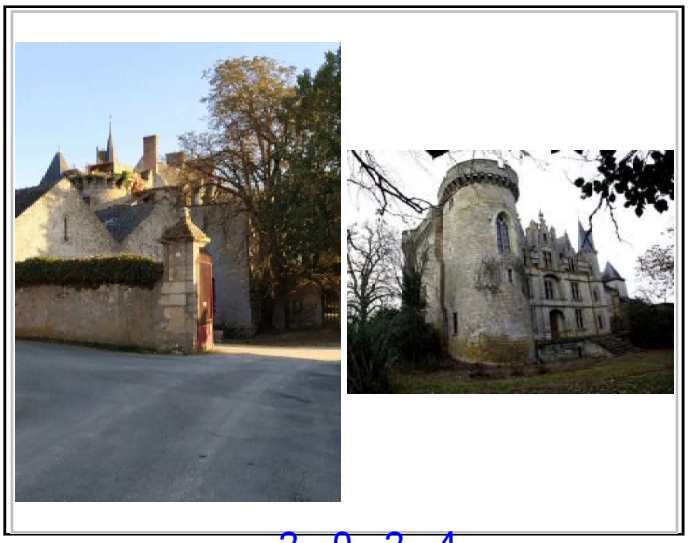
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Fort Saint-Jacques, dit "Château de Tigné"

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1er quart 15e siècle, 17e siècle, 3e quart 19e siècle, 20e siècle

Auteur(s) : Ernest FRANCOIS-DAVILLE

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052346

Château du 1er quart du 15e siècle, comportant 5 tours dont il subsiste le donjon avec la chapelle dédiée à saint Jacques et la tour dite du trésor, le portail et des vestiges des deux enceintes.
Reprises mentionnées au 17e siècle.
Restauration exécutée par Ernest Dainville de 1854 à 1860
Fossés et douves comblés.
Logis secondaire et parties agricoles du 19e et 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0579

Nom du lieu - dit : 8 rue de la Boulaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

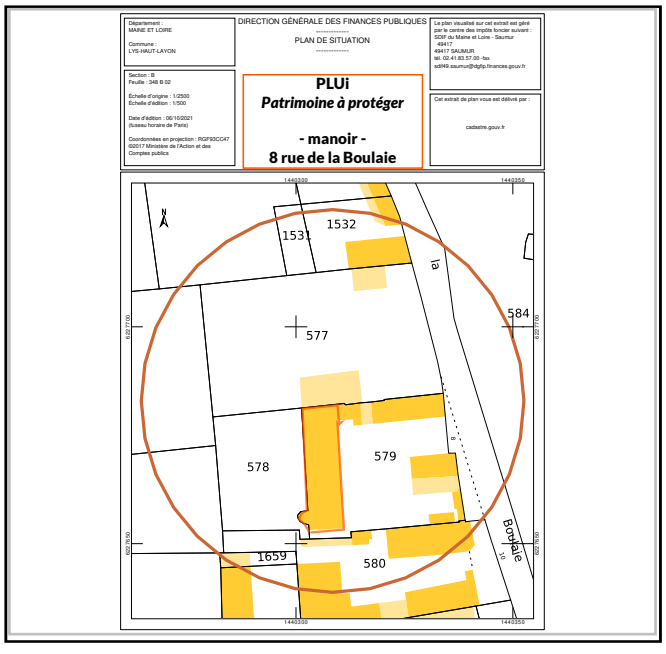
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir Gâstines (2)

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1565

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052348

Manoir dont une cheminée datée 1565 (porte la date) , donne l'époque de construction.
Un édifice perpendiculaire au corps principal existait sur un plan terrier de 1769 et sur le cadastre de 1837, actuellement détruit.
Aile nord construite entre 1769 (plan terrier) et 1837 (cadastre) , peut-être avec des matériaux 16e siècle réemployés.
Parties agricoles du 19e siècle

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0567

Nom du lieu - dit : 3 rue Sainte-Anne

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

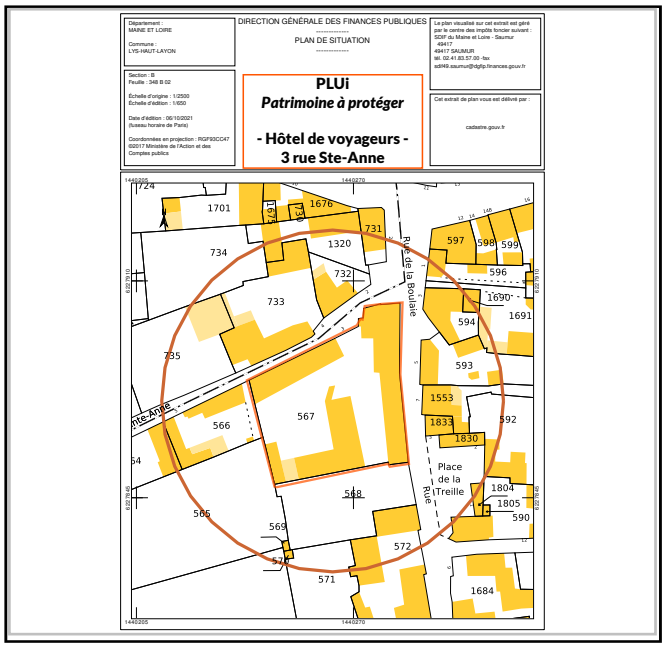
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Hôtel de Voyageurs 'Hôtel Le Cheval Blanc"

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 16ème, 17ème, repris 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052351

Hôtel de voyageurs du 16e ou 17e siècle ; repris au 19e siècle et ayant servi de forge.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Mur d'enceinte et porche à préserver

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0572

Nom du lieu - dit : 2 TER rue de la Boulaie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

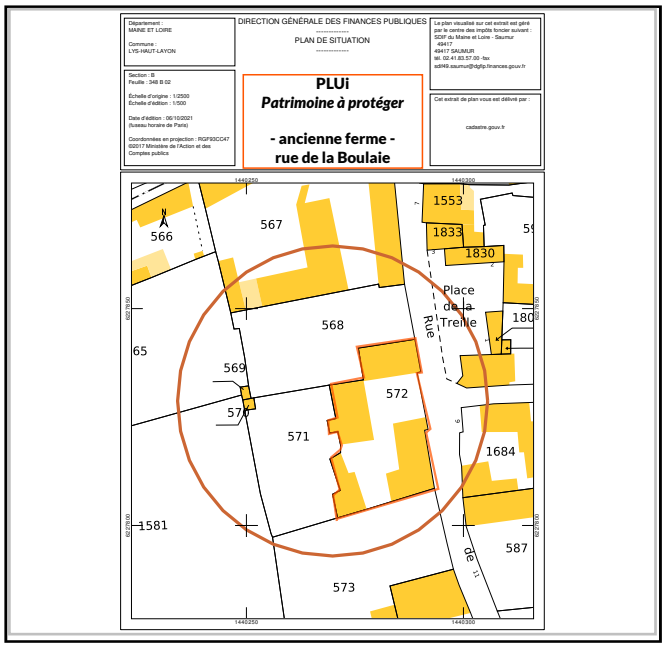
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 17e siècle, 1er quart 18e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052356

Ferme avec aile nord du 17e siècle ; corps principal du 1er quart du 18e siècle ; le tout repris au 19e siècle, parties agricoles du 19e siècle ; l'aile nord a été un atelier de tonnelier

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0406

Nom du lieu - dit : Les Bouillons

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

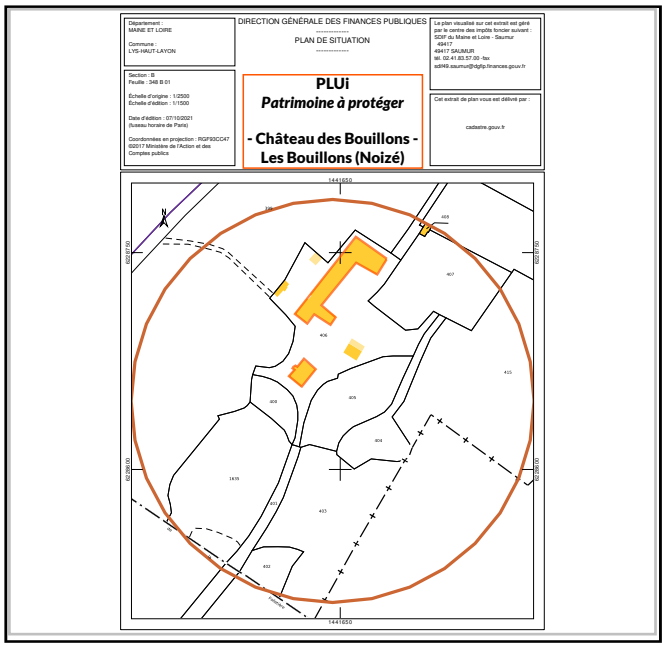
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château des Bouillons

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1841, 1881

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052362

Logis construit essentiellement en 1847 et 1848, mais porte les dates de 1841 et 1881 ;
Les parties agricoles du 19e siècle remplacent un édifice figurant sur un plan terrier de 1769 et sur la carte de Cassini en 1764

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0402

Nom du lieu - dit : Les Bouillons

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

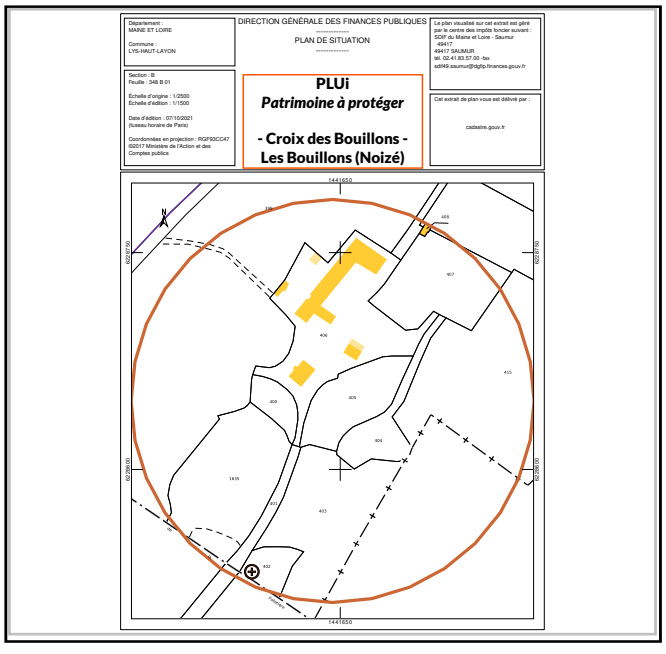
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

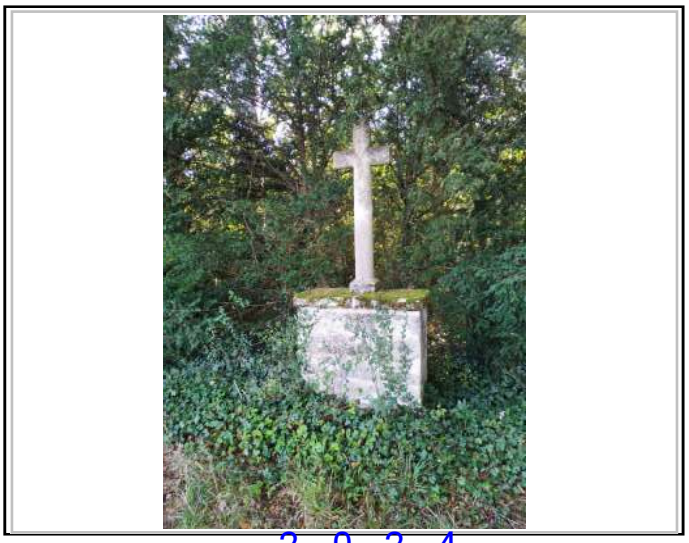
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Bouillons

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin sur socle en pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1758

Nom du lieu - dit : 9 rue du Moulin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

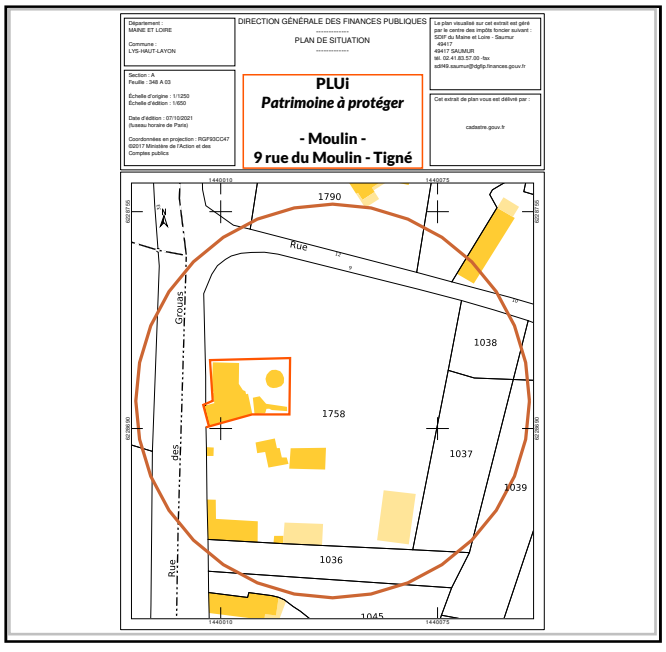
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin

Typologie du bâti : Bâtimetn d'activités rurales

Repères historiques (date) : 1771

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052369
+ objet mobilier IA00052369

Moulin à vent cavier du 18e siècle mentionné en 1764 et 1769, porte la date 1771 ; logement du 18e siècle ; agrandi au 19e siècle ; parties agricoles construites vers 1880

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1851

Nom du lieu - dit : 25 rue de la Touche

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

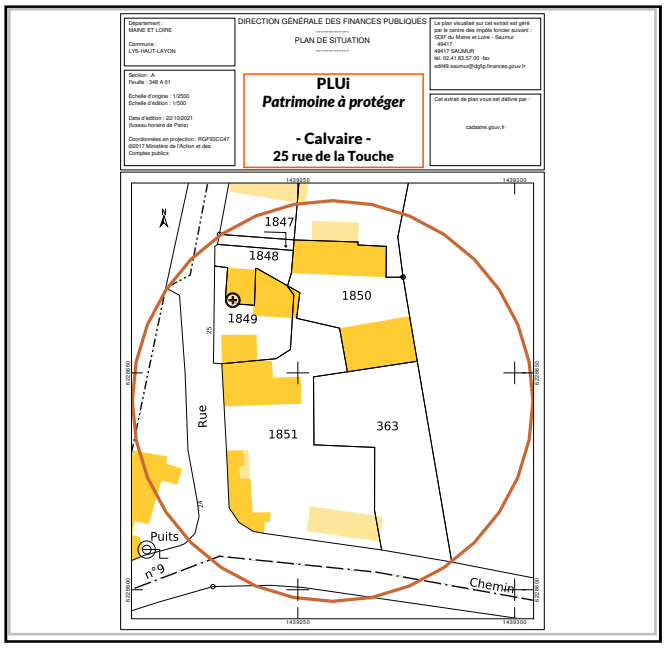
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Calvaire en falun adossé au mur d'une construction.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1678

Nom du lieu - dit : Le Grand Riou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* Le bien est classé Monument Historique
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

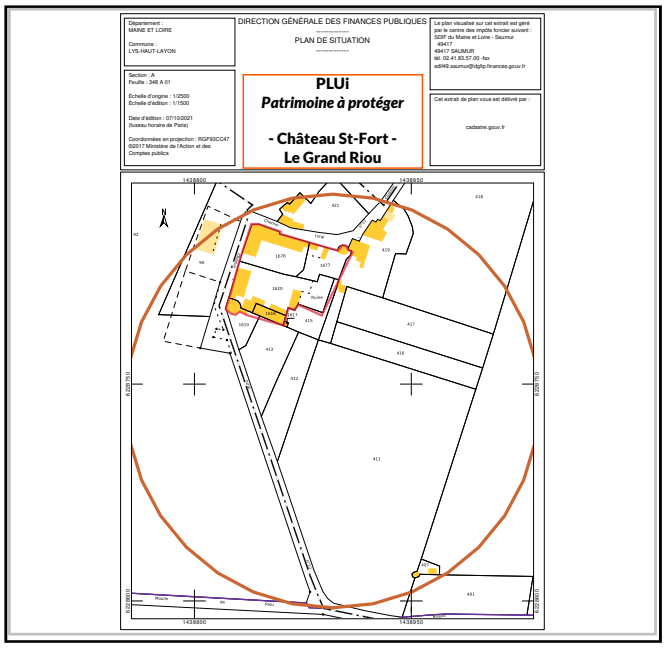
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

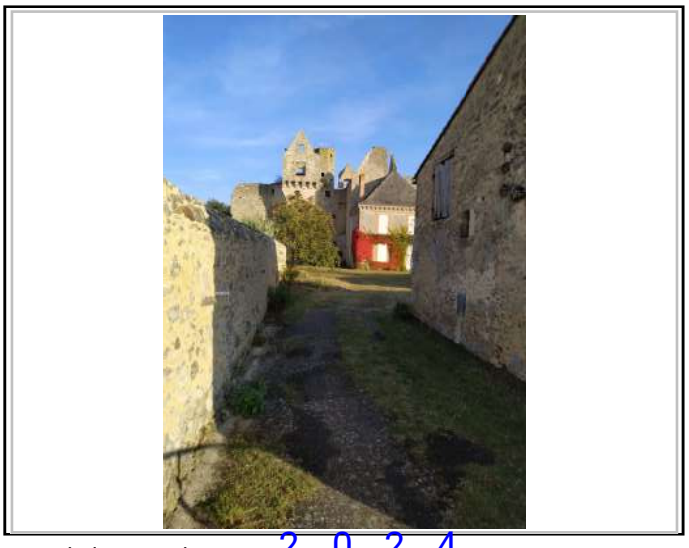
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti monumental et représentatif de l'histoire de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Château Saint-Fort

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1658

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052364 et Classement Monuments Historiques

Le château est un édifice de la seconde moitié du 15e siècle, construit en deux campagnes très proches. Il se compose d'une vaste enceinte rectangulaire et était accompagné au 18e siècle d'un parc enclos de murs. Incendié en 1792, il est resté depuis à l'état de ruines.
De l'enceinte, subsiste la majeure partie de la courtine nord, une partie de la courtine ouest et la tour d'angle sud-ouest qui abrite un pigeonnier. La courtine est constitue la façade du corps de logis ; ce corps de bâtiment, à plan en équerre, possède une tour d'escalier à vis dans-oeuvre flanqué d'une tourelle secondaire. Il ne reste rien des aménagements intérieurs, les planchers s'étant effondrés.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Vestiges + Corps de logis en bon état

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1635

Nom du lieu - dit : rue des Grouas

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

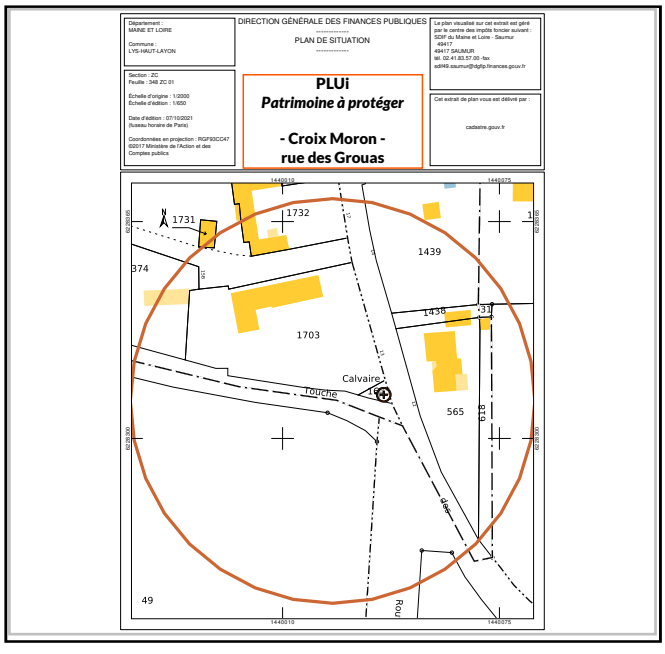
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Moron

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 16ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052363

Croix de chemin du 16e siècle en falun et pierre de taille.
Mentionnée en 1624. Ancien nom : croix Orée ou Aurée.
Actuellement encastrée dans un édicule dédié à la Vierge, avec autel et statue

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1619 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : Le Grand Riou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

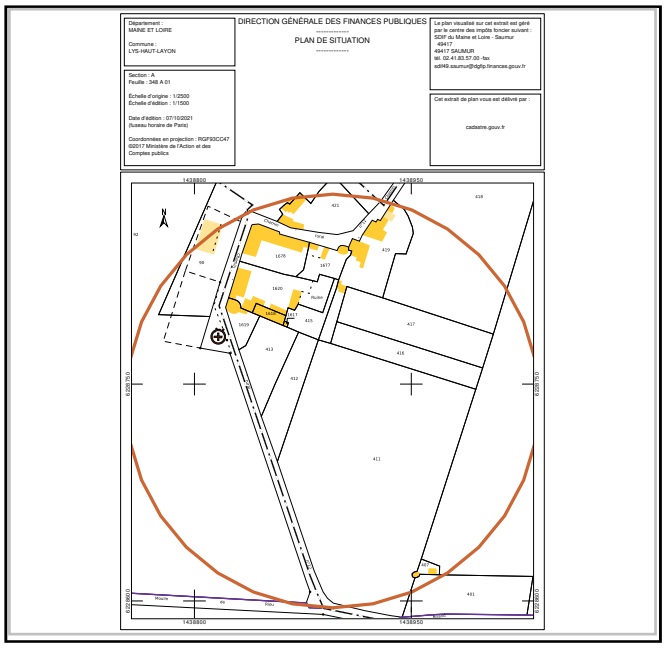
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Le Saint-Fort

Typologie du bâti : Calcaires & Croix

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Statuette sur socle en pierre de Tigné et falun, entourée d'un muret en moellons, portail fer forgé.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état : rénovation en cours

Descriptif des abords :

En village

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1497

Nom du lieu - dit : La Loge / route de Martigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

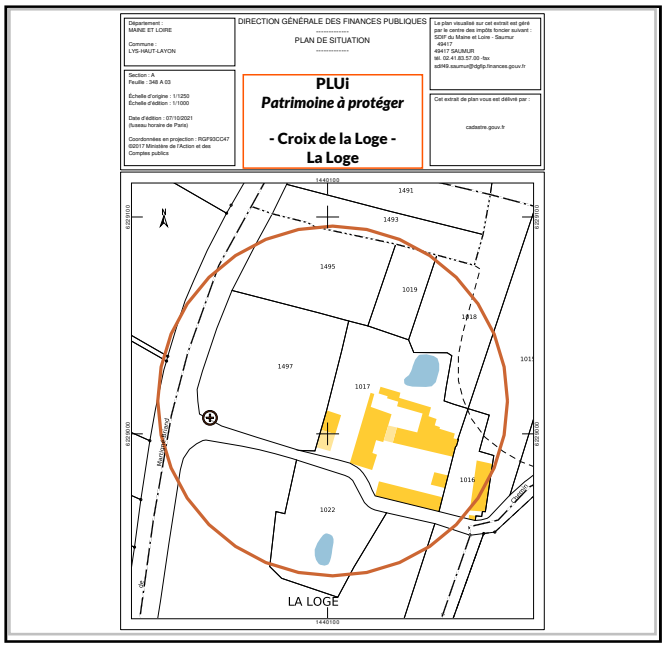
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

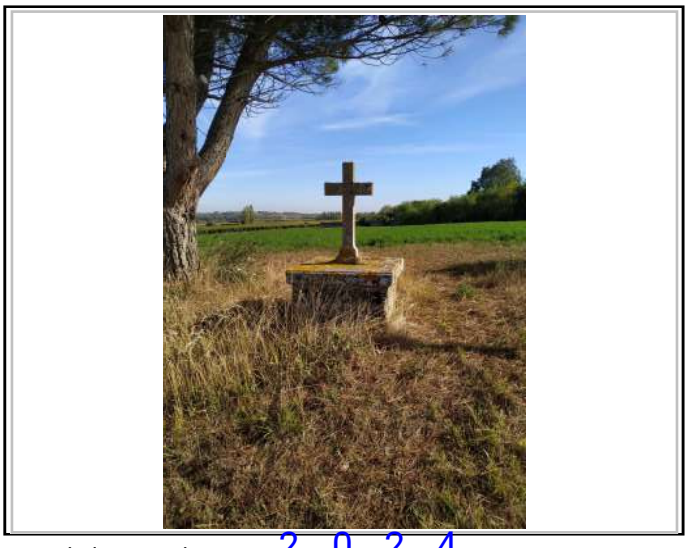
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Loge

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : ?CNC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérime IA00052340

Croix de chemin en moellons et falun

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 1334

Nom du lieu - dit : La Touche

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Grand Riou
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

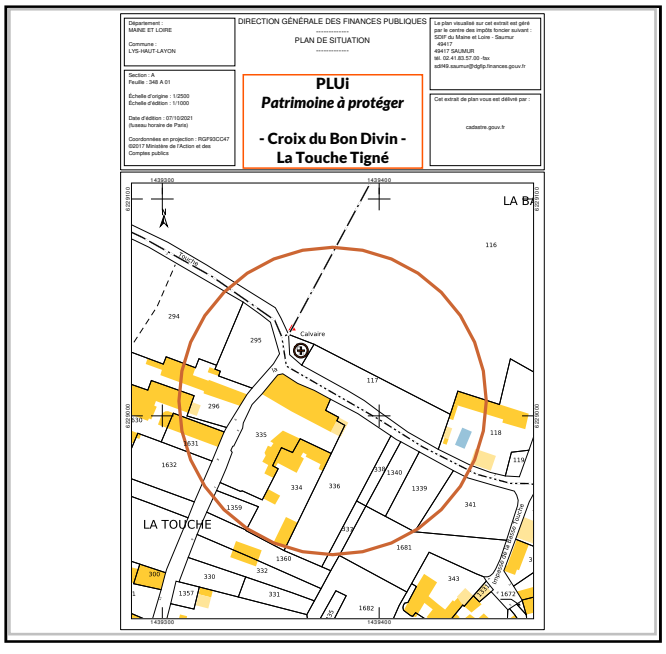
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Bon Divin

Typologie du bâti : Calvaires et Croix

Repères historiques (date) : 16ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne / En village / En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 0652

Nom du lieu - dit : Rue des Beaux Jardins

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

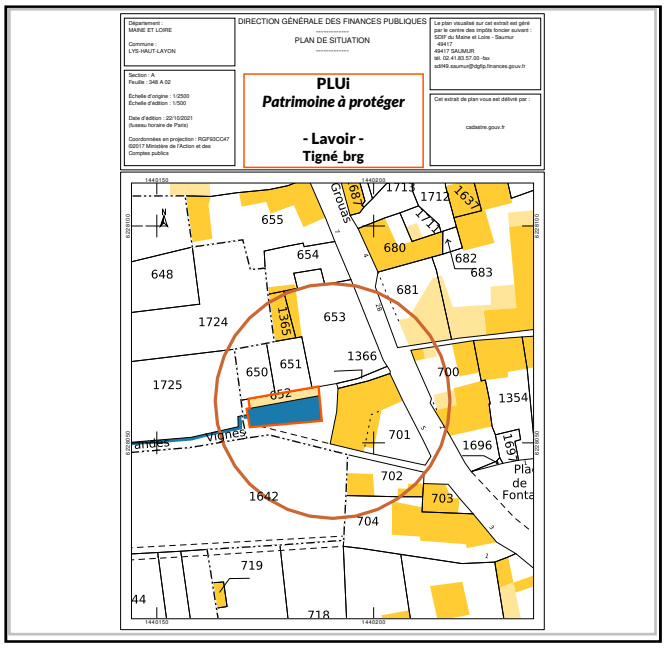
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Lavoir en pierre, piliers tuiles et toitures ardoises

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 0407

Nom du lieu - dit : Le Grand Riou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

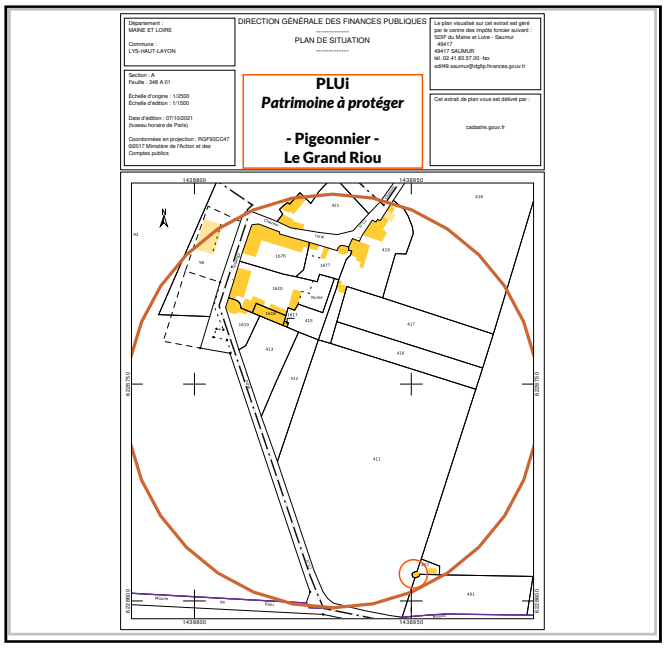
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Colombier / Tour d'enceinte

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : 17ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052364

Tour d'enceinte en falun et moellons (vestige)

Château fort du 15e siècle incendié en 1792 ; de l'enceinte extérieure ne subsiste qu'une tour vers sud-est

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 0244

Nom du lieu - dit : Le Petit Riou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Grand Riou
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

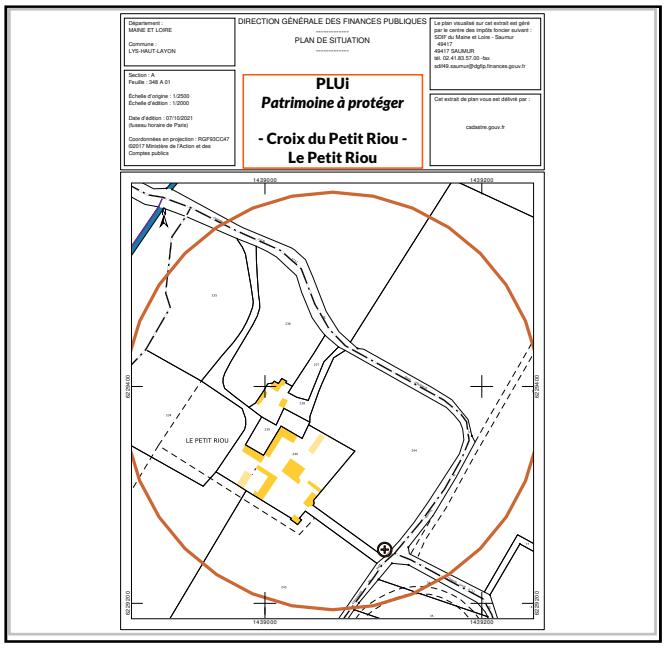
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

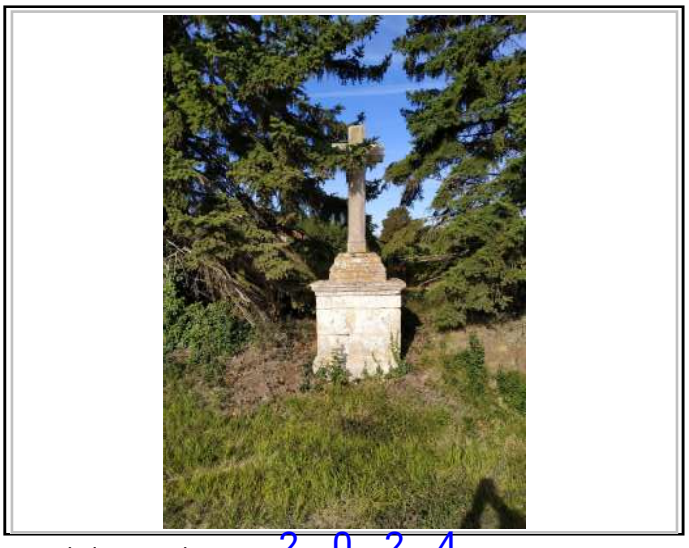
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Petit Riou

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA00052340

Croix en falun et pierre de taille.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 A 0240

Nom du lieu - dit : Le Petit Riou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Grand Riou
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

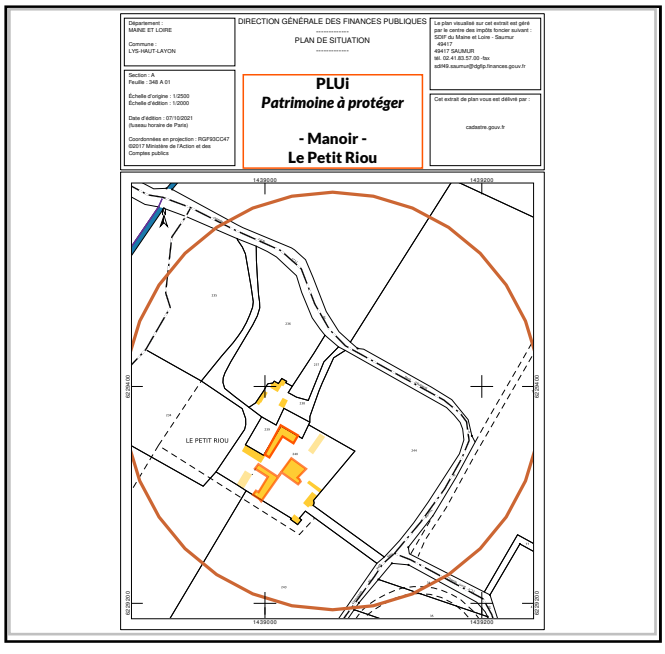
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir du Petit Riou

Typologie du bâti : Châteaux & Manoirs

Repères historiques (date) : 1625

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052371

Manoir de la 2e moitié du 15e siècle ; très repris dans le 1er quart du 17e siècle ;
Parties agricoles du 1er quart du 17e siècle ; reprises au 19e siècle,
Porcherie du 19e siècle ;
Chapelle fondée le 19 octobre 1625 par Philippe varice ; vestige : départ d'un arc doubleau et colonnes le supportant le couvrement

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 2075

Nom du lieu - dit : 18 place de la Mairie de Tigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

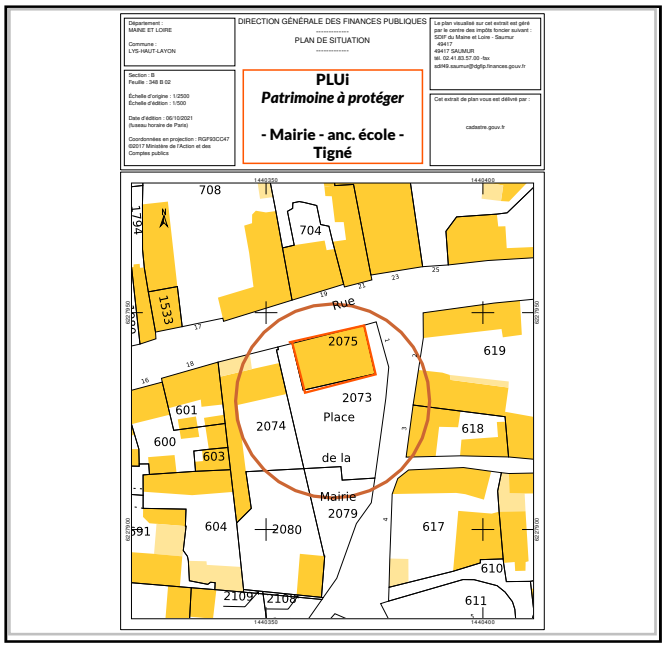
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Mairie - Ancienne école

Typologie du bâti : Bâtiments publics

Repères historiques (date) : 186, 1874

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052345

Ecole de la 1ère moitié du 19e siècle, agrandie en 1860 ;
Ensemble agrandi et repris pour une mairie école en 1874
L'ancienne écle agrandie en 2023 pour accueillir la périscolaire.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 0322, 0323

Nom du lieu - dit : 4 rue des Barres - Amigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

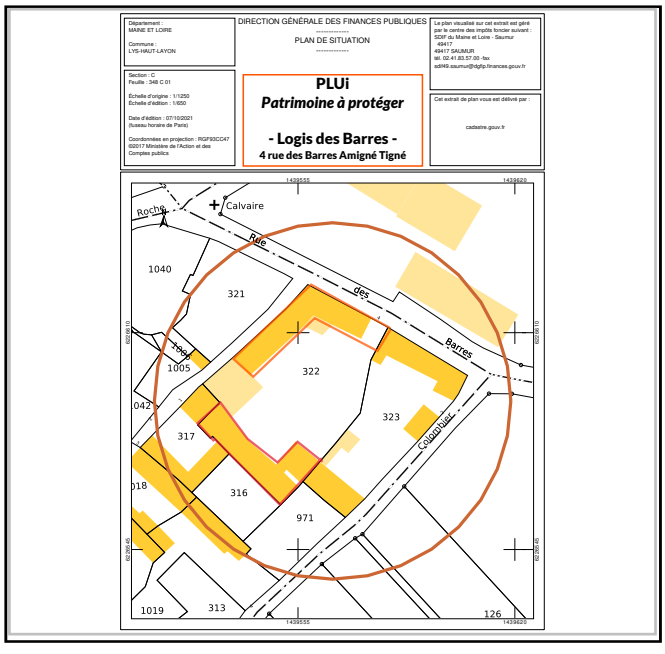
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Logis des Barres

Typologie du bâti : Habitation / Bâtiment d'activités viticoles

Repères historiques (date) : 1578, 1581

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052359

Manoir avec cheminée 15e siècle. Gros-oeuvre 15e siècle. Très repris en 1578 (porte la date sur le portail de la grange sud-ouest) , et en 1581 (porte la date sur une cheminée).
Remaniements 19e siècle, porche détruit.
Blason à trois têtes de griffons sur la cheminée du logis sud, 1er étage

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 0663

Nom du lieu - dit : 1 rue de la Roche Coutant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH La Roche Coutant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

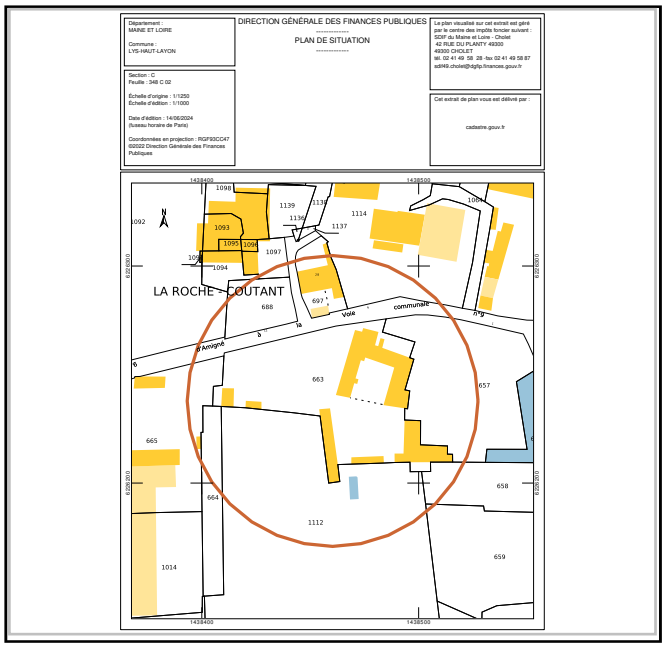
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

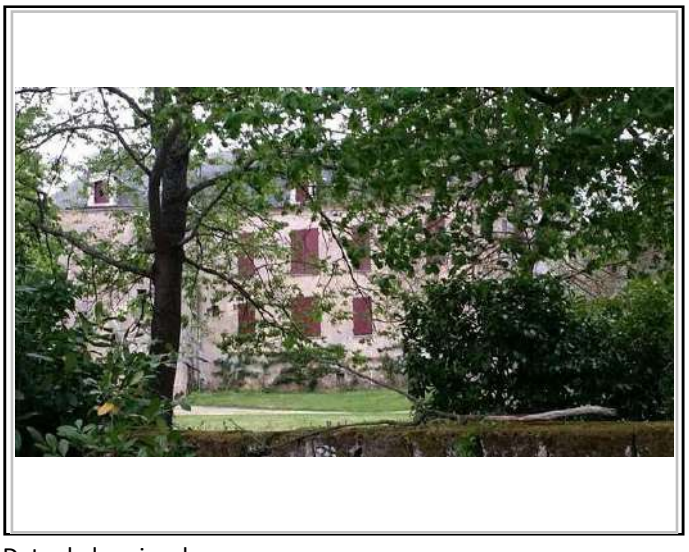
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Monument Historique

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir Saint Jacques - Saint Jean (Manoir de la Roche Coutant)

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1579, 1689, 1766

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052372 - classé MH

Manoir dont le logis avec vestiges début 4e quart 16e siècle, porte la date 1579.
Repris 1ère moitié 17e siècle au 18e siècle et au 19e siècle.
Parties agricoles 1766, reprises au 19e siècle.
Chapelle Saint-Jacques et Saint-Jean fondée le 28 mars 1689, détruite entre 1837 et 1878.
Nombreux grafftis anciens

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 2066

Nom du lieu - dit : Le Grand Noizé

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

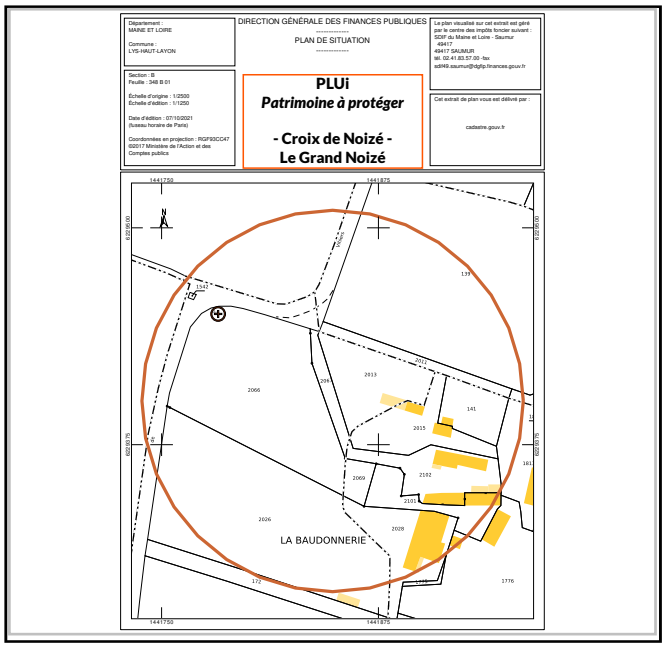
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Noizé

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1884

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA000522366

Croix en falun et pierre de taille.

Croix de chemin du 15e ou 16e siècle ; déplacée et replacée sur un nouveau socle en 1884, porte la date

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 2015

Nom du lieu - dit : Le Grand Noizé

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

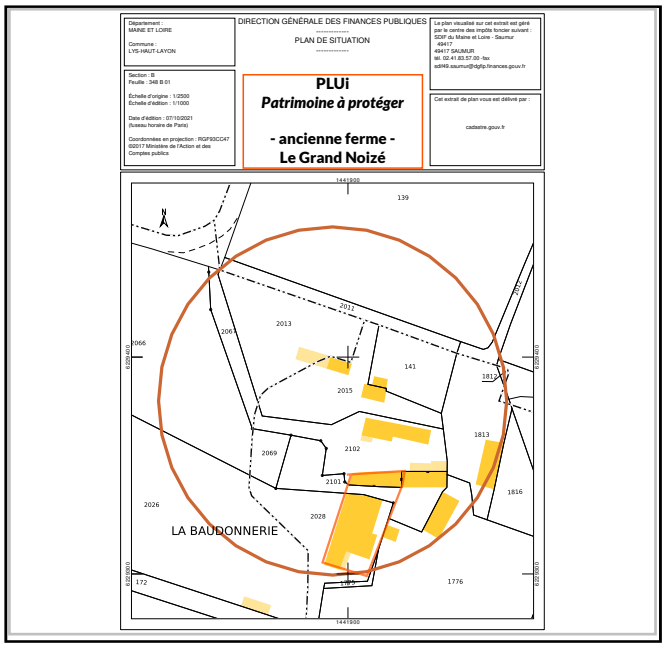
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1771

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052365

Ferme du 4e quart du 15e siècle : cheminées, porte ;
Reprise dans la 2e moitié du 16e siècle : cheminées ;
Remaniement important en 1771 ;
Agrandissement au 19e siècle ;
Gros-oeuvre des parties agricoles 18e et 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 1963

Nom du lieu - dit : 39 rue d'Anjou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

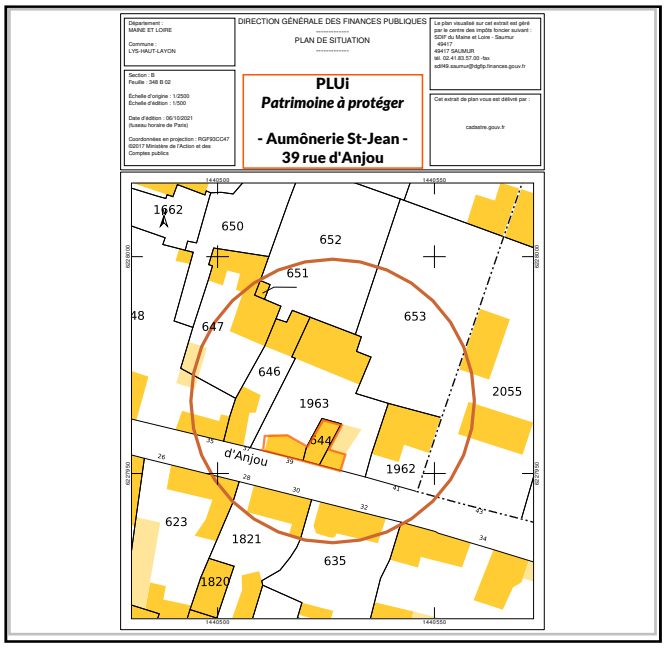
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

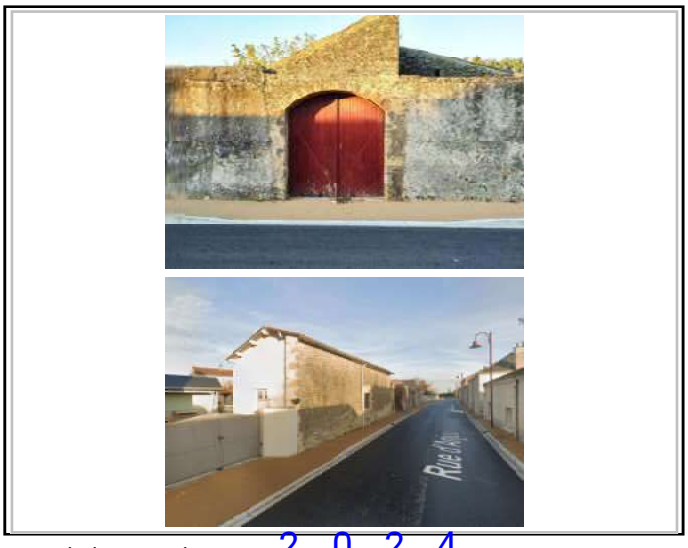
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON/Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Aumonerie St-Jean

Typologie du bâti : Édifices religieux ; Habitation

Repères historiques (date) : 16e siècle, 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052353

Aumônerie Saint-Jean du 16e siècle.
Reprise partiellement au 18e siècle : porte, escalier, cheminée détruite et au 19e siècle.
Portail et puits du 16e siècle, mur à préserver
Parties agricoles du 19e siècle.
Logis à moitié réaménagé au 20e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 1683

Nom du lieu - dit : 10 rue du Layon

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

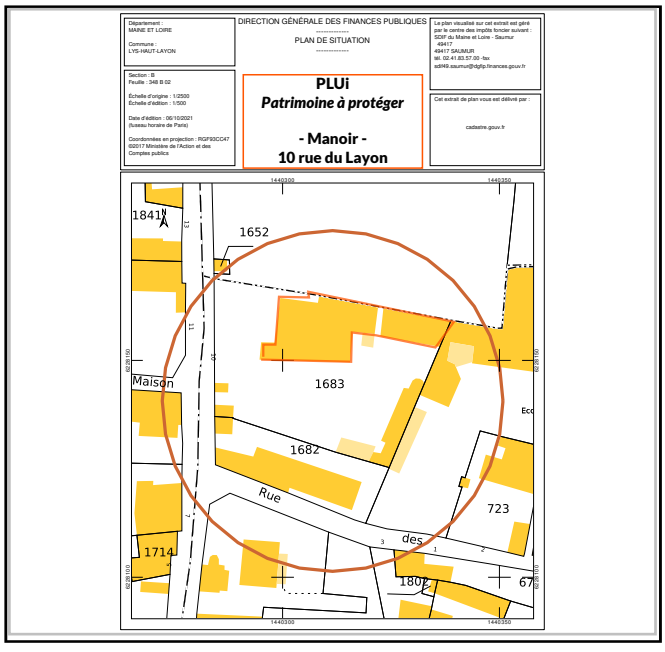
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir

Typologie du bâti : Châteaux et Manoirs

Repères historiques (date) : 1525, 1746

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052350

Manoir avec cheminées 15e siècle ; gros-oeuvre de 1525
Pavillon nord et porte du logis du 1er quart 17e siècle ;
Parties agricoles vers est du 1er quart 17e siècle ; reprises en 1746
Reprise de l'ensemble et agrandissement au 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 1679

Nom du lieu - dit : rue Jean Carmet (domaine public)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

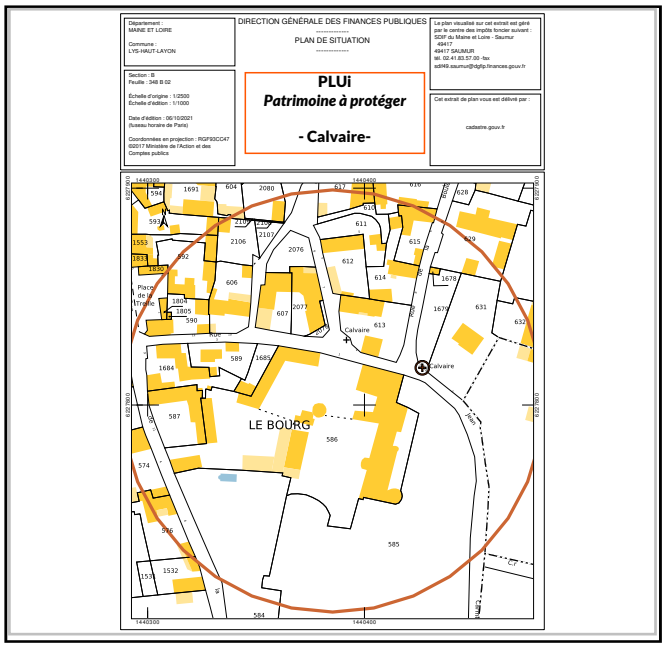
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

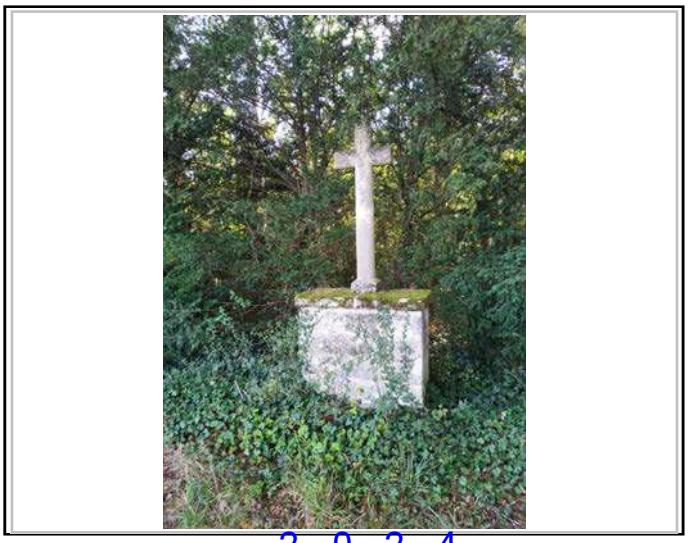
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire St-Pierre

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre de taille et falun.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 1245

Nom du lieu - dit : 1 rue des Jonchères

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

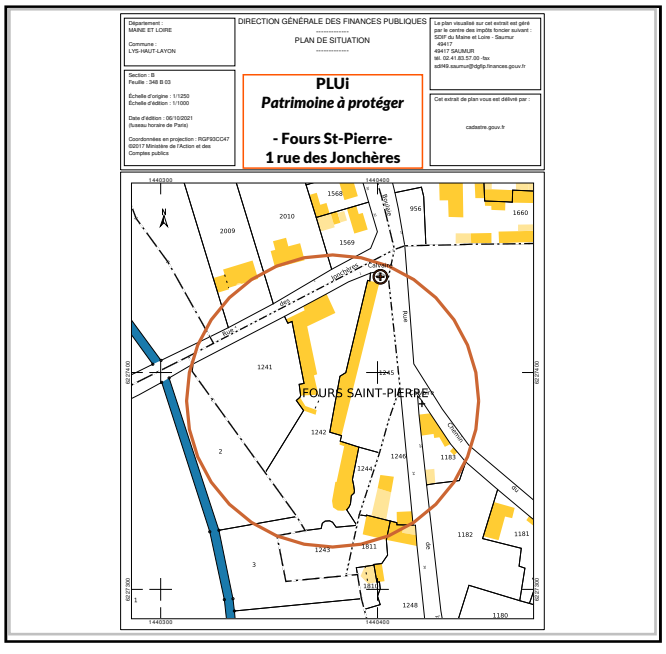
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

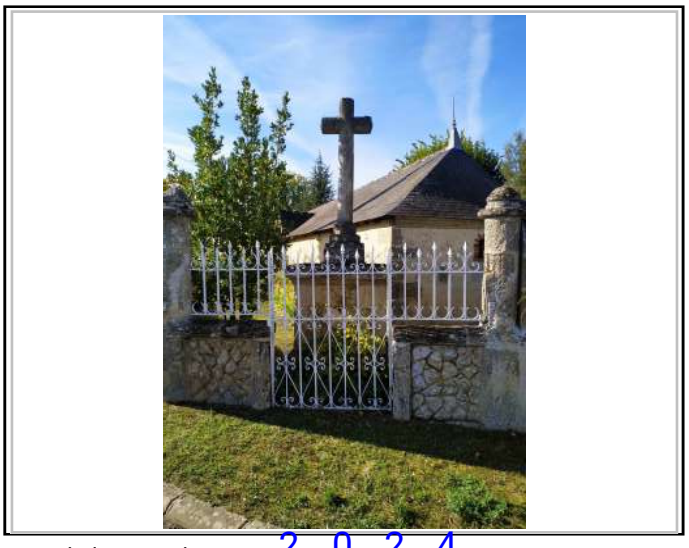
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire St-Pierre

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en pierre de taille et falun.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 1242

Nom du lieu - dit : 1 rue des Jonchères

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

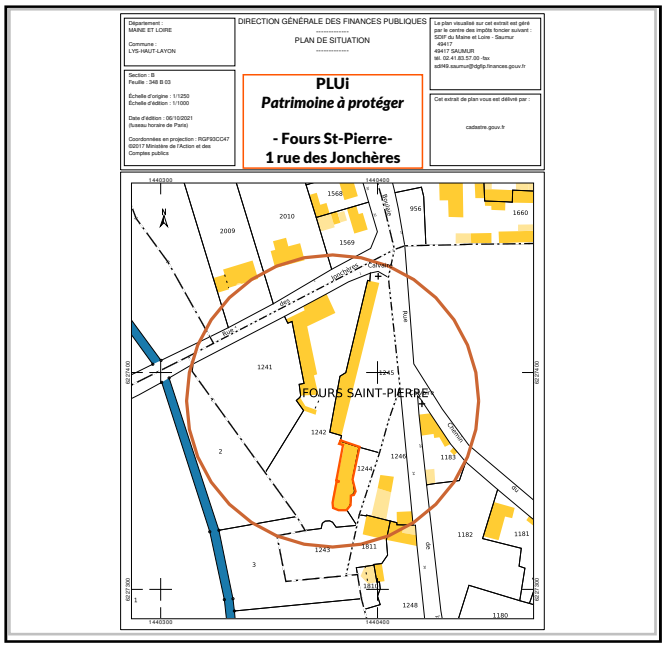
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Fours à chaux Saint-Pierre

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052367

Four à chaux à 2 fourneaux en tour construit en 1860

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0723

Nom du lieu - dit : 2 rue des Marelles

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

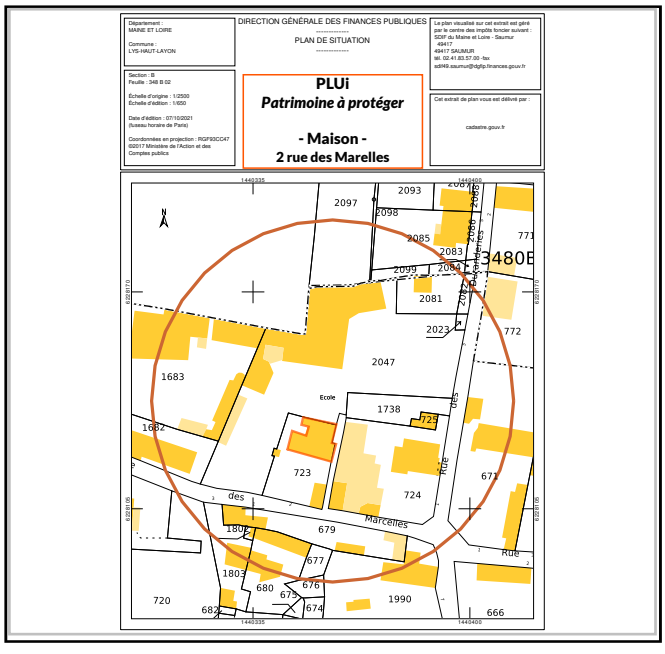
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052352

Maison construite après 1837 ayant servi de presbytère.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général - en cours de rénovation

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0715

Nom du lieu - dit : Place de l'Eglise de Tigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

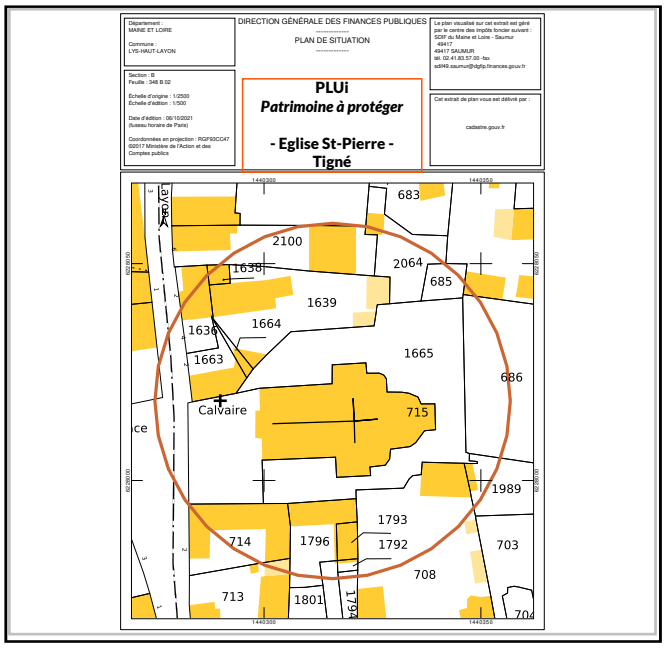
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église paroissiale Saint-Pierre

Typologie du bâti : Édifices religieux

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) : Ernest FRANCOIS-DAINVILLE

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052342
+ cloche IM49001209 + éléments mobiliers IM49001210

Eglise paroissiale construite de 1860 à 1863 par l'architecte Ernest Dainville

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0715

Nom du lieu - dit : Croix de l'Eglise

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

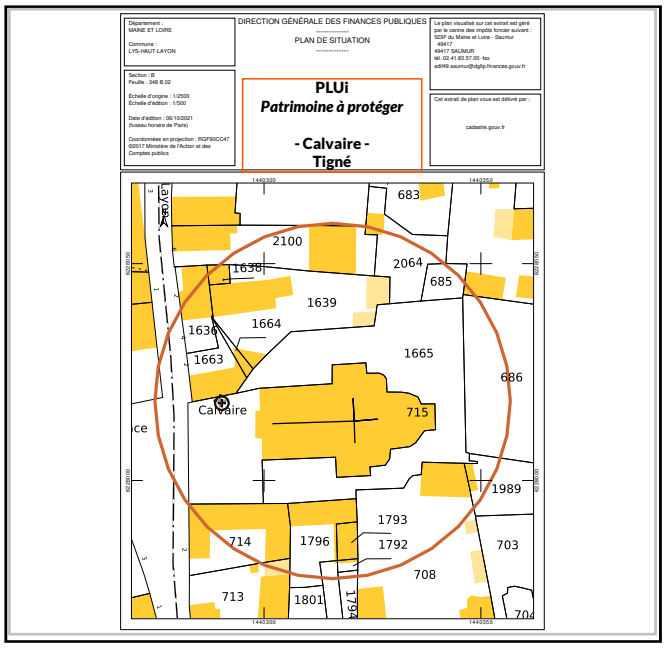
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : .....

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de l'Eglise / Monument aux Morts

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : 18ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052358

Ancienne croix et Monument aux Morts

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 B 0701

Nom du lieu - dit : 25 rue d'Anjou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

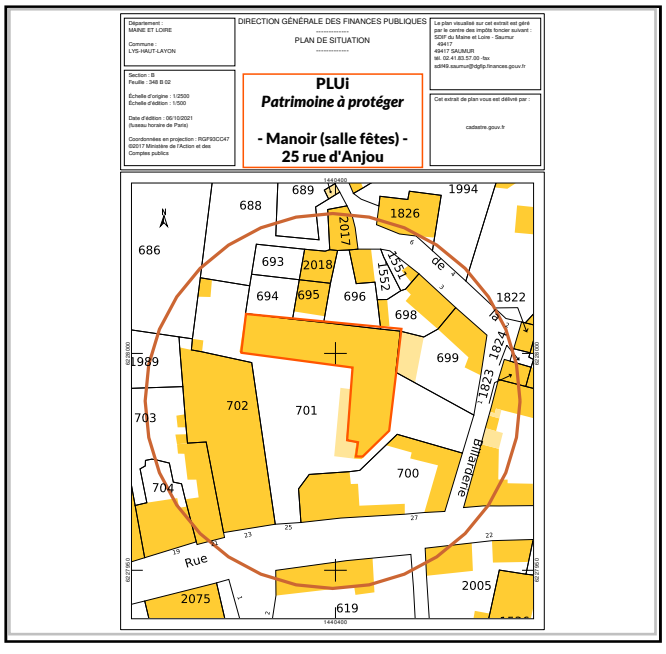
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien manoir (devnue salle des fêtes et cantine)

Typologie du bâti : Habitation puis activités

Repères historiques (date) : 15ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052349

Manoir avec cheminées 15e ou 16e siècle ; en grande partie repris dans le 1er quart du 17e siècle ; petite étable du 19e siècle ; importants remaniements de façade en 1986

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété publique / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZP 0155 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : route de Montilliers

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

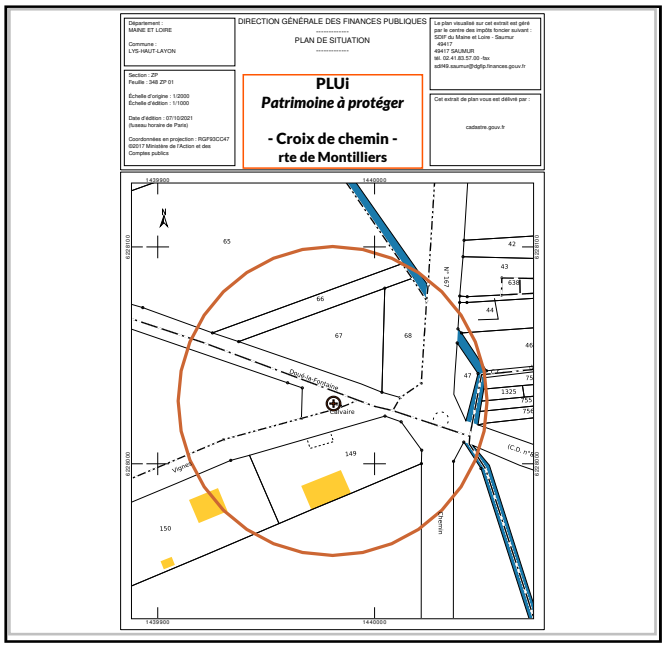
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix de chemin en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZP 0114

Nom du lieu - dit : route de Cernusson

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

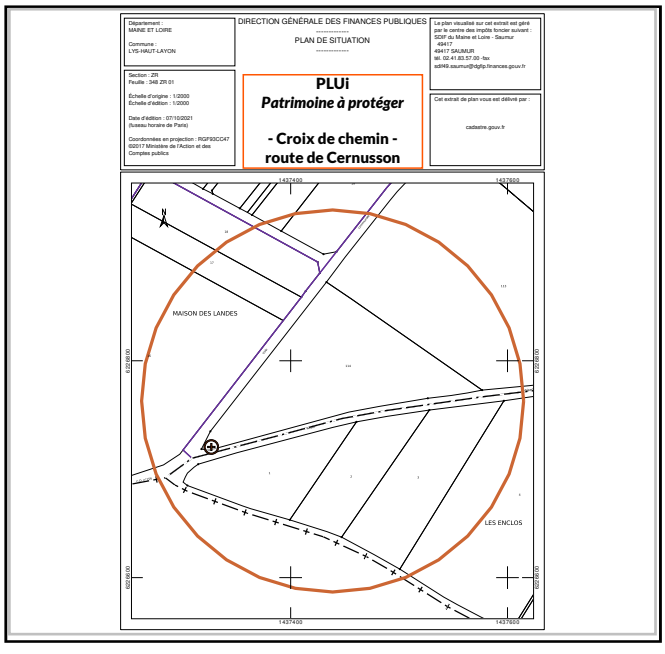
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix de chemin en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZP 0082

Nom du lieu - dit : Carrefour Amigné / Cernusson

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

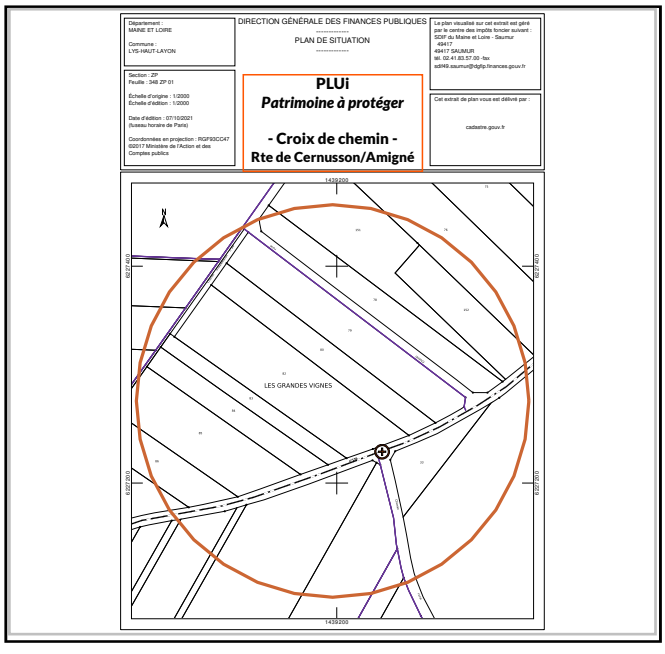
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix de chemin en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZO 0056

Nom du lieu - dit : Chapelle Sainte-Anne

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Chapelle Sainte-Anne
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

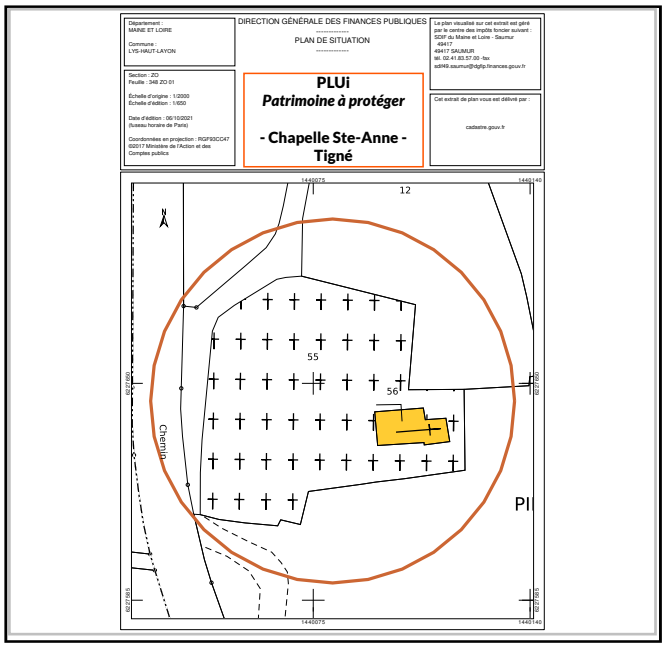
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

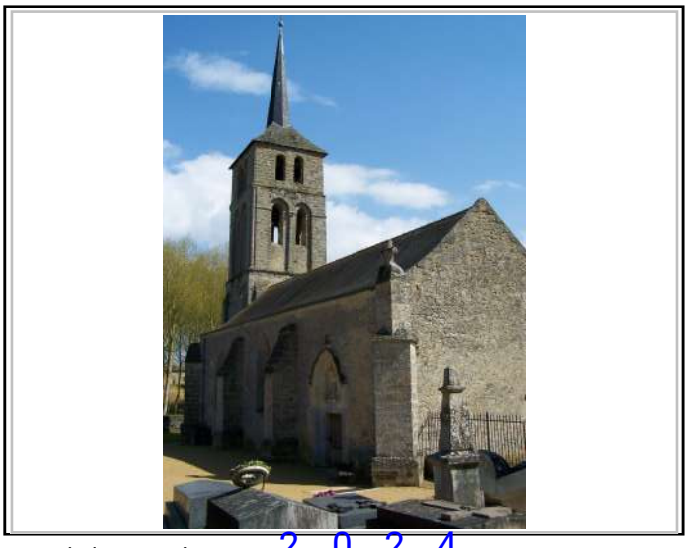
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Oratoire Saint-Sauveur / Chapelle Sainte-Anne

Typologie du bâti : Edifices religieux

Repères historiques (date) : 1834

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052343 et IA00052344 - classé Monument Historique

Eglise paroissiale avec vestiges 12e siècle en place : 2 baies du clocher, nef et choeur voûte en berceau du 12e siècle ; repris au 15e siècle ; détruits vers 1863 ; clocher repris au 15e siècle, bas-côté nord subsistant du 15e siècle ; l'ensemble remanié vers 1863

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état structurel (toitures)

Descriptif des abords :

En campagne (cimetière)

Sur une propriété publique / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZO 0011 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : Rue Ste-Anne/cimetière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

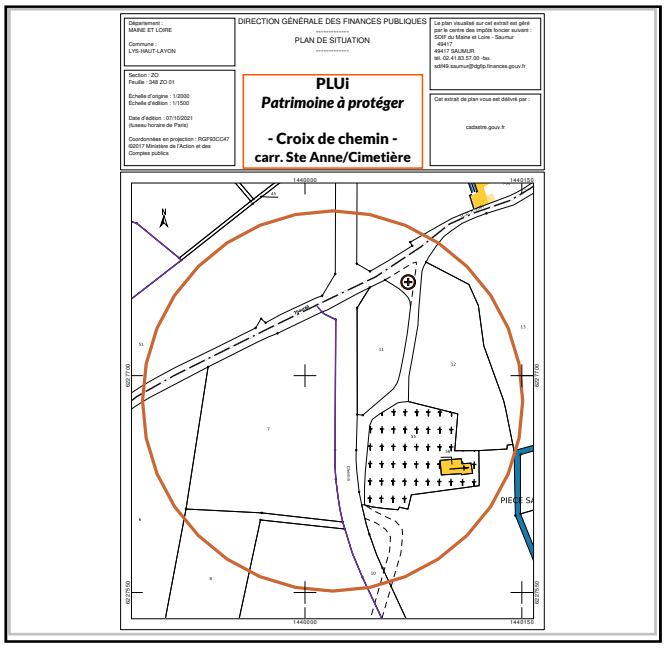
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

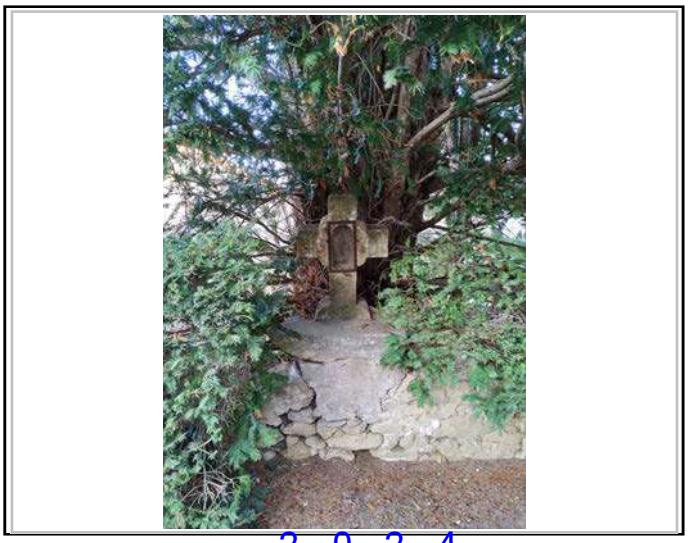
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix en falun et pierre de taille.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZK 0125

Nom du lieu - dit : Amigné - rue des Barres / Jonchères

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

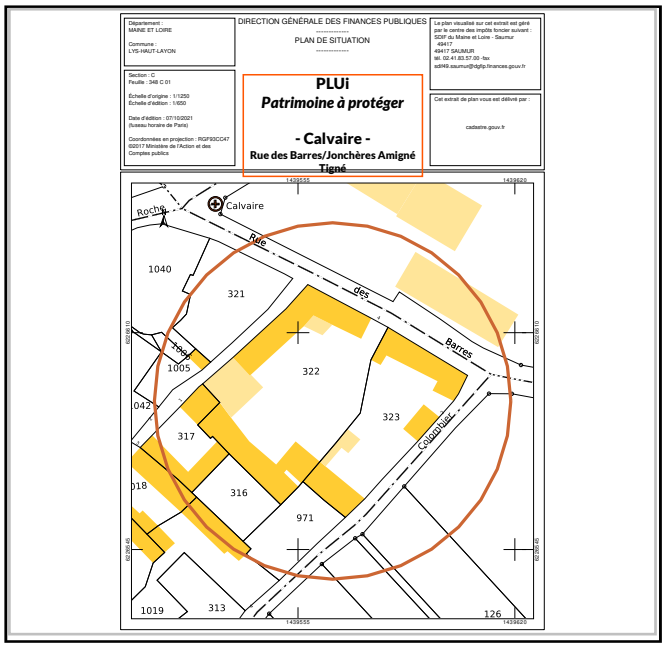
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix en falun et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZI 0057

Nom du lieu - dit : Amigné - rue d'Anjou/Noizé

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

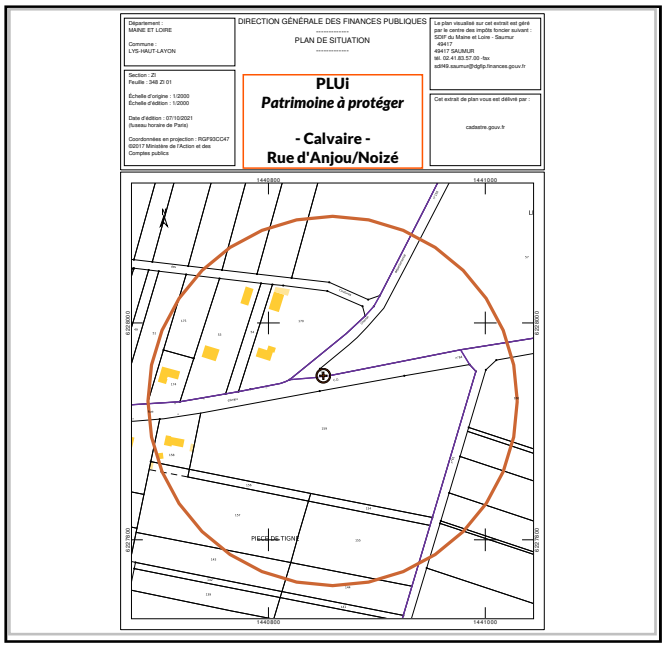
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

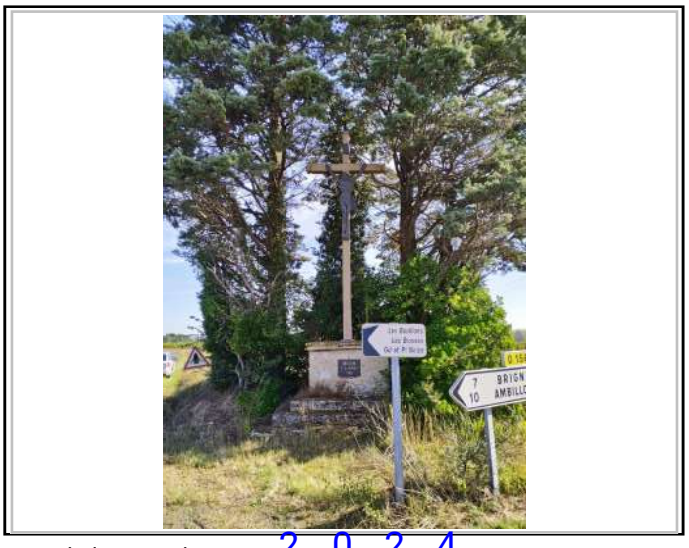
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1945

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix de mission en bois sur sole en falun et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZC 0021 (domaine public)

Nom du lieu - dit : 2 rue de la Roche Coutant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

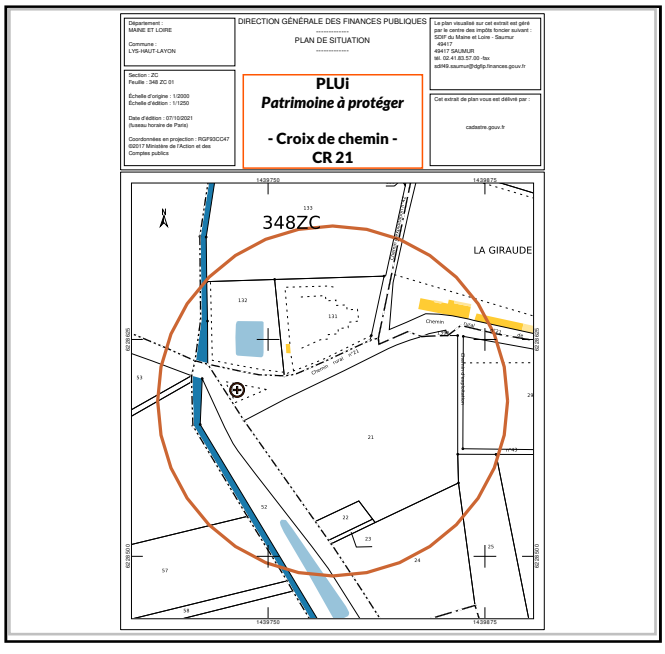
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix en falun et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 D 1023

Nom du lieu - dit : Moulin de Riou

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Grand Riou
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

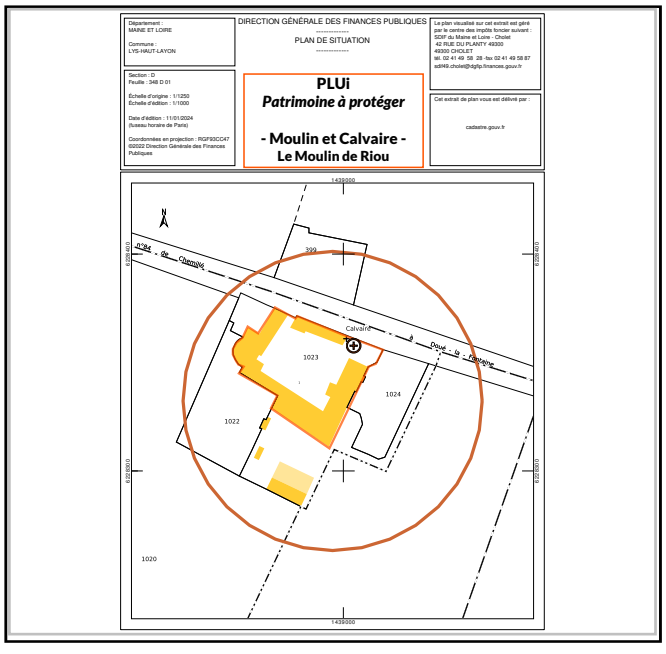
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin et logis

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités rurales

Repères historiques (date) : 1800

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Répéré par Mérimée IA00052339

Moulin conservé partiellement, et corps de bâti du 19èmes.
Toitures en ardoises et tuiles sur les parties agricoles.

Entourages en pierre de taille et briques, cheminées

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 ZB 0064

Nom du lieu - dit : Moulin du Pont

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Château de Villeneuve
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

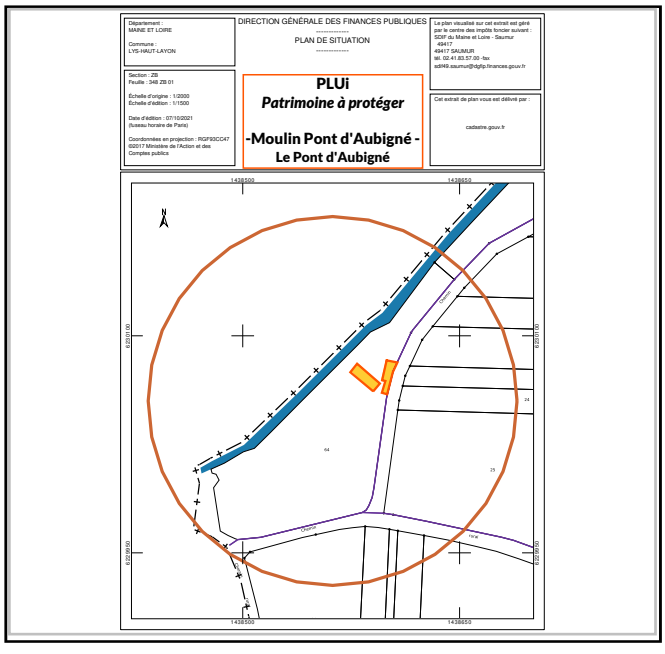
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin du Pont d'Aubigné

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : 17ème et 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052370

Moulin à eau du 17e siècle, mentionné en 1653 et 1687,
Repris au 19e siècle ; était couplé en 1769, plan terrier, avec un moulin à vent actuellement détruit.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 1023

Nom du lieu - dit : 2 rue de la Roche Coutant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Grand Riou
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

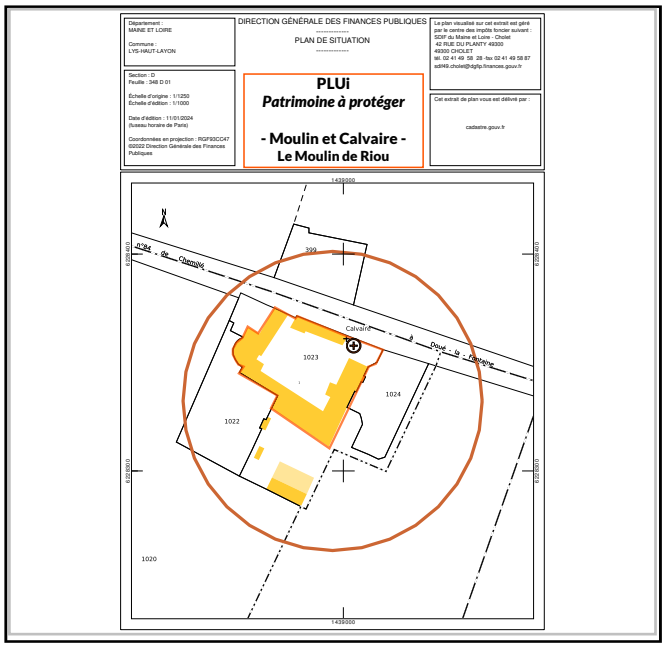
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repérée Mérimée IA000522340

Croix en falun et pierre de taille à l'aplomb d'un bâtiment.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 1116

Nom du lieu - dit : 8 rue des Perrières

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

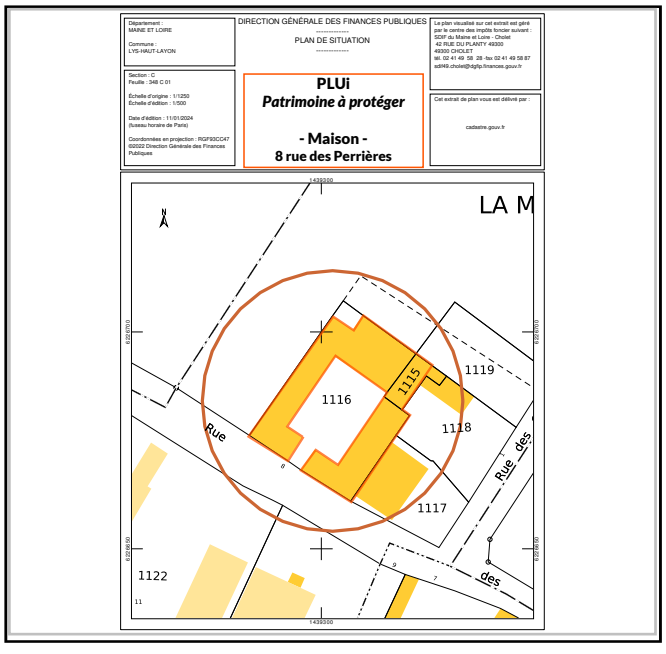
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure

Typologie du bâti : Habitation / Bâtiments agricoles

Repères historiques (date) : 1840

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Demeure en pierre de taille, toiture ardoises

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 1072

Nom du lieu - dit : 9 rue de la Roche - Amigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

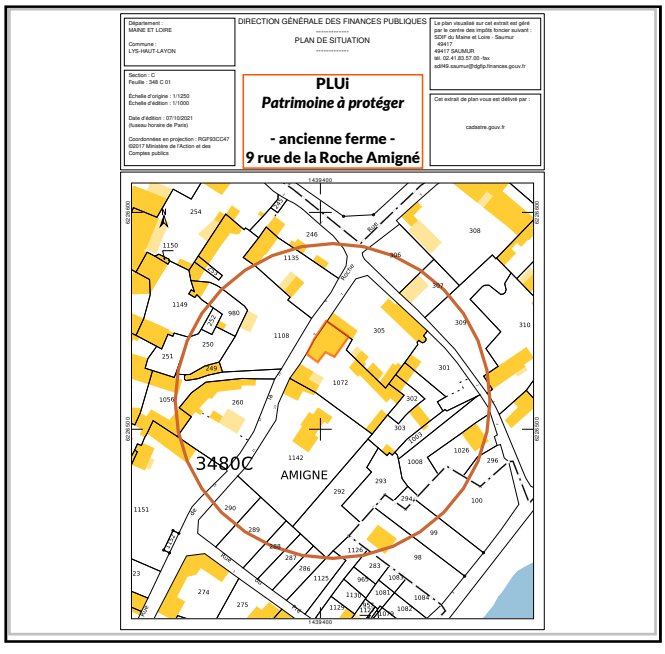
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation / Bâtiments agricoles

Repères historiques (date) : 2e moitié 15e siècle (?), 1ère moitié 16e siècle (?), 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA000522361

Ferme de la 2e moitié du 15e siècle ou de la 1ère moitié du 16e siècle ; reprise au 19e siècle

Toitures ardoises et tuiles, entourages de menuiseries en pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 1066

Nom du lieu - dit : rue de la Roche Coutant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Roche Coutant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

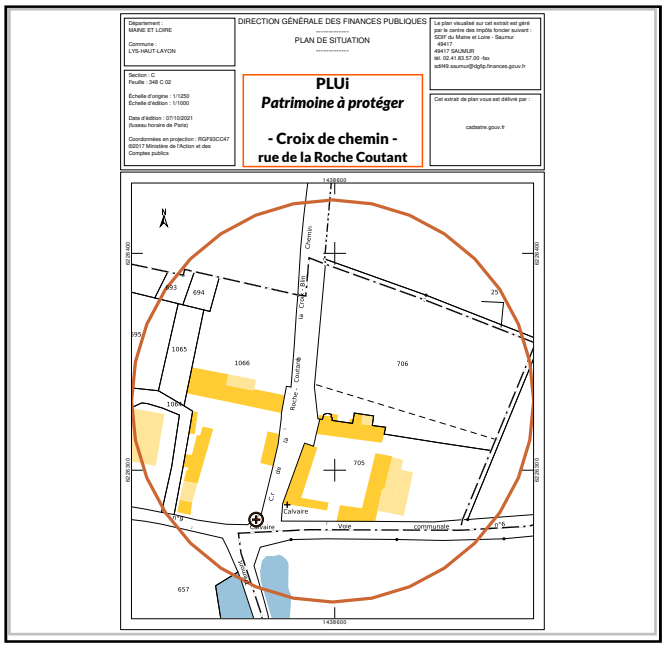
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Croix en falun et pierre de taille.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 1066

Nom du lieu - dit : 1 route de la Croix Blin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Roche Coutant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

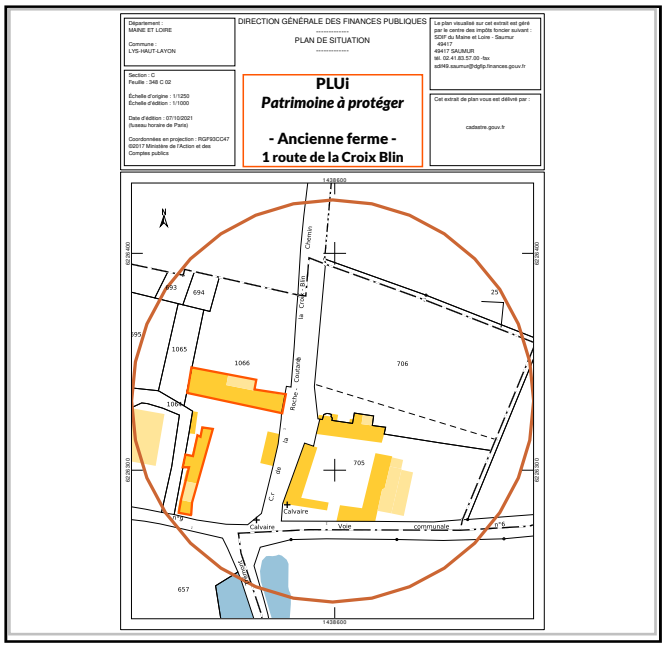
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation / Bâtiments agricoles

Repères historiques (date) : 1870

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Feme et dépendances en pierre de taille et falun.
Toiture ardoises et tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 0705

Nom du lieu - dit : 2 rue de la Roche Coutant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Roche Coutant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

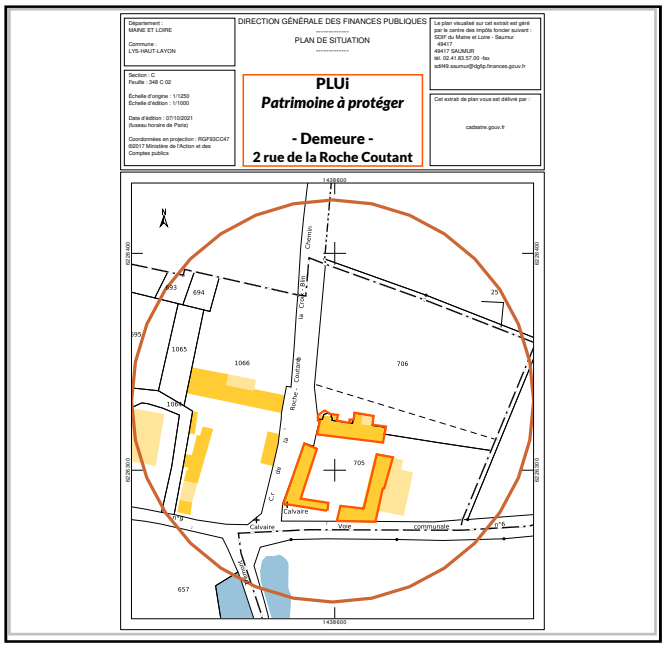
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Demeure

Typologie du bâti : Habitation / Bâtiments agricoles

Repères historiques (date) : 1615

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052373

Demeure fin 1er quart 17e siècle, porte la date 1615 ; repris en 1950, réaménagement intérieur ;
parties agricoles ouest du 17e siècle ; remaniées au 19e siècle ;
Parties agricoles sud et est du 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TIGNÉ)

N° de parcelle : 348 C 0705

Nom du lieu - dit : 2 rue de la Roche Coutant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :* MH Roche Coutant
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

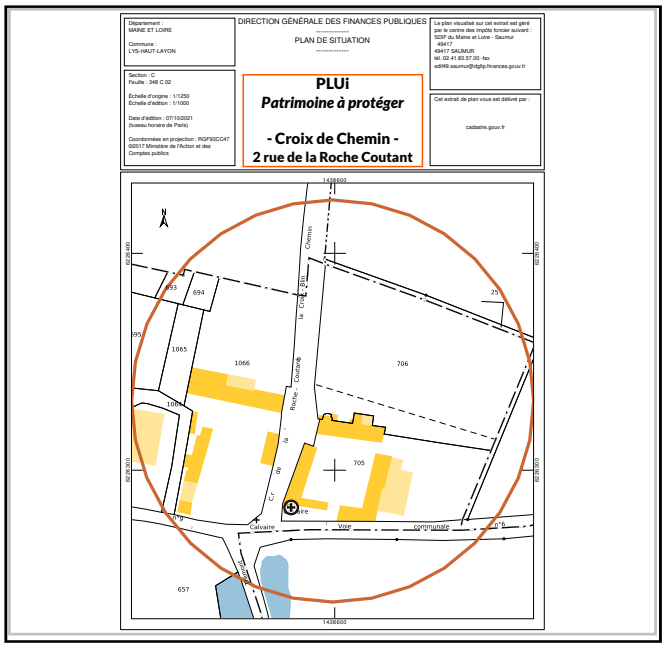
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de chemin

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 17ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA000522375

Croix en falun et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 1030

Nom du lieu - dit : D960/D77 Le Champ du Moulin

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :* RD960
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

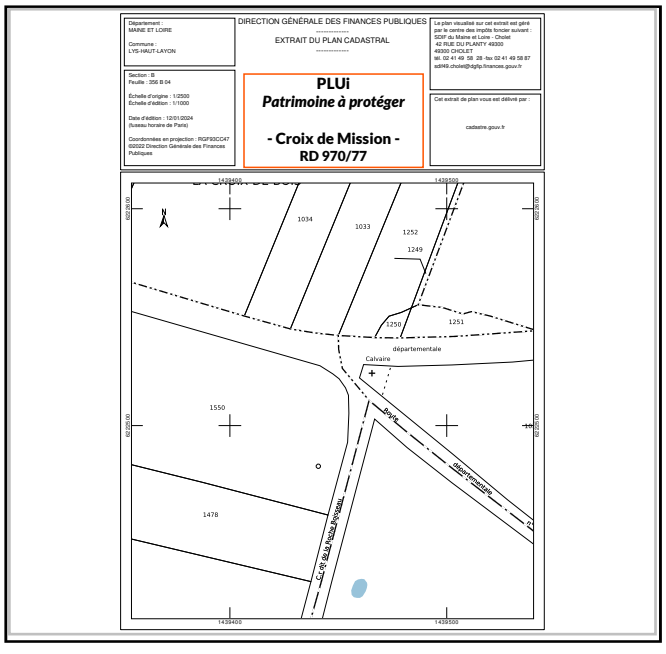
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de mission

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré Mérimée IA00052381

Croix de mission en pierre représentant un Christ en crois, sur socle en meules de granit

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0923

Nom du lieu - dit : CR Villeneuve / D167

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

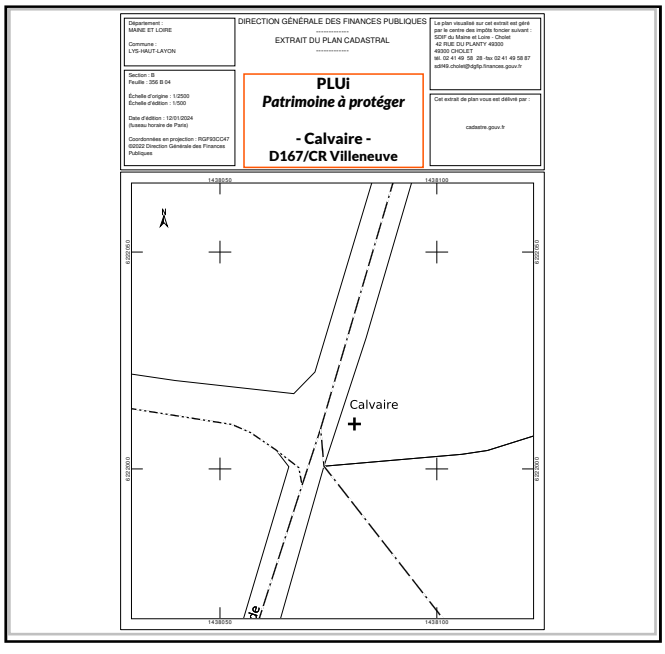
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

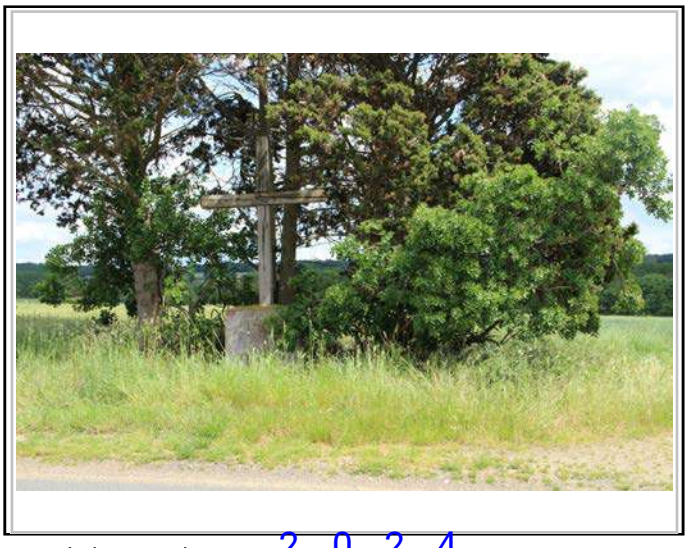
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : La Croix Blanche

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré Mérimée IA00052381

Croix de chemin en bois (autrefois peint en blanc), socle en granit

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0689

Nom du lieu - dit : Rue de la Bonne Dame / Chemin Pont-Lucet

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

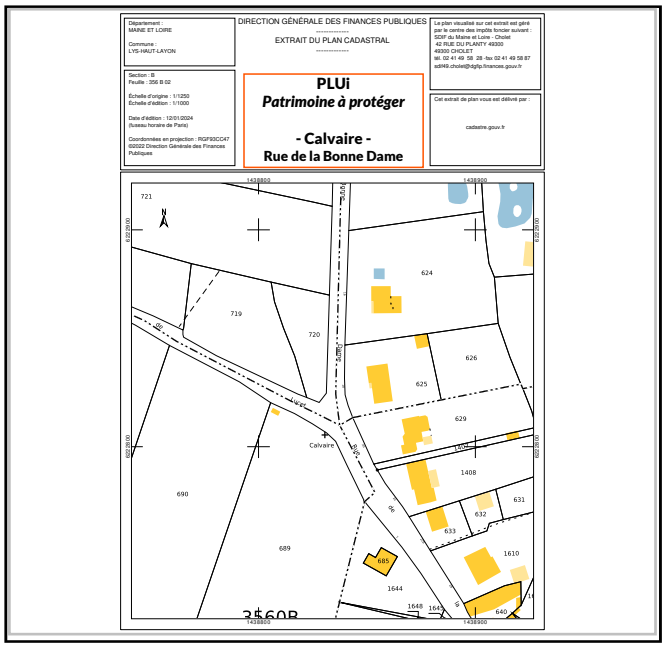
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Bonne Dame

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré Mérimée IA00052381

Croix de chemin en falun et pierre de taille, socle en briques

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0672

Nom du lieu - dit : 10 rue du Livier

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :* RD960
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

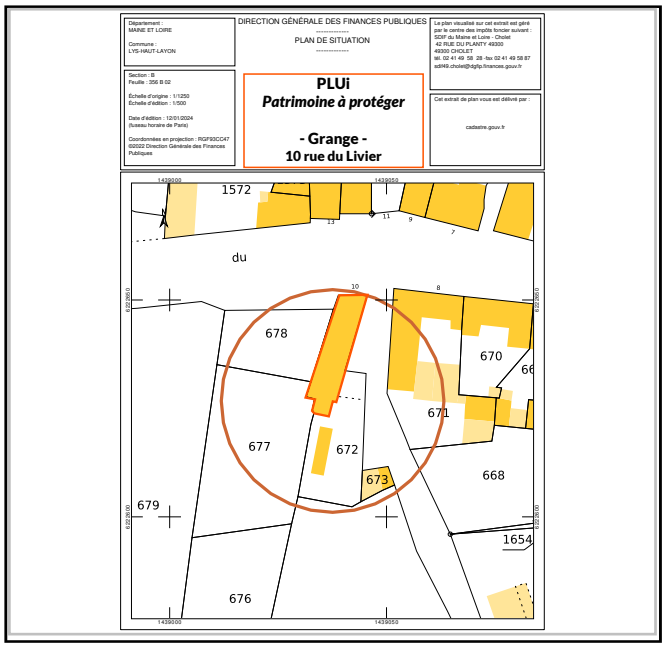
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ferme

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : 16e siècle ; remaniée limite 18e siècle 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052394

Ferme 16e siècle ; remaniée limite 18e siècle 19e siècle
Toiture tuiles creuses, murs en schistes et moellons.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
usage du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0657

Nom du lieu - dit : 5 rue du Livier

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

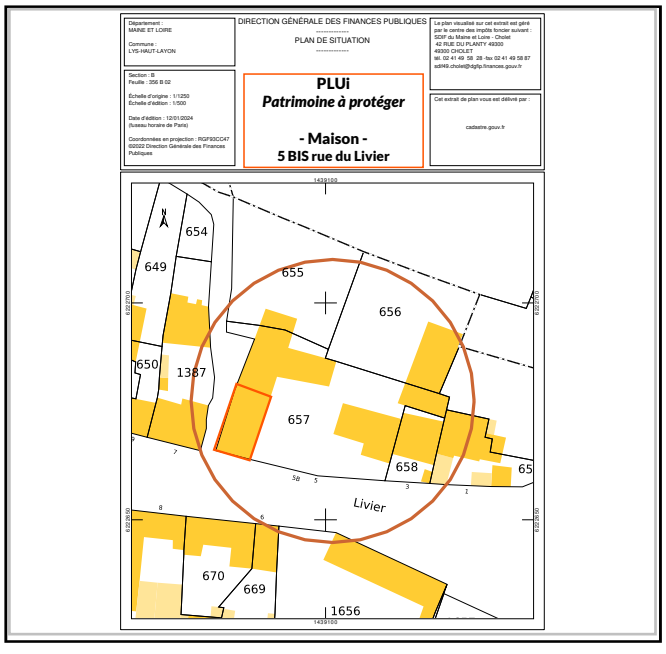
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 18e siècle ; remaniée 2e moitié 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052393

Maison 18e siècle ; remaniée 2e moitié 19e siècle
Pignon ouvragé et corniches à préserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0616

Nom du lieu - dit : Le Moulin d'Eau (Livier)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

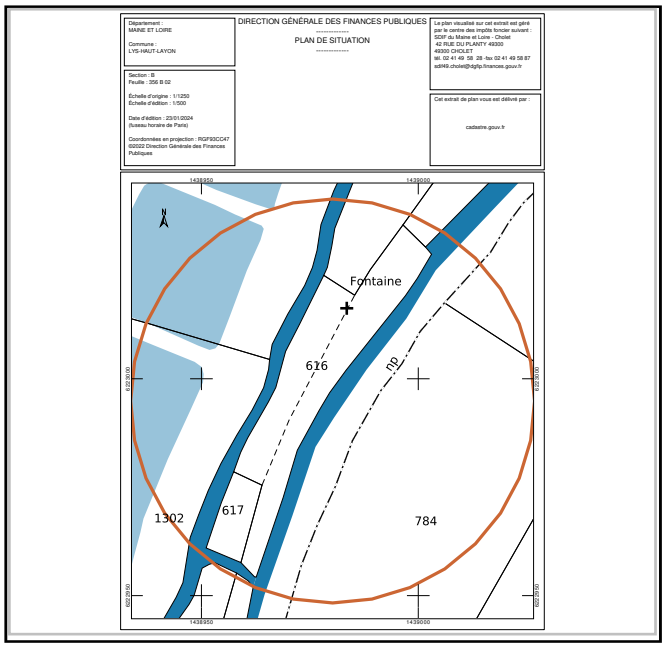
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Source de la Bonne Dame

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Autel religieux abritant une source, statuette, croix.

Le lieux accueille également l'ancien calvaire de la place St-Jean de Vihiers.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété communale / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0603

Nom du lieu - dit : 4 rue de la Bonne Dame

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

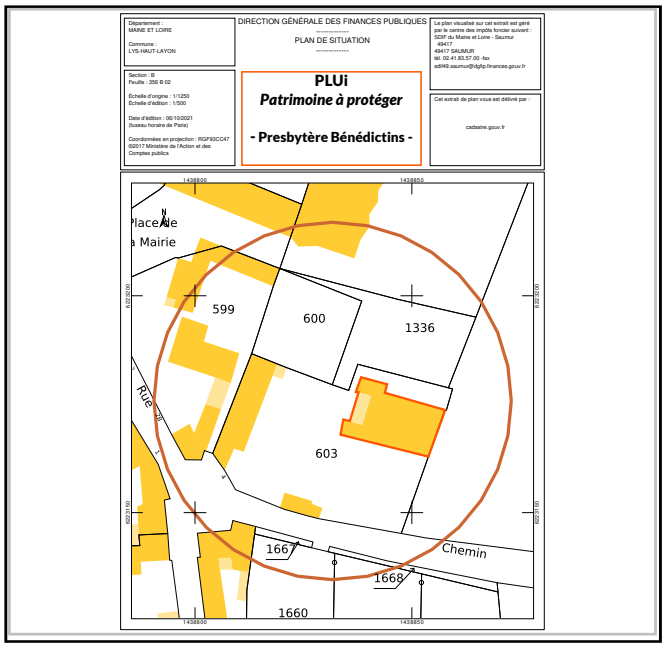
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Logis prieural des Bénédictins Notre Dame Saint-Fiacre

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1674

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052382

Prieuré Notre-Dame fondé au 11e siècle, dépendance de l'abbaye Saint-Florent de Saumur puis annexe du prieuré de Montilliers au 14e siècle actuellement détruit ;
Le logis prioral devient presbytère en 1644, reprises du logis et des parties agricoles au 19e siècle
Toiture tuile creuse, entourage d'ouverture en pierre de taille. Mur d'enceinte et grille à préserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0599

Nom du lieu - dit : Place de la Mairie de Trémont

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

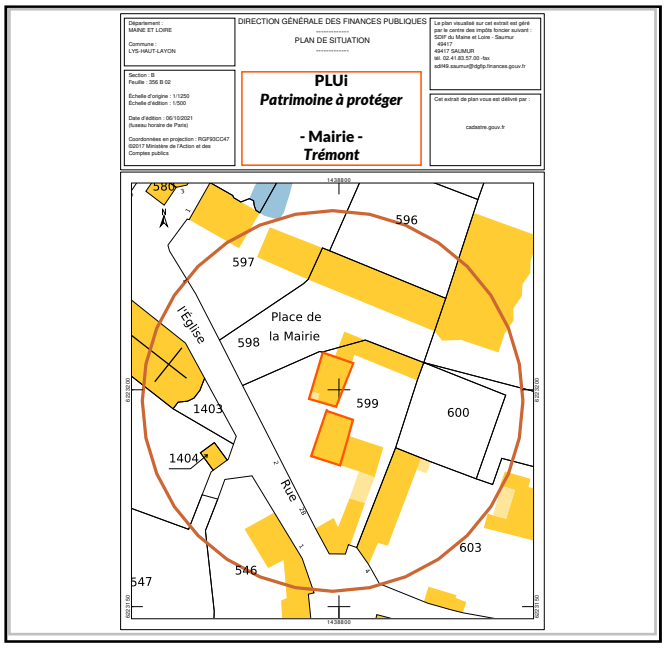
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Mairie et ancienne école

Typologie du bâti : Bâtiments publics / Habitation

Repères historiques (date) : 1851, 1890

Auteur(s) : René GOBLOT

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052384

Mairie école construite en 1851, et agrandie par René Goblot en 1890.
Transformation en logement à la fermeture de l'école.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0577

Nom du lieu - dit : 5-7-9 rue de l'Eglise

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

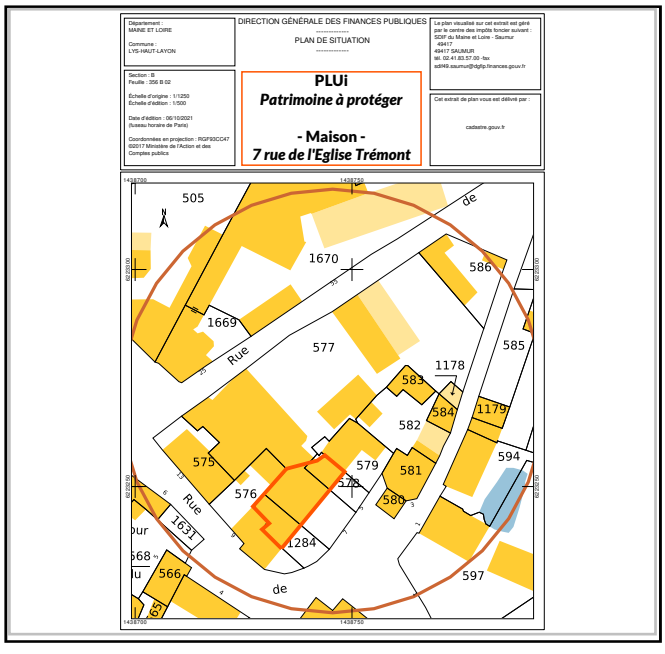
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maisons de bourg

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Maisons de bourg en pierre, toiture ardoises, entourages d'ouvertures en pierre de taille et briquettes.
Lucarne en toiture, cheminées.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0571, B 1534

Nom du lieu - dit : Rue du Patronage / Cour du Prieuré

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

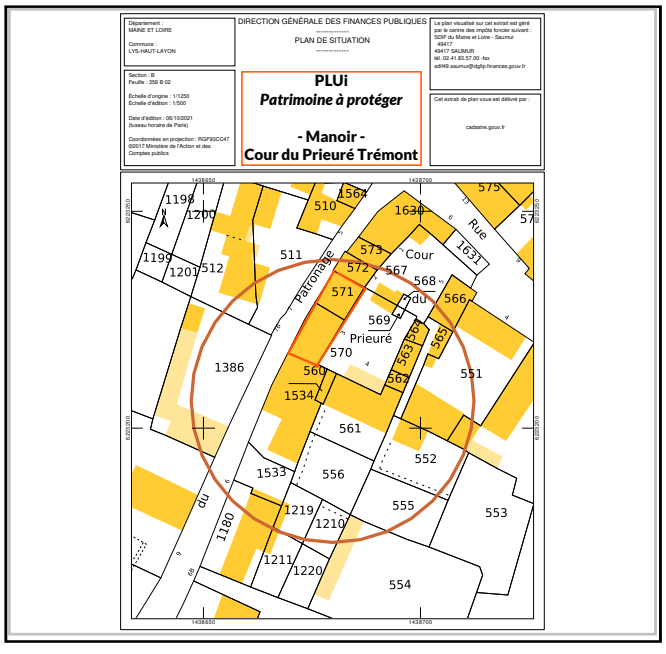
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir / Prieuré

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 2e moitié 15e siècle, limite 16e siècle 17e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052385

Manoir de la 2e moitié du 15e siècle : partie nord, porte, cheminée ;
Agrandi limite 16e siècle 17e siècle : porte centrale, ouvertures ;
Reprise de quelques ouvertures au 19e siècle

Porche d'entrée ouvragé, corniche, fenêtres à meneau, entourages en pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0550

Nom du lieu - dit : 2 rue de l'Eglise de Trémont

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

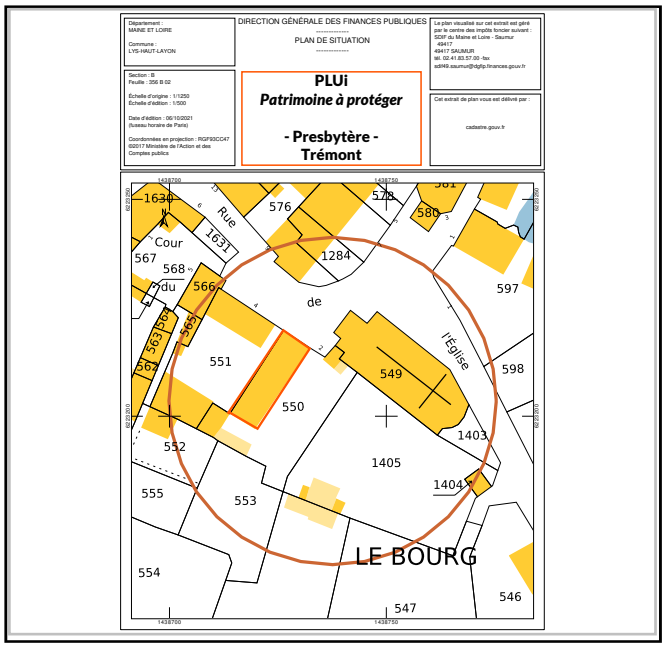
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancien presbytère

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052383

Bâtiment en schiste et moellon, entourages en pierre de taille, toiture ardoises. Linteau d'entrée ouvragé

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Usage du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0535

Nom du lieu - dit : Place de l'Église de Trémont

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

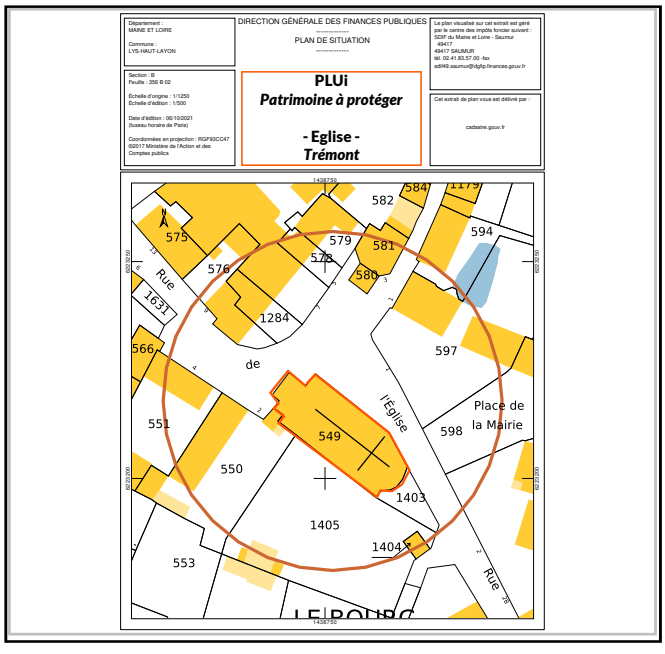
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Eglise / Prieuré de Bénédictains Notre-Dame, SaintFiacre

Typologie du bâti : Édifices religieux

Repères historiques (date) : 1615, 1651, 1658, 1676, 1892

Auteur(s) : BEIGNET Auguste

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052382 + mobiliers identifiés IM490012176 à IM00052221

Prieuré Notre-Dame ©ondé au 11e siècle, dépendance de l'labbaye Saint-Florent de Saumur puis annexe du prieuré de Montilliers au 14e siècle actuellement détruit ; reconstruction du prieuré en 1615, dans le jardin de l'ancien prieuré : pavillon vers nord,
Le logis prioral devient presbytère et l'église devient église paroissiale Notre-Dame et saint Fiacre en 1644, transept nord de 1651, tour du clocher construite en 1658 ; transept sud construit en 1676 ; reconstruction de la nef avant 1876 ; reconstruction du tout par Auguste Beignet en 1892

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B0535

Nom du lieu - dit : 8 rue du Patronage

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

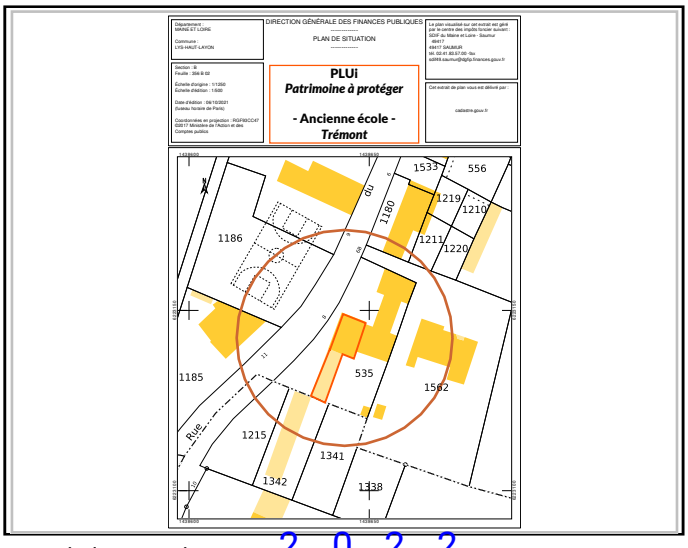
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 2

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Ancienne école

Typologie du bâti : Bâtiments publics

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne école privée (fermée en 2021), en moellons et pierre de taille, entourage et pierres d'angle en briquettes, toiture Ardoises.
Préau d'école.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général (rénové suite changement de destination en gites)

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0495

Nom du lieu - dit : Route de la Fosse-de-Tigné

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

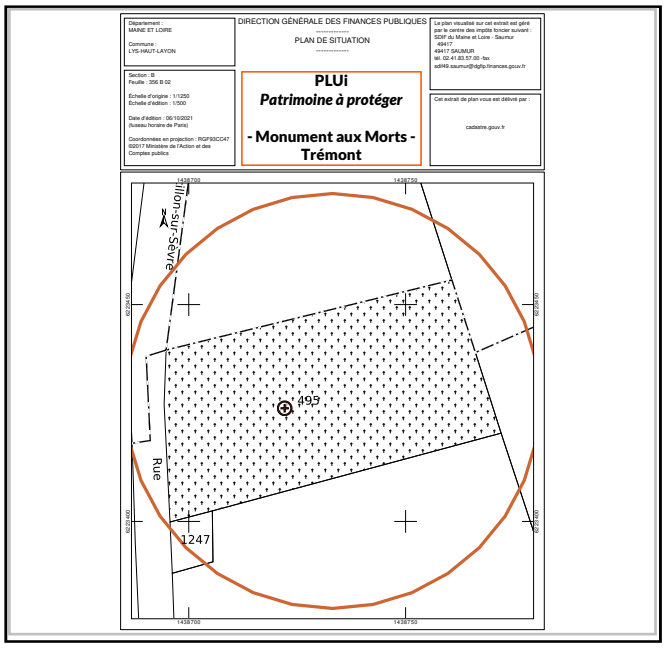
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 1 8

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de cimetière

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052387

Croix de cimetière en falun et pierre de taille, monument aux morts

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0451

Nom du lieu - dit : La Moncellière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

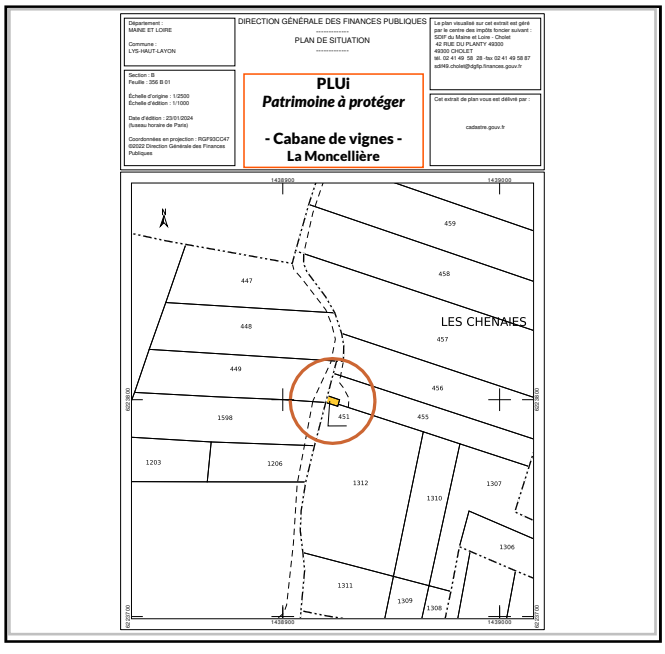
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vignes

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vignes en falun et pierre de taille, entourages briquettes, toiture tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0359

Nom du lieu - dit : Le Moulin d'Eau (Livier)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

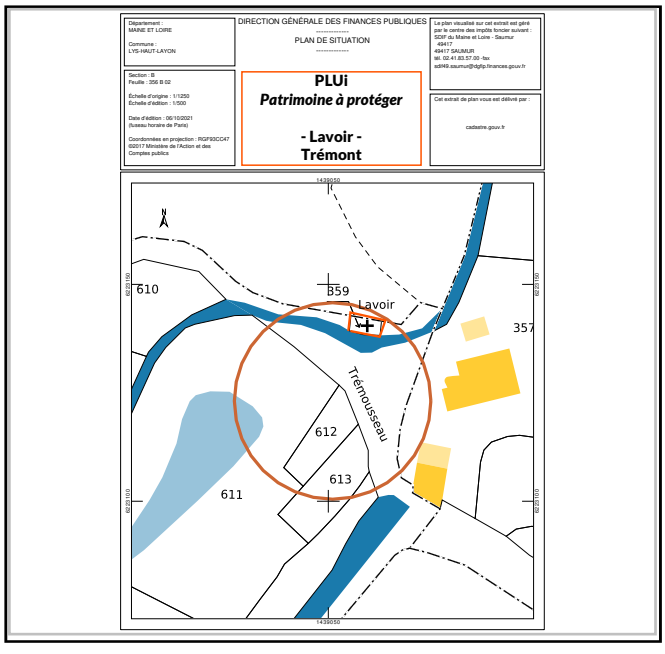
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Lavoir avec piliers en briques et toiture tuiles

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0241

Nom du lieu - dit : Le Grand Chemin / Le Bas Villeneuve

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :* RD 960
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

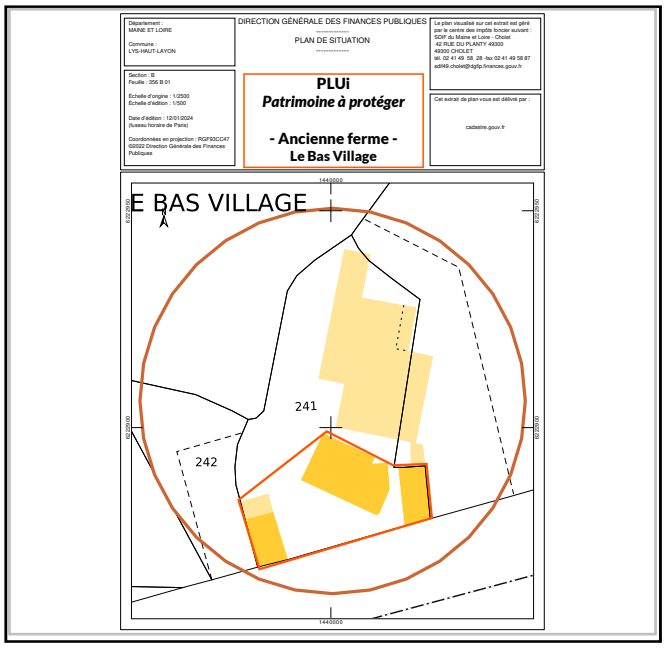
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : ancienne ferme

Typologie du bâti : Habitation / activités agricoles

Repères historiques (date) : 18ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ferme 2e moitié 18e siècle ; remaniée 19e siècle

Corps de ferme en schiste et moellon, toitures tuiles
Entourage d'ouvertures en pierre de taille et briques.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 B 0094

Nom du lieu - dit : Ch d'exploitation n°99 (de la Brosse à la Devauderie)

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

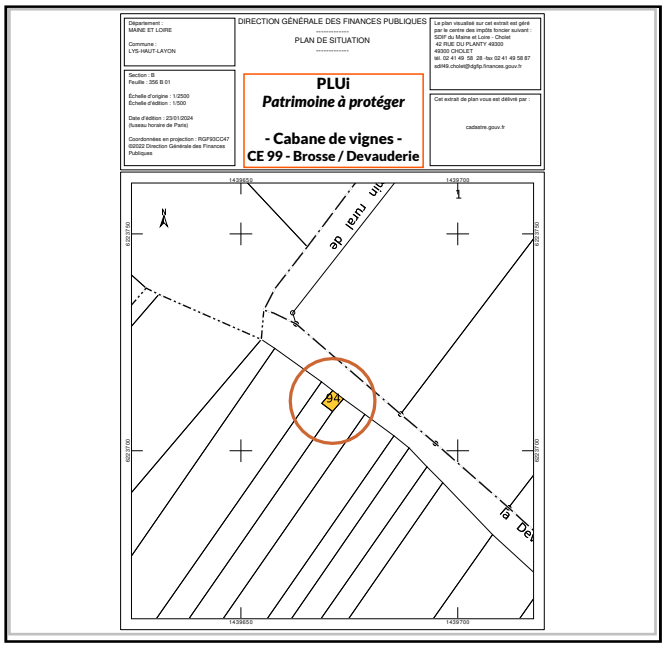
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Cabane de vignes

Typologie du bâti : Bâtiments d'activités viticoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Cabane de vignes en falun et pierre de taille, toiture tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 A 0698

Nom du lieu - dit : D167/La Denizière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

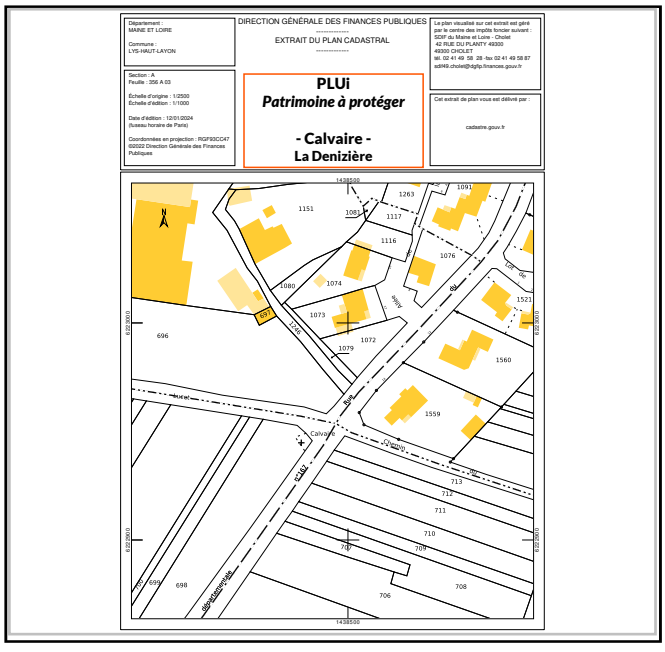
☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Lucet

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré Mérimée IA00052381

Croix de chemin en falun et pierre de taille, muret d'enceinte

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 A 0552 (sur domaine public)

Nom du lieu - dit : Lucet

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

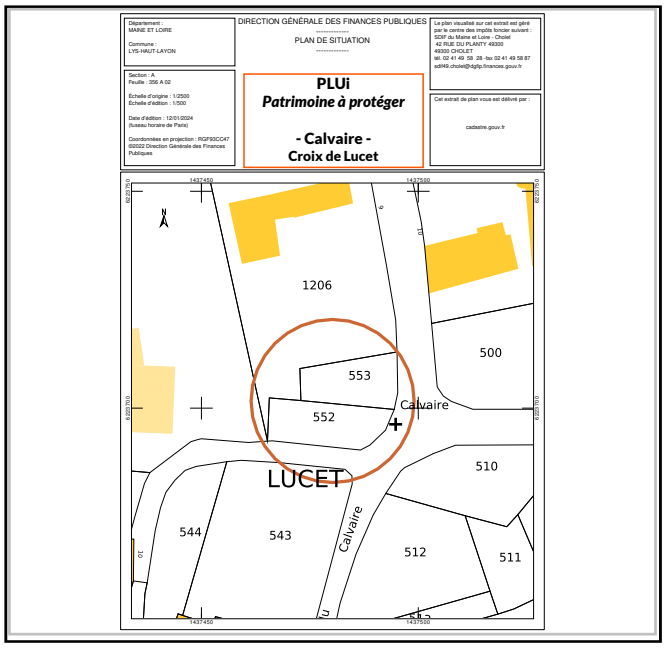
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Lucet

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Repéré Mérimée IA00052381

Croix de chemin en falun et pierre de taille, rénovée courant 2022

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (TRÉMONT)

N° de parcelle : 356 A 0109

Nom du lieu - dit : Le Grand Mesnil

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

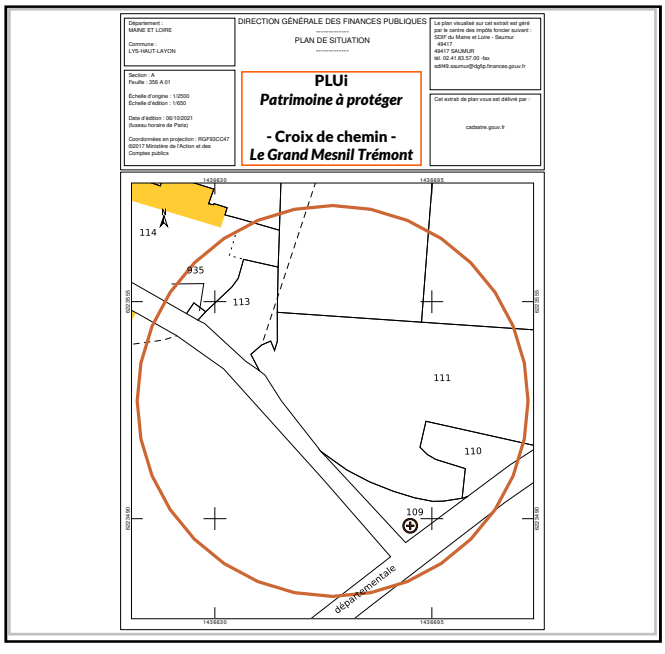
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Grand Mesnil

Typologie du bâti : Croix et Calvaires

Repères historiques (date) : 16ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052390

Croix de chemin en falun et pierre de taille, 16e siècle ; socle repris au 19e siècle

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 AY 0132

Nom du lieu - dit : chemin du Buisson

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	
☑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	Station d'épuration

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

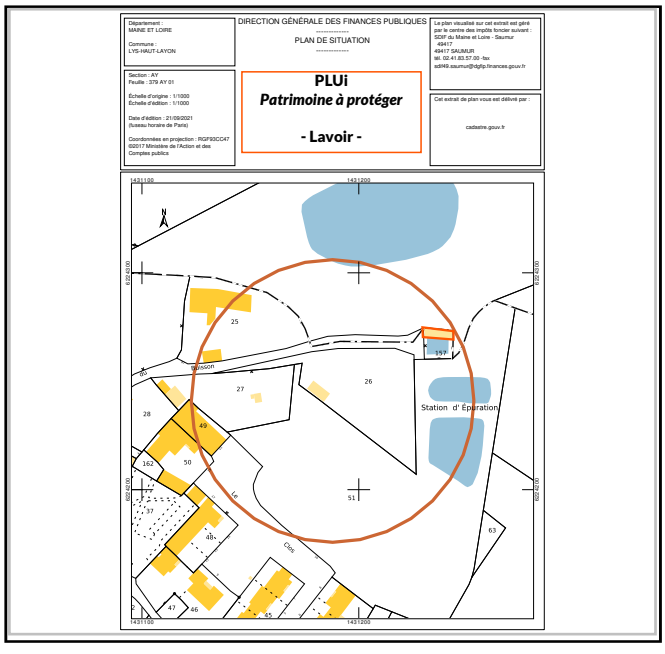
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Lavoir

Typologie du bâti : Bâtiment d'activité rurales

Repères historiques (date) : 19ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052461.

Lavoir en pierre et ossature bois, toiture en tuile.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 AY 0132

Nom du lieu - dit : Cimetière / rue des Colombes

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

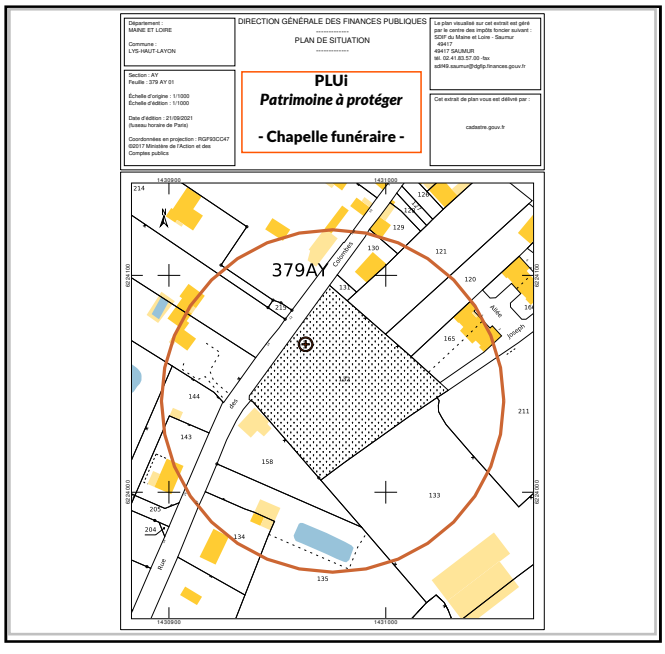
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle funéraire

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1861

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052460

Chapelle funéraire construite pour Marie barbeau veuve Jean Renou en 1861

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 AY 0038

Nom du lieu - dit : Place de l'Abbé Deniau

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

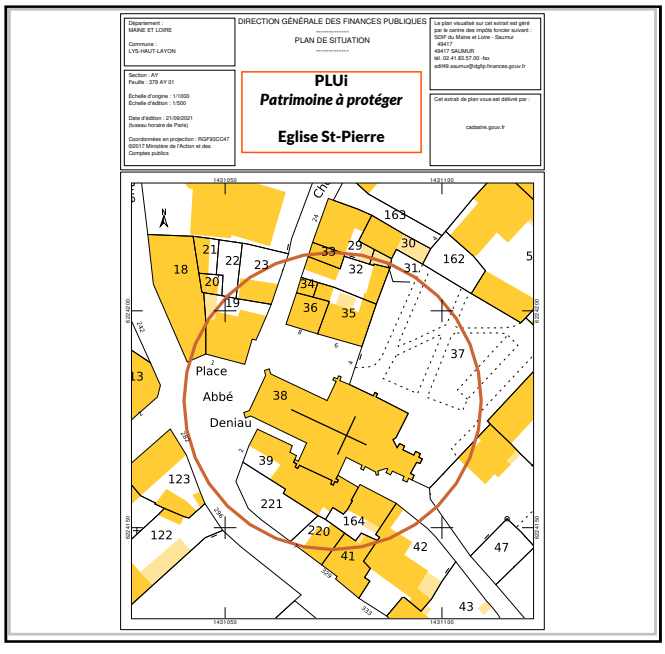
☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Église paroissiale Saint-Pierre

Typologie du bâti : Édifices religieux

Repères historiques (date) : 1889

Auteur(s) : DUVETRE ; TESSIER Alfred

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052458 + objets IM49001257

Eglise paroissiale saint Pierre avec nef construite par l'architecte Duvêtre entre 1842 et 1843, choeur, transepts, clocher construits par l'architecte Alfred Tessier en 1889

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 A 1111

Nom du lieu - dit : Beauvais

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

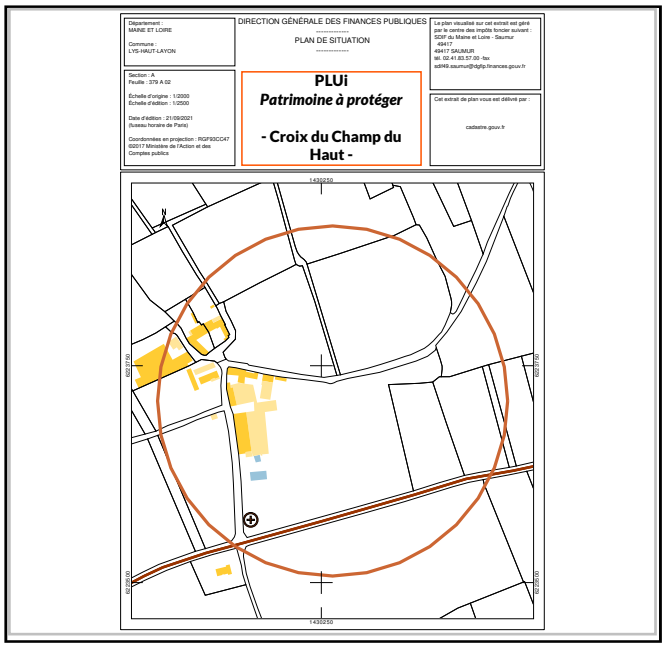
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Champ du Haut

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 17ème siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052424

Croix en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 A 0727

Nom du lieu - dit : Chapelle des Anges

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

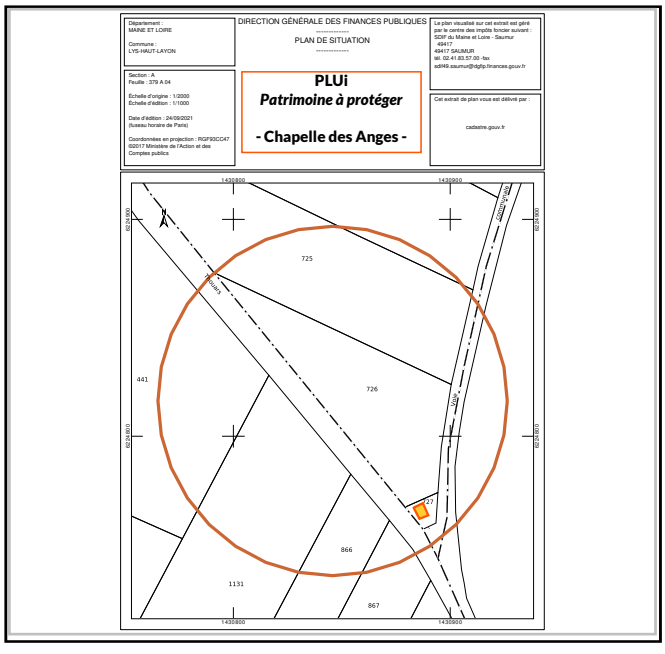
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle des Anges de l'Immaculée-conception, dite Chapelle des Anges

Typologie du bâti : Édifices religieux

Repères historiques (date) : 1859

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052459

Eglise dite chapelle du début 3e quart 19e siècle porte la date de 1859, bénite le 29 mai 1860

Entièrement rénovée par une association dans les années 2010

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété communale / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 A 0600

Nom du lieu - dit : Les Bretaudières

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

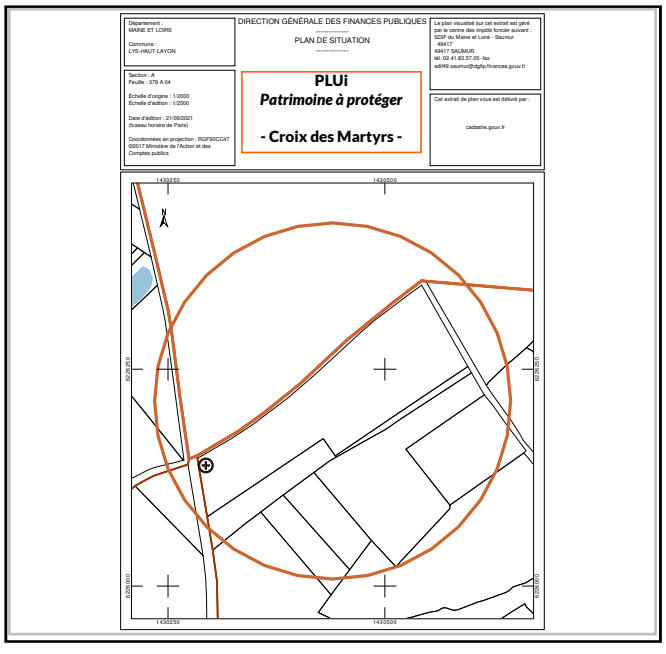
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Martyrs

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052457

Croix de chemin en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 A 0345

Nom du lieu - dit : La Potinière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

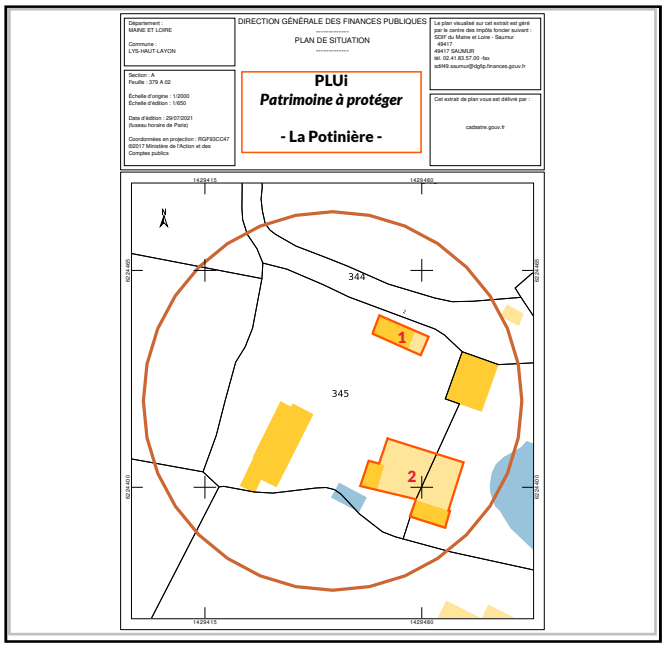
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : 1875

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

ancienne grange en pierre, toiture remaniée.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 A 0345

Nom du lieu - dit : La Potinière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

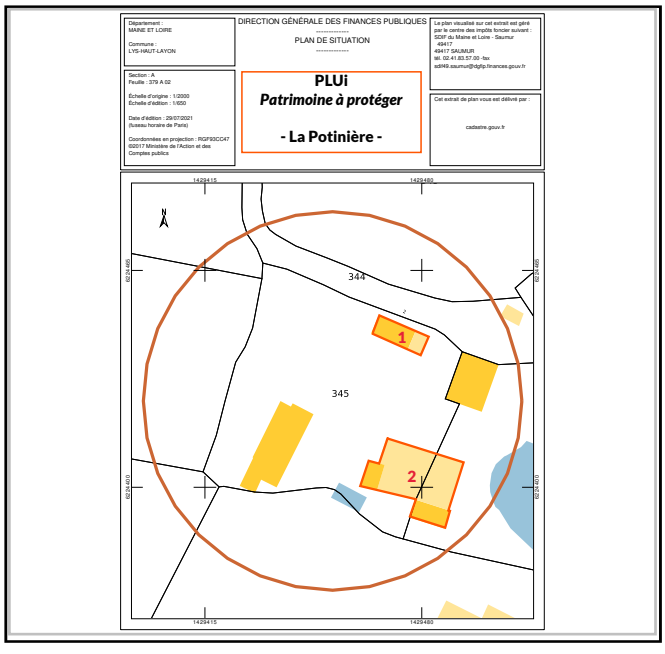
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune
Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Corps de ferme

Typologie du bâti : Habitation / Agricole

Repères historiques (date) : 1875

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Corps de ferme en pierre et toiture tuiles.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 A 0216

Nom du lieu - dit : La Potinière

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

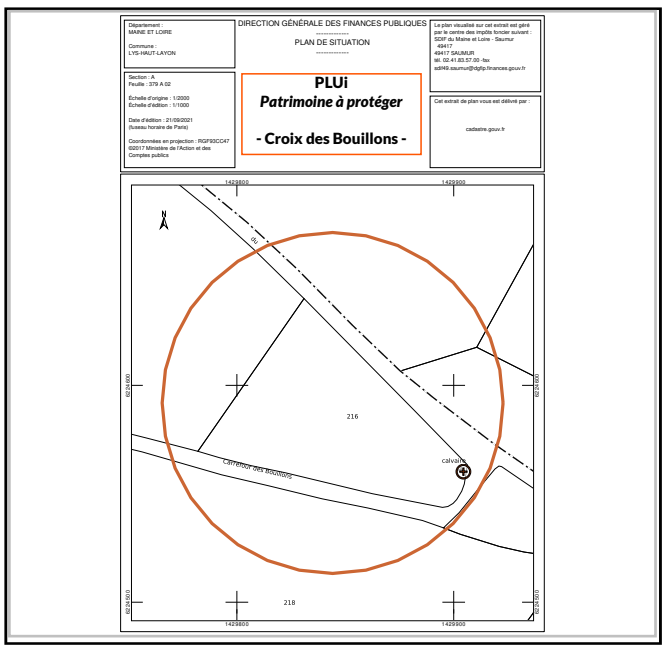
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Bouillons

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1863

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052462

Croix de chemin bénite le 4 octobre 1863, en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 D 0435

Nom du lieu - dit : Les Tesnières / VC12

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

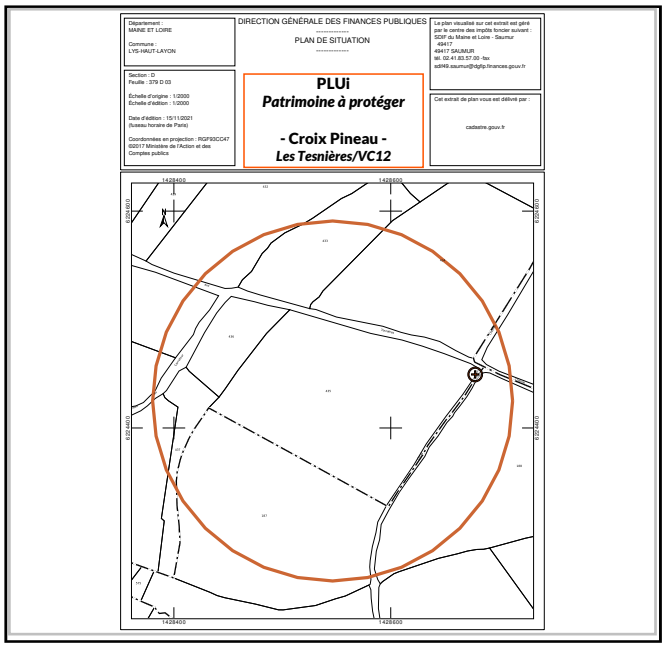
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

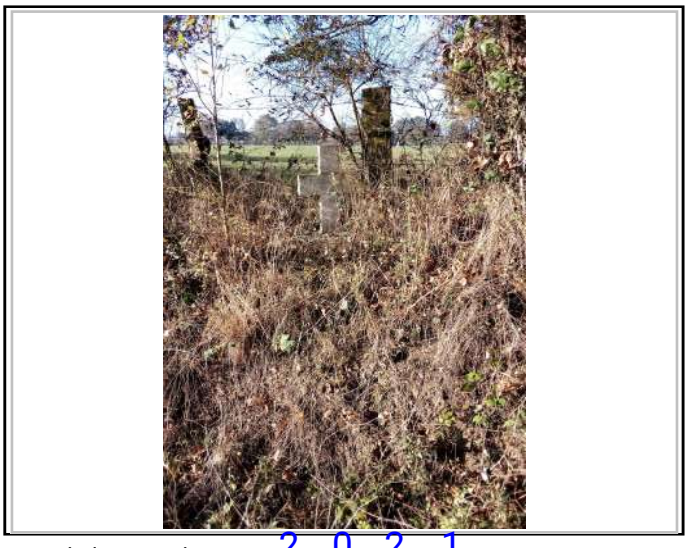
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Pineau

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en falun et pierre de taille.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C 1073

Nom du lieu - dit : Les Trois Poiriers

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	Site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

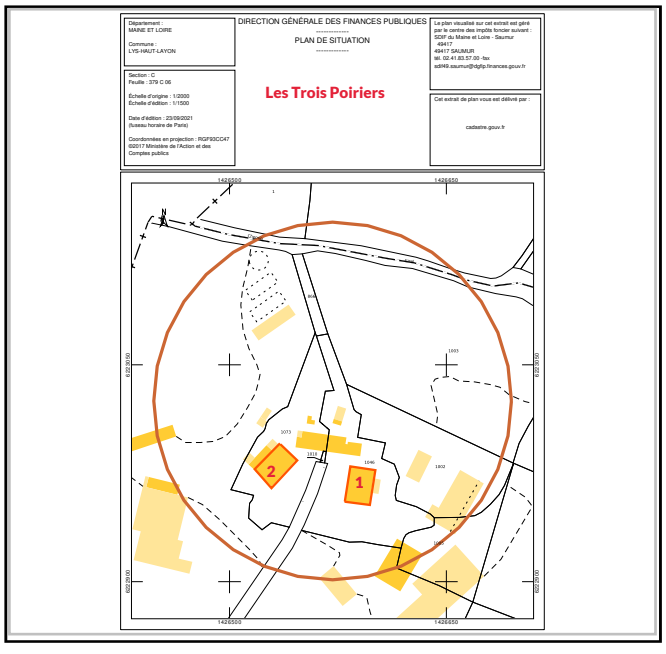
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

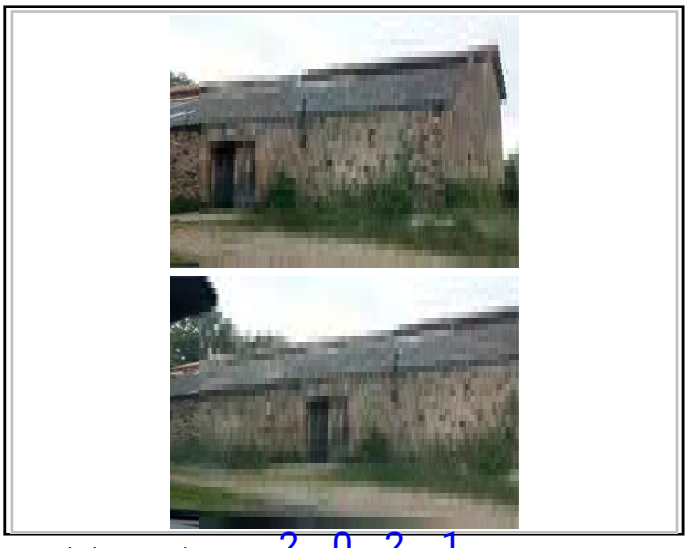
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment agricole

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne grange en pierre et Toiture tuiles.
Éléments de modénature en tuiles.

N'est pas éligible à une changement de destination.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C 1046

Nom du lieu - dit : Les Trois Poiriers

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	Site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

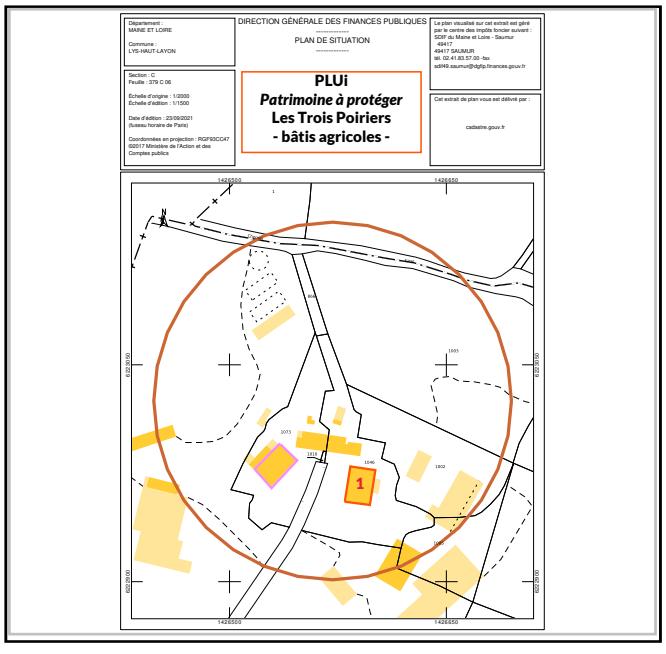
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment agricole

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Ancienne grange en pierre et Toiture tuiles.
Éléments de modénature en tuiles.

N'est pas éligible à une changement de destination.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C 0677

Nom du lieu - dit : Le Tail

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

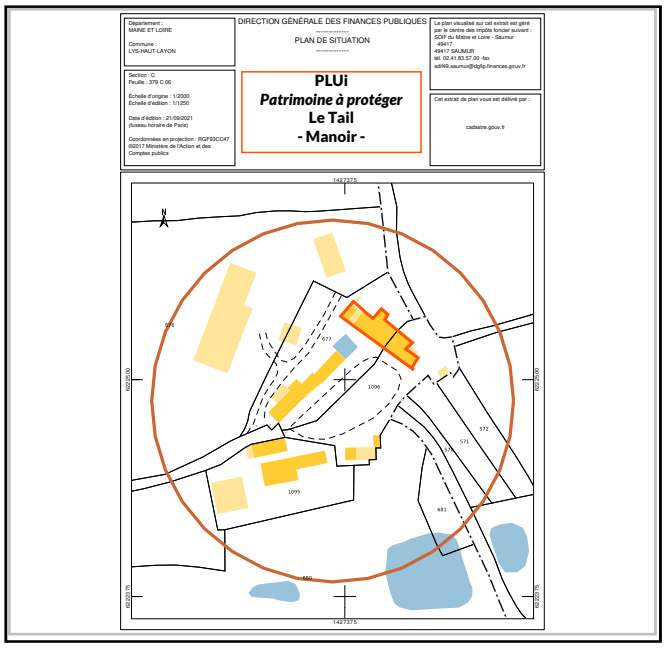
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15e siècle, 16e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052454

Manoir mentionné en 1409, gros-oeuvre du 15e siècle ; remaniements et cheminée en place du 16e siècle ; logis de ferme et parties agricoles remaniés et agrandis 19e siècle

Murs en schiste et moellon, toiture tuiles.
Entourages 'ouvertures en briques, contreforts.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C 0670

Nom du lieu - dit : Les Trois Poiriers

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

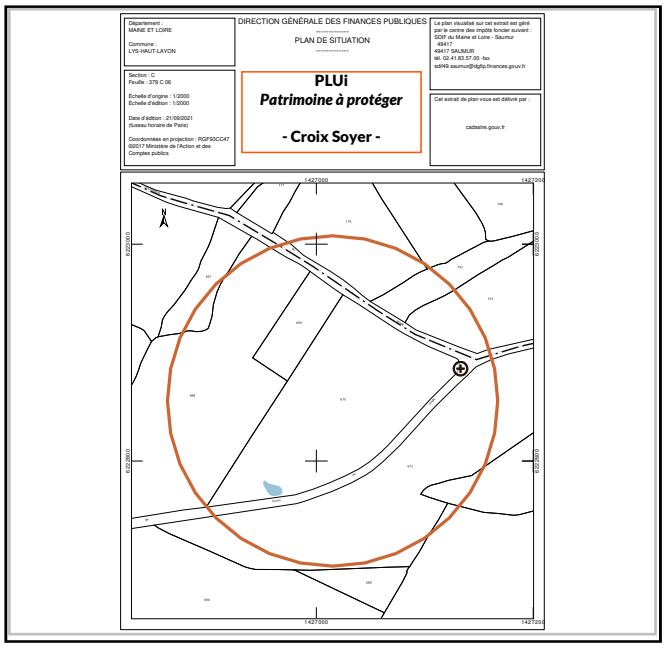
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

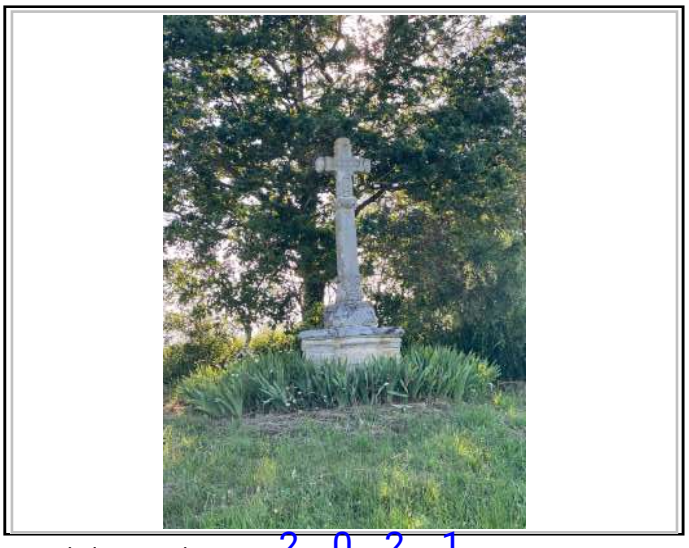
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Soyer

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1863

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052456

Croix de chemin en falun et pierre de taille.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C 0381

Nom du lieu - dit : La Grange

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	Siège d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

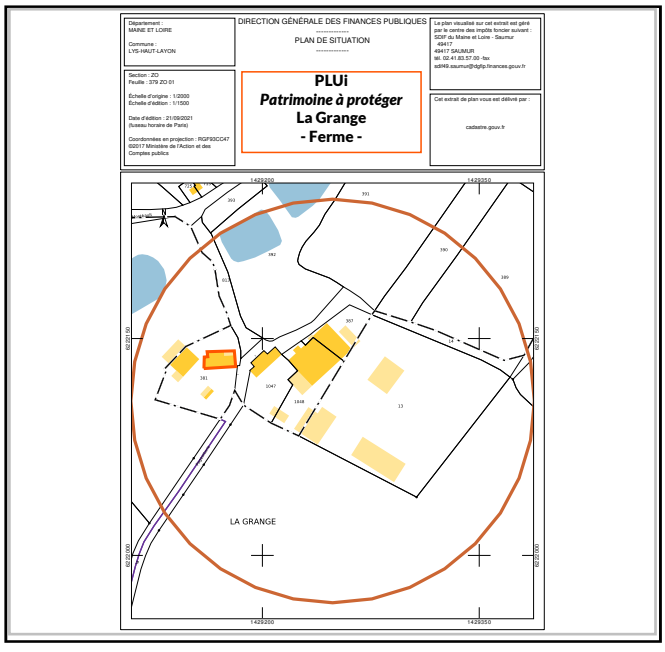
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :





Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Corps de ferme

Typologie du bâti : Habitation / Bâtis agricoles

Repères historiques (date) : 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052437

Ferme en schiste et moellon, entourages d'ouvertures en briques.
Toiture tuiles

Sculpture de tête de Christ sur une corniche en brique

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie





ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C0042

Nom du lieu - dit : Le Clos de Beslay

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

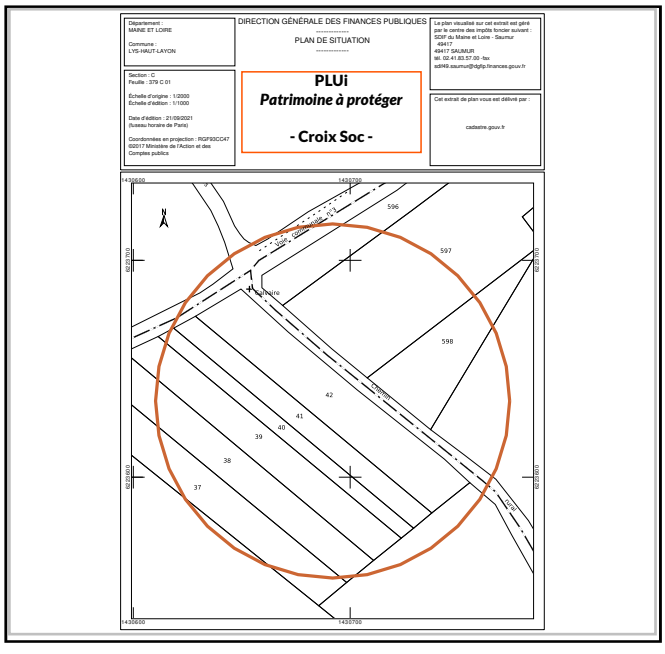
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Soc (ou Croix Seule)

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 17ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix de chemin en falun et pierre de taille

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C0012

Nom du lieu - dit : La Retruère

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

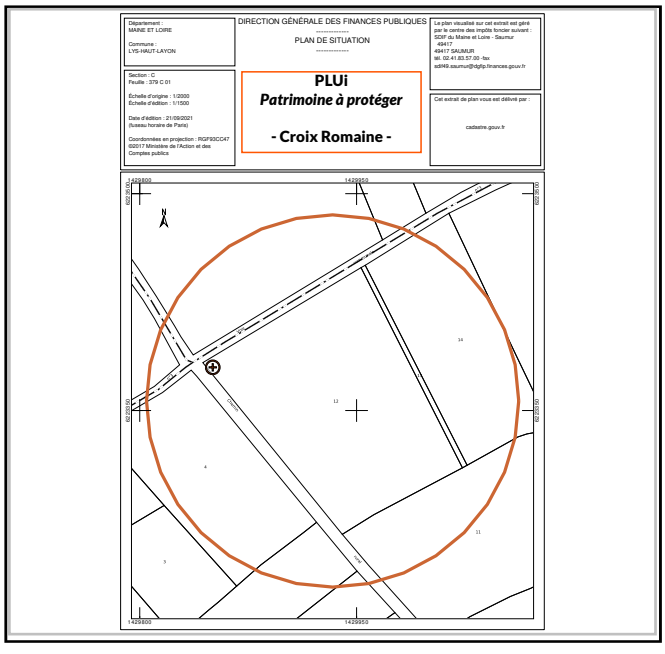
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix Romaine

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : 1860

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052443

Croix de chemin bénite le 7 octobre 1860,.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 B 1453

Nom du lieu - dit : Le Valon

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

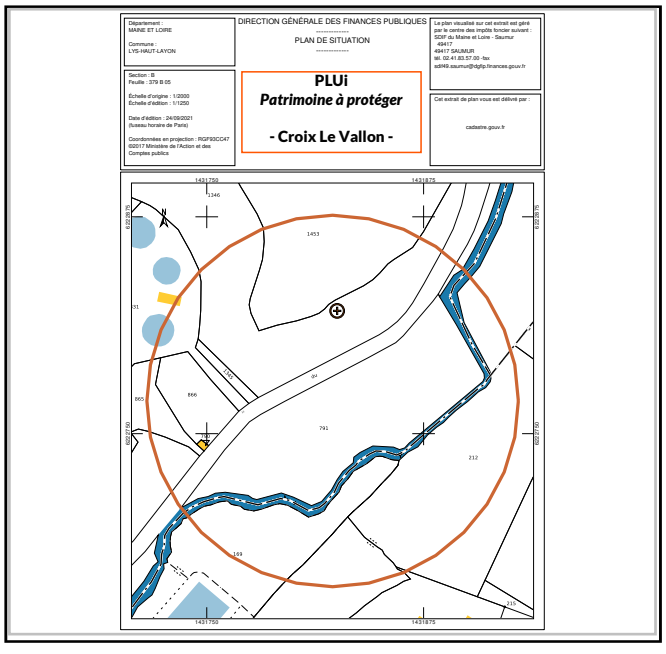
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

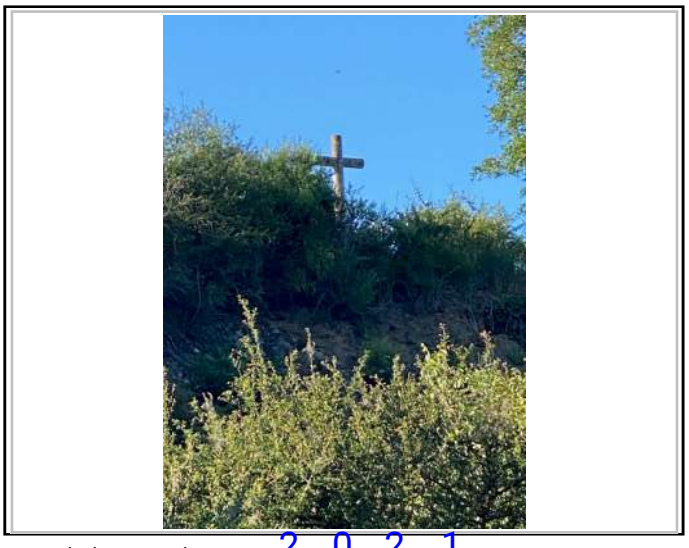
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Monument représentatif de l'histoire religieuse de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix du Valon

Typologie du bâti : Croix & Calvaires

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Croix en bois et socle pierre

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En campagne

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 B 0755

Nom du lieu - dit : La Bilangerie

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

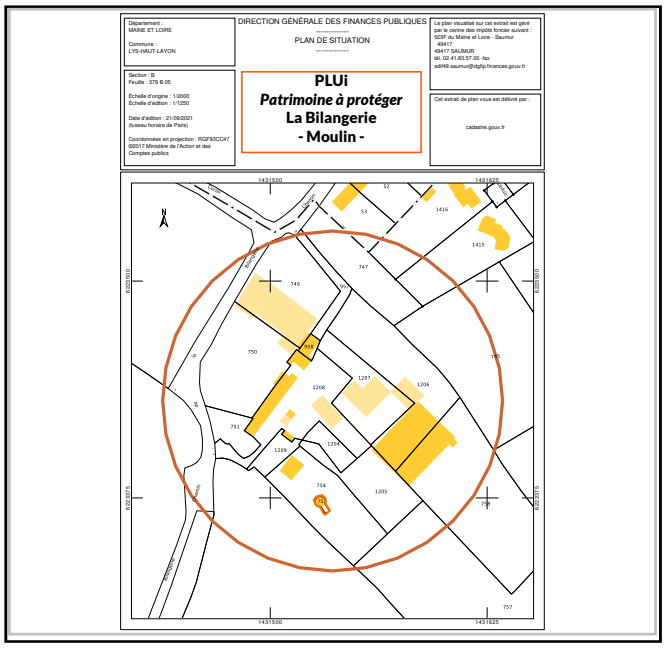
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin de la Bilangerie

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : 17ème - 19ème

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052463

Moulin à vent cavier du 17e siècle ? ; remanié milieu 19e siècle

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Mauvais état (vestige)

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 B 0333

Nom du lieu - dit : La Cave

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

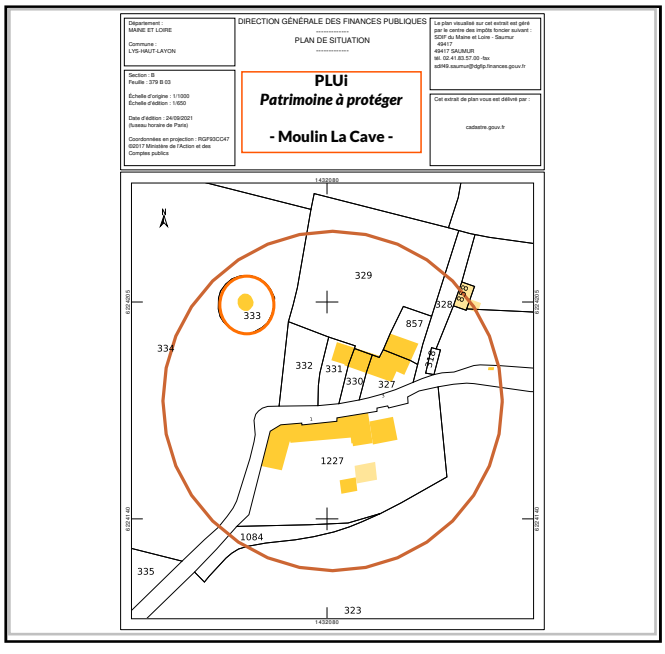
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin de la Cave

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : 1627, 1769, 1822

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052427

Moulin à vent cavier du début 2e quart 17e siècle, porte la date de 1627 ainsi qu'une inscription difficilement lisible ; linteau de cheminée porte les dates de 1769 et 1822, accompagnées de l'inscription : Baranger 1822 meunier

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AI0216

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 24 /05/ 2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :* Cèdre
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

❑ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

❑ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

❑ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

❑ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Historique ❑ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir document en PJ

Photographie :

Voir document en PJ

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé : environ 150 ans

Taille Hauteur : ~ 25 m Diâmètre : 1,70 m

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bonne santé

Descriptif des abords :

Cèdre – Parcelle AI0216




Rue
Mermoz
Jean
l'Ormeau
Pasteur
Rue
Rue
Pasteur
AI0463
Rue
Leclerc
Rue

CEDRE – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AB 0035

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 20 / 06 / 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :* CALVAIRE DU BOURG
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en PS

Photographie :

Voir en PS

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire du bourg

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

CALVAIRE DU BOURG – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS



Erigé en 1880

Détail

Parcelle AK0039

- Relevé de bien(s)
- Relevé de bien(s) d'une parcelle
- Relevé de bien(s) pour un tiers
- Relevé de bien(s) d'une parcelle pour un tiers
- Renseignement d'Urbanisme

Commune :	SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS (490269)
Surface géographique :	211 m²
Contenance :	207 m²
Adresse :	LE BOURG (B044)
Bâtie :	Non
Urbaine :	Non
Date de mutation:	-

Propriétaire(s) | Plan local d'Urbanisme | Subdivision(s) fiscale(s)

Compte -00002

Nom	État civil	Adresse	Indivision	Droits
COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS		0031 RUE DU MAL LECLERC 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS	-	propriétaire



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande :

N ° de la fiche :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AE044

Nom du lieu - dit : La Frontière

Date de la demande : 20 / 06 / 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :* LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en P3

Photographie :

Voir en P7

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : La Chapelle Notre - Dame de Pitié

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

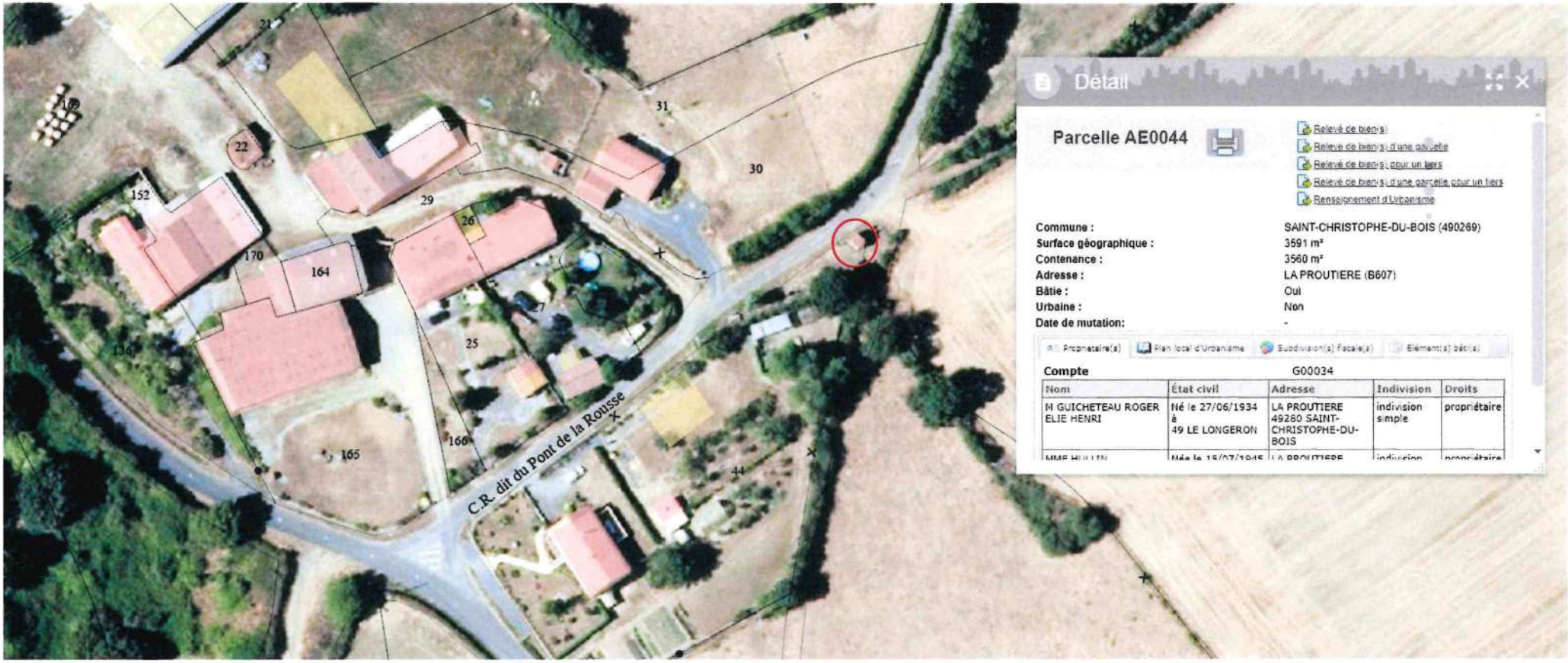
Patrimoine et Paysage

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS



La petite chapelle se dresse à la Proutière, route de la Flèche. Construite en 1689, elle abrite une vieille statue de la Vierge Marie en bois polychrome. Autrefois, on y présentait les jeunes enfants peureux qui tardaient à faire leurs premiers pas.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS



Près de Cholet. Une chapelle où l'on guérissait la peur

La commune de Saint-Christophe-du-Bois possède trois sentiers pédestres balisés, qui passent près de la chapelle de l'Antrinière. Un lieu fréquenté par les familles qui y amènent leurs enfants.



La chapelle de Notre-Dame de Pitié, à Saint-Christophe-du-Bois. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 11/08/2018 à 17h45

Lire le journal

L'association Randonnées et patrimoine christophoriens a balisé trois circuits pédestres à partir de la place de l'Église, à Saint-Christophe-du-Bois. Le circuit des Jonquilles, de 6 km (balisage jaune) ; celui des Coquelicots, de 11 km (rouge) ; et celui des Éoliennes, de 16 km (bleu).

Tous ces parcours passent par la Proutière, où les promeneurs découvrent une chapelle, dite Notre-Dame de Pitié. Quelques Christophoriens ont effectué des recherches. L'abbé Laumonnier, curé de la paroisse de 1908 à 1944, a transcrit bon nombre d'anecdotes vécues ou rapportées dans la commune. Louis Vigneron s'en est fait l'écho dans son livre, *La vie et les*

Un lieu datant de 1689

La chapelle est située sur la voie antique de Mortagne, à Saint-André. Elle porte, sur une pierre frontale, la date de sa construction : 1689. Elle aurait été érigée à la suite d'un vœu du propriétaire d'une ferme des environs, la famille Saint-Domingo.

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?
Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace J'y vais

Celui-ci se serait trouvé assailli, une nuit, par un inconnu. Il aurait alors fait le vœu, s'il échappait à ces coups, de bâtir en ce lieu une chapelle dédiée à la Vierge. Immédiatement, l'inconnu aurait lâché prise et disparu.

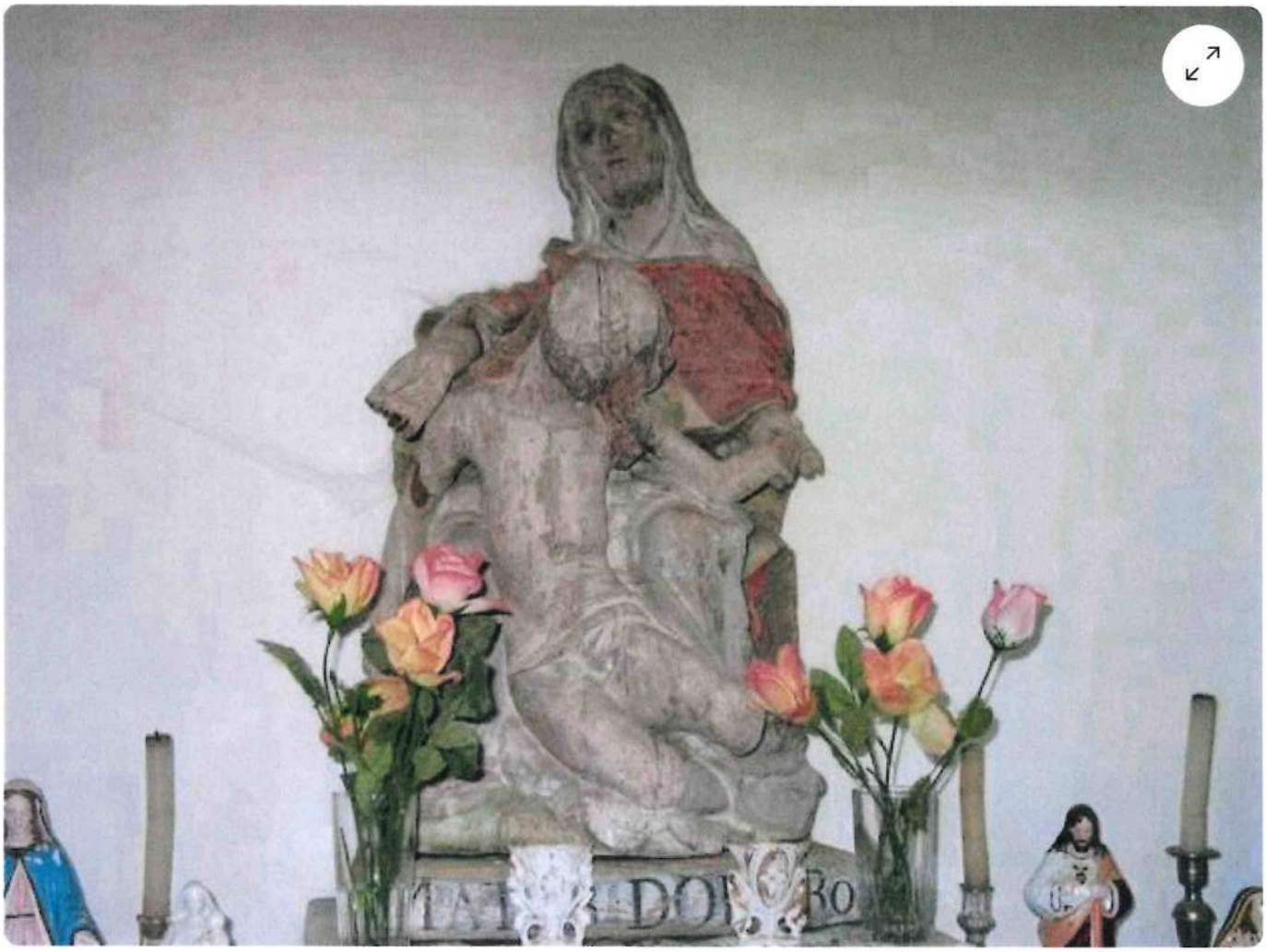
L'édifice a été entretenu au fil des siècles. En 1813, puis à la fin du XIXe siècle. Plus récemment, en 1993, l'association des Croix et chapelles de l'Anjou a changé la porte et réalisé un travail sur les murs.

Une dernière restauration en 1993

« Un maçon et un menuisier de la commune ont été aidés par les scouts de France. Pour assurer le coût de la restauration de 14 862 francs, le conseil général en a donné 14 000 et le reste a été apporté par la commune » , se souvient un Christophorien.

Newsletter La Matinale
Recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale. Je m'inscris

Depuis l'origine, les gens sont venus en pèlerinage pour y guérir de la peur. On y présentait, en particulier, les jeunes enfants qui tardaient à faire leurs premiers pas. Aujourd'hui, les pèlerinages ont disparu, mais des familles viennent toujours y présenter leurs enfants.



La statue de la Vierge en bois polychrome. | OUEST-FRANCE

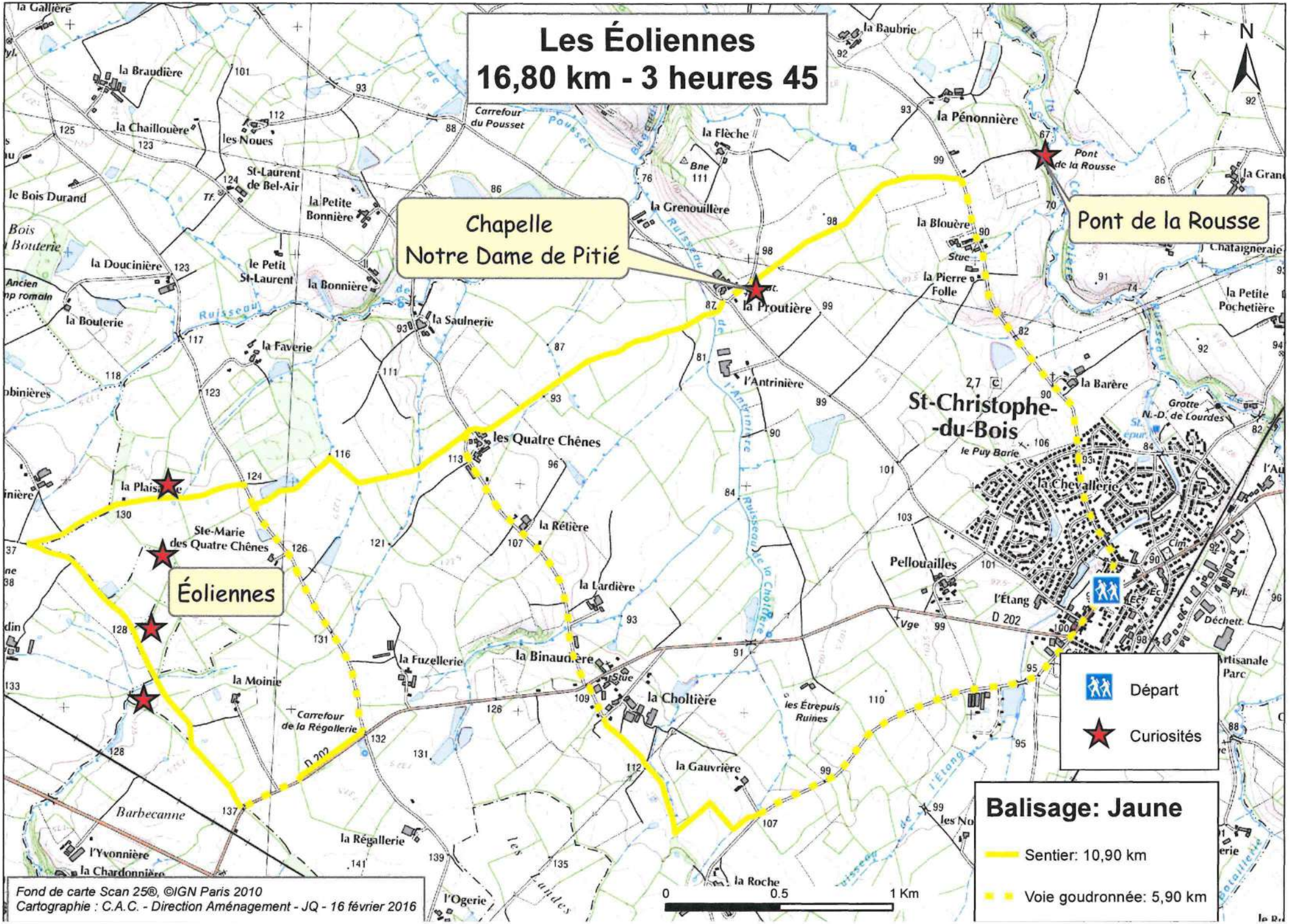
Françoise Manceau, qui habite l'Antrinière toute proche et dont la famille est propriétaire de la chapelle, témoigne : **« Il y a environ un siècle, notre famille a acheté l'Antrinière et la chapelle qui était sur les terres proches de la Proutière. Elle abrite une très vieille statue de la Vierge Marie en bois polychrome. Depuis, tous les ans, des familles viennent nous demander les clés pour aller prier avec leurs enfants. »**

Ces lieux semblent cacher d'autres anecdotes mystérieuses. **« Dans le champ d'à côté, il y avait des menhirs. Notre père nous a toujours dit que des recherches avaient été entreprises et qu'une tombe aurait été découverte. »**

Enlevés ou enfouis, les menhirs ont aujourd'hui disparu, mais les randonneurs pourront jeter un œil par les lucarnes de la chapelle. Ils pourront intercéder auprès de la Vierge, placée sur le petit autel, avant de poursuivre leur marche, rassurés.

Parcours consultables sur le site : www.saint-christophe-du-bois.fr

Cholet Saint-Christophe-du-Bois


Les Éoliennes
16,80 km - 3 heures 45
Chapelle
Notre Dame de Pitié
Pont de la Rousse
Éoliennes
St-Christophe-
-du-Bois
Départ
Curiosités
Balisage: Jaune
Sentier: 10,90 km
Voie goudronnée: 5,90 km
0
0.5
1 Km
Fond de carte Scan 25®, ©IGN Paris 2010
Cartographie : C.A.C. - Direction Aménagement - JQ - 16 février 2016

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande :

N ° de la fiche :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AH0041

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 20 / 06 / 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☑ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :* GROTTE DE LOURDES
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en PJ

Photographie :

Voir en PJ

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grotte de Lourdes

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Patrimoine et Paysage

Descriptif des abords :

GROTTE DE LOURDES – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS





Grotte créée à l'occasion d'une mission en 1957.
Cette grotte reçoit régulièrement la visite des Christophoriens et notamment un rassemblement à l'occasion de l'Assomption.

Détail

Parcelle AH0041

- Relevé de bien(s)
- Relevé de bien(s) d'une parcelle
- Relevé de bien(s) pour un tiers
- Relevé de bien(s) d'une parcelle pour un tiers
- Renseignement d'Urbanisme

Commune :	SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS (490269)
Surface géographique :	7587 m²
Contenance :	7660 m²
Adresse :	L OUCHE DU PONT (B395)
Bâtie :	Non
Urbaine :	Non
Date de mutation:	-

Propriétaire(s) | Plan local d'Urbanisme | Subdivision(s) fiscale(s)

Compte +00002

Nom	État civil	Adresse	Indivision	Droits
COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS		0031 RUE DU MAL LECLERC 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS	-	propriétaire



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande :

N ° de la fiche :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AJ0183

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 20 / 06 / 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :* ORATOIRE DE LA BINAUDIÈRE
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en B

Photographie :

Voir en B5

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grotoine de la Bizaudière

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ORATOIRE DE LA BINAUDIERE – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS

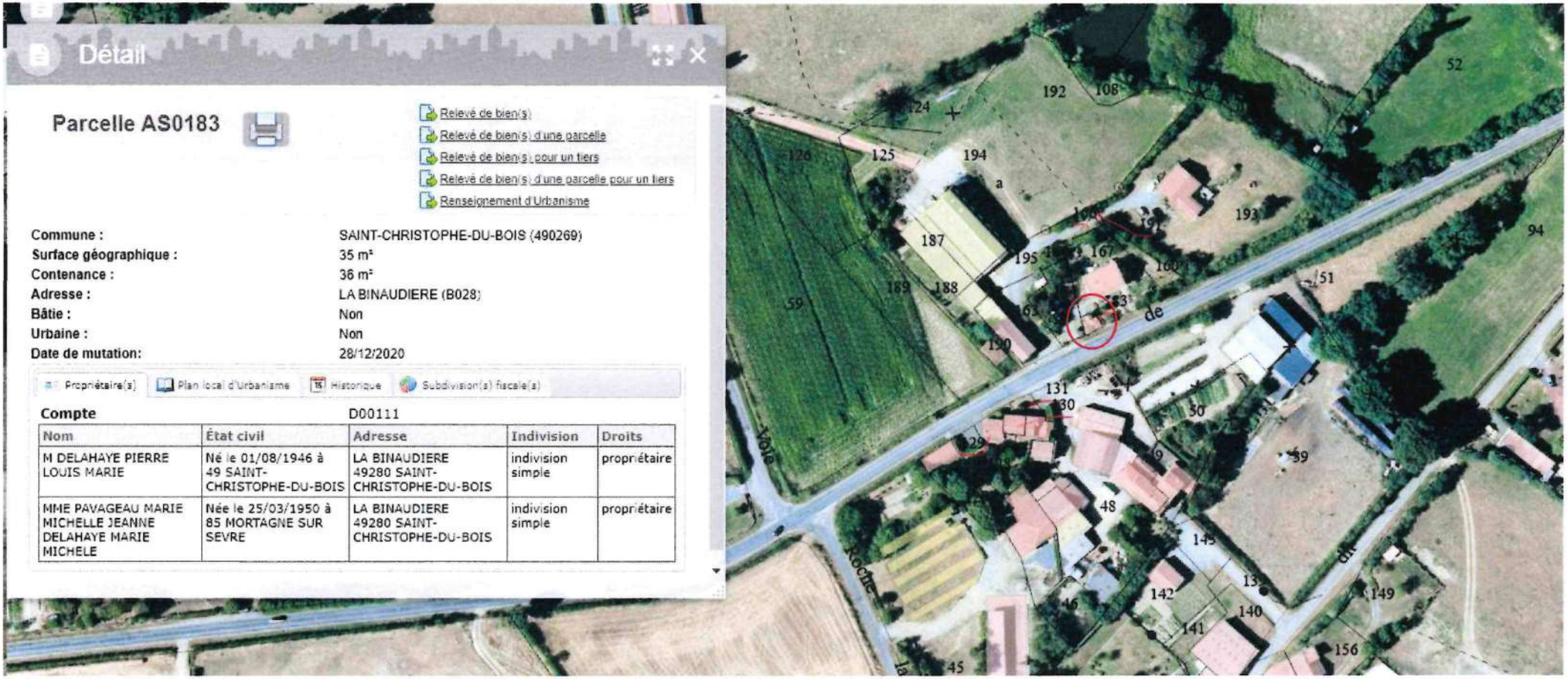




Oratoire de la Binaudière érigé par la famille Delahaye, dont le bout de terrain a été racheté par un descendant pour pouvoir l'entretenir



Procession en 1927 des paroissiens pour porter la statue du Sacré-Cœur dans l'oratoire de la Binaudière


Détail
Parcelle AS0183
Relevé de bien(s)
Relevé de bien(s) d'une parcelle
Relevé de bien(s) pour un tiers
Relevé de bien(s) d'une parcelle pour un tiers
Renseignement d'Urbanisme
Commune : SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS (490269)
Surface géographique : 35 m²
Contenance : 36 m²
Adresse : LA BINAUDIERE (B028)
Bâtie : Non
Urbaine : Non
Date de mutation: 28/12/2020
Propriétaire(s)
Plan local d'Urbanisme
Historique
Subdivision(s) fiscale(s)
Compte D00111
Nom | État civil | Adresse | Indivision | Droits
M DELAHAYE PIERRE LOUIS MARIE | Né le 01/08/1946 à 49 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS | LA BINAUDIERE 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS | indivision simple | propriétaire
MME PAVAGEAU MARIE MICHELLE JEANNE DELAHAYE MARIE MICHELE | Née le 25/03/1950 à 85 MORTAGNE SUR SEVRE | LA BINAUDIERE 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS | indivision simple | propriétaire
de
Voie
Roche
la
dit

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 20/06/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :* PONT DE LA ROUSSE
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Le pont de la Rousse dont les deux arches enjambent le ruisseau de la Gpecharière, a été construit à l'époque gallo-romaine sur l'ancienne voie romaine.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en P3

Photographie :

Voir en P3.

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Four de la Rousse

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : Epoque Gallo-Romaine

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

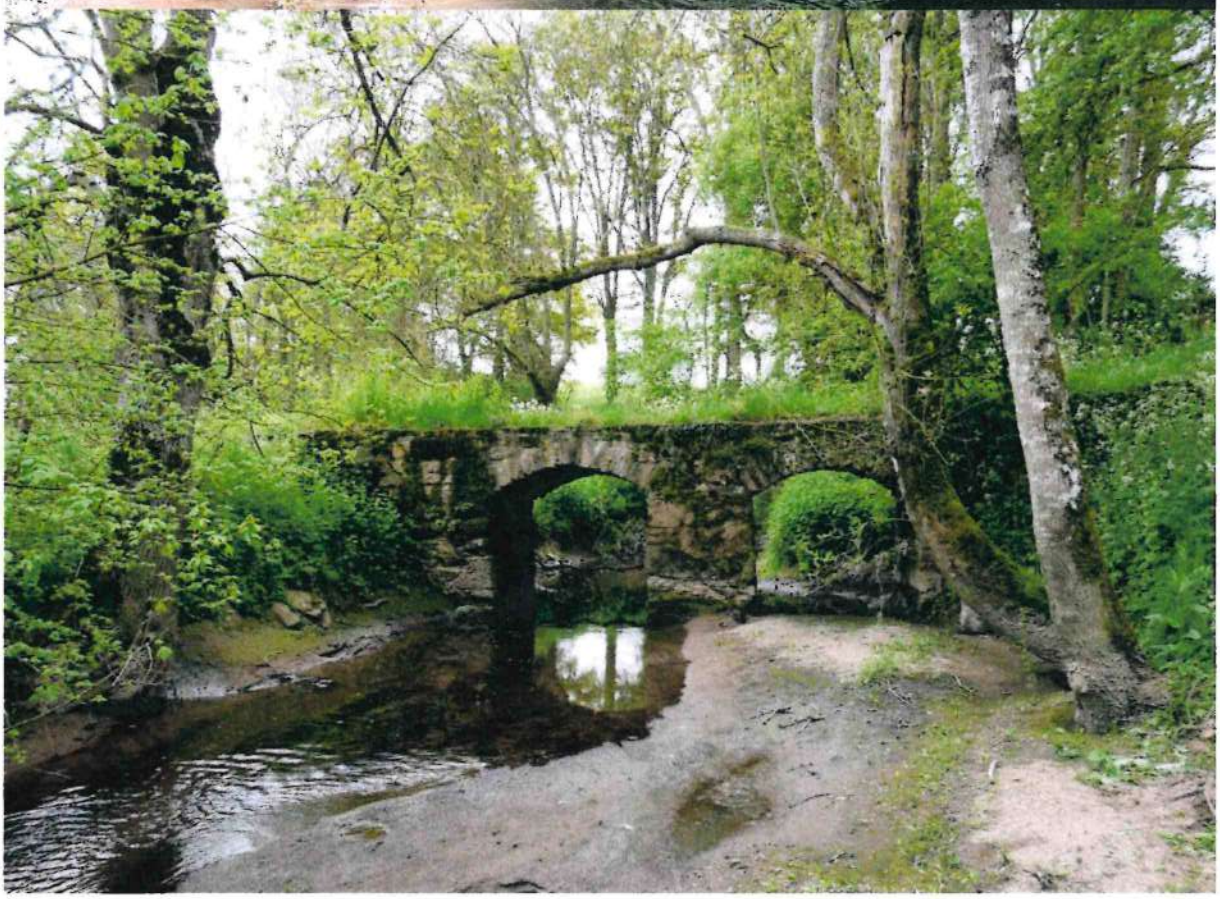
Patrimoine

Paysage

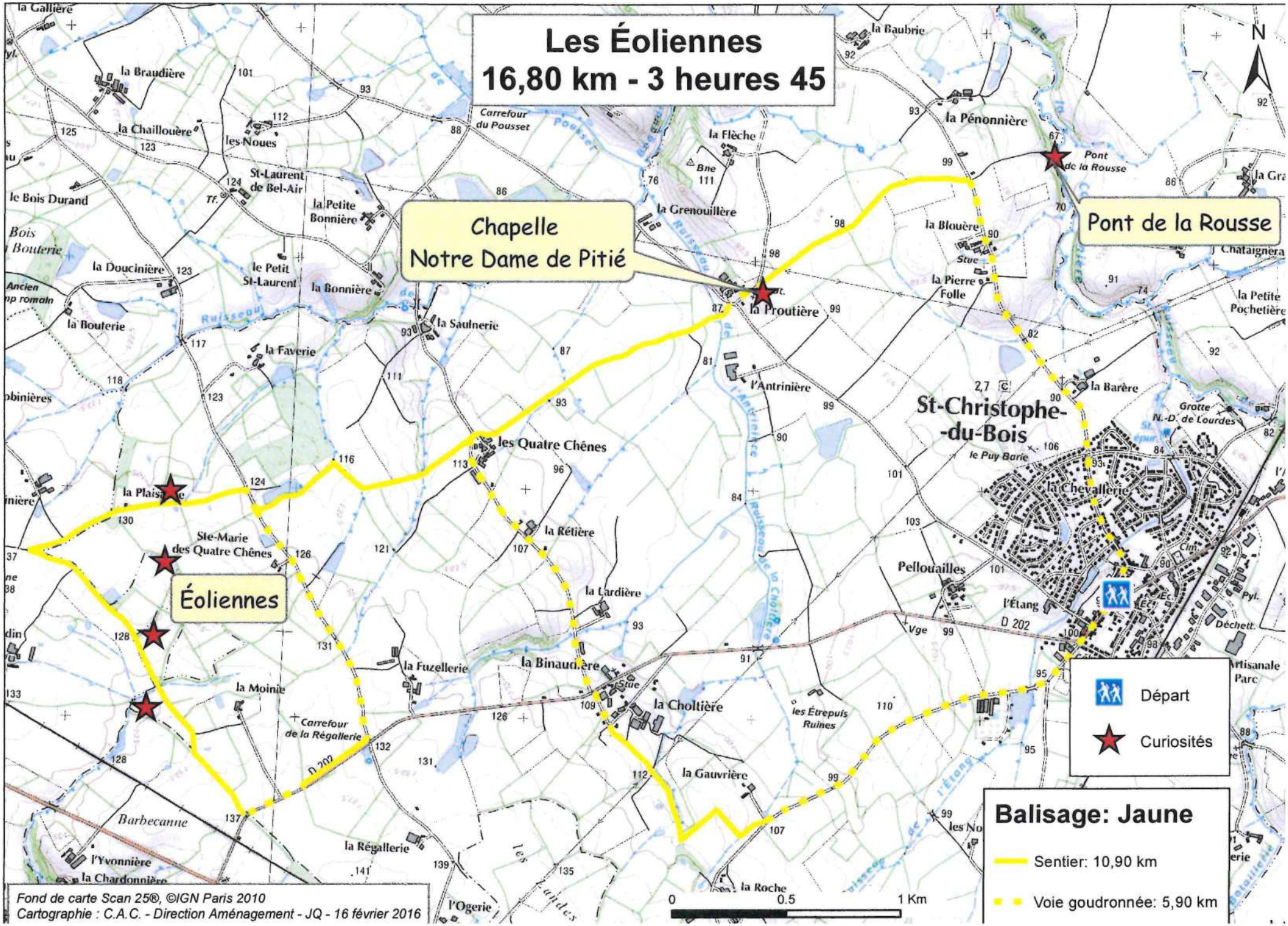
Patrimoine et Paysage

PONT DE LA ROUSSE – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS





Le Pont de la Rousse, dont les deux arches enjambent le ruisseau de la Copechanière, a été construit à l'époque gallo-romaine sur l'ancienne voie romaine.
C'était un carrefour entre les routes venant du Longeron, de Torfou et de La Séguinière conduisant vers Cholet


Les Éoliennes
16,80 km - 3 heures 45
Chapelle
Notre Dame de Pitié
Pont de la Rousse
Éoliennes
St-Christophe-
-du-Bois
Départ
Curiosités
Balisage: Jaune
Sentier: 10,90 km
Voie goudronnée: 5,90 km
0
0.5
1 Km
N
Fond de carte Scan 25®, ©IGN Paris 2010
Cartographie : C.A.C. - Direction Aménagement - JQ - 16 février 2016

ELABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AI0577

Nom du lieu - dit :

Date de la demande : 20 / 06 / 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*

Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :* STATUE SAINT CHRISTOPHE

Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*

Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*

Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*

Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en P3

Photographie :

Voir en P5

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Statue Saint Christophe

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

STATUE DE SAINT CHRISTOPHE – SAINT CHRISTOPHE DU BOIS



Le curé bénissait les véhicules qui défilaient devant la petite statue encore présente face à l'église.

Détail

Parcelle AI0577

- Relevé de bien(s)
- Relevé de bien(s) d'une parcelle
- Relevé de bien(s) pour un tiers
- Relevé de bien(s) d'une parcelle pour un tiers
- Renseignement d'Urbanisme

Commune :	SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS (490269)
Surface géographique :	1485 m²
Contenance :	1488 m²
Adresse :	0012 RUE DE LA LIBERATION (0051)
Bâtie :	Oui
Urbaine :	Non
Date de mutation:	29/08/2019

Propriétaire(s) | Plan local d'Urbanisme | Historique | Subdivision(s) fiscale(s) | Elément(s) bât.(s)

Compte +00238

Nom	État civil	Adresse	Indivision	Droits
AEP FREPPEL DIRECT DIOCES ENSEIGN CATHOL		0005 RUE HAUT PRESSOIR 49000 ANGERS	-	propriétaire



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande :

N ° de la fiche :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS

N° de parcelle : AM 0029

Nom du lieu - dit : La Raillère

Date de la demande : 20 / 06 / 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☑ Patrimoine bâti — *Préciser :* LA VIERGE DE LA POMMERAIE
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir en PJ

Photographie :

Voir en PJ

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : La Vierge de la Pommeraie

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

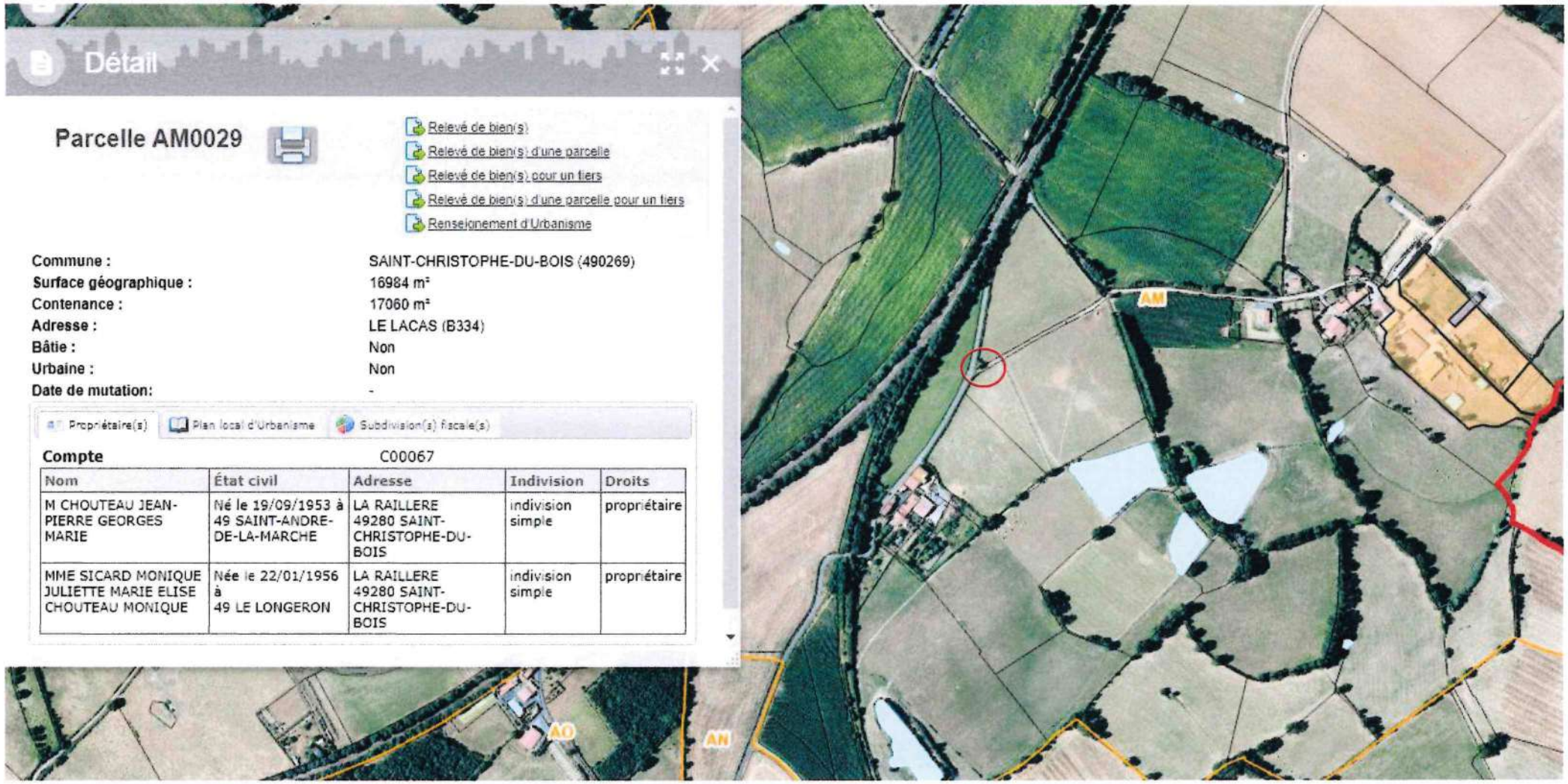
Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Patrimoine et Paysage

Descriptif des abords :


Détail
Parcelle AM0029
Relevé de bien(s)
Relevé de bien(s) d'une parcelle
Relevé de bien(s) pour un tiers
Relevé de bien(s) d'une parcelle pour un tiers
Renseignement d'Urbanisme
Commune : SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS (490269)
Surface géographique : 16984 m²
Contenance : 17060 m²
Adresse : LE LACAS (B334)
Bâtie : Non
Urbaine : Non
Date de mutation: -
Propriétaire(s)
Plan local d'Urbanisme
Subdivision(s) fiscale(s)
Compte C00067
Nom | État civil | Adresse | Indivision | Droits
M CHOUTEAU JEAN-PIERRE GEORGES MARIE | Né le 19/09/1953 à 49 SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE | LA RAILLERE 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS | indivision simple | propriétaire
MME SICARD MONIQUE JULIETTE MARIE ELISE CHOUTEAU MONIQUE | Née le 22/01/1956 à 49 LE LONGERON | LA RAILLERE 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS | indivision simple | propriétaire
AM
AO
AN

VIERGE DE LA POMMERAIE – SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS





À la Pommeraie, un oratoire a été édifié à la suite d'un vœu lié à une guérison. Clémence, la fille de Jean-Baptiste Beaufreton, l'exploitant de la ferme d'alors, était atteinte d'une maladie osseuse.

La propriétaire Marie Baret, touchée par la situation, avait promis d'ériger une statue si elle guérissait. En 1944, la jeune fille quitte ses plâtres. À l'occasion de la mission de 1947, une statue est inaugurée sous le nom de Notre-Dame de Bonne-Garde. C'est Victor Guibert, beau-frère de Clémence, qui a accepté, en voisin, d'entretenir l'édifice.

En 1990, Jean-Pierre et Monique Chouteau, voisins de la Raillère, achètent les terres.

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : ....

Statut de la demande : ....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : CHANTELOUP-LES-BOIS

N° de parcelle : A043 et A047

Nom du lieu - dit : les Moulins de Pérone

Date de la demande : 31/05/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :* Inscrits aux Monuments Historiques 03/05/1978
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intérêt de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :



Date de la prise de vue : 03 JUIN 2024

Photographe : N. Oliveira

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulins à vent de Péronne

Typologie du bâti : Moulin

Repères historiques (date) : 1836

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Moulins à vent inscrits aux Monuments Historiques

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diâmètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Bon état

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Moulins à vent de Péronne

Désignation

Dénomination de l'édifice :
Moulin

Titre courant :
Moulins à vent de Péronne

Localisation

Localisation :
Pays de la Loire ; Maine-et-Loire (49) ; Chanteloup-les-Bois

Lieu-dit :
Péronne

Références cadastrales :
AO 43, 47

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :
2e quart 19e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction :
1836

Description historique :
Dominant le moulin à eau et la chaussée de l'étang de Péronne, les deux moulins-tours du même nom ont été construits entre 1811 et 1850. Les deux tours jumelles présentent la même structure ; un rez-de-chaussée et deux étages, leurs baies à arcs segmentaires possédant des encadrements en briques. Seule la tour ouest conserve sa toiture conique en ardoise ; toutes deux sont vides de mécanismes.

Description

Source de l'énergie utilisée par l'édifice :
Energie éolienne

État de conservation (normalisé) :
Désaffecté

Protection

Nature de la protection de l'édifice :
Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :
1978/05/30 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :
Moulins à vent de Péronne (deux) (cad. AO 43, 47) : inscription par arrêté du 30 mai 1978



Notices liées

Moulin à vent dit moulin de Péronne
moulin
maître d'oeuvre inconnu

À propos de la notice

Référence de la notice :
PA00109022

Nom de la base :
Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :
1993-11-22

Date de la dernière modification de la notice :
2022-12-09

Copyright de la notice :
© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie

Nature de l'acte de protection :
Arrêté

Intérêt de l'édifice :
A signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :
Propriété privée

Références documentaires

Copyright de la notice :
© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice :
1992

Cadre de l'étude :
Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :
Dossier de protection

par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Contactez-nous :
Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lineaire/n:19?RECH_S=PA00109022&type=simple

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : 2

Statut de la demande : ...

Date de traitement de la demande : ... / ... / ...

Commune : LES CERQUEUX (49360)

N° de parcelle : AH 98

Nom du lieu - dit : La Grande Troche

Date de la demande : ... / ... / 2017 _ PLU Communal

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

Conservation de cet édifice

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ **Patrimoine bâti** — *Préciser :* Chapelle
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

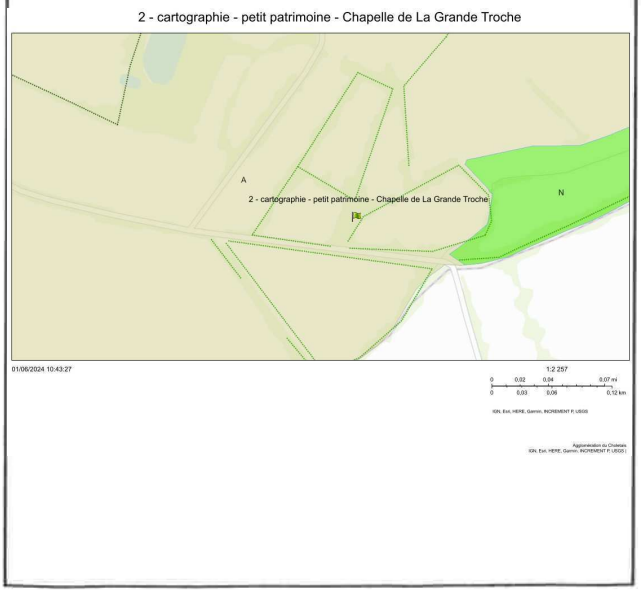
☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Petit patrimoine déjà protégé dans le PLU de la commune approuvé en 2017

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Chapelle de la Grande Troche

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à protéger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle de la Grande Troche

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à protéger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : 1

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LES CERQUEUX (49360)

N° de parcelle : /

Nom du lieu - dit : Rue St Jacques -

Date de la demande : / / 2017 - PLU Communal

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

Conservation de cet édifice

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☒ Patrimoine bâti — *Préciser :* Croix
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

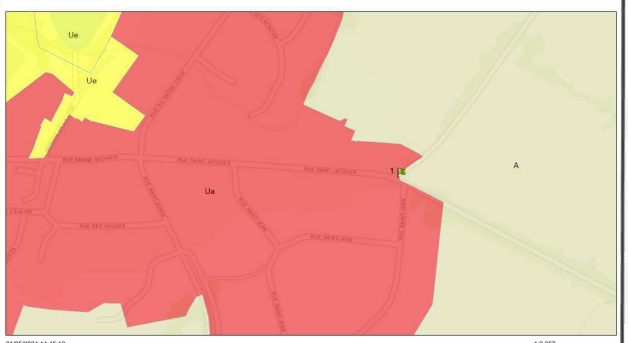
☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Petit patrimoine déjà protégé dans le PLU de la commune approuvé en 2017

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Croix de la rue Saint-Jacques

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la rue St Jacques

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES EN MAUGES

N° de parcelle : AB 22

Nom du lieu - dit : La liodière

Date de la demande : 31 05/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

47.0422414,-0.8195068

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle Saint Joseph

Typologie du bâti : chapelle

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Patrimoine et Paysage

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : TOUTLEMONDE

N° de parcelle : AA00337

Nom du lieu - dit : Bourg (rue Auguste Chéron)

Date de la demande : 28/05/2024

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ☑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Historique ❑ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Écologique

Justification de l'intérêt : Un des rares chênes lièges du département.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

cf. TLM_PatriPays_01_Chêne liège_situation

Photographie :

cf. TLM_PatrPays-01_Chêne Liège_photo_01

Date de la prise de vue : 29/05/2024

Photographe : Gérard Petit (maire)

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé : inconnu (adulte)

Taille Hauteur : 8 m Diâmètre : 8 m

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☑ autre : rareté

Justifier : un des rares chênes lièges du département 49

Patrimoine et Paysage

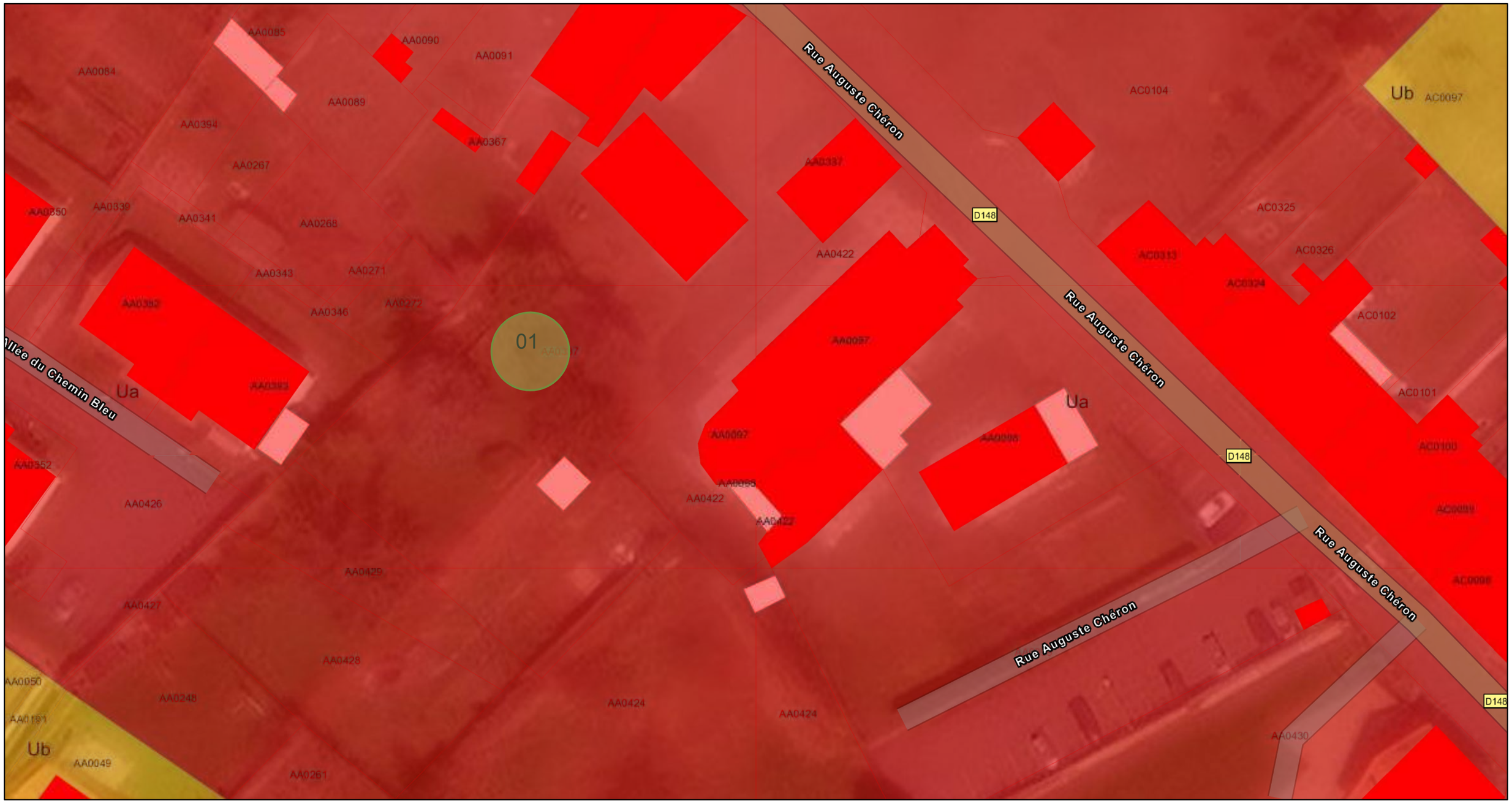
État du bien / État de l'arbre :

En bonne santé

Descriptif des abords :

Proximité de l'église. Intégré dans un jardin paysager bordant le poumon vert du centre bourg historique.

TLM_Patrimoine_01_Chêne liège



28/05/2024 18:37:45

1:564

0 25 50 100 ft

0 5 10 20 m

Maxar, Microsoft; Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : TOUTLEMONDE

N° de parcelle : AB0021

Nom du lieu - dit : Début route du Pont Ayrault

Date de la demande : 29/05/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

cf. TLM_PatriBati_06_Chapelle Arceau_situation

Photographie :

cf. TLM_PatriBati_06_Chapelle Arceau_photo 01

Date de la prise de vue : 29/12/2020

Photographe : Gérard Petit (maire)

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle de l'Arceau

Typologie du bâti : Oratoire en pierres

Repères historiques (date) : 1626 (inscription sur une pierre)

Auteur(s) : inconnu

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée (paroissiale)

Descriptif du bien :

Oratoire en pierres avec toit en tuiles, abritant une statue de la vierge (récente).

Autrefois, les femmes en mal d'enfants venaient y imporer la Sainte Vierge.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Conservation du bâti en pierres d'origine.

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

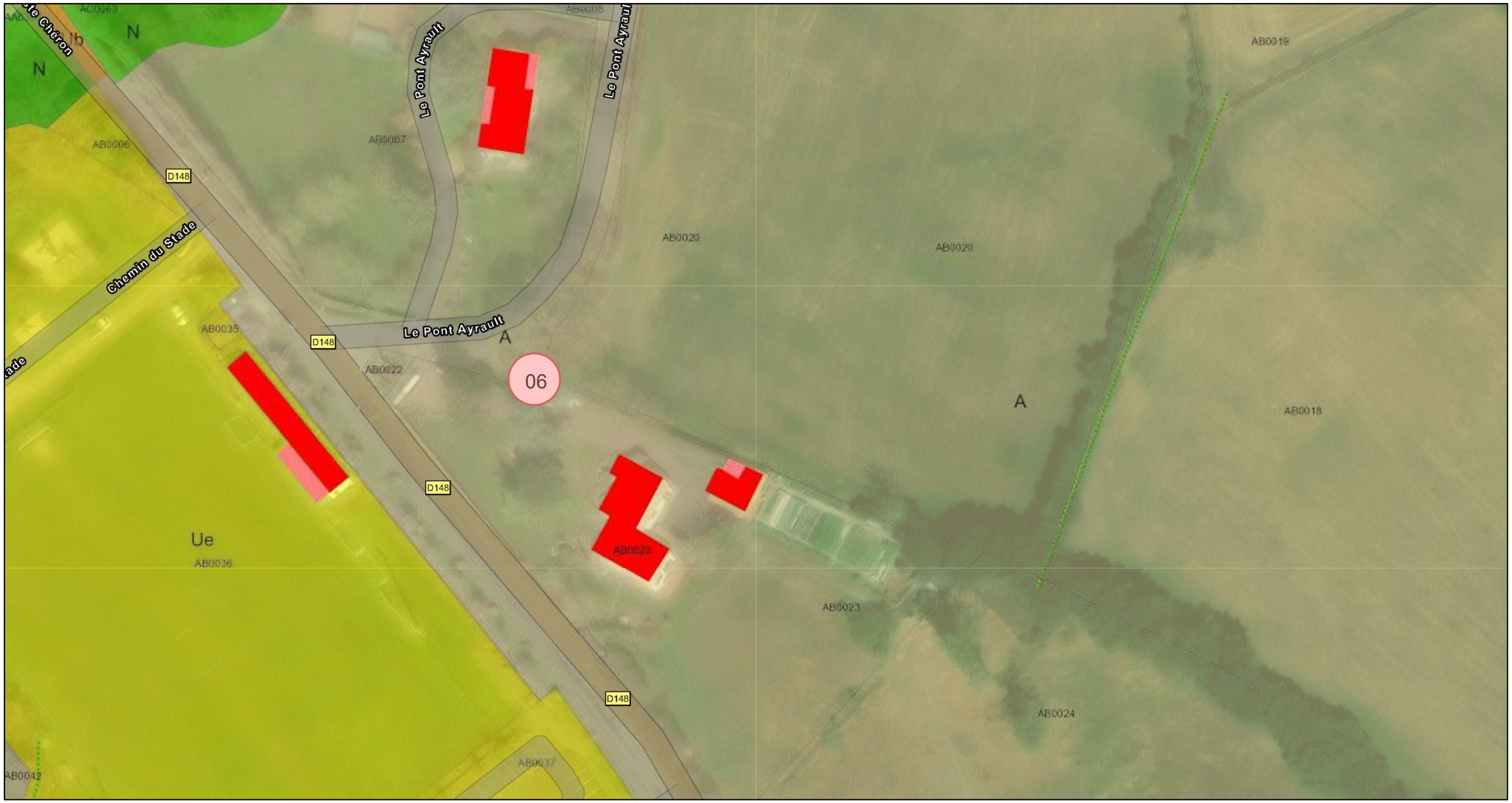
Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Notre Dame de l'Arceau



29/05/2024 16:47:53

1:1 128

0 0,01 0,01 0,03 mi

0 0,01 0,03 0,06 km

Maxar, Microsoft; Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : TOUTLEMONDE

N° de parcelle : AC0104

Nom du lieu - dit : Bourg - rue Auguste Chéron

Date de la demande : 29/05/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti carré peu courant situé en vis et vis de l'église.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

cf. TLM_PatrBati-07_Bati Carré_situation

Photographie :

cf. TLM_PatrBati-07_Bati Carré_photo_01

Date de la prise de vue : 29/05/2024

Photographe : Gérard Petit (maire)

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Pavillon carré

Typologie du bâti : Construction carrée en pierres, en vis à vis de l'église.

Repères historiques (date) : sans doute début XXème siècle.

Auteur(s) : inconnu

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Construction carrée en pierres, en vis à vis de l'église, avec une grande fenêtre en façade sur rue encadrée par un linteau en pierre. Piliers d'angles en briques. Couverture en ardoises.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Demande de conservation de ce bâti particulier (sans ajout) avec sa grande fenêtre à petits carreaux.

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

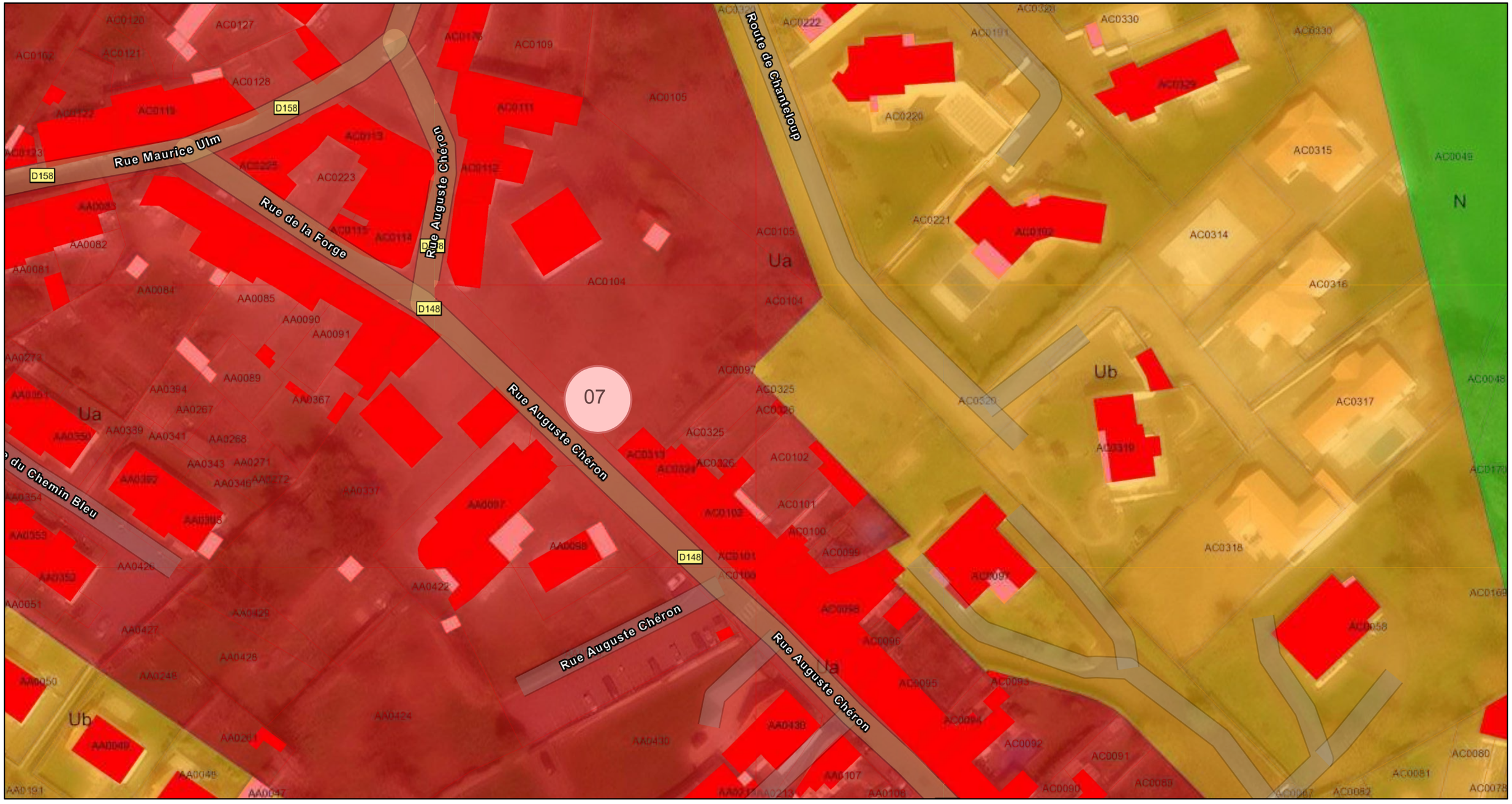
Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Bati carré du logis



29/05/2024 17:32:25

1:1 128

0 0,01 0,01 0,03 mi

0 0,01 0,03 0,06 km

Maxar, Microsoft; Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : TOUTLEMONDE

N° de parcelle : A0380

Nom du lieu - dit : Le Petit Pain (La Friche)

Date de la demande : 29/05/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Seul vestige sur la commune de la présence de moulins. De plus, moulin cavier avec base enterrée accessible et vestige de la base du moulin tournant (en termes techniques : le masseau et la masse).

Repérage graphique (point ou périmètre) :

cf. TLM_PatriBati_08_Moulin Petit Pain_situation

Photographie :

cf. TLM_PatriBati_08_Moulin Petit Pain_photo_01

Date de la prise de vue : 29/12/2020

Photographe : Gérard Petit (maire)

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin du petit pain (autrefois moulin du Coteau)

Typologie du bâti : le masseau et la masse d'un moulin-cavier

Repères historiques (date) : avant 1772 (inscrit sur la carte de Cassini)

Auteur(s) : inconnus (En 1773, le meunier était Pierre Plaud)

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

vestige du masseau et de la masse d'un moulin-cavier, l'ensemble en pierres.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Conservation de la structure et des matériaux (pierres et briques) actuellement en place.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

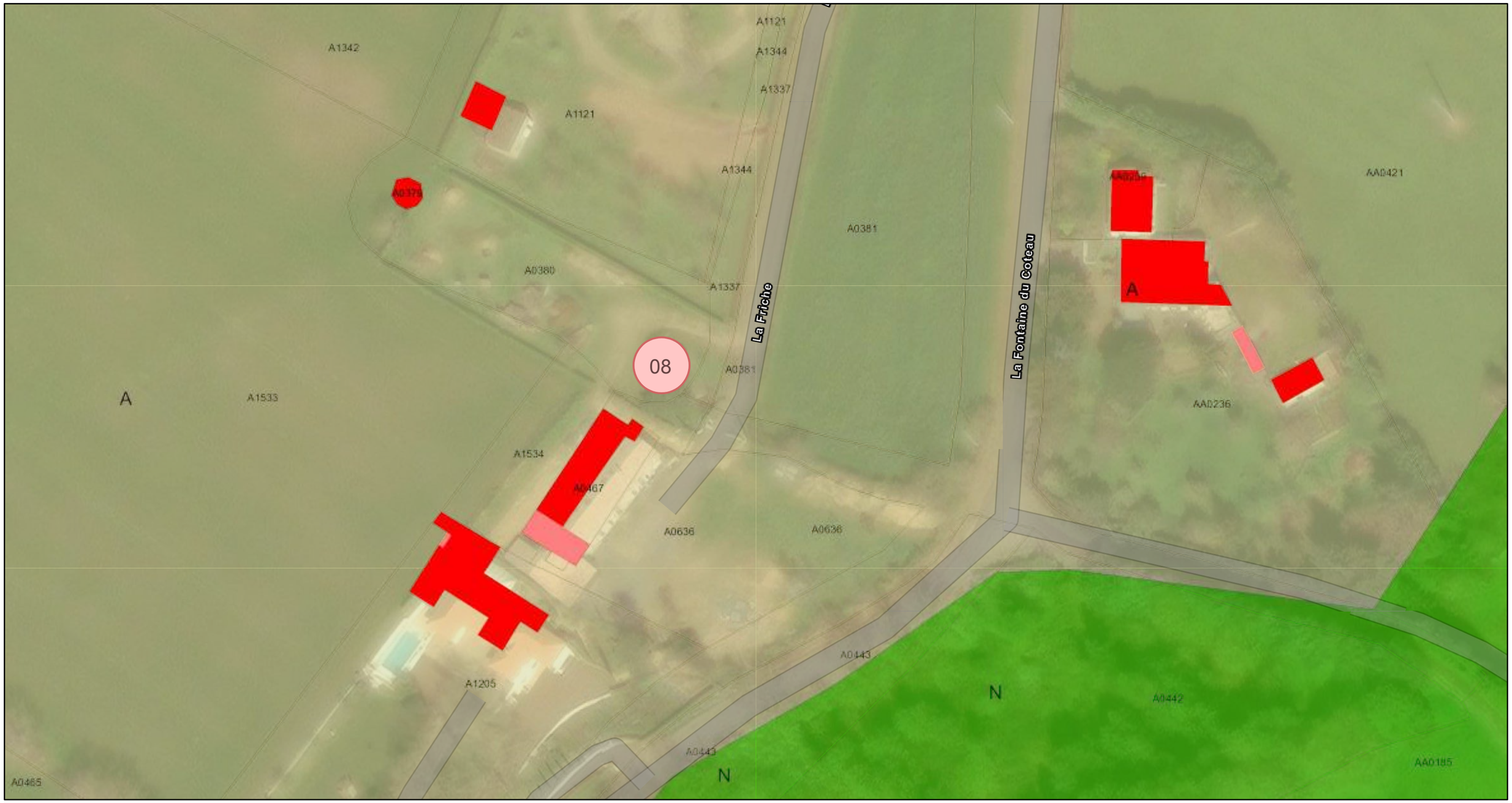
Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Moulin du Petit Pain



29/05/2024 17:39:49

1:1 128

0 0,01 0,01 0,03 mi

0 0,01 0,03 0,06 km

Maxar, Microsoft; Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS

TOUTLEMONDE

Maxar, Microsoft | Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS |



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : TOUTLEMONDE

N° de parcelle : C0518

Nom du lieu - dit : L'Aubinerie

Date de la demande : 29/05/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :* Puit sur site exploitation agricole.
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : le mieux conservé des puits en pierres de la commune.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

cf. TLM_PatriBati_09_Puit Aubinerie_situation

Photographie :

cf. TLM_PatriBati_09_Puit Aubinerie_photo_01

Date de la prise de vue : 29/05/2024

Photographe : Gérard Petit (maire)

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Puit de l'Aubinerie

Typologie du bâti : Puit en pierre recouvert d'un toit en tuiles

Repères historiques (date) : inconnu

Auteur(s) : inconnu

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Abri de puit en pierres de pays, avec couverture en tuiles. Les pierres sont apparentes.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Conservation de la structure et des matériaux (pierres et tuiles) de l'abri du puit.

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Puit de l'Aubinerie - TLM



29/05/2024 18:15:42

1:2 257

0 0,02 0,04 0,07 mi

0 0,03 0,06 0,12 km

Maxar, Microsoft; Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : TOUTLEMONDE

N° de parcelle : AC0767

Nom du lieu - dit : Coq Berlande

Date de la demande : 29/05/2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Croix en pierres relative à la première mission de la paroisse de Toutlemonde

Repérage graphique (point ou périmètre) :

cf. TLM_PatriBati_11_Croix Coq Berlande_situation

Photographie :

cf. TLM_PatriBati_11_Croix Coq Berlande_photo_01

Date de la prise de vue : 29/12/2020

Photographe : Gérard Petit (maire)

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Coq Berlande

Typologie du bâti : Croix en pierre sur un piédestal en pierres.

Repères historiques (date) : 1850, suite à la première mission de la nouvelle paroisse de Toutlemonde

Auteur(s) : inconnus

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Croix en pierres (granit) sur piédestal en pierres taillées de taille dégradées (granit).

Le sommet de la croix se rapproche du style "trèflée".

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Conservation de ses caractéristiques : pierre et forme de la croix.

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

TLM - Croix Coq Berlande



29/05/2024 23:24:12

1:1 128

0 0,01 0,01 0,03 mi

0 0,01 0,03 0,06 km

Maxar, Microsoft; Esri Community Maps Contributors, IGN 2022 - Esri France 2022, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES EN MAUGES

N° de parcelle : AA 520

Nom du lieu - dit : parc demartial

Date de la demande : 21 /06/ 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : kiosque parc demartial

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES-EN-MAUGES

N° de parcelle : .....

Nom du lieu - dit : Carrefour de l'appentière entre la RD 200 et la RD 158

Date de la demande : 21 / 06 / 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

47.0591871,-0.7993356

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : départementale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES EN MAUGES

N° de parcelle : .....

Nom du lieu - dit : Route de toutlemonde

Date de la demande : 21 /06/ 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

47.0569519,-0.7844632

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : croix route de toutlemonde

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : MAZIERES -EN MAUGES

N° de parcelle : A442

Nom du lieu - dit : Le Grand marpalu

Date de la demande : 21 / 06/ 2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : .....

Repérage graphique (point ou périmètre) :

47.0750155,-0.7787217

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : google maps

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : croix grand marpalu

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Le MAY SUR EVRE

N° de parcelle : C6

Nom du lieu - dit : La Chapelle St Tibère

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : La Chapelle St Tibère

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : XVIe siècle

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Chapelle construite à l'endroit où a été retrouvée une statue de St Tibère, jeune martyr mort à 14 ans au début du IVe siècle.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

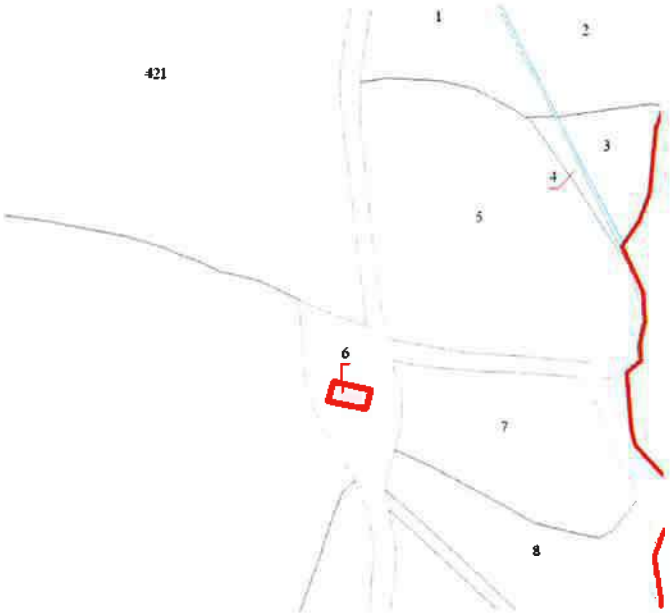
État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

La Chapelle St Tibère







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LE MAY - SUR - EVRE

N° de parcelle : AC 1504

Nom du lieu - dit : Calvaire Ecole Notre Dame

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire Ecole Notre Dame

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1899

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

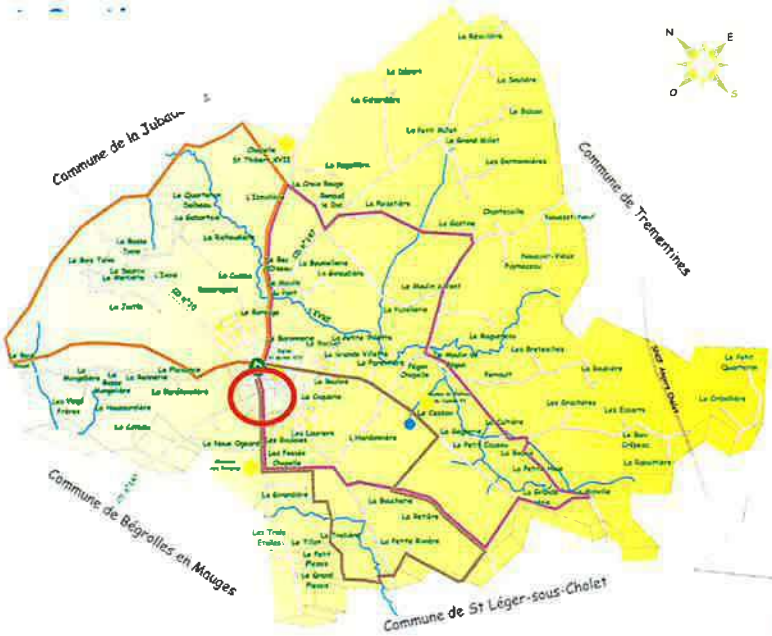
Descriptif des abords :

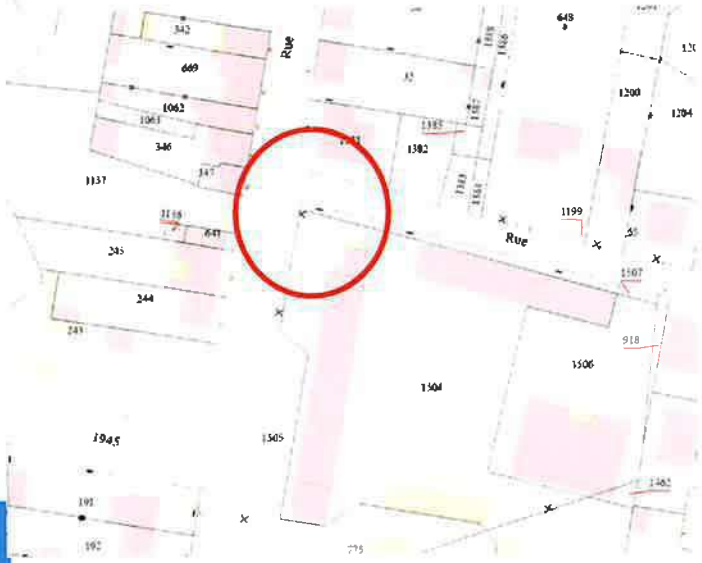
Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Calvaire Ecole Notre Dame







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : le Noyer-sur-Evre

N° de parcelle : AE 4

Nom du lieu - dit : la Chapelle des Fossés

Date de la demande : 4 / 6 / 24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : la Chapelle des Fossés

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1875

Auteur(s) : Jean Hervé et sa femme Victoire GIRARD

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Chapelle construite en 1875 par un couple, elle se situe à environ 100m du chemin des Nurailles (vestige d'une voie romaine)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diâmètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

La Chapelle des Fossés







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : le Nay-sur-Eure

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit : Pont Forgeat

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Pont Forgeat

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Pont du Forgeat









ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LE MAY SUR EVRE

N° de parcelle : E 231

Nom du lieu - dit : Le Cazeau

Date de la demande : 04 / 06 / 2024

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Voir PJ.

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : le Château du Cazeau

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : ≥ 1461

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Probablement édifié au début du XVIe siècle, incendié pendant les guerres de Vendée, le château possédait une cheminée remarquable. Sa partie supérieure présente des sculptures de personnages montrant des scènes de vie du Cazeau.

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Le Cazeau


Commune de la Jubaudière
Commune de Trementines
Commune de Bégrolles en Mauges
Commune de St Léger-sous-Cholet
Le Cazeau




JLChouteau

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : le MAY SUR EVRE

N° de parcelle : AI 175

Nom du lieu - dit : le Moulin de la Villette

Date de la demande : 6/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☑ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : le Moulin de la Villette

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

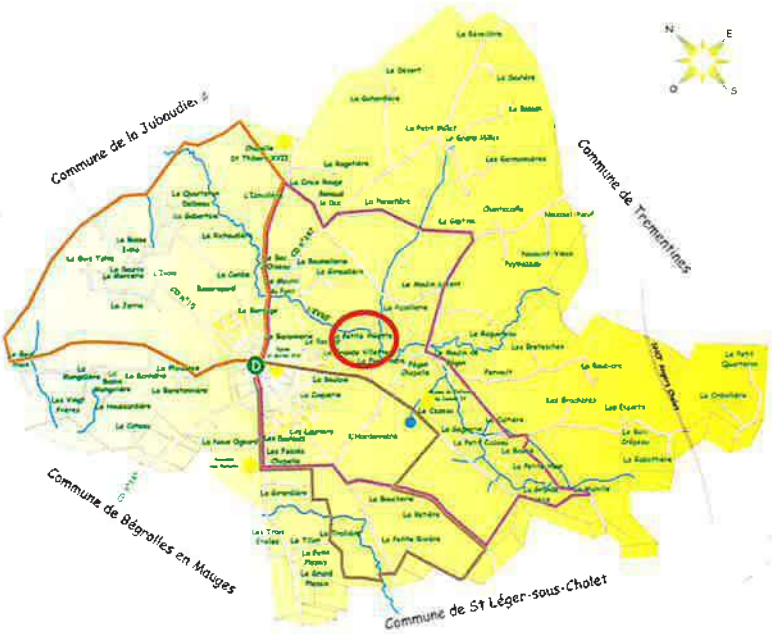
Justifier :

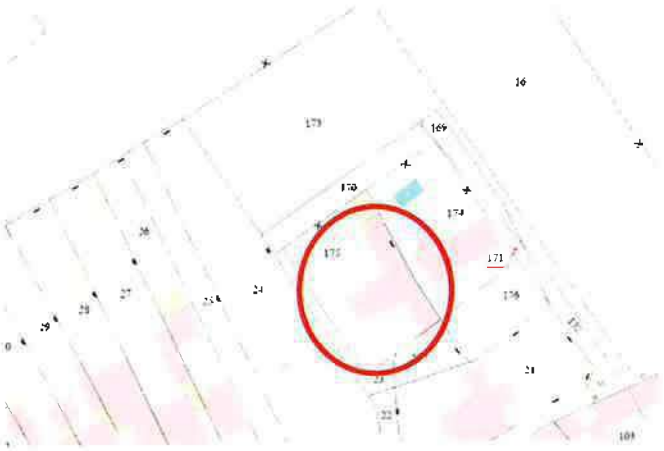
État du bien / État de l'arbre :

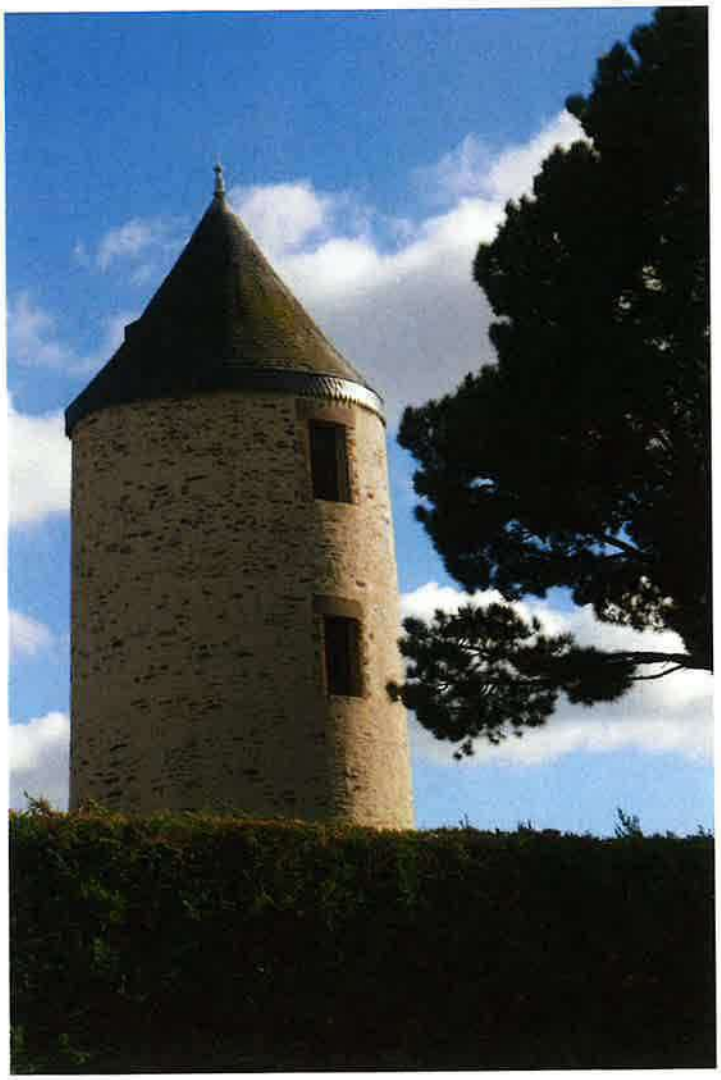
Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Moulin de la Villette







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LE MAY SUR EVRE

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit : Vierge aux Rouleaux

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Vierge aux rouleaux

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diâmètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

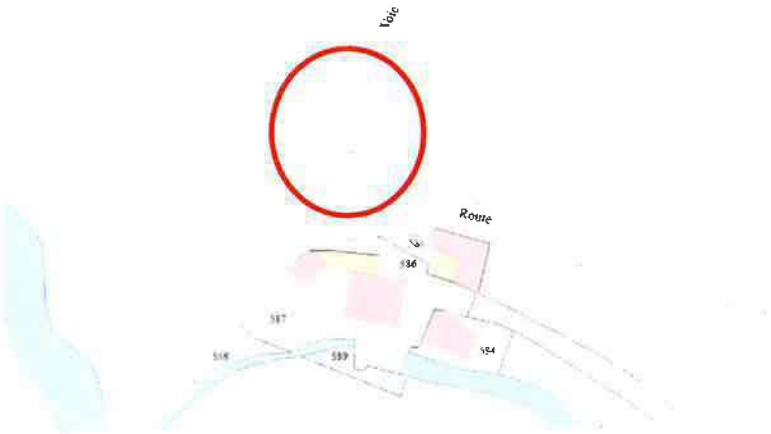
État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Vierge aux rouleaux







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LE MAY SUR EVRE

N° de parcelle : Domaine public communal

Nom du lieu - dit : Rue du Verdeau

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : vers 1880 et 1921

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diâmètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

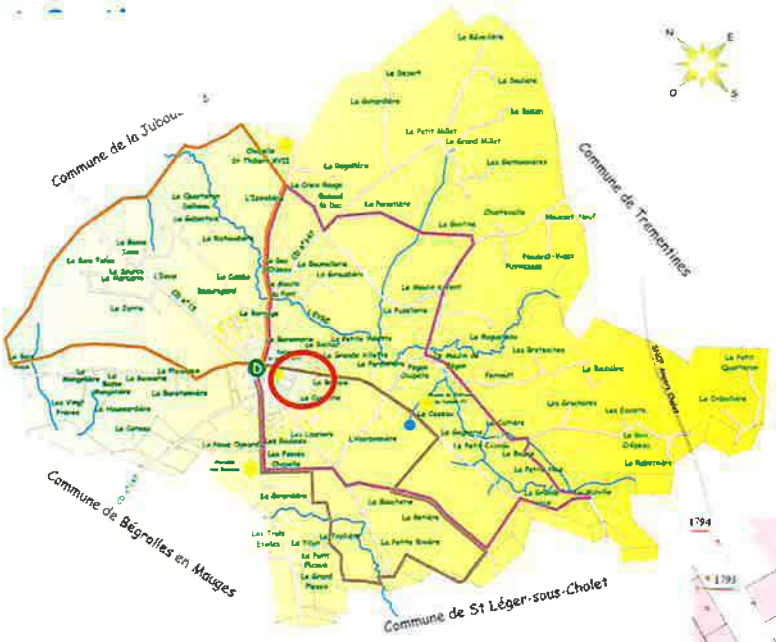
Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

La Croix Georget







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Le NAU SUR EURE

N° de parcelle : Domaine public communal

Nom du lieu - dit : Bd georges Lefort

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : La Croix du Père de Montfort

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1875

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

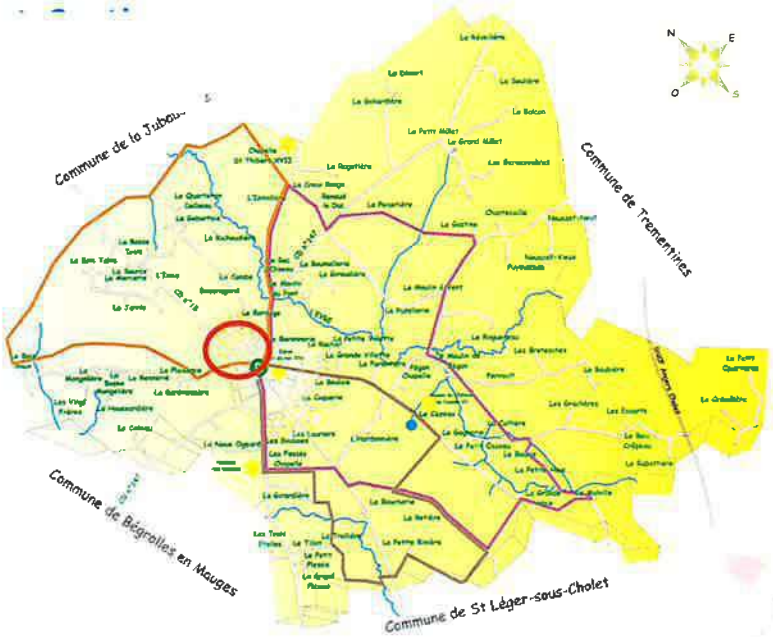
Justifier :

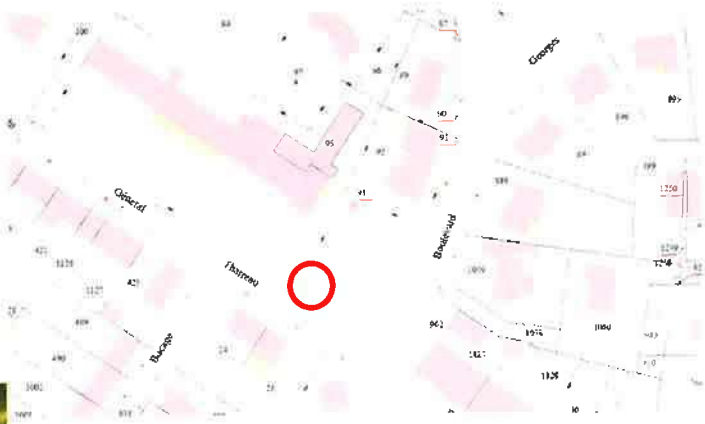
État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

La Croix du Père de Montfort









ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Le NAY SUR EURE

N° de parcelle : C 14

Nom du lieu - dit : Calvaire St Tibère

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire St Tibère

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) : 1884

Auteur(s) : TRICOIRE B.

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

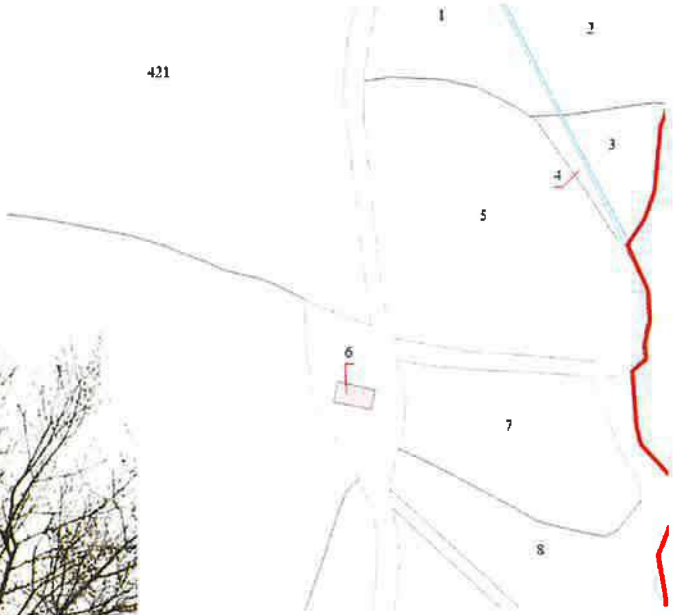
Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Calvaire St Tibère







ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : le MAY SUR EVRE

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit : Pont St Tibère

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Pont St Tibère

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Paysage

Justifier :

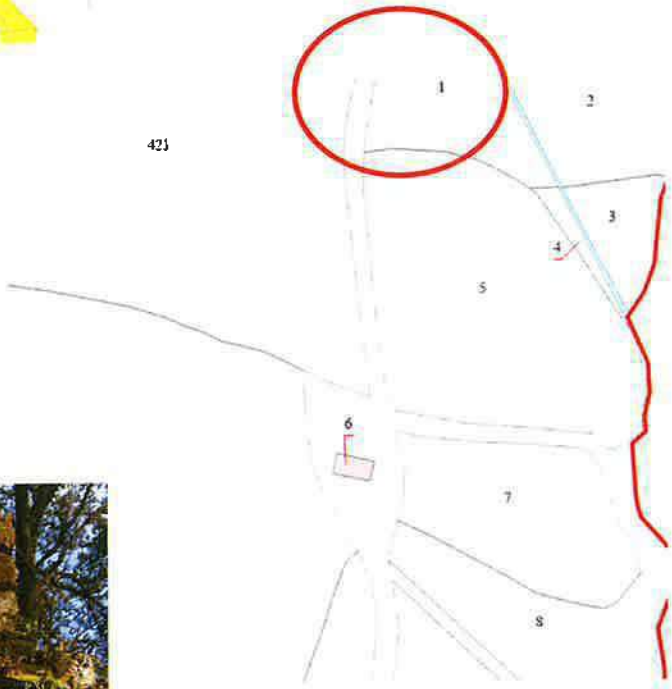
État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

Pont St Tibère









ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LE MAY SUR EVRE

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit : Pont route de Trémentines

Date de la demande : 4/6/24

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

En PJ.

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille **Hauteur :** **Diâmètre :**

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

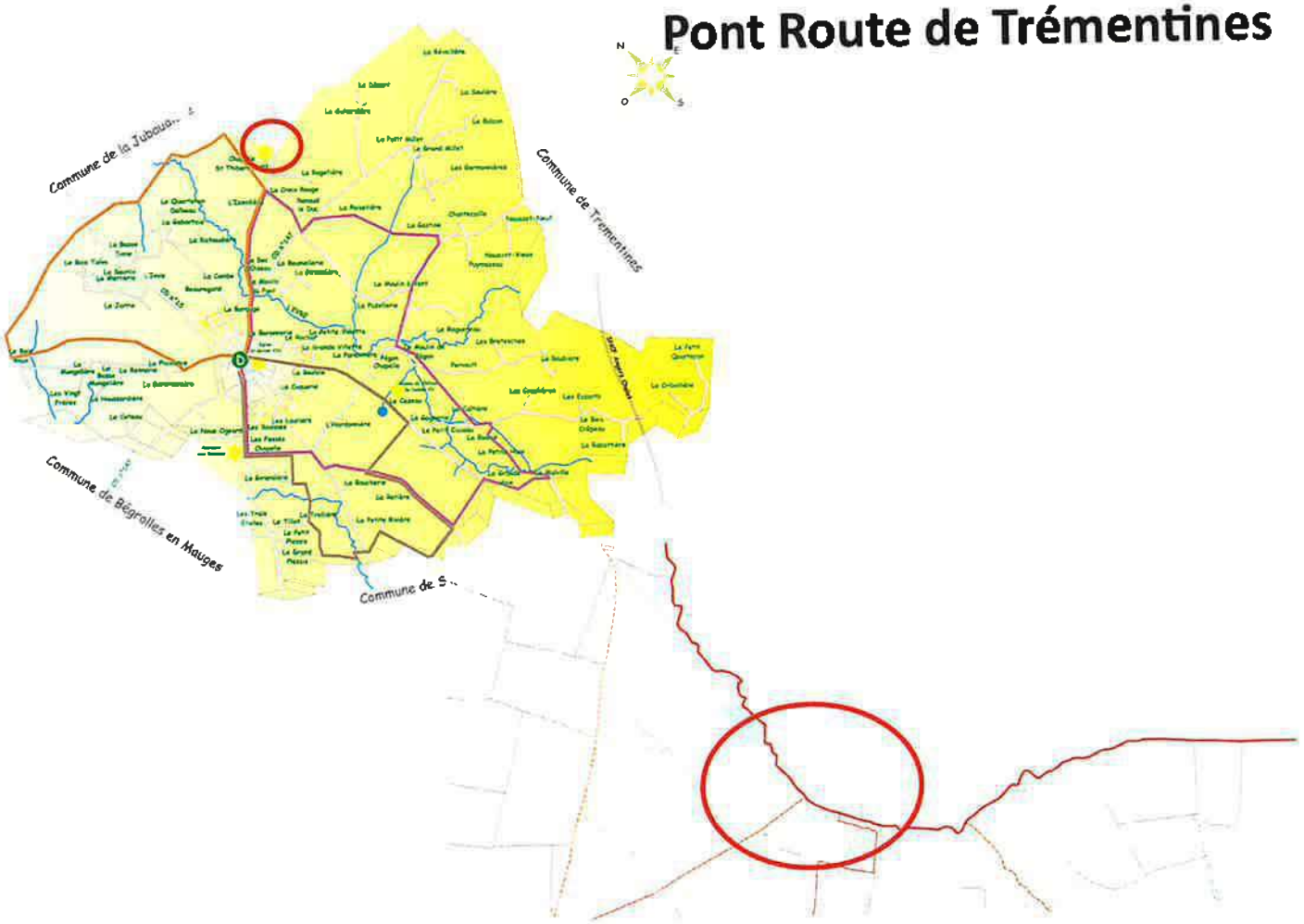
Descriptif des abords :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Pont Route de Trémentines





7-2 Le patrimoine non protégé

En dehors des périmètres de protection des monuments historiques, la démolition n'est soumise à aucune autorisation d'urbanisme d'identifier des secteurs, des constructions, des éléments, et d'instaurer sur ces derniers le permis de dém *l'urbanisme*). Sur le territoire communal, on recense plusieurs éléments, bâtiments représentatifs du patrimoine local c

Un patrimoine religieux …



Chapelle au Sud du Grand Plassard



église



C Chapelle a Plaud



Calvaire à La Grande Goubaudiè

Des éléments du patrimoine représentatifs du patrimoine local …



La Bergerie

Des éléments de patrimoine remarquable …



La Guilbaudière
Guilbaudière



Ancien château de La Boulaye



Ancien château de La Florancière

Je reste à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : AE 25

Nom du lieu - dit : Calvaire de la Pelhière

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Croix de la Pelhière

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de la Pelhière

Typologie du bâti : Croix

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande : .....

N ° de la fiche : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : A 229

Nom du lieu - dit : Grotte du Bouchot

Date de la demande : / /

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*

Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

❑ Patrimoine bâti — *Préciser :*

Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

❑ Risques et nuisances — *Préciser :*

Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

❑ Activités agricoles — *Préciser :*

Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

❑ Activités humaines — *Préciser :*

Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ❑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Grotte du Bouchot

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grotte du Bouchot

Typologie du bâti : Grotte

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : C 150

Nom du lieu - dit : Calvaire du Traquet

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Calvaire du Traquet

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire du Traquet

Typologie du bâti : Calvaire

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Patrimoine et Paysage

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle :

Nom du lieu - dit : Carrefour de la Terrelière

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Croix des Rouleaux

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix des Rouleaux

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : AB 9

Nom du lieu - dit : Rue des Sports

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Croix de Galerne

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Croix de Galone

Typologie du bâti : Croix

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : AA 479

Nom du lieu - dit : 19 Rue de la Mairie

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☒ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Chapelle

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Chapelle

Typologie du bâti : Chapelle

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : AA 281

Nom du lieu - dit : 72 Rue Nationale

Date de la demande : / /

Objet de la demande

❑ Ajout d'un élément patrimonial ❑ Suppression d'un élément patrimonial ❑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

❑ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
❑ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
❑ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
❑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :*
❑ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ❑ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

❑ Écologique

Justification de l'intérêt : Calvaire

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Calvaire

Typologie du bâti : Calvaire

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Communale

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : AE 17

Nom du lieu - dit : Moulin de la Croix Peltière

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Moulin à vent

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue : .....

Photographe : .....

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Moulin de la Croix Pelhière

Typologie du bâti : ancien moulin

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande : .....

N ° de la fiche : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LA ROMAGNE

N° de parcelle : .....

Nom du lieu - dit : Rue du Commerce

Date de la demande : / /

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Puits Rue du Commerce

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Date de la prise de vue :

Photographe :

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément :

Typologie du bâti :

Repères historiques (date) :

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) :

Descriptif du bien :

Patrimoine

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Paysage

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

Descriptif des abords :

Patrimoine et Paysage




1818








MISSIONS
SAUF
RIVERAINS




Le tracquet



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : 142

Nom du lieu - dit : "Les Rangs" N°6

Date de la demande : 21/06/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

néant

- ☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
  Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...
- ☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
  Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...
- ☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
  Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...
- ☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
  Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...
- ☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
  Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt :

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

Photo N° 1030563.

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : Mairie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : ...

Statut de la demande : ...

Date de traitement de la demande : / /

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : (Bourg)

Nom du lieu - dit : Rue du vieux chêne (en face le N° 7).

Date de la demande : 21/06/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : Arbre de 200 ans environ, symbolique de la Commune, qui héberge de très nombreux chênes, récents ou centenaires.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

photo N° 1030561

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : Mairie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : ....

Statut de la demande : ....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : 1074

Nom du lieu - dit : Rue des Cèdres au N° 14.

Date de la demande : 21/06/2024.

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : Arbre de 200 ans environ, importé de l'étranger, inséré dans une propriété privé où se situe une belle demeure bourgeoise, en plein bourg - Cèdre du Liban -

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

photo N° 1030 562

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : Mairie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

Statut de la demande :

N ° de la fiche :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : A 1128 / A 682 (cadastre)

Nom du lieu - dit : "le Cormier"

Date de la demande : 21/06/2024.

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☑ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ **Environnement et patrimoine naturel** — Préciser :
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ **Patrimoine bâti** — Préciser :
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ **Risques et nuisances** — Préciser :
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ **Activités agricoles** — Préciser :
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ **Activités humaines** — Préciser :
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☑ Écologique

Justification de l'intérêt : Arbre de 300 ans ou plus, un chêne - situé dans un champ communal, mais peut-être en mitoyenneté avec un agriculteur.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

photo N° 1030 569

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : Mairie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche :

Statut de la demande :

Date de traitement de la demande : / /

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : 223 et 461 (?) à vérifier

Nom du lieu - dit : "la Riaillerie"

Date de la demande : 21/06/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — Préciser :
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — Préciser :
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

néant

☐ Risques et nuisances — Préciser :
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — Préciser :
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — Préciser :
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : Arbres de 200 à 300 ans environ, situés dans 2 champs distincts, à préserver car vieux, voire très vieux. (un des deux devait plus âgé, peut-être).

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

photos n° 1030564
1030565.

Date de la prise de vue :

Photographe :

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : ....

Statut de la demande : ....

Date de traitement de la demande : ../../..

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : 863

Nom du lieu - dit : "Le Bas Verdigné" N°1

Date de la demande : 21/06/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — Préciser :
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — Préciser :
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — Préciser :
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — Préciser :
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — Préciser :
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : Vieux chêne, à protéger, car situé à proximité d'un manoir, présent au 16e siècle, et d'une propriété dont l'origine datait du 16e siècle.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

photo N°-1030572

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : Mairie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : ____ Statut de la demande : ____

Date de traitement de la demande : __/__/____

Commune : CERNUSSON

N° de parcelle : 600

Nom du lieu - dit : "le Sablon" au N° 1

Date de la demande : 21/06/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☒ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — Préciser :
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — Préciser :
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — Préciser :
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — Préciser :
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — Préciser :
Station épuration, carrières, ICPE...

Néant

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☐ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☒ Écologique

Justification de l'intérêt : chêne très âgé, peut être 300 ans, situé sur une propriété privée, préservé pour le moment, par les propriétaires actuels

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Photographie :

photo N° 1030571

Date de la prise de vue : 21/06/2024

Photographe : Mairie.

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0126

Nom du lieu - dit : 11 place Saint-Nicolas

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

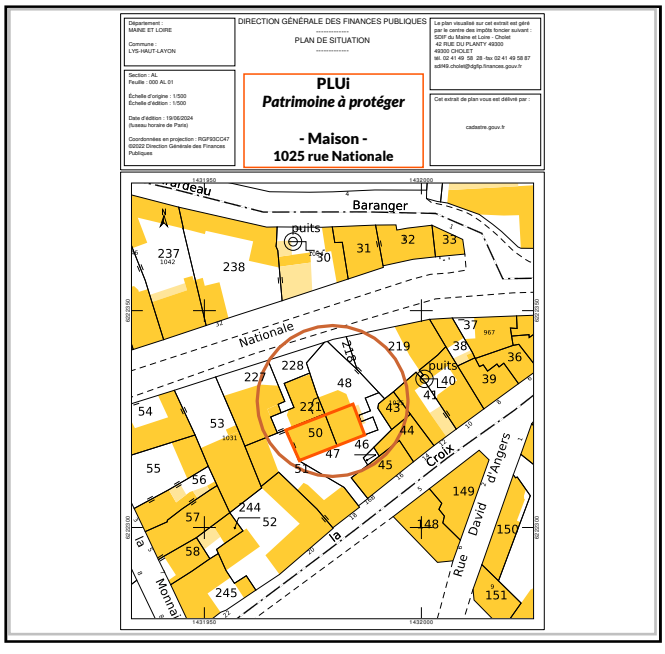
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

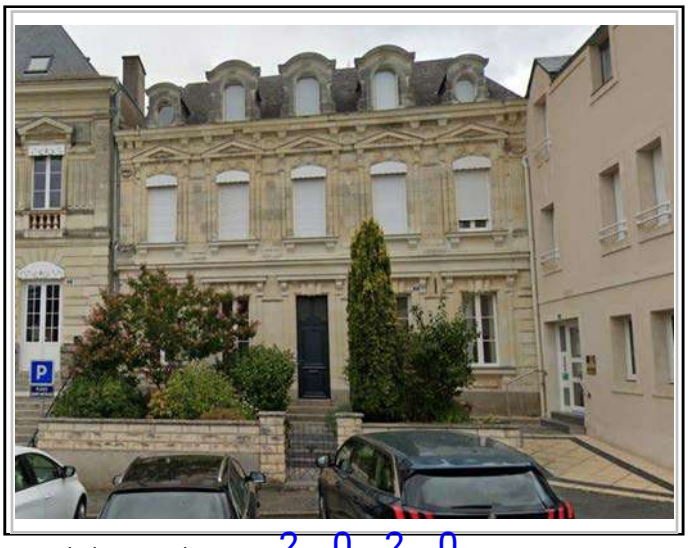
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1870

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes en tuffeau.
Encadrement d'ouvertures en tuffeau ouvragé.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0029

Nom du lieu - dit : 9 rue du Comte Hector

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

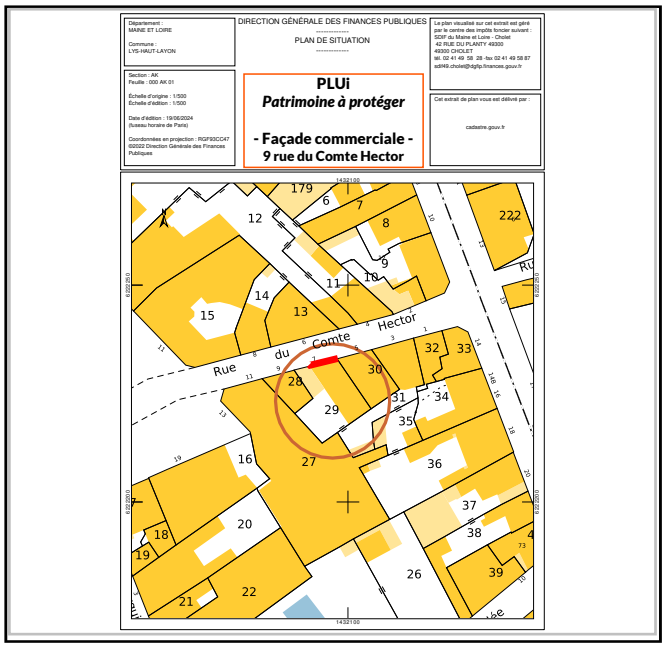
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Façade traditionnelle en bois, remarquable par sa rareté

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Façade commerciale

Typologie du bâti : Commerces

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Façade commerciale traditionnelle en bois (ancien chapelier).

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Patrimoine

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération

Sur le domaine public / Visible de la voirie

Patrimoine et Paysage

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0023

Nom du lieu - dit : 20 place du Comte de Maupassant

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

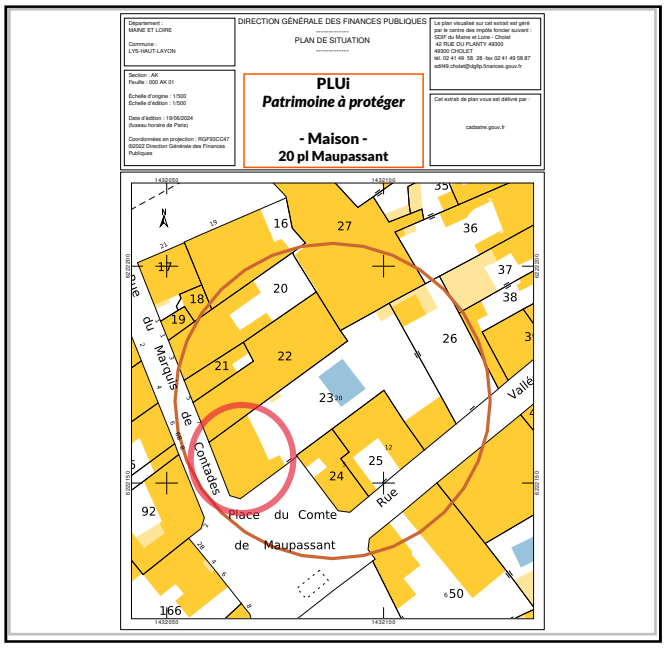
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes.
Encadrement d'ouvertures en tuffeau

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0020; AK 0021

Nom du lieu - dit : 3-5 rue du Marquis de Contades

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*
☐ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

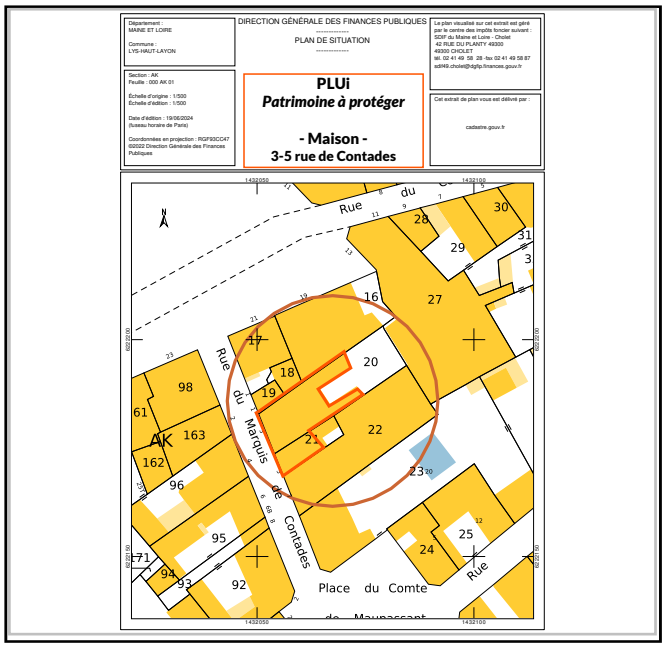
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 0

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Maison remarquable

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Repéré par Mérimée IA0052397

Maison remarquable en pierre de taille.
Toitures en ardoises, corniches et lucarnes.
Encadrement d'ouvertures en tuffeau

Porte d'entrée et de garage du 3 à préserver.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine
Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS)

N° de parcelle : 373 AK 0015

Nom du lieu - dit : 11 place Charles de Gaulle

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

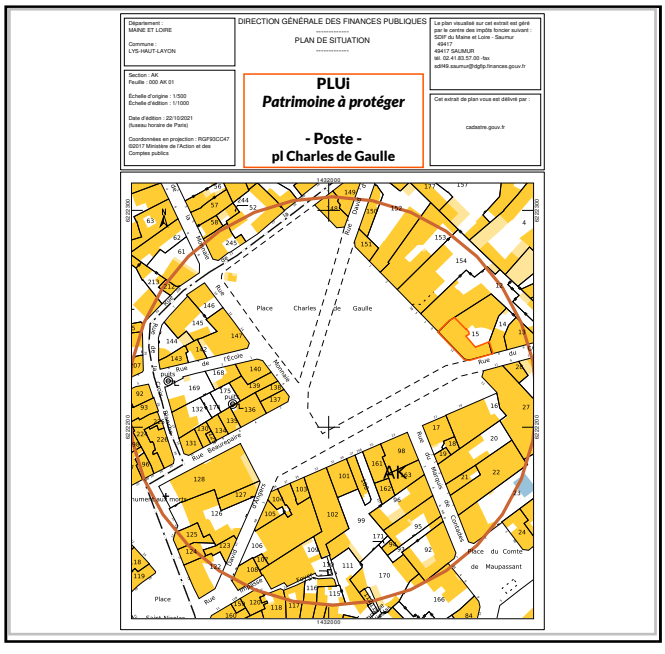
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : Google

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bureau de poste

Typologie du bâti : Bâtiment public

Repères historiques (date) : 1850

Auteur(s) : GOBIOT René

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052408

Hôtel des Postes en tuffeau, brique, pierre de taille.
Toiture ardoises, cheminées, lucarnes
Balcon en ferronnerie

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir
en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En agglomération
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

VISA : AR 09/04/2024
HD

PLUi INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : C2139
Nom du lieu - dit : La Ytière
Date de la demande : 04/12/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☒ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :* siège d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : architecture typique locale.

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.101097, -0,910501

Photographie :

Date de la prise de vue : 5/12/2024

Photographe : commune St Léger-sous-Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Les Aygues

Typologie du bâti : grange

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

ancienne grange

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire sans autorisation

Identification des arbres à proteger

Âge estimé : 0

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

bon état

Descriptif des abords :

dégagés - exploitation agricole et habitation ancienne rénovée


FERME MERY
OAKE LANE FARM

VISA : AR 09/04/2024
HD

PLU INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger-sous-Cholet

N° de parcelle : C1595

Nom du lieu - dit : le Quarteron

Date de la demande : 4/12/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : architecture typique locale

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.184141, -0.916832

Photographie :

Date de la prise de vue : 05/12/2024

Photographe : commune St Léger-sous-Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : le Quartieron

Typologie du bâti : ancienne grange

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

ancienne grange

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la démolir sans autorisation

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

assez bon état

Descriptif des abords :

habitations contemporaines et anciennes rénovées.



VISA : AR 09/04/2024
HD

PLUi INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : E 0108
Nom du lieu - dit : Le Parteneau
Date de la demande : 04/12/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☒ Activités agricoles — *Préciser :* à proximité d'exploitations agricoles
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

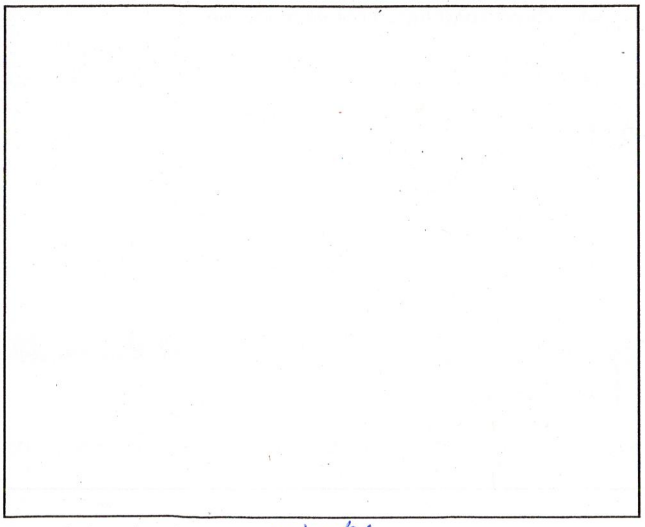
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : ancienne bâtisse seigneuriale

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.094094, -0.871125

Photographie :



Date de la prise de vue : 05/12/24

Photographe : commune de St Léger-sous-Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : manoir des Puteraux

Typologie du bâti : manoir

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

Manoir ancien

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de le détruire sans autorisation

Identification des arbres à proteger

Âge estimé : ?

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

bon état

Descriptif des abords :

dégagés - habitations anciennes rénovées et exploitations agricoles



VISA : AR 09/04/2024
HD

PLU INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger sous Cholet
N° de parcelle : ZA48
Nom du lieu - dit : Le Pas Montagnais
Date de la demande : 04/12/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☒ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :* RD752 2x2 voies
☒ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :* bâtiment agricole
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

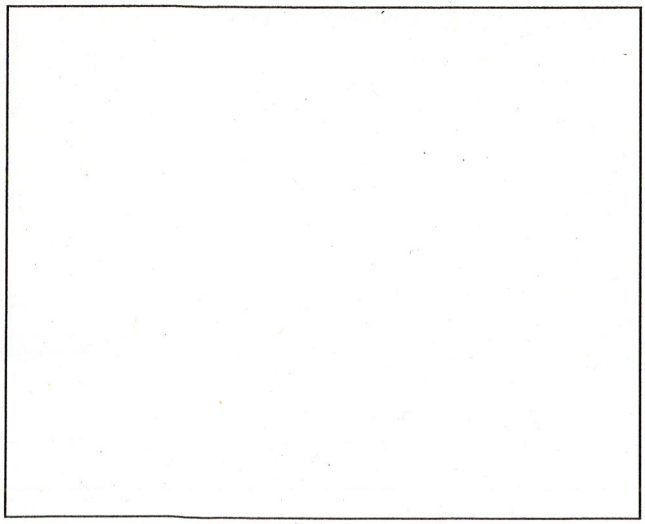
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : architecture typique locale

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.109747, -0.923650

Photographie :



Date de la prise de vue : 05/12/2024
Photographe : commune de Saint Léger sous Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : le Pas Montagnais

Typologie du bâti : grange

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

ancienne grange

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire sans autorisation

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

très bon état

Descriptif des abords :

dégagés. bâti habitation et agricole. RD 452 2x2 voies à proximité



VISA : AR 09/04/2024
HD

PLU INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : D 0062
Nom du lieu - dit : La Guinière
Date de la demande : 04/12/2024

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...*	*Préciser :*
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...*	*Préciser :*
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...*	*Préciser :*
☒ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...*	*Préciser :* exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE...*	*Préciser :*

Intéret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : architecture typique locale

Repérage graphique (point ou périmètre) :

Coordonnées GPS :
47.100681, -0.877369

Photographie :

Date de la prise de vue : 05/12/24

Photographe : commune St Léger-sous-Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : la Jumière

Typologie du bâti : grange

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) :

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

ancienne grange

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire sans autorisation

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ❑ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ❑ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ❑ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ❑ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ❑ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

bon état

Descriptif des abords :

dégagés - exploitation agricole et habitation ancienne rénovée.



VISA : AR 09/04/2024
HD

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger-sous-Cholet
N° de parcelle : B789
Nom du lieu - dit : 8 la Vacherie
Date de la demande : 04/12/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

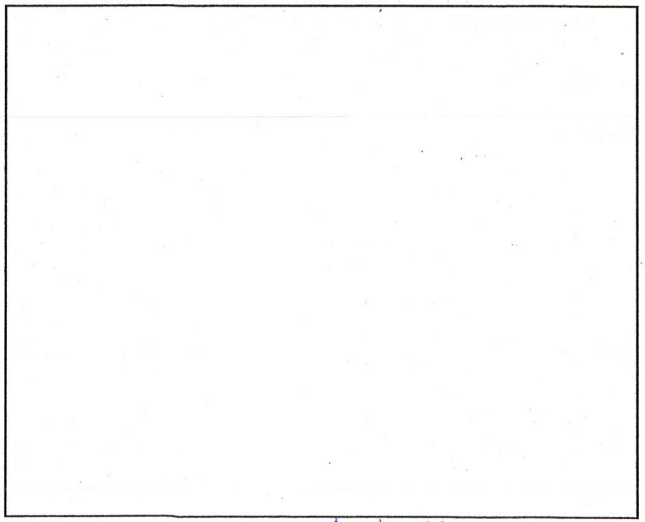
☐ Écologique

Justification de l'intérêt : architecture locale typique

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.098238 - 0.923986

Photographie :



Date de la prise de vue : 05/12/2024

Photographe : commune St Léger-sous-Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : 8 la Vacheres

Typologie du bâti : grange ?

Repères historiques (date) :

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privé

Descriptif du bien :

ancienne grange

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la detruire sans autorisation

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

assez bon état

Descriptif des abords :

2e grange repertoriée. habitation ancienne ravagé



VISA : AR 09/04/2024
HD

PLU INTERCOMMUNAL

ÉLABORATION DU PLUi - H
Cholet agglomération
PATRIMOINE ET PAYSAGE

CHOLET agglomération

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE
(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....
Statut de la demande : .....
Date de traitement de la demande : / /

Commune : Saint Léger sous Cholet
N° de parcelle : B790
Nom du lieu - dit : 2 la Vacherie
Date de la demande : 04/12/2024

Objet de la demande

☒ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable...

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique...

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain...), technologiques, nuisances sonores...

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles...

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE...

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Historique ☐ Culturel ☒ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : architecture typique locale

Repérage graphique (point ou périmètre) :

coordonnées GPS :
47.09810 - 0.92417

Photographie :

Date de la prise de vue : 05/12/2024

Photographe : commune St Léger sous Cholet

Patrimoine

Paysage

Patrimoine et Paysage

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : 2 la Vacherie

Typologie du bâti : grange

Repères historiques (date) : ?

Auteur(s) : ?

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : privée

Descriptif du bien :

ancienne grange rénovée

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Interdiction de la détruire sans autorisation.

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

État du bien / État de l'arbre :

très bon état

Descriptif des abords :

2 grange à protéger - habitations anciennes rénovées



ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (LE VOIDE)

N° de parcelle : 379 C 0677

Nom du lieu - dit : Le Tail

Date de la demande : 3 1 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

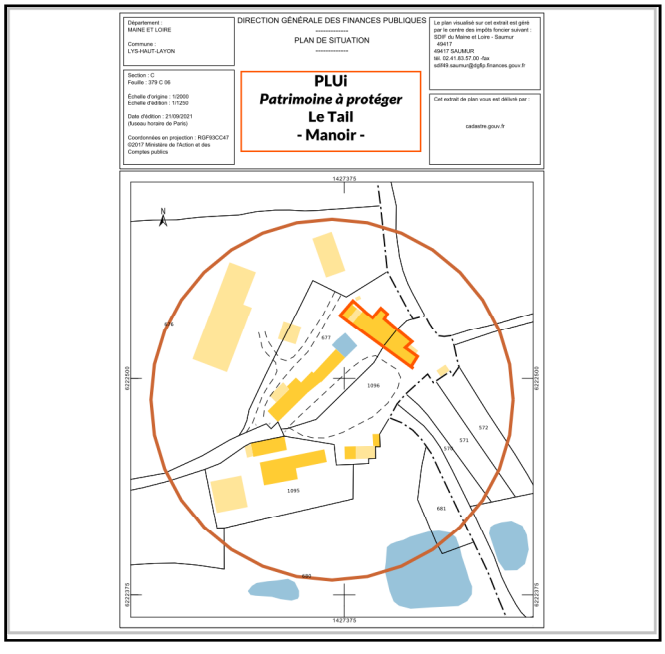
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 4

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Manoir

Typologie du bâti : Habitation

Repères historiques (date) : 15e siècle, 16e siècle, 19e siècle

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Mérimée IA00052454

Manoir mentionné en 1409, gros-oeuvre du 15e siècle ; remaniements et cheminée en place du 16e siècle ; logis de ferme et parties agricoles remaniés et agrandis 19e siècle

Murs en schiste et moellon, toiture tuiles.
Entourages 'ouvertures en briques, contreforts.

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village
Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0579

Nom du lieu - dit : Blanche-Coudre

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

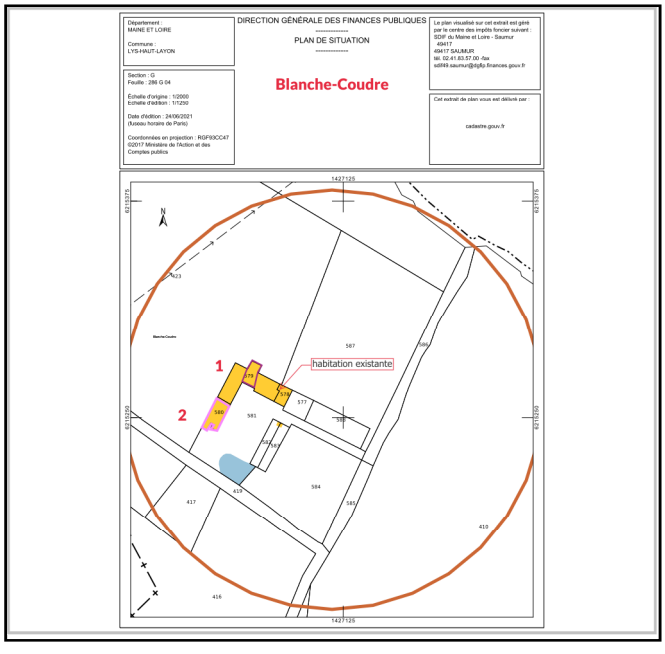
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange (n°1)

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange rénovée en pierres et enduits, toiture tuiles

(le bâti n'a pas été retenu au titre du changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0579

Nom du lieu - dit : Blanche-Coudre

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

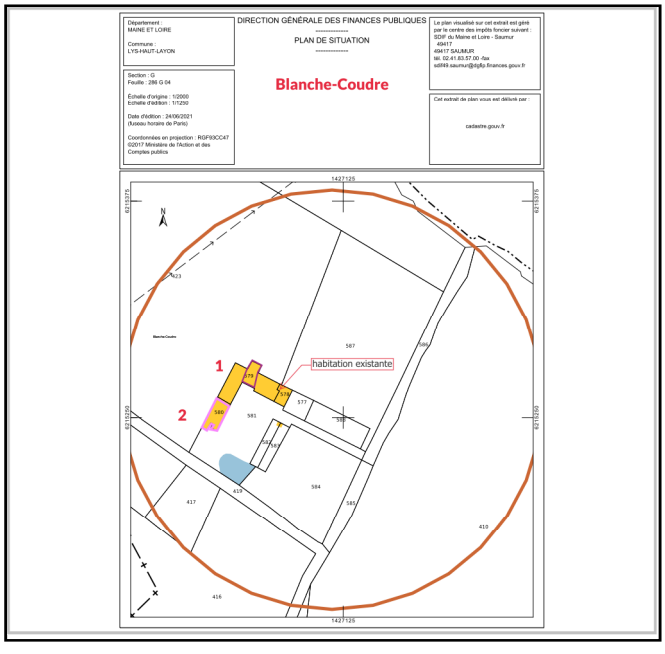
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange (n°2)

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange rénovée en pierres et enduits, toiture d'origine non conservée

(le bâti n'a pas été retenu au titre du changement de destination)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 546

Nom du lieu - dit : Le Plessis

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

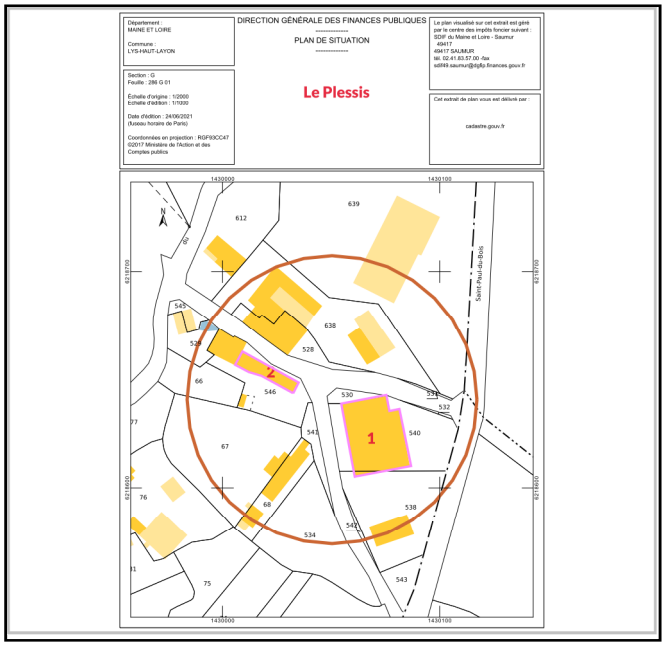
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Grange

Typologie du bâti : Bâti d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierre et toiture tuiles, représentative du bâti agricole local.

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZN 0035

Nom du lieu - dit : Geneton

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☐ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

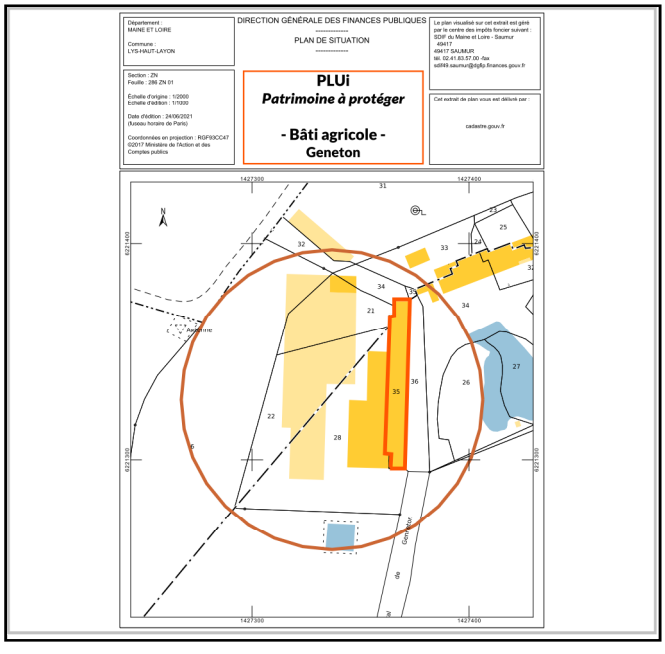
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Anciennes granges en pierres et toiture tuiles

(non éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site d'exploitation)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village / En campagne / En agglomération

Inclus dans une propriété privée / Sur le domaine public / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 ZH 0072

Nom du lieu - dit : La Louettière

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel *Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…*	*Préciser :*	
☐ Patrimoine bâti *Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…*	*Préciser :*	
☐ Risques et nuisances *Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…*	*Préciser :*	
☑ Activités agricoles *Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…*	*Préciser :*	site d'exploitation
☐ Activités humaines *Station épuration, carrières, ICPE…*	*Préciser :*	

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

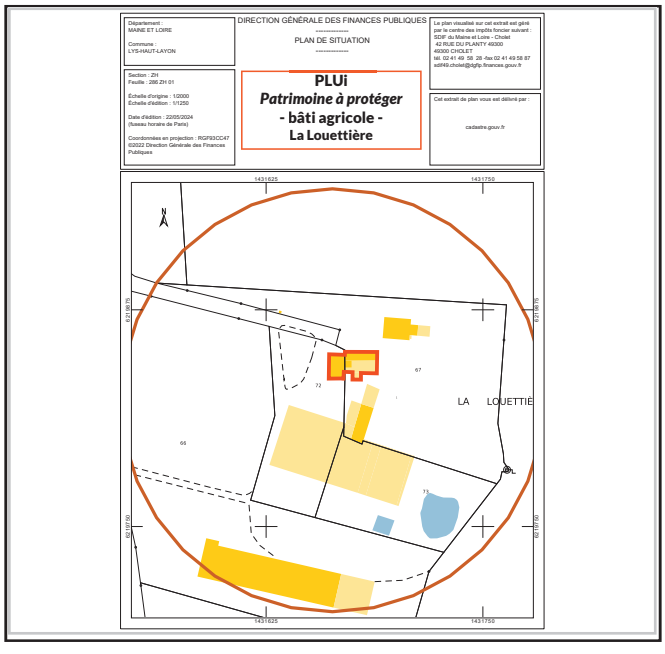
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités agricoles

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Anciennes dépendances agricoles, rénovées en 2015, présentant la typologie du bâti local (entourage briques, murs en pierres, toiture tuiles)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Visible de la voirie

ÉLABORATION DU PLUi - H

Cholet agglomération

PATRIMOINE ET PAYSAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA REALISATION DE L'INVENTAIRE

(1 fiche par par petit patrimoine ou élément paysagèr)

à remplir par les services de Cholet Agglomération

N ° de la fiche : .....

Statut de la demande : .....

Date de traitement de la demande : / /

Commune : LYS-HAUT-LAYON (ST-HILAIRE-DU-BOIS)

N° de parcelle : 286 G 0172

Nom du lieu - dit : La Grande Quartraiche

Date de la demande : 1 5 0/ 5 /2 0 2 4

Objet de la demande

☑ Ajout d'un élément patrimonial ☐ Suppression d'un élément patrimonial ☐ Ajout d'un élément paysager remarquable

L'élément est - il situé dans un périmètre d'« invariants » :

☐ Environnement et patrimoine naturel — *Préciser :*
Natura 2000, Sites classés, sites inscrits, ZNIEFF, EBC, zones humides, captage d'eau potable…

☐ Patrimoine bâti — *Préciser :*
Monuments historiques, sites classés, sites inscrits, SPR, zones de sensibilité archéologique…

☐ Risques et nuisances — *Préciser :*
Risques naturels (inondations, mouvements de terrain…), technologiques, nuisances sonores…

☐ Activités agricoles — *Préciser :*
Siège d'exploitation, bâtiment générant un périmètre de réciprocité, circulation d'engins agricoles…

☐ Activités humaines — *Préciser :*
Station épuration, carrières, ICPE…

Intêret de la préservation

Inscription en tant qu'élément patrimonial ou paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

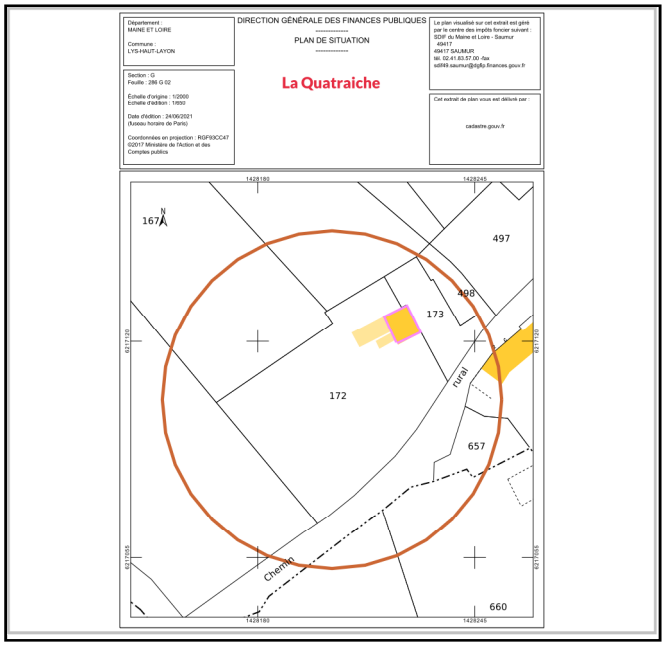
☑ Historique ☐ Culturel ☑ Architectural

Inscription en tant qu'élément paysager à protéger au tire de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme pour des motifs d'ordre :

☐ Écologique

Justification de l'intérêt : Bâti représentatif de l'histoire et l'architecture rurale de la commune

Repérage graphique (point ou périmètre) :



Photographie :



Date de la prise de vue : 2 0 2 1

Photographe : LYS-HAUT-LAYON

Patrimoine

Identification du patrimoine à proteger

Nom de l'édifice ou élément : Bâti agricole

Typologie du bâti : Bâtiment d'activités rurales

Repères historiques (date) : NC

Auteur(s) : NC

Type de propriété (communale, départementale, privée, ou sectionnale) : Privée

Descriptif du bien :

Grange en pierres, toiture d'origine non conservée. entourages en briques.

(le bâti n'est pas éligible au changement de destination du fait de la présence d'un site agricole)

Proposition de prescriptions de nature à assurer la préservation, la conservation ou la restauration du bien :

Soumettre au permis de démolir

en cas de réhabilitation, conservation des facteurs représentatifs et des matériaux locaux et d'origine

Respect du Nuancier du Maine et Loire

Paysage

Identification des arbres à proteger

Âge estimé :

Taille Hauteur : Diâmètre :

Critères d'identification :

- ☐ l'arbre présente une morphologie ou physionomie impaire
- ☐ l'arbre possède un fonctionnement original ou des adaptations particulières au milieu (ex : posé sur rocher...)
- ☐ l'arbre présente des particularités physiologiques (ex : blanchissement d'une partie du feuillage...)
- ☐ l'arbre constitue un gîte pour la faune
- ☐ autre :

Justifier :

Patrimoine et Paysage

État du bien / État de l'arbre :

Bon état structurel général

Descriptif des abords :

En village

Inclus dans une propriété privée / Peu visible de la voirie